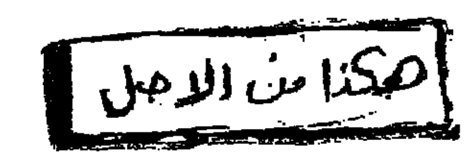
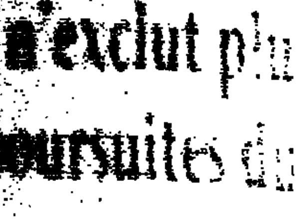







# Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15777 – 7 F

MARDI 17 OCTOBRE 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI


## Bill Clinton dénonce le sectarisme de la « marche noire »

**LE PRÉSIDENT** Bill Clinton a dénoncé, dimanche 15 octobre, *« les déclarations sectaires, haineuses, antisémites et sexistes »* de Louis Farrakhan, le dirigeant du mouvement radical La Nation de l'Islam, qui a appelé *« un million d'hommes noirs »* à défiler lundi à Washington. Le président, qui devait prononcer le même jour au Texas une allocution sur les relations raciales, a, toutefois, exprimé l'espoir que cette marche soit avant tout un événement positif pour la communauté noire américaine. Le fait que la marche soit organisée par cette personnalité controversée – qui a récemment qualifié les Juifs de *« suceurs de sang »* et a demandé aux femmes de rester à la maison – a conduit certaines des principales figures de la communauté noire à s'abstenir d'y participer ou à ne la soutenir que très modérément. Celle-ci n'en a pas moins son importance : trente-deux ans après la marche de Martin Luther King à Washington, Louis Farrakhan cherche, sur la base d'un message d'exclusion et non d'intégration, à canaliser le désarroi de la communauté noire.

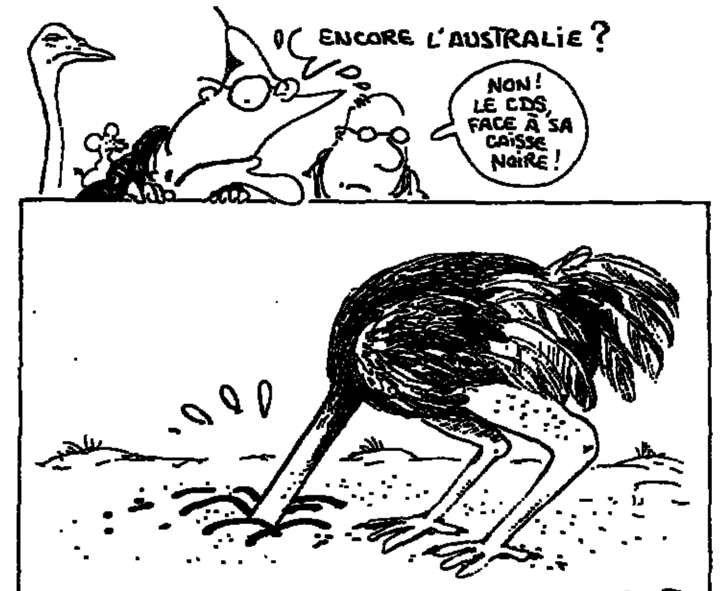
*Lire page 2*

# La justice enquête sur une filière suisse de financement du CDS

## Un dirigeant met en cause plusieurs personnalités du parti centriste

**OUVERTE** au mois de mars après la révélation de l'existence d'un compte suisse, l'enquête sur le financement occulte du Centre des démocrates sociaux (CDS) fait désormais peser une menace sur plusieurs dirigeants de ce parti. Assisté par la brigade financière de Paris, le juge d'instruction Jean-Pierre Zanoto – *qui a fait saisir au* mois de septembre les comptes du CDS – détient les preuves que la filière *franco-helvétique mise en* place en 1986 par un proche de Pierre Méhaignerie, l'ancien député *européen François* Froment-Meurice, a continué à fonctionner après la loi du 15 janvier 1990 sur le financement des partis politiques, soit en dehors du champ de la loi d'amnistie.

Mis en examen le 23 juin, M. Froment-Meurice a déclaré au juge que *« les dirigeants nationaux du CDS savaient que ce système existait, qu'il y avait une structure suisse et française »* mais qu'ils *« n'en connaissaient pas les détails »*. Il a toutefois ajouté avoir confié, il y a plusieurs années, à l'actuel ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, le nom et les coordonnées du banquier genevois qui gérait la « caisse noire » du parti centriste. Mais M. Arthuis a affirmé au *Monde* n'avoir jamais eu *« connaissance de l'existence d'un financement suisse »*, précisant qu'il avait refusé, en 1991, de devenir trésorier du CDS parce qu'il n'avait *« pas obtenu les garanties de clarté* [qu'il] *exigeait »*.




*Lui* aussi mis en examen, le banquier suisse Henri-Albert Jacques a également cité devant le juge le nom de M. Arthuis, ajoutant ceux du président d'honneur du CDS, Pierre Méhaignerie, du coordinateur des députés centristes, Bernard Bosson, et de l'ancien trésorier du mouvement, Robert Parenty. L'enquête semble établir que d'importants versements en espèces ont été effectués au profit du parti centriste jusqu'au début de l'année 1992.

*Lire page 10*

# Des officiers algériens appellent à la désertion

## Nouvelles menaces islamistes contre la France

**APPELS** des islamistes en direction de l'armée, invalidation de la candidature d'un des « durs » du camp du pouvoir, multiplication des communiqués attribués au mystérieux GIA : à moins d'un mois du premier tour du scrutin présidentiel en Algérie, le 16 novembre, chacune des *parties en présence tente de se* placer au mieux pour une bataille qui se déroule sur un terrain politique, *militaire et médiatique*.

Catégoriquement opposés à un scrutin, qu'ils semblent ne pas être en mesure d'empêcher, les islamistes – du moins certains éléments d'une mouvance plus multiforme que jamais – cherchent à déstabiliser l'armée.

C'est une offensive de propagande à destination des cadres et des hommes de la base que tente ainsi de lancer une « Union des officiers des musulmans libres » (UOML), organisation inconnue jusqu'alors, mais dont un tract, qui circule depuis le 1er octobre, appelle les militaires à la désertion. *« Nous lançons un appel à chaque officier, à chaque sous-officier, à chaque engagé ou appelé pour qu'ils rejoignent les rangs de l'Armée islamique du salut* [le bras armé de l'ex-FIS] *et deviennent les djounouds* [soldats] *d'Allah »*, indique le communiqué de l'UOML.

Dans le même temps, une partie des dirigeants islamistes de l'ex-FIS se réunissaient, samedi, à Londres avec des représentants du FLN pour un séminaire.

A Alger, l'un des candidats au *scrutin du 16 novembre*, l'ancien premier ministre Redha Malek, affirmant avoir obtenu les 75 000 *signatures requises*, a *contesté*, lundi, la décision du Conseil constitutionnel l'excluant de la *course à l'élection présidentielle*.

Dix jours avant la rencontre, à New York, entre Jacques Chirac et son homologue algérien, Liamine Zeroual, de nouvelles menaces d'attentats ont été lancées à la France par le bulletin clandestin *Al Ansar*, proche du Groupe islamique armé (GIA).

Dans son édition du 13 octobre, le bulletin islamiste considère notamment que l'engagement de la France *« dans les sables mouvants algériens »* constituerait *« un suicide »*. Le même numéro d'*Al Ansar* reproduit également le communiqué du 23 septembre annonçant des *« frappes militaires (...) au cœur même de la France et de ses grandes villes »* et portant la signature de Djamel Zitouni, chef présumé du GIA.

*Lire page 34*

## La mort d'un anonyme des rings



JAMES MURRAY

**SON PREMIER** entraîneur le qualifiait de teigneux : James Murray avait choisi la boxe pour échapper à la pauvreté des quartiers défavorisés de Glasgow, une trajectoire fidèle à l'imagerie traditionnelle de ce sport. Le petit boxeur écossais est mort dimanche 15 octobre, à vingt-cinq ans, deux jours après s'être écroulé à la douzième reprise d'un combat violent contre le champion britannique des poids coq, Drew Docherty.

La polémique a aussitôt rebondi en Grande-Bretagne. L'ordre des médecins britannique s'est à nouveau prononcé pour l'interdiction de ce sport jugé meurtrier. Les instances de la boxe tentent, en réponse, d'aménager des règles de sécurité de plus en plus draconiennes. Elles envisagent une réduction de la longueur des combats et réfléchissent à une nouvelle forme de gants plus protecteurs pour pallier la violence croissante des affrontements.

*Lire page 25*

## *L'offense faite à M. Chirac par vingt-cinq jeunes Danois*

**VINGT-CINQ ÉLÈVES DANOIS** d'une classe de terminale du collège de Tarnby, arrivés gare du Nord à Paris, dimanche 8 octobre, pour un séjour de fin d'études consacré à l'observation du *« mode de vie français », ont reçu, ce jour-là, un* accueil digne de leur intérêt pour la France et ses coutumes. La police, qui les attendait sur le quai de la gare, leur a fait remarquer que leur présence sur le sol français représentait une « offense au président de la République ». Ils portaient des tee-shirts barrés de l'inscription *« Chirac, non ! »*, agrémentée d'un sigle antinucléaire.

Leurs ennuis avec les autorités françaises avaient commencé à la frontière franco-belge, sur la ligne Bruxelles-Paris, lors du contrôle de leurs passeports. La Disselec, l'ancienne PAF (police de l'air et des frontières), à nouveau présente *depuis que Jacques Chirac a demandé le renforcement* des contrôles aux frontières, avait aimablement incité chacun d'entre eux à *« recouvrir d'une veste »* le méchant maillot assimilable selon eux à *« une provocation »*. Le conseil amical avait *été reçu dans le même esprit qu'il avait été donné*, sans inquiétude aucune.

Surprise, donc, à la gare du Nord, au moment de poser le pied sur le sol de la *« patrie des libertés et des droits de l'homme »*. Une escouade de policiers en uniforme et en civil, gardiens de la paix et CRS, est venue les cueillir. Ils sont sommés d'ôter illico les maillots, corps du délit, susceptibles *« d'entretenir un climat antifrançais »* parmi les jeunes Danois – c'est ce que l'on reprochera aux professeurs accompagnateurs, Kurt Stolt et Leif Vangdrup – et, subséquemment transportés sur le sol national, d'offenser le chef de l'Etat.

Les forces de l'ordre gravement perturbé proposent un crochet par le commissariat de police, refusé par les professeurs-accompagnateurs et les jeunes gens irrévérencieux qui préfèrent obtempérer sans détours et enlever leurs maillots sur le quai. Cela ne les dispensera pas d'une petite escorte policière *jusqu'à leur hôtel* du 3e arrondissement, le Paris-Bruxelles, proche de la place de la République. *« Plusieurs heures après notre arrivée, un agent était encore en faction à un carrefour près de notre hôtel »*, au cas où, selon M. Stolt, les élèves persisteraient dans leurs sentiments anti-nucléaire donc anti-Français.

Le quotidien danois *Berlingske Tidende*, l'un des trois grands journaux du matin, avait placé l'article en première page dans son édition du 12 octobre, sous le titre *« Police française contre élèves danois »* et sous la rubrique *« liberté d'expression »*.

*Marie Jego*







# Huit cents millions d'affamés

**« NOURRIR LA PLANÈTE. »** L'objectif était aussi généreux qu'ambitieux. Il fut assigné à l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), il y a cinquante ans, le 16 octobre 1945, lorsque quarante-quatre pays réunis à Québec, au Canada, dans un château au style rococo, créèrent officiellement la première des institutions spécialisées des Nations unies.

Un demi-siècle plus tard, force est de constater que la planète ne nourrit toujours pas la totalité de ses habitants, il s'en faut. En Afrique subsaharienne, estiment les spécialistes, la situation nutritionnelle s'est même dégradée au cours des vingt dernières années. Et, au total, quelque 800 millions de personnes sont toujours sous-alimentées de par le monde, dont une majorité en Asie et en Afrique. Le chiffre a fléchi au fil des années ; il n'a pas baissé de façon sensible.

Les progrès sont pourtant là, bien tangibles mais masqués par une explosion démographique sans précédent. Dopée par des avancées scientifiques et techniques considérables qui ont permis de tripler les rendements, la production agricole a fait mieux que coller à la croissance de la population mondiale. Elle l'a fait oublier. D'un point de vue arithmétique, chaque individu dispose aujourd'hui de 2 700 calories/jour contre 2 300 calories au début des années 60. Les pays en développement, dans l'ensemble, ne sont pas restés à la traîne de ce mieux incontestable. Il y a une génération, 80 % de la population du tiers-monde vivait dans des pays aux disponibilité alimentaires largement insuffisantes. Ajourd'hui, le pourcentage est inférieur à 10 %.

Peut-on parier sinon sur une accélération, du moins sur la poursuite de l'amélioration ? Autrement dit, les trente prochaines années vont-elles voir la faim et la malnutrition éradiquées ? Un Américain, Lester Brown, directeur du Worldwatch Institute, un institut de prospective qui publie chaque année un *État de la planète* roboratif, s'est fait le chantre de la thèse inverse, celle d'une dégradation, en se fondant sur le ralentissement de la croissance de l'agriculture mondiale observée depuis plus d'une quinzaine d'années.

*Jean-Pierre Tuquoi*

*Lire la suite page 15*




## La Banque de France réduit son taux plafond

Lundi 16 octobre en début de matinée, une baisse d'un quart de point du taux de ses prises en pension à 24 heures est intervenue. Il a été ramené de 7,25 % à 7 %. p. 18

## « Coups tordus » au ministère de l'intérieur

L'inspection générale de la police nationale enquête sur les activités d'une officine qui fonctionnait au ministère de l'intérieur. Composée de policiers de haut rang, elle diffusait des informations souvent calomnieuses visant à déstabiliser des hiérarques de la place Beauvau. p. 11

## Le martyre de Srebrenica

Le 11 juillet, les Serbes bosniaques entraient dans Srebrenica. Des milliers d'habitants prirent la fuite. Nombreux sont ceux qui périrent. p. 14

## Trois points de vue économiques

« La monnaie qui désunit », par Jean-Pierre Chevènement. « Pour l'emploi », par René Lenoir. « Contradictions françaises », par Gérard Lafay. pp. 16 et 17

## Art africain à Londres

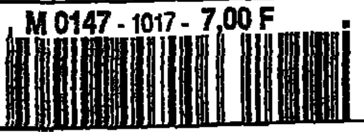
Huit cents chefs-d'œuvre africains sont exposés dans la capitale du Royaume-Uni. p. 28

## Les éditoriaux du « Monde »

Contradictions turques ; Les chantiers Juppe et Jospin. p. 15



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $.

**ÉTATS-UNIS** Trente-deux ans après la marche du pasteur Martin Luther King, la communauté noire se mobilise dans un esprit d'exclusion : Un million d'hommes noirs – les femmes noires et les Blancs notamment ne sont pas conviés – étaient attendus, lundi 16 octobre, sur le Mall de Washington. ● LA PERSONNALITÉ controversée de l'organisateur de cette journée de protestation, Louis Farrakhan, responsable de l'organisation musulmane noire La Nation de l'Islam, a conduit plusieurs figures de la communauté noire et les responsables politiques à soutenir modérément cette initiative. L'objectif de M. Farrakhan est d'occuper un « vide politique » chez les Noirs ● À LOS ANGELES, la police, mise en cause lors du procès Simpson, pour son manque de professionnalisme et le racisme récurrent de certains de ses hommes, est en crise. Elle est invitée de toutes parts à « changer de culture ».

# Washington accueille un grand mouvement de protestation noir

## Trente-deux ans après la célèbre marche menée par Martin Luther King, cette « journée nationale de rédemption et de réconciliation », organisée lundi 16 octobre par un extrémiste, est censée aider « l'homme noir » à retrouver sa fierté

**WASHINGTON**
*de notre correspondante*

*« Quand le jour se lèvera, un soleil noir brillera sur la nation. »* Ainsi parlait Benjamin Chavis, l'un des principaux organisateurs de la Marche d'un million d'hommes, avant cette manifestation qui devait réunir dès l'aube, lundi 16 octobre, sur le Mall de Washington, tout ce que l'Amérique noire compte d'hommes convaincus de la nécessité d'une « journée nationale de rédemption et de réconciliation ». Trente-deux ans après la célèbre marche des droits civiques, au cours de laquelle Martin Luther King évoqua son *« rêve »* historique devant 250 000 personnes, la capitale américaine accueille de nouveau un grand mouvement de protestation noir.

Tout, pourtant, paraît opposer ces deux événements. La marche de 1963 *« était œcuménique, multiraciale, centrée sur la lutte contre la discrimination raciale et pour la paix*, observe Ron Walters, qui dirige le département de sciences politiques à Howard University, la grande université noire de Washington, et qui participe à la manifestation du 16 octobre. *C'était la marche de l'espoir »*. Or l'espoir, dit-il, est largement absent de la marche de 1995 : *« La politique conservatrice a eu un impact disproportionné sur la communauté noire, et l'espoir doit venir de la responsabilité individuelle des Noirs. »* En 1963, hommes, femmes, Blancs, Noirs participaient à la marche ; aujourd'hui, ni femmes ni Blancs – pas plus que les Asiatiques ou les Hispaniques – ne sont conviés. Ce rassemblement est censé aider *« l'homme noir »* à retrouver sa fierté et sa dignité : *« Nous voulons redresser l'image désastreuse de l'homme noir à travers le monde, en offrant de lui l'image d'un militant, dévoué, sobre et déterminé »*, écrit dans le dernier numéro du magazine noir *Emerge* Louis Farrakhan, l'homme auquel revient la paternité de cette manifestation.

**« LE MESSAGE ET LE MESSAGER »**

Car c'est là aussi la différence majeure entre les deux rassemblements : si Martin Luther King, le dirigeant noir qui prêchait l'intégration, était l'homme qui rassemblait, Louis Farrakhan, successeur de Malcolm X à la tête du mouvement La nation de l'islam, est perçu, lui, comme l'orateur passionné qui prêche le séparatisme. Et c'est cette philosophie d'exclusion, les propos hostiles aux juifs, aux homosexuels, aux femmes ou aux catholiques qu'il a pu tenir, qui expliquent l'absence de plusieurs grandes figures de la communauté noire, ce lundi à Washington. Tout le débat autour de la manifestation a tourné ces dernières semaines autour de la possibilité ou non de faire la distinction entre *« le message et le messager »*. Pour les uns, comme le pasteur Jesse Jackson, qui, après avoir pris ses distances dans un premier temps, s'est finalement rallié à la marche, le message prime. *« C'est l'état d'urgence dans lequel se trouve notre communauté qui nous impose de manifester »*, disait-il encore dimanche 15 octobre à la télévision, tout en qualifiant d'*« extrêmement pénibles »* les déclarations antisémites de Louis Farrakhan. Cette manifestation, écrivait dans le *New York Times* l'intellectuel noir Cornel West, *« a trait à des problèmes beaucoup plus importants que Louis Farrakhan : l'indifférence à la tristesse, la peine et la misère sociale noires, le manque de respect dans lequel sont tenus les Noirs en Amérique et à l'étranger »*.

Pour les autres, en revanche, le risque de conférer à un homme aussi controversé une envergure nationale l'a emporté sur l'adhésion au message. D'autres enfin contestent les objectifs mêmes du rassemblement : l'affirmation du *« mâle noir »* qui passe par l'invitation aux femmes de rester à la maison et par l'exclusion des Blancs.

Parmi les absents figurent plusieurs élus du Congrès, y compris le compagnon de Martin Luther King, John Lewis, deux des plus importantes organisations noires, la NAACP et la National Urban League, et deux grandes Eglises baptistes. O. J. Simpson a été invité mais a décliné l'invitation. Les maires noirs de Washington, de Detroit et Baltimore ont répondu à l'appel, mais ceux de Cleveland ou Dallas ont préféré rester à l'écart. Les deux hommes les plus célébrés de la communauté noire, le général Colin Powell et Johnnie Cochran, l'avocat d'O. J. Simpson, ont prétexté des engagements professionnels à New York.

Pourtant, même si elle n'atteint pas un million de participants, l'organisation de cette marche a déclenché une mobilisation comme la communauté noire n'en avait pas connu depuis des années. C'est en soi, déjà, un succès pour La nation de l'islam, qui a réussi à s'imposer comme l'une des rares structures opérationnelles dans les ghettos. Louis Farrakhan a su s'installer dans le vide politique dont souffrait la communauté noire depuis une vingtaine d'années.

Ce vide s'est révélé tragiquement lorsque l'abandon des grandes villes par les pouvoirs publics, les transformations de l'économie, la remise en cause des grands principes égalitaires des années 60 et une législation de plus en plus répressive ont rempli les prisons et accru la paupérisation des classes noires les plus basses, même si, à leurs côtés émergeait une importante classe moyenne noire. Avec la « marche d'un million d'hommes », l'objectif de Louis Farrakhan apparaît clairement : transformer son implantation locale en un mouvement politique national.

**RÉFLEXE DE SOLIDARITÉ**

Y parviendra-t-il ? Il y a deux semaines, les réactions au verdict du procès d'O. J. Simpson ont montré à quel point deux Amériques, une blanche et une noire, pouvaient cohabiter sans se comprendre. Ceux qui participent à cette marche sans soutenir son responsable espèrent que le réflexe de solidarité de la communauté noire permettra de dépasser la rhétorique agressive de Louis Farrakhan. La décision du président Clinton, en voyage au Texas, de prononcer un discours sur les relations raciales, lundi 16 octobre, au moment où se déroule le rassemblement de Washington, est, pour eux, déjà une réussite.

*Sylvie Kauffmann*

AVEC LUI, AU MOINS, ON POURRAIT SE FAIRE OPPRIMER PAR DES NOIRS.
PANCHO

**La communauté noire américaine**

Washington
ÉTATS-UNIS
**Population totale** 261,7 millions
Blancs et autres 88%
Noirs 12%
**Noirs** 29,9 millions
*dont hommes : 14,1 millions*
*femmes : 15,8 millions*
**Chômage :** *des plus de 16 ans en 1994*
Blancs et autres 5,2%
Noirs 12%
**Famille :** 4,7 millions d'enfants noirs élevés par une mère seule
**Justice :** 30,2 % d'hommes noirs entre 20 et 29 ans sont sous contrôle judiciaire ou emprisonnés, contre 6,7 % d'hommes blancs.

# Louis Farrakhan, le prêcheur radical de l'islam noir américain

**WASHINGTON**
*de notre correspondant*

Avant même que la « marche noire » n'ait eu lieu, Louis Farrakhan avait déjà gagné son pari : obtenir cette notoriété nationale à laquelle il aspire depuis trente ans. Depuis le 21 février 1965 exactement, lorsque Malcom X périt sous les balles d'un assassin. Le héros des droits civiques fut son père spirituel avant de devenir un rival dont il recommanda la mort. Aujourd'hui, alors que la communauté noire s'est mobilisée dans la fièvre – et la division – pour un rassemblement « historique », quel rôle joue le chef de la Nation de l'islam ? Rassembleur ou, comme l'affirment ses ennemis, propagateur de la haine ? Louis Farrakhan a un repère : en août 1963, à l'appel de Martin Luther King, 250 000 personnes s'étaient retrouvées sur les lieux mêmes de la « marche noire ».

PORTRAIT

L'extrémisme de Louis Farrakhan ne fait aucun doute. Mais ne relever dans ses propos que les diatribes enflammées contre les juifs, les Blancs, les catholiques, les homosexuels et les Arabes, c'est laisser de côté plusieurs facettes de ce personnage complexe, à la fois radical et profondément conservateur. De même, ne voir en lui que le chef d'une organisation rassemblant au mieux 90 000 militants et contrôlant plusieurs dizaines de mosquées à travers le pays, c'est ignorer l'aura dont il jouit dans une large partie de la communauté noire, notamment celle qui vit dans les zones urbaines déshéritées. Car cet homme de soixante-deux ans, toujours impeccablement vêtu d'un costume croisé et d'un nœud papillon – un « uniforme » adopté par de nombreux militants de la Nation de l'islam –, provoque autant de haines qu'il suscite d'adhésions. En 1984 déjà, ses propos incendiaires avaient conduit le pasteur noir Jesse Jackson, alors candidat à la présidence, à se désolidariser de lui.

Louis Farrakhan n'a pas hésité, récemment, à traiter les chefs de la communauté juive de « buveurs de sang ». Des propos qui en rappellent d'autres : dans le passé, il a justifié l'Holocauste et qualifié le judaïsme de *« religion de caniveau »*. Il n'empêche, les « soldats » sans armes de la Nation de l'islam ont réussi à « nettoyer » certaines rues de la drogue et de la violence, tout en prêchant un retour aux valeurs familiales.

Depuis des mois, le journal de la Nation de l'islam, *L'Appel final* (dont le tirage serait de 600 000 exemplaires), promeut l'amélioration de la condition des Noirs. Ce message, relayé par les harangues souvent violentes de Louis Farrakhan, est plutôt bien reçu : près de 60 % des Noirs, selon un sondage récent, estiment que le chef de la Nation de l'islam *« dit des choses que le pays doit entendre »* et 53 % pensent que son influence est bonne pour les jeunes. Louis Farrakhan ne cache pas son ambition de faire du 16 octobre une journée de prise de conscience de la puissance dont disposent potentiellement les Noirs. S'il réussit, cette mobilisation peut être l'amorce d'un rassemblement politique. *« Nous n'avons jamais utilisé le pouvoir de notre vote*, souligne-t-il ; *nous avons toujours été vendus au Parti démocrate. »*.

Le simple fait que cet homme controversé puisse acquérir un tel statut médiatique illustre la profondeur du malaise racial aux Etats-Unis. En ce sens, il est un révélateur. Qui d'autre, à part lui, était capable d'appeler à une telle marche à Washington ? Louis Farrakhan a compris qu'en politique aussi la nature a horreur du vide, et il entend capter les frustrations grandissantes de la communauté noire.

*Laurent Zecchini*

# La police de Los Angeles est en crise après le procès O.J. Simpson

## Pour lutter contre le racisme et les insuffisances des forces de l'ordre, un « changement de culture et de système » est préconisé

**LOS ANGELES**
*de notre envoyée spéciale*

L'homme le plus malheureux de Los Angeles depuis le verdict du procès O.J. Simpson, après, sans doute, les pères des victimes, s'appelle Willie Williams. Depuis le 3 octobre, l'ancien chef de la police de Philadelphie, appelé à la rescousse aux heures les plus sombres de la police de Los Angeles pour en devenir le premier chef noir, a le visage barré d'un masque de souffrance. *« Le moral est très bas*, confie-t-il au roi des interviewers, Larry King, sur CNN, et à quelques millions de téléspectateurs. *Mes hommes ont le moral à zéro. »*

Le procès Simpson n'a pas seulement souligné la fracture raciale aux Etats-Unis ; il a aussi jeté une lumière crue sur les insuffisances de la police de Los Angeles, le fameux « LAPD », sur son manque de professionnalisme dans l'enquête et son racisme persistant. C'est peu de dire que le LAPD a mauvaise réputation. Alignés devant le palais de justice, le matin du verdict, pour faire face à toute velléité d'émeute, ces hommes en uniforme bleu nuit dont les carrures, les coupes de cheveux et les lunettes de soleil n'incitent pas franchement au dialogue se font copieusement huer par une foule de badauds majoritairement noirs, qui ont vite fait de capter le message de ce verdict : désormais, la police n'est plus intouchable. A Washington, le ministre fédéral de la justice, l'attorney général Janet Reno, confirme cette interprétation en annonçant une enquête sur d'éventuelles violations des droits civiques par la police de Los Angeles.

D'une certaine manière, la décision de ce jury est l'aboutissement d'un processus qui a commencé à ébranler le LAPD il y a quatre ans, après la « bavure » du passage à tabac de l'automobiliste noir Rodney King par un groupe de policiers blancs, tandis qu'un voisin filmait la scène depuis son balcon. Etat dans l'Etat, le LAPD avait acquis, sous la houlette de ses chefs successifs, une telle puissance que même le maire de Los Angeles, le démocrate noir Tom Bradley, n'osait critiquer sa police.

En 1991, cela fait douze ans que Daryl Gates dirige les 8 400 hommes du LAPD d'une main de fer ; la montée de la violence des gangs l'amène à durcir encore sa tactique des opérations « coup de poing ». Cette année-là, rappelle Joe Domanick, auteur d'un livre sur l'histoire du LAPD, *To Protect and To Serve* (« Protéger et servir »), la ville de Los Angeles paie 11 millions de dollars en dommages et intérêts aux victimes de brutalités policières...

> « Humiliés, démoralisés, frustrés, furieux » : ainsi est résumé l'état d'esprit des policiers

Autant dire que le passage à tabac de Rodney King n'est pas un incident isolé ; mais sa diffusion sur les petits écrans suscite une telle émotion que le maire crée une commission d'enquête sur la police de Los Angeles, dont il confie la direction à l'actuel secrétaire d'Etat, Warren Christopher. En trois mois et 800 entretiens, la commission Christopher dresse un réquisitoire implacable des méthodes du LAPD, dénonce l'hostilité des policiers à l'égard des minorités ethniques, regrette que l'usage excessif de la force soit souvent récompensé par des promotions. La commission appelle à *« un changement fondamental des valeurs au sein du LAPD »* et formule une série de recommandations destinées à rapprocher la police des citoyens.

Mais Daryl Gates reste en place et rien ne se passe. Jusqu'au jour où, en avril 1992, un jury blanc acquitte les quatre policiers accusés d'avoir battu Rodney King. A Los Angeles, la colère explose : trois jours d'émeutes se soldent par cinquante-huit morts et plus de 2 000 blessés. Suprise et débordée, la police se révèle incapable de faire face aux troubles. Cette fois, c'en est trop : Daryl Gates démissionne et, en juin, est remplacé par Willie Williams qui arrive auréolé d'une réputation d'homme de progrès et de tolérance.

Pourtant, lui non plus ne parvient pas à mettre en œuvre les recommandations essentielles de la commission Christopher. Selon l'avocate de la branche locale de la grande organisation noire américaine NAACP, Constance Rice, l'arrivée de Willie Williams a même durci la résistance au changement des vétérans du LAPD.

En 1993, le démocrate Tom Bradley a été remplacé par un maire blanc républicain, Richard Riordan, plus préoccupé par l'augmentation du nombre de policiers que par la réforme de leurs méthodes. La ville de Los Angeles, dont les caisses sont vides, ne débloque pas les fonds nécessaires aux réformes. Certes, sur les 8 200 policiers du LAPD, 1 200 sont noirs et 1 350 sont des femmes, mais la mentalité reste la même.

Il faudra un nouveau choc, celui du procès O.J. Simpson, pour remettre la police de Los Angeles sur la sellette. La révélation par la défense de plusieurs heures d'enregistrements de délire violent et raciste du principal enquêteur, l'inspecteur Mark Fuhrman, ancien marine et ancien du Vietnam, rappelle, en bande son, la vidéo Rodney King. La crédibilité de l'accusation est sérieusement ébranlée, et le jury refuse de condamner le célèbre accusé.

*« Humiliés. Démoralisés. Frustrés. Furieux »*. Dennis Zine, porte-parole de la Police Protective League, syndicat très largement majoritaire au LAPD, n'a pas de mots assez forts pour décrire l'état d'esprit des policiers. Il accuse la municipalité de ne pas avoir donné à la police les moyens matériels de mieux travailler, dans une ville qui enregistre près d'un millier d'homicides par an : *« On nous a planté un clou dans le cœur, puis on nous a regardés saigner*, dit-il ; *maintenant, on s'étonne de l'ampleur de l'hémorragie. »*

Amer, Willie Williams constate qu'il n'a que 8 000 hommes pour près de 4 millions d'habitants, alors que New York en compte 38 000 pour 8 millions. Optimiste, Elena Stern, de la Police Commission, organisme municipal chargé de superviser la police, pense que l'acquittement d'O.J. Simpson peut jouer un rôle salutaire, *« en déclenchant un véritable examen de conscience »* sur les méthodes de la police, pour aboutir à *« un changement de culture et de système »*. De toute évidence, il est temps.

*S.K.*

# Le refus du Parlement turc d'accorder sa confiance au nouveau gouvernement relance la crise politique

## Des élections législatives anticipées pourraient être organisées

**Les députés turcs ont refusé, dimanche 15 octobre, par 230 voix contre 191, la confiance au gouvernement minoritaire de Mme Tansu Ciller, dont le parti réclame des élections législatives anticipées. La coalition que dirigeait Mme Ciller, au pouvoir depuis juin 1993, entre son mouvement, le Parti de la juste voie (droite), et les sociaux-démocrates du CHP, avait éclaté le 20 septembre.** *(Lire notre éditorial page 15.)*

ANKARA
*de notre envoyée spéciale*

Le gouvernement minoritaire formé voilà dix jours par le premier ministre, Mme Tansu Ciller, n'a pas reçu l'investiture du Parlement, dimanche 15 octobre. La Turquie se retrouve donc aujourd'hui sans gouvernement. La grève de 350 000 travailleurs du secteur public, qui dure depuis le 20 septembre, et une *« révolte de palais »* dans les rangs de son propre mouvement, le Parti de la juste voie (DYP), ont été les facteurs déterminants de la défaite de Mme Ciller.

Après le vote, son parti s'est réuni et a proposé la tenue d'élections anticipées, le 24 décembre prochain. Cette date sera vraisemblablement rejetée par l'Assemblée nationale, qui préférera attendre le printemps prochain pour les législatives. Le président Suleyman Demirel s'entretiendra avec les divers dirigeants politiques et désignera un nouveau candidat pour tenter de former un gouvernement avant le 5 novembre, date à laquelle le délai prévu par la Constitution pour la mise en place d'un gouvernement expire.

Parmi les favoris pour le poste figurent Mesut Yilmaz, le dirigeant du Parti de la mère patrie (ANAP), et Hüsamettin Cindoruk, qui avait démissionné de la présidence de l'Assemblée nationale le 1er octobre pour mener une opposition active contre Mme Ciller au sein du DYP. La formation d'une large coalition est probable et sa composition fait, pour l'instant, l'objet d'intenses spéculations.

Il est question d'une alliance entre l'ANAP avec les rebelles du DYP et les sociaux-démocrates du CHP. Un autre scénario prévoit une coalition entre l'ANAP, le Parti démocratique de gauche (DSP) de Bülent Ecevit, les islamistes du Parti de la prospérité (RP) et le CHP. Un tel gouvernement permettrait d'assurer une certaine stabilité, permettant la préparation des élections anticipées.

Une question cruciale demeure encore sans réponse : ce gouvernement pourra-t-il satisfaire aux exigences du Parlement européen – *une révision de l'article 8 de la loi* antiterroriste qui limite la liberté d'expression – pour assurer l'entrée en vigueur de l'union douanière avec l'Europe ?

L'échec de Mme Ciller prolonge une période d'incertitudes dont la Turquie tout entière risque de faire les frais. Les grévistes du secteur public ont fait la preuve de leur force, puisque le gouvernement est tombé. Le DSP avait d'emblée posé comme condition pour son soutien un accord avec les syndicats qui réclamaient des augmentations de salaires mieux adaptées au taux d'inflation – supérieur à 70 % – que les 5,4 % initialement offerts par Mme Ciller qui était déterminée à rester dans les limites du plan d'austérité élaboré par le FMI.

Malgré d'intenses négociations, le Turk-Is, confédération syndicale qui rassemble 680 000 travailleurs du secteur public, et le gouvernement ne sont pas parvenus à s'entendre sur un chiffre raisonnable. Mais les syndicats ont-ils réellement gagné ?

STYLE AUTORITAIRE

Des dizaines de milliers de travailleurs se sont rassemblés à Ankara, dimanche 15 octobre, pour faire entendre leurs revendications. Jusqu'à la mise en place d'un gouvernement, les syndicats n'auront personne avec qui négocier et les grèves se poursuivront. Il n'est pas certain que le nouveau gouvernement soutiendra leurs revendications avec autant d'enthousiasme que lorsqu'il s'agissait de faire obstruction au gouvernement de Mme Ciller.

Cette dernière, qui a accepté sa défaite avec dignité, a peut-être marqué quelques points en refusant de céder au chantage des syndicats. Mais l'échec de son gouvernement minoritaire remet cependant en question son avenir politique. Ses erreurs de jugement, son style parfois autoritaire, lui ont valu de perdre l'appui de vingt de ses députés. Elle demeure donc à la tête du DYP jusqu'à la tenue d'un congrès, mais il est probable que les démissions au sein du parti se poursuivront dans les semaines à venir.

Les conservateurs désireux de maintenir le *statu quo* ont marqué des points en infligeant une défaite retentissante à celle qui, pour eux, a toujours été *« cette femme »*. Mme Ciller court le risque d'être renversée par son propre parti dans les mois à venir, mais il n'est pas impossible qu'après une vague de défections elle se retrouve solidement ancrée à la tête d'un mouvement purgé de ses rebelles.

Le véritable test aura lieu lors des prochaines élections, auxquelles participeront de nombreux jeunes ayant récemment acquis le droit de vote à dix-huit ans dans le cadre des récentes réformes constitutionnelles. Les conservateurs ont temporairement repris le dessus, Mme Ciller paie le prix de ses erreurs politiques, mais ces vétérans de la politique turque ne pourront probablement pas satisfaire les aspirations d'une population assoiffée de changements qui voyait en elle l'espoir d'une Turquie plus ouverte sur le monde extérieur.

*Nicole Pope*

# Bosniaques et Croates se disent prêts à arrêter les combats

## M. de Charette veut fixer le calendrier de la paix

SARAJEVO
*de notre envoyée spéciale*

Le ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette, s'est brièvement rendu, samedi 14 et dimanche 15 octobre, à Zagreb et à Sarajevo, avec deux objectifs : en premier lieu, insister sur le respect du cessez-le-feu en Bosnie, où une poursuite des combats dans le nord du pays risquerait de compromettre le processus de discussions engagé en vue d'un règlement global dans l'ex-Yougoslavie ; et, d'autre part, sonder les intentions de ses interlocuteurs à propos des négociations qui doivent s'ouvrir fin octobre aux Etats-Unis et se prolonger à Paris.

Dirigeants croates et bosniaques ont renouvelé leurs assurances quant au respect de la trêve au ministre français, précédé à Zagreb et suivi à Sarajevo par le chef d'état-major de l'armée américaine, le général John Shalikashvili, porteur du même message. Les responsables croates sont réellement soucieux de préserver le processus de paix et ont signifié depuis quelque temps déjà à l'armée gouvernementale bosniaque qu'elle ne pouvait plus compter de leur part que sur un soutien défensif dans le nord de la Bosnie.

A Sarajevo, le président Alija Izetbegovic, s'adressant brièvement à la presse à l'issue de son entretien avec M. de Charette, a affirmé que l'armée gouvernementale avait reçu l'ordre d'arrêter les combats. Il a proposé qu'une mission de la Forpronu aille constater sur place, dans le nord-ouest du pays, que cet ordre était suivi. La délégation française a tiré de ses rencontres à Sarajevo le sentiment que le cessez-le-feu devrait entrer « progressivement » en vigueur dans cette région de la Bosnie.

L'organisation des négociations en vue d'un règlement de paix global (le calendrier des pourparlers, le partage des thèmes entre les négociations qui auront lieu aux Etats-Unis et celles qui les suivront à Paris), n'est pas encore clairement arrêtée. M. de Charette doit poursuivre ses consultations mercredi à Belgrade avec la partie serbe. Il devait s'entretenir de cette question lundi matin à Paris, avec le médiateur américain Richard Holbrooke. La procédure des négociations sera également au centre de la réunion que les représentants du « groupe de contact » sur l'ex-Yougoslavie doivent tenir à Moscou en ce début de b semaine.

Les dirigeants croates donnent, pour leur part, la priorité à un accord sur la question de la Slavonie orientale (région de l'est de la Croatie encore sous contrôle serbe). Ils veulent que les discussions, menées de leur côté par M. Sarinic, le secrétaire général à la présidence croate, débouchent avant, ou au plus tard pendant, le cycle de négociations qui s'ouvrira le 31 octobre aux Etats-Unis entre les présidents serbe, croate et bosniaque. L'accord reste à trouver avec Belgrade sur plusieurs points, parmi lesquels la durée de la présence dans cette région de troupes de l'OTAN, que Zagreb souhaite aussi courte que possible.

Cette question est centrale dans les rapports entre la Serbie et la Croatie et elle pèse sur leur comportement face au problème de la Bosnie. M. de Charette avait entrepris sa tournée dans l'ex-Yougoslavie avec en tête une sorte de calendrier idéal : règlement pour la Slavonie orientale dans les quinze jours ; règlement, aux Etats-Unis, dans les quinze jours suivants, des questions touchant à la délimitation des territoires entre la communauté croato-musulmane et la communauté serbe de Bosnie ; règlement du problème des futures institutions de la Bosnie lors des négociations qui suivront à Paris, et signature d'un accord de paix vers le 1er décembre.

AVANT L'HIVER

La consolidation du cessez-le-feu et un accord sur « la carte » devraient permettre de commencer le déploiement de la force multinationale d'interposition, dès la fin du cycle de négociations aux Etats-Unis, c'est-à-dire *avant que l'hiver ne s'installe en Bosnie.*

Ce schéma n'a pas été à proprement parler bouleversé lors des entretiens qu'a eus M. de Charette à Zagreb avec le président Franjo Tudjman et son homologue Mate Granic, puis à Sarajevo avec le premier ministre Haris Silajdzic, le président Izetbegovic et les chefs militaires de la Forpronu et de la FRR.

Mais ces rencontres ont sans doute fait prendre conscience au ministre français du côté artificiel de cette marche forcée vers la paix, des embûches qu'elle rencontrera, de la difficulté de traiter séparément des questions qui renvoient toutes les unes aux autres et de l'incertitude qui demeure sur l'objectif final de chacune des parties, quand bien même elles adhèrent, dans l'immédiat, au processus engagé.

Ce qui sera signé, éventuellement, dans quelques semaines, ne sera pas un règlement de paix définitif, mais seulement, convenait le ministre en regagnant Paris, *« un document prévoyant les étapes, un programme de travail pour la paix ».*

*Claire Tréan*

■ **Le « premier ministre » de la « République serbe » (« RS »)** autoproclamée en Bosnie, Dusan Kozic, a présenté sa démission au « Parlement » de la « RS », qui l'a acceptée, dans la nuit de dimanche 15 au lundi 16 octobre à Banja Luka (Nord), a annoncé l'agence SRNA. La démission de M. Kozic a été acceptée par 60 voix pour et 4 abstentions. Elle avait été réclamée par un groupe de huit députés indépendants, soutenus par vingt députés du Parti démocratique serbe (SDSSZ), formation dominante dirigée par le chef des Serbes bosniaques, Radovan Karadzic. Les députés ont aussi exigé le limogeage de quatre généraux, tenus pour responsables des revers subis par les Serbes dans l'ouest et le nord-ouest de la Bosnie. – *(AFP).*

# En Italie, Silvio Berlusconi sera jugé pour « corruption »

*ROME*
*de notre correspondante*

Silvio Berlusconi passera en jugement pour *« corruption »* supposée. Cette décision, annoncée samedi 14 octobre par le juge milanais Fabio Paparella, n'a surpris personne. Après onze mois d'enquêtes, avec des magistrats à qui l'ex-président du conseil et magnat des télévisions privées a violemment reproché leur *« partialité »*, il semblait évident que le procès aurait lieu. Ne serait-ce que pour clarifier une situation judiciaire désormais trop enchevêtrée avec la vie politique. Sur le banc des accusés, outre M. Berlusconi, devraient également prendre place, le 17 janvier prochain à Milan, son frère cadet Paolo, de même que quatre responsables du groupe Fininvest dont Salvatore Sciascia, le responsable fiscal, ainsi que le général de la brigade financière Giuseppe Cerciello et quatre de ses agents.

De quoi s'agit-il exactement ? De la première des enquêtes ouvertes par l'équipe de « Mani Pulite » contre le fondateur de Fininvest – il en existe quatre autres concernant la création supposée de *« caisses noires »*. La Fininvest est accusée d'avoir versé, entre 1989 et 1994, 380 millions de lires de pots-de vin (soit environ 1 328 000 francs) à la brigade financière pour qu'elle ne soit pas trop regardante lors des contrôles effectués dans les sociétés du groupe. Corruption, dit la justice ; concussion, rétorque la Fininvest, nous avons été obligés de payer.

« FAISCEAU DE PRÉSOMPTIONS »

Paolo Berlusconi a déjà admis face aux juges ses propres responsabilités, mais, officiellement, il n'existe aucune preuve tangible que Silvio Berlusconi, en tant que dirigeant du groupe, ait lui-même ordonné ces versements. L'ancien président du conseil se dit *« indigné »* et affirme qu'il n'y a contre lui *« qu'un flot de boue »* savamment orchestré alors qu'il est innocent, *« n'étant pas au courant de ce qui se passait dans chacune des sociétés Fininvest »*. A cela, les juges répliquent que la décision de renvoyer M. Berlusconi devant un tribunal repose sur un *« fort faisceau de présomptions »*.

Il y a d'abord le fait que M. Berlusconi, depuis peu président du conseil, a reçu le 8 juin 1994, au palais Chigi, Massimo Maria Berruti, ami personnel, avocat de la Fininvest et, surtout, ex-officier de la brigade financière. Autre présomption, les liens entre le patron de la Fininvest et le responsable de ses services fiscaux, Salvatore Sciascia, l'homme qui précisément distribuait les *« enveloppes »*, les prélevant sur des fonds secrets. M. Sciascia, arrêté il y a plusieurs mois puis libéré à la suite d'une ample confession, n'a admis avoir parlé de ces versements qu'au seul Paolo Berlusconi. Mais les juges milanais estiment qu'étant donné le rôle de Silvio Berlusconi au sein de la Fininvest *« il ne pouvait pas ne pas savoir »*.

Pour le pôle de centre droit, officiellement solidaire de M. Berlusconi, mais peu décidé à le suivre si ce dernier se « cabrait » davantage dans une confrontation frontale avec les magistrats, le coup est rude et pourrait se solder par la recherche, à terme, d'un nouveau leader.

*Marie-Claude Decamps*

# Bonn attend M. Chirac pour tenter de dissiper le malaise franco-allemand

OFFENBOURG
*de nos envoyés spéciaux*

L'entente franco-allemande n'a pas commencé avec les pères fondateurs de l'Europe, ou avec De Gaulle et Adenauer signant le traité de l'Elysée. Dès le lendemain de la deuxième guerre mondiale, des hommes de bonne volonté avaient compris que l'avenir de l'Europe passait par la réconciliation entre les *« ennemis héréditaires »*. Le Bureau international de liaison et de documentation (le Bild), fondé dans la zone d'occupation française en Allemagne par le jésuite Jean du Rivau et présidé aujourd'hui par Joseph Rovan, fêtait à Offenbourg, du vendredi 13 au dimanche 15 octobre, son cinquantième anniversaire ; l'occasion pour trois cents citoyens des deux pays, toutes générations et professions confondues, de dresser un bilan des réalisations et de tracer des pistes de réflexion, à un moment crucial pour l'avenir du tandem franco-allemand.

La présidente du Bundestag a été la première à exprimer le malaise ressenti à Bonn depuis l'élection présidentielle : *« Rien n'est suffisamment solide pour qu'on puisse exclure des fissures*, a déclaré Rita Süssmuth. *Les dernières semaines ont montré que les questionnements, les irritations, les dommages n'étaient pas impensables. »* Elle faisait évidemment référence aux essais nucléaires qu'elle a dit *« ne pas pouvoir comprendre »*. Mais la politique de défense française n'est pas le seul sujet qui préoccupe les Allemands. Ceux-ci s'inquiètent des conséquences de la politique économique et financière française sur le calendrier de l'Union monétaire et regrettent le rétablissement des contrôles aux frontières décidé par Jacques Chirac.

Ces différentes interrogations, prises séparément, ne seraient sans doute pas si graves, mais elles contribuent à entretenir dans l'Union européenne la *« torpeur »* dénoncée par Jacques Delors au cours des rencontres d'Offenbourg. Elles forment un ensemble qui jette le doute sur la sincérité de l'engagement européen du nouveau président de la République et de son gouvernement. Rien n'est venu contrebalancer cette impression ; la proposition de *« dissuasion concertée »* a été lancée trop tard, elle reste trop vague et elle arrive à un moment où l'opinion est trop *« remontée »* (selon l'expression de Klaus Kinkel), pour qu'un dialogue sur ce sujet puisse déboucher rapidement.

« PAS D'UNION SANS LA FRANCE »

Président du groupe chrétien-démocrate au Bundestag, Wolfgang Schauble s'est félicité du récent début de discussions entre parlementaires de la CDU et du RPR sur les questions de défense, y compris le nucléaire. Mais il n'a pas mâché ses mots sur l'Union économique et monétaire : *« l'adoption d'une monnaie unique en 1999 dépend de la France »*, a-t-il dit, en ajoutant la profession de foi habituelle : *« Sans la France, il n'y aura pas d'union monétaire. »*

Les dirigeants allemands sont toujours dans l'attente d'un geste manifestant clairement la détermination française en faveur d'une intégration européenne renforcée. Aux cérémonies d'Offenbourg, la modeste présence officielle française n'a pas permis de contredire l'effet des premières mesures du gouvernement Juppé. Sans doute revient-il au président de la République et au chancelier eux-mêmes de relancer une dynamique qui a souffert de l'alternance à Paris. Ni les Français ni les Allemands n'ont souhaité attendre le sommet biannuel du 7 décembre à Baden-Baden. Aussi Jacques Chirac devrait-il faire à Bonn, probablement avant la fin du mois, sa première visite en Allemagne depuis son entrée à l'Elysée.

*« Il manque du symbolique »*, reconnaît-on à Paris à propos de la relation entre les deux pays. Les coups de téléphone et les petits déjeuners en marge des sommets européens sont insuffisants pour donner l'impulsion politique nécessaire. Ainsi, les positions officielles de la France et de l'Allemagne restent éloignées sur la réforme des institutions européennes, la définition des compétences entre la Commission et le conseil européen en matière de politique étrangère, l'extension du vote à la majorité, les progrès de l'union politique parallèlement à la mise en œuvre de la monnaie unique. Sur tous ces points, le gouvernement allemand a indiqué de manière plus ou moins officielle ses orientations stratégiques. A Bonn, on juge que les incertitudes françaises représentent un handicap.

*Lucas Delattre*
*et Daniel Vernet*

■ **La direction de l'Union chrétienne démocrate CDU** du chancelier Helmut Kohl a adopté, dimanche 15 octobre, une résolution exigeant des garanties de stabilité après l'introduction de la monnaie unique européenne. La résolution souligne que *« la condition pour l'accomplissement d'une union monétaire reste le respect strict et durable des critères de stabilité du traité de Maastricht »*. Le secrétaire général de la CDU, Peter Hintze, a pour sa part indiqué que la monnaie unique *« doit être et sera aussi stable que le deutschemark »*. – *(AFP.)*

Mercredi 4 octobre 7h44

Le prochain dessin animé de Walt Disney sera "Notre-Dame-de-Paris". La firme américaine se bat pour que la grande première européenne se déroule sur l'esplanade devant la cathédrale.

*(Source Europe 1)*

# La peur a poussé les Irakiens à plébisciter Saddam Hussein

## Le maître de Bagdad a été reconduit pour sept ans avec 99,96 % des voix

**Le président irakien a été plébiscité, sans surprise, dimanche 15 octobre. Il s'agissait d'un référendum – une première – portant sur un nouveau mandat présidentiel de sept ans. Les Irakiens se sont rendus en masse dans les bureaux de vote, terrorisés à l'idée qu'un vote négatif puisse être identifié et sanctionné.**

**BAGDAD**
*de notre envoyée spéciale*

*« Le pourcentage est grand et représentatif, mais c'est la réalité »*, a officiellement expliqué, dimanche soir, le président du comité supérieur de supervision des élections et vice-président du Conseil de commandement de la révolution, Izzat Ibrahim. Pour son premier plébiscite, après seize ans de pouvoir, le président Saddam Hussein a obtenu 99,96 % des voix des 8,4 millions d'Irakiens qui se sont rendus aux urnes.

Le doute n'est pas permis. La peur fait à tel point partie du subconscient de chaque Irakien que tous étaient persuadés que le régime avait un moyen de savoir s'ils avaient voté, et dans quel sens ils avaient répondu à la question posée : *« Êtes-vous d'accord pour que le président Saddam Hussein soit président de la République ? »* La crainte d'être repéré et d'être ensuite puni a alimenté les multiples rumeurs qui ont accompagné ce scrutin, le premier du genre dans l'histoire de l'Irak. *« Il y a un numéro caché sur chaque bulletin de vote »*, nous affirmait ainsi, contre toute évidence, un homme apeuré. *« Si on ne vote pas, on n'aura plus de carte pour obtenir des rations alimentaires »*, expliquait un autre.

### UNANIMITÉ À KIRKOUK

Dans ces conditions, il est plus que normal que les premiers résultats annoncés par M. Ibrahim fassent état d'un taux minime d'abstentions et encore plus petit de votes négatifs. Le plus mauvais score du président, annoncé jusqu'à maintenant, a été enregistré dans le troisième district de Bagdad, où 26 personnes sur les 148 314 qui se sont exprimées ont voté « non ». La province d'El Taamim, dont la capitale est Kirkouk, à la lisière des trois provinces kurdes où le vote n'a pas eu lieu, *« parce qu'elles sont maintenant dans une situation de quasi-occupation par l'administration américaine »*, s'est le mieux comportée, puisqu'elle a reconduit le président pour un nouveau mandat de sept ans, à l'unanimité des 385 030 suffrages exprimés.

A Mansour, quartier chic de Bagdad, la découverte, au vingt-sixième bulletin dépouillé, d'un « non », a provoqué la stupéfaction, puis la réprobation unanime des présents, qui s'interrogeaient tous sur l'identité de *« cet être ingrat »*. Cartes d'électeur et d'identité en main, chacun se présentait à un bureau pour obtenir un bulletin de vote, que la plupart remplissaient ouvertement, devant tout le monde. Les isoloirs étaient bien là, *« mais les gens veulent montrer qu'ils votent « oui » et qu'ils aiment le président »*, expliquait Mme Maha, dans un centre de vote de Bagdad.

A Kerbala, lieu saint du chiisme, qui n'en finit pas de panser ses plaies après la révolte réprimée dans le sang de mars 1991, femmes en tchador noir et hommes sans expression se bousculaient devant des urnes arborant des photos du président avec cette légende, significative ici : *« Rien n'est impossible ! Vive les moudjahidine* (combattants de la foi) *!Dieu est le plus grand ! »*

Oubliant dans son enthousiasme l'embargo et ses conséquences dramatiques pour le peuple, un responsable électoral affirmait : *« L'Irak n'a aucune difficulté. Tout le peuple aime Saddam Hussein. Il est le plus grand, le meilleur et le plus fort. Tout ce dont nous avons besoin, il nous le donne. » « Le monde doit savoir que le peuple irakien aime Saddam Hussein »*, renchérissait un autre.

### NOUVELLE CHUTE DU DINAR

Cette volonté de défier le monde, réelle chez certains, ne fait toutefois plus recette. Résignés, car sans espoir immédiat, cassés par cinq ans d'embargo, les Irakiens sont allés aux urnes parce qu'il le fallait, conscients que tout cela ne changerait rien à leur vie et surtout pas à la seule chose qui les obsède : comment survivre ? Cet exercice terminé et dès lundi, qui a été décrété jour férié pour célébrer la victoire, il leur faudra encore trouver de quoi se nourrir.

Depuis l'annonce du très mauvais rapport du chef de la commission spéciale de l'ONU sur le désarmement, Rolf Ekeus (*Le Monde* daté 15-16 octobre), le dinar a chuté de 50 %, passant de 1 700 pour un dollar à 2 650 dimanche. Le prix d'un petit pain noir de cinquante grammes, *« dans lequel*, affirme un consommateur, *il y a autant de sable que de farine »*, est, lui, passé de 25 à 40 dinars, pour des salaires inchangés. *« Il n'y a plus de plafond à la monnaie*, commente un observateur, *mais le problème est que les prix suivent immédiatement le cours du marché noir. »*

Celui-ci fait en tout cas le bonheur de quelques gros commerçants et c'est *« pour célébrer sa fortune faite sous Saddam Hussein »*, que Ala El Khadi offrait, dimanche, aux pauvres de son quartier un repas gratuit, dont le coût s'est élevé pour lui à 50 millions de dinars, soit environ 20 000 dollars. Une bagatelle, pour cet homme repu, qui affirme : *« Les affaires marchent très bien. »*

Ce plébiscite, qualifié par Izzat Ibrahim de *« tournant décisif dans l'histoire de la révolution »*, va sans doute marquer un retour à l'avant-scène du parti Baas, dont la suprématie avait été ces dernières années mise à mal par la présence de plus en plus grande de la famille du président aux postes de commande. En organisant en moins d'un mois ce scrutin, le Baas a en effet fait preuve de sa capacité de mobilisation et de son efficacité.

Mais il est peu probable que ce plébiscite change quoi que ce soit aux yeux de la communauté internationale, malgré les exhortations de M. Ibrahim, demandant aux ennemis de l'Irak de *« mettre leur haine de côté »*, pour reconnaître les résultats du vote. Ce n'est pas la présence à Bagdad de l'ultranationaliste russe Vladimir Jirinovski, ou celle de l'épouse de Jean-Marie Le Pen, qui rétabliront la crédibilité d'un régime qui n'a pas cessé de mentir.

***Françoise Chipaux***

# Israël n'envisage pas de représailles massives dans le sud du Liban

## Neuf soldats de Tsahal ont été tués en quatre jours au cours de deux attaques menées par les combattants du Hezbollah dans la « zone de sécurité » occupée par l'Etat juif

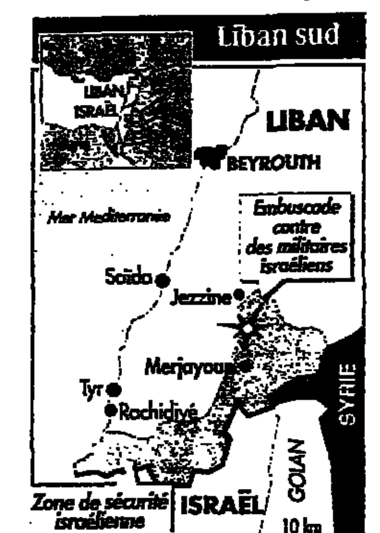
**JÉRUSALEM**
*de notre correspondant*

L'état d'alerte a été décrété à la frontière nord d'Israël et les permissions de tous les soldats cantonnés dans cette région, ainsi qu'au Liban-sud, annulées jusqu'à nouvel ordre. Mais, lundi 16 octobre dans la matinée, l'Etat juif n'envisageait pas une campagne militaire de grande ampleur dans ce secteur, après la mort, dimanche 15 octobre à l'aube, de six soldats israéliens, dont un officier, qui patrouillaient au sud du Liban, à l'intérieur de la « zone *de sécurité* » occupée par Israël depuis dix ans. Les soldats sont tombés dans une embuscade tendue par une unité combattante de la Résistance islamique libanaise, branche armée du « parti de Dieu », le Hezbollah.

Cette attaque, au cours de laquelle un autre soldat israélien a été grièvement blessé, a eu lieu moins de soixante-douze heures après une précédente opération du Hezbollah qui avait fait, jeudi, trois tués et six blessés israéliens (*Le Monde* du 13 octobre).

Le bilan des combats qui se déroulent sporadiquement dans le sud du Liban s'établit à vingt-deux morts israéliens depuis le début de l'année – contre vingt et un morts pour toute l'année 1994 – et à environ quatre-vingts tués côté libanais.

Le premier ministre, Itzhak Rabin, qui est aussi ministre de la défense, s'était rendu sur les lieux de la première attaque jeudi. Annulant tous ses rendez-vous, il a refait le voyage, dimanche, accompagné du chef d'état-major des armées, le général Amnon Shahak. M. Rabin n'a pas fait de déclarations publiques, mais il a annoncé pour mardi une réunion extraordinaire du gouvernement. La période des fêtes juives, qui ralentissent l'activité israélienne depuis un peu plus de trois semaines, devait prendre fin lundi soir dans la joie, mais, au vu du lourd bilan de dimanche, le grand rabbinat d'Israël a décrété que les dernières heures de fête devaient se dérouler sans musique ni danseurs.




### ALERTE MAXIMALE

En prévision des représailles israéliennes, le « parti de Dieu », par la voix de son chef suprême, Cheikh Hassan Nasrallah, a demandé à tous ses combattants armés de rester en état d'alerte maximale. Il a prévenu que, si Israël réplique aux embuscades par des tirs d'artillerie sur les localités civiles du Liban-sud, le Hezbollah s'en prendra à son tour, à coups de roquettes, aux civils du nord de la Galilée. Un *« arrangement »* qui interdit en principe aux deux parties combattantes de s'en prendre aux civils hors de la zone occupée par Israël (environ 850 kilomètres carrés) avait été conclu par l'intermédiaire des Etats-Unis, en août 1993, après une intense campagne de bombardements israéliens sur les villes et villages du sud du Liban.

Les combats de jeudi et dimanche s'étant déroulés à l'intérieur de ce qu'Israël appelle sa *« zone de sécurité »* – un territoire contrôlé par environ un millier de soldats israéliens et trois mille supplétifs libanais, en majorité chrétiens –, ils ne devraient pas déboucher sur des opérations d'envergure.

Le général Shahak, plus mesuré que ses prédécesseurs en pareilles circonstances, a d'ailleurs semblé accepter dimanche, au nom de l'armée, une part des responsabilités, et il a nié que les dernières opérations du Hezbollah représentent une escalade des combats. *« Le Hezbollah attaque nos troupes quand et où cela lui est possible »*, a-t-il dit, ajoutant : *« Exactement comme nous le faisons et continuerons de le faire nous-mêmes. »*

Shimon Peres, le chef de la diplomatie, a pour sa part demandé une nouvelle fois à la Syrie, qui entretient trente-cinq mille soldats au Liban, de freiner les activités du Hezbollah. Mais le président Hafez El Assad, dont les négociations avec l'Etat juif pour la restitution du plateau du Golan en échange de la paix sont au point mort, considère que *« la lutte de la résistance libanaise contre l'occupation israélienne »* est *« légitime »*.

***Patrice Claude***

# L'opposition ivoirienne maintient sa volonté de boycotter le scrutin présidentiel

## Les négociations avec le pouvoir ont échoué et des manifestations sont prévues jusqu'à l'élection du 22 octobre

**ABIDJAN**
*de notre envoyé spécial*

En annonçant, dimanche 15 octobre, en milieu de journée, l'échec de leur mission de bons offices entre l'opposition et le pouvoir ivoirien, les membres du Collectif pour le rétablissement de la paix civile ont clairement indiqué où, d'après eux, se situe le blocage : du côté de la présidence de la République.

Les médiateurs, religieux, syndicalistes, membres d'associations, étaient conduits par Mgr Paul Dacoury, évêque de Grand-Bassam, et le professeur René Degni-Ségui, président de la Ligue ivoirienne des droits de l'homme. Au soir des manifestations du 2 octobre, organisées dans tout le pays par les deux principaux partis d'opposition, on relevait cinq morts, quatre manifestants et un gendarme. Le collectif a alors proposé des négociations entre la présidence et le Front républicain, qui appelait au boycottage du scrutin après s'être vu refuser le retrait du nouveau code électoral, dont les dispositions ont notamment eu pour effet d'écarter une candidature du principal rival du président Henri Konan Bédié, Alassane Ouattara. Les entretiens se sont achevés dimanche dans une impasse, à une semaine de l'élection présidentielle. Un communiqué du collectif affirme que *« les concessions demandées, en signe d'apaisement, à l'opposition – renonciation au boycottage actif des élections, aux manifestations et sit-in, acceptation d'une vérification des listes électorales par sondage – ont été acceptées »*.

### PROPOSITION INACCEPTABLE

En revanche, le président Bédié a refusé de suspendre la campagne en cours, de retarder le scrutin d'une semaine et de permettre aux candidats du Front républicain – formé par le Front populaire ivoirien (FPI), parti social-démocrate de Laurent Gbagbo, et le Rassemblement des républicains (RDR), scission du Parti démocratique de Côte-d'Ivoire, l'ancien parti unique de Félix Houphouët-Boigny –, de se présenter, malgré l'expiration du délai fixé par le code électoral. Dimanche, M. Bédié a cependant proposé une reprise des discussions à condition que l'opposition renonce aux manifestations (qui sont interdites).

Une proposition inacceptable pour le Front républicain, qui a donc maintenu son mot d'ordre de *« manifestations éclatées »*, du 16 au 22 octobre (date du scrutin) inclus. Dans l'après-midi de dimanche, le FPI, parti adhérent à l'Internationale socialiste, avait réuni ses militants d'Abobo, l'un des gigantesques faubourgs populaires, à la fois bidonville, cité ouvrière et village, qui entourent Abidjan. Plusieurs centaines de personnes se pressaient aux alentours et à l'intérieur du petit local du parti pour écouter les consignes d'Aboudrahamane Sangaré, le « numéro deux » du parti.

### D'ÉTRANGES ALLIÉS

Dans un silence de mort, le visage tendu, les militants, des hommes de tous âges, parmi lesquels les jeunes n'étaient pas la majorité, ont entendu un appel au sacrifice, à l'autodéfense contre les forces de l'ordre. La réunion a été aussi l'occasion d'une démonstration de solidarité avec les centristes du RDR qui avaient envoyé une délégation. Car le pouvoir n'a pas fait mystère de sa volonté de briser le Front républicain, en essayant de convaincre M. Gbagbo, le leader socialiste, de renoncer au boycottage. Mais aujourd'hui, les dirigeants des deux partis font assaut d'éloges réciproques.

En face, le pouvoir veut démontrer le caractère pluraliste de l'élection en mettant en valeur la candidature de Francis Wodié, dirigeant du Parti ivoirien des travailleurs (PIT), petite formation de gauche qui a voulu saisir sa chance en occupant l'espace laissé libre par le boycottage. La télévision ou la presse d'Etat donnent une large place aux thèses de M. Wodié, qui n'a toutefois renoncé à aucune de ses convictions d'intellectuel de gauche.

Mais l'appareil de propagande du Parti démocratique de Côte-d'Ivoire (PDCI), l'ancien parti unique de Félix Houphouët-Boigny, fait aussi appel à d'étranges alliés. Ainsi le passage à Abidjan de Charles Taylor, le chef de guerre libérien, a-t-il été mis à profit : on a vu et revu à la télévision ce dernier conseiller aux Ivoiriens de se méfier de la violence. La carrière de M. Taylor dans le sanglant conflit libérien, pourtant, en ferait plutôt un mauvais génie.

***Thomas Sotinel***



# Tournée royale pour le président sortant

**ABOISSO**
*de notre envoyé spécial*

A cheval sur le Ghana et la Côte d'Ivoire, le royaume du Sanwi a eu des velléités d'indépendance, il y a plus de trente ans. Mais, aujourd'hui, sa partie ivoirienne revendique haut et fort sa qualité de patrie de la première dame du pays. C'est peut-être pour rendre hommage à son épouse, Henriette, qu'Henri Konan Bédié a commencé à Aboisso, samedi 14 octobre, sa tournée de réunions électorales dans les provinces ivoiriennes.

Quelques milliers de personnes se pressent autour d'un quadrilatère délimité par des bâches, sous lesquelles sont assis dignitaires du Parti démocratique de Côte d'Ivoire, élus, religieux et chefs coutumiers, coiffés de toques ornées d'or. Le roi du Sanwi, Amon N'Douffou IV, est même venu du Ghana apporter son soutien à la campagne du président sortant.

Cette campagne est une superproduction à l'ivoiro-américaine. Au-dessus du pré où se tient le meeting, deux avions passent et repassent, lâchant des tracts. Dans le public, la variété des tissus à l'effigie de M. Bédié ou du couple présidentiel donne le vertige. Sur le podium, une multitude de chanteurs se succèdent, pour exprimer, dans tous les styles du pays, les vertus du président Bédié, avant d'entonner à l'unisson, à la manière de stars réunies pour une cause humanitaire, un argumentaire électoral définitif.

### EXERCICE IMPOSÉ

Après que le responsable local de la campagne présidentielle a expliqué comment le président Houphouët est apparu *post mortem* à la direction du PDCI pour lui dire que M. Bédié était son seul dauphin, l'oint prend la parole pour répandre ses largesses sur le Sanwi, annonçant un programme d'investissement de 10 milliards de francs CFA pour les cinq prochaines années, de la nouvelle morgue d'Aboisso à l'aménagement des berges de la rivière Bia. A voir l'attention avec laquelle l'auditoire évalue chaque annonce, on sent bien que l'exercice est imposé pour le détenteur des cordons de la bourse.

Ensuite, M. Bédié a annoncé la mise en œuvre d'un programme de planification familiale, affirmant au passage le droit des femmes à la contraception. De temps en temps, le président ivoirien – qui ne brille guère par ses talents oratoires – peut ainsi surprendre son auditoire. Dans son entourage immédiat, on aime à dire qu'il s'agit là du vrai président Bédié. Le successeur de Félix Houphouët-Boigny a accédé à la magistrature suprême après la mort du fondateur de la Côte d'Ivoire, et ses partisans le disent gêné par son manque de légitimité électorale, mais prêt à se révéler une fois élu.

Certains signes, comme l'importance croissante des Cercles Bédié, créés à l'occasion de l'élection et qui font maintenant concurrence aux structures traditionnelles du PDCI, peuvent laisser penser que le président aspire à s'affranchir de la tutelle des barons du régime. Mais ce sont eux qui, pour l'instant, l'ont fait roi, et leur instransigeance a prévalu jusqu'ici. Le président, qui est monté en première ligne lors des négociations avec l'opposition, a su manœuvrer tactiquement et empêtrer les partis du Front républicain dans un habile mélange de concessions et d'inflexibilité. Tous ses partisans – en Côte d'Ivoire et à Paris, où ils sont nombreux, surtout au RPR – l'affirment capable de gagner l'élection présidentielle dès le premier tour, quel que soit le nombre et la qualité de la concurrence. Il s'est pourtant refusé jusqu'à maintenant à des concessions lui permettant d'acquérir une stature nationale et internationale qui, pour l'instant, reste l'apanage de son prédécesseur.

***T. S.***

هكذا من الاجل



age pas de
ans le sud du

rcotter





# Les affrontements au Timor-Oriental reflètent l'exaspération d'une nouvelle génération

## Les jeunes du territoire annexé par l'Indonésie en 1976 refusent d'être des citoyens de deuxième zone

**Un calme précaire est revenu à Dili, capitale du Timor-Oriental après plusieurs journées de violences. Celles-ci ont opposé de jeunes manifestants peut-être moins indépendantistes que refusant d'être des citoyens de deuxième zone, et des partisans de l'intégration à l'Indonésie, apparus pour la circonstance dans le panorama politique du territoire. La police et les forces armées de Djakarta ne sont intervenues qu'*in fine* pour rétablir l'ordre.**

BANGKOK
*de notre correspondant en Asie du Sud-Est*

Les graves développements dont le Timor-Oriental a été le théâtre depuis le début de septembre semblent confirmer que le conflit, dans ce territoire occupé par Djakarta depuis 1975, est entré dans une nouvelle phase. Les forces de sécurité indonésiennes n'ont plus affaire à une guérilla dans les montagnes, laquelle est moribonde, mais à de jeunes manifestants urbanisés dont l'exaspération reflète le profond malaise d'une population soumise à une pression démographique accompagnée de contraintes socio-économiques et de tensions religieuses.

Si le calme est revenu, dimanche 15 octobre, à Dili, capitale de cent vingt mille habitants, ce n'est qu'à la suite de plusieurs journées d'affrontements entre des centaines de jeunes indépendantistes et des partisans – ce qui est plus nouveau, et suspect – de l'intégration à l'Indonésie. Selon les autorités, cent trente personnes ont été interpellées, dont quelques-unes ont été blessées lors de leur arrestation. Selon d'autres sources, fouilles et arrestations se seraient poursuivies dimanche. Quoi qu'il en soit, deux victimes ont été enterrées, le 11 octobre, au cimetière de Santa Cruz, théâtre d'un massacre commis par l'armée en novembre 1991, qui avait fait des dizaines de morts.

L'origine des derniers affrontements est, cependant, révélatrice : de jeunes Timorais ont commencé de réclamer la libération de camarades détenus, selon eux, suite à des incidents religieux ayant eu lieu un mois auparavant. Or les affrontements du début de septembre avaient eux-mêmes eu pour origine une rumeur selon laquelle un fonctionnaire, de confession musulmane, avait insulté l'Eglise catholique, dont se réclame la majorité des Timorais.

Deux ans après avoir occupé le Timor-Oriental, l'armée indonésienne, qui ne contrôlait alors que le tiers du territoire abandonné par les Portugais, s'est lancée dans une répression qui, de 1977 à 1979, aurait fait jusqu'à deux cent mille victimes. Par la suite, Djakarta a entrepris un ensemble de travaux, et le niveau de vie est passé, selon les statistiques indonésiennes, de 15 dollars en 1976, date de l'annexion, à 225 dollars en 1992. Pendant la même période, le taux d'alphabétisation serait passé de 25 % à 93 %. 75 % des enfants fréquentant l'école de la « 27e » province.

#### URBANISATION RAPIDE

Les opérations de la fin des années 70 ont encouragé une urbanisation rapide. L'obligation – constitutionnelle en Indonésie, anticommuniste – d'avoir une foi a eu pour effet de multiplier les conversions au catholicisme, devenu ainsi une religion très majoritaire parmi les quelque sept cent mille Timorais. Enfin, l'émigration de dizaines de milliers d'Indonésiens, très souvent musulmans, a contribué à renforcer le ressentiment à l'égard des autorités. Djakarta se retrouve, depuis quelques années, non pas face à une génération qui, pour être née après 1975, se serait faite à l'idée de l'intégration, mais face à de jeunes Timorais instruits, qui parlent couramment la langue de l'Indonésie et qui se sentent, chez eux, citoyens de deuxième zone.

Ces jeunes ne peuvent même plus être sérieusement taxés de « *complicité* » avec une insurrection indépendantiste puisque cette dernière s'est réduite à quelques poignées d'hommes, surtout depuis la capture, en novembre 1992, de son chef, Xanana Gusmao, qui purge actuellement à Djakarta une peine de vingt ans de prison.

Le tollé provoqué à l'étranger par le massacre de 1991 et les manifestations qui ont lieu au Timor-Oriental en novembre 1994, alors que le président Clinton séjournait à Djakarta, n'ont pas encore fait revenir l'Indonésie sur son refus d'accorder un « *statut particulier* » à un territoire dont l'ONU ne reconnait pas l'annexion. Djakarta a, toutefois, accepté une multiplication des contacts non seulement avec le Portugal, ancienne puissance tutélaire, mais aussi entre Timorais de tous bords.

*Jean-Claude Pomonti*



# Début du retrait israélien en Cisjordanie le 25 octobre

**GAZA.** Shimon Pérès, ministre israélien des affaires étrangères, a indiqué, dimanche 15 octobre, à Erez, près de Gaza, à l'issue de sa rencontre avec Yasser Arafat, que les soldats israéliens « *commenceront à quitter Jénine le 25 octobre* ». M. Pérès avait déclaré jusqu'à présent que l'évacuation de Jénine, l'une des six villes palestiniennes de Cisjordanie qui doivent, selon les accords de Taba, accéder à l'autonomie, n'aurait pas lieu avant la mi-novembre. Le chef de l'Autorité palestinienne, qui s'est plaint de la lenteur de la mise en œuvre des accords, avait auparavant menacé de ne pas participer à la conférence économique d'Amman, les 29 et 30 octobre. Cette rencontre, boycottée par la Syrie et le Liban, devrait réunir Israël et certains Etats arabes. – *(Corresp.)*

# Aux Émirats, Sarah Balabagan devrait éviter la peine de mort

**DUBAÏ.** La famille de l'employeur émirati assassiné par une jeune femme de ménage philippine, Sarah Balabagan, qui assurait avoir été violée, a fait savoir, samedi 14 octobre, qu'elle renonçait à demander la peine de mort contre la jeune meurtrière. Comme le permet la justice islamique, la famille a accepté la *diyah*, le prix du sang, à la suite d'une intervention du président de la Fédération des Emirats arabes unis, Cheik Zaïd bin Sultan. La famille de l'accusée versera donc 150 000 dirhams (200 000 francs) à celle de la victime. Sarah Balabagan, qui était jugée en appel après avoir été condamnée à mort, le 16 septembre, devrait voir la sentence commuée en peine de prison. – *(AFP.)*

### PROCHE-ORIENT

■ **ÉGYPTE : les prochaines législatives se tiendront le 29 novembre et le 6 décembre.** Contrairement au scrutin de 1990, les principales formations de l'opposition y participeront, dont les Frères musulmans. Trente membres de cette confrérie, interdite en 1965 mais tolérée depuis 1976, viennent cependant d'être déférés devant la haute cour militaire. Ils sont accusés d'inciter l'opinion à « *la haine* » du gouvernement. – *(AFP.)*

■ **ARABIE SAOUDITE : le ministre français de la défense,** Charles Millon, a évoqué la perspective de vendre aux Saoudiens le char Leclerc au cours d'une visite, samedi 15 et dimanche 16 octobre, à Djeddah. Deux exemplaires avaient fait des démonstrations, en août dernier, dans le pays. Les projets de coopération en matière d'armement portent aussi sur des hélicoptères et des systèmes de transmissions. Au roi Fahd, M. Millon a remis un message de Jacques Chirac invité à Ryad en 1996. – *(AFP.)*

### AFRIQUE

■ **CAMEROUN : l'admission au sein du Commonwealth de ce pays membre de la famille francophone, deviendra effective le** 1er novembre, a annoncé, à Londres, le secrétaire général de l'organisation, Emeka Anyaku. Le Cameroun compte une forte minorité anglophone. – *(AFP.)*

■ **ZIMBABWE : l'un des principaux chefs de l'opposition,** le révérend Ndabaningi Sithole, soixante-quinze ans, a été arrêté, samedi 14 octobre, dans le cadre d'une enquête sur une tentative d'assassinat du président Robert Mugabe. Son arrestation survient après celle de deux autres hommes supposés appartenir au mouvement rebelle clandestin Chimwenje. Co-fondateur du parti ZANU (au pouvoir), passé dans l'opposition, M. Sithole avait précédemment nié tout lien avec le Chimwenje. – *(AFP.)*

### EUROPE

■ **GRÈCE : Athènes a levé l'embargo** qu'elle imposait à la Macédoine depuis le 16 février 1994, en application de l'accord de normalisation signé par les deux pays le 13 septembre dernier à New York. – *(AFP.)*

■ **TCHÉTCHÉNIE : l'aviation russe a été accusée** par les séparatistes tchétchènes d'avoir bombardé, samedi 14 octobre, deux localités du sud-est du pays, faisant 17 morts et 23 blessés parmi la population civile. L'Etat-major russe a démenti avoir mené ces raids aériens contre les villages de Dargo et de Belgatoï. – *(AFP.)*

### AMÉRIQUES

■ **CUBA : des accords de coopération avec la Russie,** ont été signés dimanche 15 octobre à La Havane. Les échanges sucre-pétrole prévoit notamment la livraison à la Russie par Cuba de 1,5 million de tonnes pour 1996 et 1997, et 1,75 million de tonnes en 1988. Les livraisons de pétrole russe se feront sur la base de 1 million de tonnes de sucre contre 3 millions de tonnes de pétrole. – *(AFP.)*

■ **CHILI : le président Frei accepte un partage territorial avec** l'Argentine. Il a déclaré que son pays acceptait la décision du tribunal latino-américain d'arbitrage, qui concède à l'Argentine la souveraineté de la Laguna del Desertio, un territoire de 532 kilomètres carrés situé dans la région australe. – *(AFP.)*

# Le Maroc « perd du terrain vis-à-vis de l'extérieur »

**MAROC.** Le pays « *perd du terrain vis-à-vis de l'extérieur* », et les progrès qu'il a réalisés récemment sont « *de loin inférieurs* » à des pays comparables qui ont progressé par le passé, indique une note rédigée par la Banque mondiale (BM) à la demande du roi Hassan II. « *Des disparités croissantes se font sentir entre les zones rurales et urbaines* ». Il existe « *une trop grande dépendance* » vis-à-vis de l'agriculture » ; l'économie marocaine « *demeure protégée* » ; les exportations industrielles du royaume stagnent ; les revenus du tourisme et des travailleurs émigrés diminuent, constate le rapport qui souligne que « *la question-clé qui se pose au Maroc est l'absence d'une stratégie de développement cohérente et globale* ». Si les réformes étaient « *retardées* », conclut la note, « *le Maroc continuerait, dans le meilleur des cas, sur la même lancée que les années précédentes, avec une érosion constante de ses acquis, une dépendance croissante vis-à-vis des conditions climatiques et une généralisation du chômage* ». – *(AFP.)*

### ÉCONOMIE

■ **ÉTATS-UNIS : les prix de détail** ont augmenté de 0,1 % en septembre par rapport à août. Sur un an (septembre 1995 comparé à septembre 1994), la hausse est de 2,5 %. Déjà, en août, les prix de détail avaient faiblement augmenté (+ 0,1 % par rapport à juillet). En revanche, les prix à la production – qui, théoriquement, préfigurent l'évolution des prix de détail – ont augmenté de 0,3 % en septembre, ce qui est la plus forte progression depuis un an.

LE MONDE / MARDI 17 OCTOBRE 1995

**RÉNOVATION** Elu premier secrétaire du Parti socialiste, avec 94,16 % des suffrages des militants, Lionel Jospin a invité sa formation, lors d'une convention nationale, samedi 14 octobre, au CNIT de la Défense, à la *« reconstruction »* et la *« reconquête »*. L'ancien candidat à l'élection présidentielle s'est prononcé pour un nouveau *« réalisme de gauche »*, en dessinant les contours d'une nouvelle politique économique, et il a appelé le PS au *« devoir d'opposition »*. ● L'ÉQUIPE qui entoure M. Jospin est composée de dix-huit secrétaires nationaux, dont six femmes, et rassemble tous les courants du PS. ● LE NOUVEAU premier secrétaire va aussi s'appuyer, en dehors des structures officielles, sur toute une série de *« boîtes à idées »* extérieures, afin d'alimenter la réflexion sur la rénovation des propositions, prochaine étape du changement amorcé par les socialistes.

# Lionel Jospin esquisse les contours d'un « réalisme de gauche »

## Redevenu premier secrétaire du PS, l'ancien candidat à l'élection présidentielle se donne deux ans pour en refaire un parti capable de prétendre au pouvoir en s'appuyant sur un projet. Il estime que l'échec de la droite ne suffirait pas à ramener les Français vers la gauche

**RITUEL** un peu convenu et dépourvu d'enthousiasme, la « grand-messe » *du sacre démocratique* de Lionel Jospin, samedi 14 octobre au CNIT de la Défense, n'a pas pris l'allure d'une refondation du Parti socialiste (PS). Les huit cents participants de la convention nationale – quatre cents délégués des fédérations et quatre cents membres du conseil national – ont pris acte de l'élection de M. Jospin, applaudi, comme son prédécesseur, Henri Emmanuelli, par une salle debout. De même ont-ils pris acte de la fin de la première étape du processus de rénovation et du début de la seconde, celle des idées, avec une absence d'enthousiasme et d'élan qui paraissait en décalage avec les scores massifs résultant de la consultation des militants. La cérémonie d'intronisation a été studieuse, avec très peu de débats.

M. Jospin a lui-même adopté un registre sobre, réservant ses accents de fermeté, les plus applaudis, à l'explication du *« devoir d'opposition »* face au gouvernement.

La convention nationale a été rythmée en quatre temps. Premier temps : Jean-Pierre Bel, secrétaire national sortant aux fédérations, a rendu public les résultats – une participation de 66,36 % des votants et un score définitif de 94,16 % pour M. Jospin – devant un panneau bleu où se détachaient deux proclamations, un *« Tous ensemble »* en lettres blanches et un *« pour une France plus juste »* en lettres jaunes. Michel Delebarre, président du conseil national, et Marie-Noëlle Lienemann (Gauche socialiste), présidaient les travaux et donnaient le signal des applaudissements.

Deuxième temps : M. Emmanuelli a présenté, avec élégance et émotion, son « testament politique » en tant que premier secrétaire depuis juin 1994, en faisant entendre sa petite musique. Après avoir assuré M. Jospin de sa loyauté et dressé son propre bilan, le député des Landes s'est présenté en *« artisan »* de l'apaisement interne et de la santé retrouvée du parti. *« En un an*, a-t-il dit, *notre parti est redevenu le premier parti de France, le pivot incontournable de toute alternance (...). La campagne présidentielle est passée par là, la campagne municipale aussi, mais j'ai également la faiblesse de penser que l'affirmation de la nécessité d'un coup de barre à gauche, lors du congrès de Liévin* [en novembre 1994], *n'y a pas été indifférente. » « Le plus difficile sera le courage »*, a conclu M. Emmanuelli, en soulignant que dans la rénovation du projet en vue d'une vraie alternative, il ne faudra pas confondre les idées *« avec des schémas préalables ou des références obligatoires »*.




Troisième temps : l'entrée en fonctions de M. Jospin. D'emblée, au début d'une intervention de quarante minutes, celui qui avait déjà été premier secrétaire de 1981 à 1988 s'est félicité de retrouver un parti *« qui se rassemble à l'issue d'une grande confrontation démocratique »*. Rappelant l'historique de sa démarche, M. Jospin, sans jamais se référer au congrès de Liévin, n'a pas oublié de donner un coup de chapeau minimal à M. Emmanuelli, jugeant aussi que son score élevé lui confère *« à la fois légitimité et responsabilité »*.

**« UNE MISSION POLITIQUE »**

*« Je ne reviens pas à la tête du Parti socialiste comme on prend un pouvoir, mais pour assumer une mission politique*, a affirmé le nouveau premier secrétaire. (...) *Je travaillerai avec tous, en restaurant l'esprit collectif, un climat de fraternité, l'envie de débattre pour élaborer en commun, (...) mais j'entends exercer pleinement mon rôle de leader, dans le cadre de nos élaborations communes. »* M. Jospin a plaidé pour *« un réalisme de gauche »*, l'objectif étant d'*« incarner une alternative »* et de *« forger les conditions de l'alternance »*, face à un pouvoir dont il a longuement décrit *« l'affaissement »* et *« la crise de confiance »*. *« Le moment est venu de relancer la machine, et nous allons le faire ensemble, au plan national comme sur le terrain »*, a-t-il dit.

Répétant que le PS ne regagnera la confiance des électeurs que sur son propre projet, et non sur l'éventuel échec de l'actuelle majorité, M. Jospin a évoqué l'histoire de son parti sans citer le nom de François Mitterrand, auquel il a rendu visite fin septembre. S'apercevant de cet oubli, il l'a réparé ultérieurement devant le conseil national. Favorable à *« une bonne entente »* avec les radicaux de gauche, ayant des mots aimables pour les communistes, « orthodoxes » et critiques, les écologistes ou le Mouvement des citoyens, il a écarté toute volonté d'hégémonie : *« Je veux, bien sûr, construire une grande force socialiste, mais je reste attaché à une stratégie de rassemblement des forces de progrès, de rassemblement à gauche. »*

Si la priorité immédiate est le *« devoir d'opposition »*, la perspective est de *« retrouver la confiance des Français »*, en approfondissant analyses et propositions. Survolant les prochains débats du PS – sur la mondialisation, la redistribution et le rôle des acteurs publics –, M. Jospin a souligné qu'il faut *« définir une nouvelle politique économique, qui rejette la fuite en avant dans le libéralisme ou le simple retour – très provisoire – au keynésianisme »*. *« Cela oblige*, a-t-il dit, *à poser la question de la redistribution dans un pays qui a accru à la fois sa richesse et le nombre de ses pauvres. »*

**« AGISSONS, TRAVAILLONS »**

Le conseiller général de Cintegabelle (Haute-Garonne) a conclu sur les échéances électorales. *« Ne nous laissons pas tarauder par cette question !*, a-t-il lancé. *Agissons, travaillons, préparons-nous en vue des élections prévues, parce que c'est l'attitude normale en démocratie. Serons-nous prêts à ce moment là ? J'en suis convaincu si nous travaillons bien. Serons-nous prêts avant si les circonstances le veulent ? Il le faudra bien. Alors, commençons à travailler dès maintenant ! »* Dimanche, invité de « 7 sur 7 », sur TF 1, M. Jospin a répété qu'*« une dissolution maintenant, avouant une impuissance, serait une dissolution de crise »* et qu'il n'y croit pas.

Le quatrième temps a été le plus rapide : M. Jospin a fait ratifier par le conseil national, à l'unanimité moins deux abstentions, le nouveau secrétariat national de dix-neuf membres, dont six femmes, avant d'en informer la convention. Il y a eu peu de surprises (*Le Monde* daté 15-16 octobre), le nouveau dirigeant ayant réussi à rassembler tous les courants sans négocier avec eux. Non disponible, le rocardien Yves Colmou a été remplacé par un autre rocardien, Alain Bergounioux. Venant à bout des débats que la proposition avait fait naître au sein de son courant, la Gauche socialiste, Harlem Désir, cofondateur de SOS-Racisme, a été nommé.

Il a fait appel à d'autres personnalités, issues de la « société civile », comme Adeline Hazan, ancienne présidente du Syndicat de la magistrature, ou Ahmed Ghayet, comme délégué sur les problèmes de l'intégration. La seule surprise est venue du bureau national, où Jacques Delors a rejoint les quatre autres personnalités – Michel Rocard, Jack Lang, Dominique Strauss-Kahn et Martine Aubry – *« invitées »* à participer à cette instance, sans y disposer du droit de vote.

*A toutes – sauf, pour l'instant*, à Mme Aubry –, M. Jospin a confié des missions : à M. Delors l'avenir du travail, à M. Lang la réflexion prospective, à M. Rocard les contacts avec le monde intellectuel. M. Strauss-Kahn sera chargé de mission auprès du premier secrétaire, qui n'a pas oublié M. Emmanuelli, prié de réfléchir sur la redistribution. L'œcuménisme socialiste a prévalu jusqu'au bout et, en moins de cinq heures, la « grand-messe » était dite.

***Michel Noblecourt***

### *Plus de 64 000 « oui »*

**Les résultats du vote des militants socialistes sur le questionnaire en dix-huit points relatif à la rénovation du parti ont été présentés samedi 14 octobre. Sur 102 999 inscrits, dans 102 fédérations, il y a eu 68 354 votants, soit une participation de 66,36 %, contre 72,98 % lors de la désignation le 3 février du candidat socialiste à l'élection présidentielle. En réponse à la question portant sur son accession au poste de premier secrétaire, M. Jospin a obtenu 64 361 voix, soit 94,16 % [et non pas 97,83 %, comme nous l'avons écrit par erreur dans *Le Monde* daté 15-16 octobre, sur la base de résultats partiels] contre 1 417 « non » (2,07 %) et 2 576 (3,77 %) refus de vote et bulletins blancs ou nuls. C'est sur la suppression du délai d'ancienneté de six mois que le pourcentage de « oui » (55,79 %) a été le plus faible.**

## « Le devoir d'opposition s'impose »

**DEVANT** la convention nationale du PS, samedi 14 octobre, Lionel Jospin a notamment déclaré :



VERBATIM

*« L'ambivalence de la campagne de Jacques Chirac débouche sur un nouveau pouvoir traversé de contradictions et met en scène un président tiraillé entre la rhétorique sociale-gaulliste, opportunément invoquée, le temps d'une campagne électorale, par un Philippe Séguin aujourd'hui muet, lui qui était si prolixe, le conservatisme technocratique traditionnel, qui inspire le premier ministre, Alain Juppé ; et le discours de la réforme libérale et réactionnaire, que propose en contrepoint un Alain Madelin écarté du gouvernement. Pour autant, les contradictions des autres ne nous dispensent pas de nos propres mises à jour. (...) Il nous faut, maintenant, produire une analyse cohérente de la période qui vient. Non pas produire un discours satisfaisant pour les temps d'opposition, mais que nous serions incapables de mettre en œuvre au pouvoir. Non pas renoncer à toute audace et à tout changement sous prétexte d'être crédibles, en espérant que l'échec de la majorité actuelle nous conduira aux responsabilités. Je plaide pour le réalisme, mais pour un réalisme de gauche, pour un réalisme qui fait bouger les choses et apporte des réponses à la misère et au chômage tout en faisant vivre l'économie. (...)*

*»Rarement le contexte politique a été aussi étrange. Voilà un président de la République qui vient tout juste d'être élu et dont on ne sait plus quelle politique il incarne. Voilà un gouvernement qui n'a pas six mois d'existence et qui tourne le dos à la politique annoncée. Voilà un premier ministre qu'on a présenté comme le plus brillant politique de son camp et qui perdu, en peu de temps, l'essentiel de sa crédibilité. Non pas, selon moi, pour des raisons qui toucheraient à ses embarras personnels – et je me suis gardé d'exploiter ses difficultés –, mais pour des raisons qui concernent les contradictions de sa politique et sa manière de gouverner les hommes. Voilà une majorité écrasante, qui devrait se réjouir d'avoir enfin retrouvé la présidence de la République. Or, elle exhale sa mauvaise humeur et ses états d'âme, en même temps qu'elle nous offre – la discussion budgétaire en fait foi – le spectacle de ses divisions. Nous assistons avec un peu d'effarement à un affaissement du pouvoir sur lui-même. (...)*

*»Quelle est la situation ? Une opinion internationale hostile à la reprise malencontreuse des essais nucléaires français ; un gouvernement en chute libre dans les sondages ; des syndicats ulcérés et des chefs d'entreprise mécontents ; des banlieux tendues plus que jamais et des marchés financiers circonspects ; une politique algérienne ambiguë et risquée et une politique européenne absente ; un milieu universitaire et étudiant inquiet et des services publics menacés et montrés du doigt, une fiscalité alourdie et injuste, une politique de la ville oubliée, une action contre le chômage timide : oui, le devoir d'opposition s'impose.*

*»Il n'y a pas d'opposition sans proposition. Il n'est pas possible de gagner sans convaincre. Nous retrouverons la confiance des Français par notre façon d'être, par le comportement de nos responsables, mais aussi par la pertinence de nos propositions. »*

## Les « boîtes à idées » du nouveau premier secrétaire

**SI LIONEL JOSPIN** n'a pas, à proprement parler, de réseaux structurés en tant que tels, il peut compter, pour son retour à la tête du Parti socialiste, sur toute une série de « boîtes à idées » qui, en dehors du secrétariat national, des délégués et des divers chargés de missions officiellement nommés auprès du premier secrétaire depuis le 14 octobre, vont alimenter, en coulisse, en restant pour la plupart à l'arrière de la scène, la pompe à thèmes et à propositions de la rénovation.

Il y a tout d'abord celle de son vieil ami et complice Claude Allègre, président du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), ancien directeur de l'Institut de physique du globe, conseiller spécial de M. Jospin lorsqu'il était ministre de l'éducation nationale, qui le fait profiter en permanence des travaux de son club Renaissance, lequel regroupe des intellectuels de diverses disciplines. Quelques économistes sont également prêts à apporter leurs contributions, comme son ami Jacques Valier, professeur à l'université Paris-X, ou certains analystes de l'Observatoire français de conjonctures économiques (OFCE), qui avaient déjà expertisé son programme présidentiel.

S'il est peu introduit dans le champ social, domaine où il se fie aussi à ses propres analyses – ses relations sont plutôt froides avec Marc Blondel, secrétaire général de FO, à peine explorées avec Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, très institutionnelles avec Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, mais suivies et cordiales avec les deux principales branches du syndicalisme enseignant, la FEN comme la FSU –, il peut cependant compter sur la mise à son service, déjà expérimentée lors de la campagne présidentielle, des réseaux deloristes.

Il en est ainsi du Club Témoin, présidé par François Hollande, nouveau porte-parole du PS, et qui a renoncé récemment à se saborder pour continuer sa réflexion prospective sur la société ; plus modestement, le cercle social Clisthène ou le club Echange et Projet contribueront à ce travail. Directement, il a peu de relations avec le patronat, en sachant qu'il peut compter sur la connaissance du monde de l'entreprise que lui apporte Martine Aubry.

Agrégée de philosophie, son épouse Sylviane lui fait rencontrer des philosophes et des sociologues qui se retrouvent dans un groupe de l'Ecole des hautes études en sciences sociales. Très discret, mais très actif, Jean-Paul Huchon, l'ancien directeur de cabinet de Michel Rocard à Matignon, a mis une partie de sa logistique à la disposition de l'ancien ministre de l'éducation. Le pendant est assuré, pour la justice, par l'ancien garde des sceaux, Henri Nallet, qui fait bénéficier M. Jospin des études de ses experts. L'expertise en droit constitutionnel est plutôt assurée par Guy Carcassonne, ancien conseiller de M. Rocard, et par Olivier Duhamel. Enfin, Jacques Attali, l'ancien conseiller spécial de François Mitterrand, fait également partie de ceux dont l'ancien candidat aime étudier les analyses.

Sur l'international, M. Jospin sait à l'occasion faire appel à la Fondation Jean-Jaurès et à l'Internationale socialiste, présidées par Pierre Mauroy, pour faciliter ses contacts avec la galaxie européenne de la social-démocratie, mais, ancien secrétaire des affaires étrangères à la direction des affaires économiques du quai d'Orsay, M. Jospin a lui-même un bon réseau d'ambassadeurs et de responsables politiques étrangers parmi ses connaissances.

Dans ce domaine, comme dans d'autres, il fait appel, le cas échéant, aux anciens ministres socialistes ou aux anciens membres de leurs cabinets, comme, sur les problèmes du nucléaire et de la défense, à Paul Quilès. On retrouve cette approche avec Catherine Tasca dans la communication. Sur les problèmes de sécurité et de police, il écoute aussi les conseils de Bernard Deleplace, qui a rejoint le PS après avoir été secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP).

Comme ancien ministre de l'éducation nationale, M. Jospin a conservé une forte capacité d'attraction dans le monde de l'université et de l'enseignement supérieur, avec lequel il a plus de complicité intellectuelle qu'avec l'« énarchie », dont il est pourtant lui-même issu, s'efforçant, là aussi, de s'appuyer sur le réseau des chercheurs, avec le concours, une fois encore, de M. Allègre.

M. Jospin pourrait, dans ses nouvelles fonctions, récupérer aussi les réseaux de M. Rocard, principalement à travers ses clubs Convaincre. Il va peut-être aussi être obligé, pour faire avancer la rénovation des idées de son parti, de s'inventer lui-même de nouvelles « boîtes à idées ».

**M. N.**

## La composition du secrétariat national

Le secrétariat national du PS, dont la composition a été ratifiée samedi 14 octobre par le conseil national, est ainsi constitué (les noms des nouveaux membres, n'ayant pas exercé d'autres fonctions dans la précédente équipe, figurent en italique) :

**Premier secrétaire :** *Lionel Jospin.*

**Coordination élections :** Daniel Vaillant (jospiniste).

**Fédérations :** Jean-Pierre Bel (emmanuelliste).

**Formation :** *Alain Bergounioux* (rocardien).

**Culture médias :** Frédérique Bredin (fabiusienne).

**Relations extérieures :** *Jean-Christophe Cambadélis* (jospiniste).

**Trésorerie :** Alain Claeys (fabiusien).

**Entreprises :** Jean-Louis Cottigny (poperéniste).

**Relations avec le mouvement social :** *Harlem Désir* (Gauche socialiste).

**Droits de l'homme :** *Laurence Dumont* (mermazienne).

**Relations internationales :** *Pierre Guidoni* (ex-Ceres).

**Questions sociales :** *Elisabeth Guigou* (d'origine deloriste).

**Femmes :** Sylvie Guillaume (jospiniste).

**Problèmes de société :** *Adeline Hazan* (motion 2 du congrès de Liévin « Agir en socialiste »).

**Porte-parole, presse :** François Hollande (ex-deloriste).

**Etudes :** *Pierre Moscovici* (jospiniste).

**Problèmes de la ville :** Véronique Neiertz (emmanuelliste).

**Animation et innovation interne :** Bernard Roman (mauroyiste).

**Communication :** *Manuel Valls* (rocardien).

Trois délégués ont été nommés auprès du premier secrétaire : Gérard Le Gall (études politiques), Ahmed Ghayet (problèmes de l'intégration et du contact avec la jeunesse issue de l'immigration) et Vincent Peillon (mission de réflexion sur les débats contemporains). Michel Delebarre demeure président du groupe des experts.

14/1

# Alain Juppé prend la direction du RPR avec l'appui ambigu de Philippe Séguin

## Le premier ministre compte sur la solidarité gaulliste dans l'adversité

**Alain Juppé a été élu président du RPR, dimanche 15 octobre, à Marne-la-Vallée, avec 92,61 % des mandats. Le premier ministre s'est montré prêt, cette occasion, à *« reprendre l'initiative »*. Il a été encouragé dans ce sens par Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, qui a dessiné, en filigrane de son discours de soutien, ce qui pourrait être un autre programme de gouvernement.**

**IL N'ÉTAIT PAS LÀ**, mais dix fois, cent fois, peut-être davantage encore, des milliers de bouches ont crié son nom : *« Chirac ! Chirac ! »*. Il n'était pas là et n'a pas même envoyé de message à ses « chers compagnons », mais sa fille, Claude, signait des autographes pour de jeunes militants, tandis que dans les couloirs certains de ses collaborateurs jouaient les émissaires auprès d'observateurs plus avertis. Il n'était pas sur scène, mais présent, à chaque instant, dans le réglage du subtil ballet dansé, dimanche, à deux pas du parc de Disneyland, à Marne-la-Vallée, par deux des plus fidèles inspirateurs de sa campagne présidentielle, Alain Juppé et Philippe Séguin.

Pour la première fois depuis la fondation du Rassemblement pour la République, en 1976, Jacques Chirac manquait à l'appel. Les « assises du changement », trop tardives pour célébrer en toute quiétude la victoire du 7 mai, ont été, en effet, les assises de la passation des pouvoirs au profit de M. Juppé, avec l'espoir, avoué et très largement partagé, qu'elles soient surtout les assises du rebond du gouvernement.

On a su très vite, par son entourage, que le président de l'Assemblée nationale, avocat commis d'office, avait été agacé par le retard pris sur l'horaire initialement prévu, notamment lorsqu'il attendait, dans la coulisse, que le premier ministre, assis tout simplement sur les marches de la tribune, ait fini de participer à une suite de mini-débats sur la réalité du changement. On a mesuré, aussi, quelle pouvait être son abnégation lorsqu'au terme de son plaidoyer pour M. Chirac, le maire d'Epinal a invité son collègue de Bordeaux, d'un geste impératif de la main, à venir le rejoindre sur la tribune et lui a levé le bras ainsi que le fait un arbitre, sur un ring de boxe, avec un champion un peu groggy.

Un peu plus tard, dans l'après-midi, Edouard Balladur a fait l'amère expérience des ratés de ces retouvailles. A peine entré sous le vaste chapiteau, l'ancien premier ministre a été sifflé. La « claque » des jeunes s'est mise à hurler : *« On a gagné ! »*. A la façon dont l'ancien candidat à l'élection présidentielle, sans mot dire, a détourné la tête, on a pu craindre un instant qu'il parte. Une *Marseillaise*, par bonheur, a mis un terme à ce mouvement d'humeur. Déjà, dans la matinée, après avoir fait son entrée par la salle de presse, Nicolas Sarkozy, avait renoncé, par prudence, à s'installer parmi les dignitaires du mouvement.

Et puis, Charles Pasqua était là. A chacune des images le montrant, dans de petits films, aux côtés de M. Chirac, il montait, pas à pas, dans l'applaudimètre, sondage instantané des militants de Chessy ; il rentrait dans la famille. En réponse à de multiples sollicitations, le simple « sénateur de base » des Hauts-de-Seine, opportunément placé à la droite du secrétaire général, s'est levé pour expliquer, en substance, que, dès lors que le premier ministre était attaqué, il convenait de faire front à ses côtés.

De 11 heures à 16 heures, dimanche, M. Juppé s'est employé, sans trop d'efforts, à paraître et à être celui que M. Chirac avait qualifié, pendant la campagne, de *« meilleur d'entre nous »*. *« Du fond du cœur, merci ! Dans l'épreuve, on a besoin des siens. Je viens de traverser une épreuve qui me marquera pour longtemps »*, a-t-il confessé. Au rythme du *Super Swing Machine*, le premier ministre a traversé la salle, pendant dix bonnes minutes, quitte à interrompre, aussi longtemps, le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, Michel Péricard, qui, pourtant, s'employait à expliquer combien *« François Mitterrand nous a laissé une France exsangue »*.

M. Juppé s'est aussitôt excusé. *« Sans vous, je ne puis rien. Avec vous et avec Jacques Chirac, on va tenir et on va gagner ! »*, a-t-il lancé, le poing fermé. Le ton était donné. *« J'ai une équipe, de bons ministres : il faut les applaudir ! »*, invitait, peu après, le premier ministre, en promettant de *« faire des progrès »* en matière de communication.

Dans son discours de clôture des assises, le nouveau président du RPR a ainsi rendu hommage, successivement, à M. Séguin, pour son *« rôle décisif »* pendant la campagne présidentielle, son *« courage »* et sa *« lucidité »*, à M. Schumann et à l'amiral de Gaulle, à MM. Balladur et Pasqua *« dont nous aurons besoin demain »*, à Jacques Chaban-Delmas, son prédécesseur à la mairie de Bordeaux, et à M. Mancel, confirmé sans ses fonctions de secrétaire général. *« Je veux être le président du Rassemblement de tous les gaullistes (...) Soyons, plus que jamais, le RPR pour tous »*, a plaidé M. Juppé.

Dans la salle de presse voisine, pendant ce temps, des conseillers de l'Elysée et de l'Hôtel Matignon décryptaient, à toutes fins utiles, le message du *« nouveau départ »*. Il y a deux façons de monter une côte dans une voiture trop chargée, expliquait l'un d'eux : soit on rétrograde peu à peu pour atteindre, vaille que vaille, le sommet ; soit on s'arrête, on débarque la moitié des passagers, et on repart en première.

**A peine entré, l'ancien premier ministre a été sifflé. La « claque » des jeunes s'est mise à hurler : « On a gagné ! »**

Le *« changement »*, a certifié Maurice Schumann, dans le rôle du « gaulliste historique », *« c'est un engagement, et je dirai que c'est un serment »*.

Telle une convention à l'américaine, le rassemblement de Chessy devait consacrer l'actuel premier ministre comme *« deuxième président »* – selon sa propre expression – du RPR. Cela fut fait. Selon un rituel bien établi, il y avait des jeunes, habilement répartis de part et d'autre de la tribune, au plus près des micros et des caméras de télévision. Il y avait aussi des ballons. Il y avait, dans les mains des militants, des affichettes de la dernière campagne présidentielle, *« Chirac, Séguin »*, et d'autres, plus récentes, *« Juppé, Mancel »*, du nom de l'actuel secrétaire général du RPR. Il y avait même un premier rang, superbement concocté par les organisateurs et réservé à « ceux qui comptent » au sein du RPR – tels MM. Balladur, Pasqua, Sarkozy – et, au tout premier rang du premier rang, il y avait, surtout, M. Séguin.

*Jean-Louis Saux*

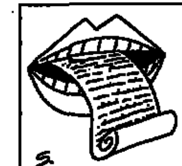
### *Le soutien de MM. Giscard d'Estaing et Barre*

**Alain Juppé a rendu hommage, dimanche 15 octobre, sans les citer, aux partenaires du RPR présents aux assises, parmi lesquels François Bayrou, Pascal Clément et Jean-Pierre Soisson. *« Le RPR sera un allié loyal »*, a-t-il assuré. Au même moment, le président de l'UDF, Valéry Giscard d'Estaing, lui adressait un message de félicitations pour son élection. *« Je souhaite qu'elle donne à nos deux formations l'occasion de travailler ensemble »*, ajoutait M. Giscard d'Estaing.**

**La veille, sur France 3 Rhône-Alpes, Raymond Barre, maire de Lyon, s'était dit *« choqué et, dans certains cas, indigné par l'offensive qui a été menée contre le premier ministre au cours de ces dernières semaines »*. *« Tous ceux,* a-t-il dit, *qui déclenchent une opération de ce genre, obsédés par leurs petites affaires politiques, ne se rendent pas compte de l'effet que cela fait sur le plan international pour l'image de la France. »***

**Lundi 16 octobre, Jacques Baumel, balladurien, a affirmé : *« Il aurait été préférable qu'Alain Juppé soit élu président du RPR avec 60 % des voix et qu'il ait plus de 50 % de confiance dans l'opinion, plutôt que d'obtenir 92 % des suffrages avec 30 % de popularité dans les sondages. »***

## « Le moment est venu de reprendre l'initiative »



VERBATIM

ALAIN JUPPÉ a placé son discours sous le signe d'un nouveau slogan, *« nouvelle époque, nouvel âge »*, tant pour le RPR que pour le gaullisme, en invitant ses compagnons à préparer, avec Jacques Chirac, *« la société nouvelle du nouveau siècle »*. *« Le mouvement gaulliste n'est jamais aussi fort que lorsqu'il cultive ses racines populaires »*, a-t-il affirmé dans une mise en garde contre *« la solitude d'un pouvoir parisien désincarné »*.

*« Nous devons engager la bataille contre le doute et le renoncement. Les gaullistes ont cela dans le sang : quand la nation hésite et flanche, ils font face, ils reprennent le drapeau, ils affirment leurs convictions. La France a besoin, aujourd'hui, qu'on lui communique des convictions »*, a ajouté le nouveau président du RPR. *« Le moment est venu,* a-t-il dit, *de créer un véritable devoir national d'insertion, qui mobilise tous les employeurs de France – entreprises, collectivités, associations – pour qu'ils donnent une chance à ceux que la privation de travail exclut de la société. Partage et fraternité sont aussi des principes de base du gaullisme. »*

Evoquant les difficultés que rencontre son gouvernement, le premier ministre a expliqué : *« Ce n'est pas facile parce qu'objectivement la tâche est rude et le serait pour tout le monde. Ce n'est pas facile parce que nous avons délibérément choisi de nous attaquer tout de suite aux vraies questions (...). Nous avons tout de suite pris les mesures les plus difficiles et les plus impopulaires. Nous l'avons fait avec une attention de tous les instants envers les plus modestes et les plus faibles. »*

*« Il ne faut pas lâcher, il ne faut pas flancher,* a-t-il conclu. *J'adresse à tous les Français un message de responsabilité, de confiance et d'espoir. Notre pays doit sortir maintenant de l'incertitude et de l'hésitation. Il a les moyens d'un nouveau départ, d'une nouvelle cohésion, d'une nouvelle fierté. Le moment est venu, pour la France, de reprendre l'initiative. »*

## « Réduire les déficits publics et lancer les réformes de fond »

*« **DÉJÀ** le temps n'est plus à la célébration, il est à de nouveaux combats »*, a constaté, d'emblée, Philippe Séguin, pour lequel *« à travers tous les épisodes que nous venons de vivre, c'est une seule et même cible qui est visée : le président de la République et les principes qu'il a portés tout au long de sa magnifique campagne, principes qui rendaient possible une profonde transformation de notre vie publique »*.

*« L'idée qu'on cherche à faire passer, l'idée qu'on martèle,* a précisé le président de l'Assemblée nationale, *c'est que Jacques Chirac se trouverait contraint, aujourd'hui, d'inspirer une politique différente, voire carrément opposée à celle sur laquelle il a été élu. A sa critique victorieuse de la pensée unique se serait substituée la découverte tardive d'une réalité non moins unique (...), comme si, quelles que soient les convictions, quelles que soient les volontés, on finissait toujours, fatalement, par faire la même politique. »*

Dans ce plaidoyer-réquisitoire, M. Séguin a indiqué que les adversaires de M. Chirac sont prêts à tout. *« On ne lésine sur aucun moyen. Tout est bon : l'insinuation, la rumeur, la calomnie. Alain Juppé en est aujourd'hui l'objet : qu'on sache bien que tout autre le serait à sa place ! »*, a-t-il affirmé. S'il s'agit d'une *« revanche »*, a assuré le député des Vosges, *« qu'on compte sur nous, ils ne l'auront pas ! »*

*« S'il y a, comme on dit, des problèmes de "lisibilité" de l'action entreprise, c'est parce que nous sommes engagés simultanément dans deux exercices également périlleux et exigeants (...) : il nous faut faire face à l'urgence et, en même temps, inscrire l'action dans la durée. Il nous faut réduire, dans un délai extraordinairement bref, nos déficits publics et, par ailleurs, lancer les réformes de fond dont le pays a un besoin impérieux »*, a ajouté le député des Vosges, en précisant qu'*« il n'est pas d'autre choix envisageable, face aux déficits, que celui qu'affiche le gouvernement d'Alain Juppé »*. Selon lui, *« la classe politique tout entière a laissé filer les déficits (...). Nous partageons largement la responsabilité du report des réformes nécessaires. Il ne sert à rien d'incriminer qui que ce soit en particulier »*.

Se référant aux contraintes imposées par le traité de Maastricht, auquel il s'était opposé, en 1992, M. Séguin a assuré : *« La parole de la France doit être tenue. »* Il a cependant fait le procès *« des taux d'intérêt dévastateurs »*, qui compromettent les recettes et aggravent les dépenses : *« Aussi paradoxal que cela puisse paraître, c'est le dogmatisme qui risquerait, si nous n'y prenions garde, de nous faire rater la résorption des déficits et l'entrée dans la monnaie unique. »* Enfin, M. Séguin a énuméré les *« chantiers »* qu'il reste à ouvrir : réforme des prélèvements obligatoires, de la Sécurité sociale, de la défense, de l'école, de l'Etat, sans oublier l'Europe *« qu'il nous faut construire dans la démocratie, au lieu de la subir comme un carcan »*.





## Pierre Mazeaud (RPR) favorable à « un peu d'inflation »

**LE PRÉSIDENT (RPR) DE LA COMMISSION** des lois de l'Assemblée nationale a estimé, dimanche 15 octobre, lors du « Grand Jury RTL-*Le Monde* », que l'affaire de son appartement parisien avait, *« en quelque sorte, rendu service au premier ministre »*. En effet, a-t-il ajouté, *« les épreuves qui endurcissent les individus les mûrissent. (...) Pour retrouver la confiance du pays, il faut un premier ministre qui ne soit pas uniquement un technocrate, mais qui soit aussi un homme ayant le sens de l'humain »*. Admettant qu'il y a actuellement un *« désenchantement »* dans l'opinion publique, M. Mazeaud a déclaré qu'il faut désormais *« un deuxième souffle »*, qui pourrait passer, *« dans les mois qui viennent »*, par un remaniement ministériel, afin de constituer *« un gouvernement plus ramassé »*.

Quant à la politique économique de M. Juppé, Pierre Mazeaud a souhaité qu'elle *« réussisse »*, mais il a assuré qu'en cas d'*« échec »* une autre politique est possible. *« Tout en considérant qu'il faut à tout prix réduire les déficits, (...) je crois à la relance par la consommation (...) et je me demande si l'argent n'est pas trop cher. Je suis de ceux qui pensent qu'il faudrait peut-être un peu d'inflation »*, a assuré M. Mazeaud.

## La gauche enlève deux cantons à la droite

**LA GAUCHE** a enlevé deux des quatre cantons que détenait la droite et où étaient organisées, dimanche 15 octobre, des élections partielles. Dans le canton d'Eu (Seine-Maritime), le candidat communiste, Jean Garraud, maire du Tréport, l'a emporté de façon spectaculaire, avec 58,66 % des voix au second tour, sur Jean Le Prince (RPR), maire d'Etalondes et suppléant du député (RPR) Edouard Leveau. Dans les Hautes-Alpes, Alain Musson (divers gauche) prend au RPR, avec seulement 78 voix d'avance, le canton d'Embrun. Tous deux ont bénéficié d'un mauvais report des voix à droite. La majorité a en revanche conservé le canton de Thonon-les-Bains (Haute-Savoie), et semble en bonne position pour garder, au second tour, le canton de Chauny (Aisne).

### DÉPÊCHES

■ **BUDGET : Philippe Auberger (RPR)**, rapporteur général de la commission des finances de l'Assemblée nationale, a jugé, dans un entretien au *Journal du dimanche* du 15 octobre, que *« le gouvernement est trop immobile, trop hésitant, trop frileux, si l'on veut »*, pour atteindre les objectifs de réduction des déficits qu'il s'est fixés. Selon M. Auberger, *« il n'y a aucune fronde contre le gouvernement. Tout simplement, les députés veulent que cela bouge »*.

■ **SONDAGE : une majorité de Français (47 % contre 43 %)** pense que la politique gouvernementale aura *« des effets négatifs »* sur la situation du pays d'ici un ou deux ans, selon une enquête réalisée les 6 et 7 octobre par la Sofres auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes, et publiée lundi 16 octobre par *L'Expansion*. Cependant, aux yeux des personnes interrogées, aucune personnalité de la majorité ne ferait mieux qu'Alain Juppé à la tête du gouvernement.

■ **FINANCES : l'ancien ministre de l'économie, Alain Madelin**, reproche implicitement au premier ministre, Alain Juppé, d'avoir pris à partie les *« gnomes de Londres »*. Dans un entretien au *Herald Tribune* du lundi 16 octobre, il affirme : *« Le champion de l'économie de marché que je suis estime que* [les marchés financiers] *imposent de bonnes disciplines. Je pense qu'il est souvent plus important d'écouter ceux qui prêtent de l'argent à la France, et pas seulement les syndicats. »*

■ **CUMUL : Jean-Marie Le Pen, président du Front national**, a ironisé, samedi 14 octobre, à l'issue du conseil national du Front national de la jeunesse, sur l'élection d'Alain Juppé à la tête du RPR. Qualifiant ce dernier de *« cumulard emblématique »*, M. Le Pen a ajouté : *« Il a déjà du mal à jouer son rôle de premier ministre, je ne sais pas comment il va réussir à assumer ses fonctions »* de maire de Bordeaux, *« agent immobilier, premier ministre, président du RPR »*.

■ **RÉPUBLICAIN : Jean-Pierre Chevènement**, président du Mouvement des citoyens, et ancien ministre socialiste, n'a pas exclu, dimanche 15 octobre sur Radio J, de se rapprocher de Philippe Séguin dans l'avenir, estimant que le président RPR de l'Assemblée nationale est *« un républicain de progrès »* et représente *« une sensibilité intéressante »*.

■ **FONCTIONNAIRES : Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière** (FO), a admis, dimanche 15 octobre au « Club de la presse » d'Europe 1, qu'en dépit de la grève unitaire du 10 octobre les sept organisations syndicales de la fonction publique *« n'ont pas le même degré de conscience et ne poursuivent pas la même chose »*, alors qu'elles doivent rencontrer le ministre de la fonction publique, vendredi 20 octobre. *« Dans certaines organisations syndicales, on a peur que la grève de la fonction publique et du secteur nationalisé s'amplifie et vienne sur la Sécurité sociale alors que moi, je ne le suis pas »*, a-t-il expliqué.

■ **MUTUALITÉ : à l'appel de la Fédération des mutuelles de France** (FMF), plusieurs milliers de mutualistes (6 000 selon la police, 15 000 selon les organisateurs) ont manifesté, dimanche 15 octobre à Paris, pour défendre le mouvement mutualiste français *« menacé par les directives européennes »* de 1992 sur les assurances. Daniel Le Scornet, président de la FMF, a lancé un appel à Jacques Chirac, qui s'est porté *« garant de la Sécurité sociale »* et a dénoncé *« le poids du lobby des assurances »*.

■ **ROISSY : environ quatre mille personnes**, selon les organisateurs, ont manifesté, dimanche 15 octobre, contre le projet d'extension de l'aéroport de Roissy (Val-d'Oise), qui prévoit le doublement des pistes existantes et leur décalage vers l'est (*Le Monde* du 12 octobre). Plus de soixante-dix municipalités ainsi qu'une cinquantaine d'organisations syndicales et de défense de l'environnement avaient appelé à manifester.

■ **ANTINUCLÉAIRE : environ 10 000 personnes ont manifesté**, dimanche 15 octobre, dans le port du Fret (Finistère), à proximité de la base des sous-marins nucléaires de l'île Longue, pour protester contre la reprise des essais nucléaires français et demander l'élimination de l'arsenal nucléaire mondial. Ce rassemblement a été organisé à l'initiative du Mouvement de la paix et d'une cinquantaine de mouvements pacifistes, écologistes, mais aussi syndicalistes et politiques de gauche.

## Retrouvailles à Matignon pour la Nouvelle-Calédonie

**LES TROIS PARTENAIRES HISTORIQUES** des accords de Matignon de 1988 sur la Nouvelle-Calédonie, l'Etat, le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR, anti-indépendantiste) et le Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS), se sont retrouvés, lundi 16 octobre, à Paris, en présence du premier ministre, afin d'arrêter *« une méthode et un calendrier »*, pour préparer le scrutin d'autodétermination prévu pour 1998.

La délégation du FLNKS, qui a rencontré, brièvement, vendredi, le président de la République, estime qu'une *« trame de consensus »* doit être trouvée à la mi-1996. Le président du RPCR, Jacques Lafleur, député RPR, a accepté, de son côté, que d'autres forces anti-indépendantistes, qui contestent son autorité à Nouméa, puissent participer, le moment venu, aux négociations.

# M. Barre a instauré à Lyon une forme de cohabitation apaisée

## Le nouveau maire présente ses orientations budgétaires

**Conformément aux dispositions de la loi sur l'administration territoriale de la République (ATR) de 1992, les conseils municipaux des communes de plus de 3 500 habitants doivent débattre de leurs orientations budgétaires avant la fin octobre. A Lyon et à Marseille, ce débat devait avoir lieu lundi 16 octobre. A Lyon, l'ancien premier ministre Raymond Barre se coule avec un certain plaisir dans ses nouveaux habits de maire.**

LYON
*de notre bureau régional*

Il arrive encore que Raymond Barre se réserve un après-midi de flânerie parisienne, près du boulevard Saint-Germain, où il tient toujours une permanence. Ces moments volés se font de plus en plus rares. Lyon l'accapare. Parfois, entre une audience et une réunion de travail, il s'interroge, devant un collaborateur, sur les raisons qui l'ont poussé à vouloir être maire. Mais c'est pour en rire. Car Raymond Barre prend un réel plaisir à sa nouvelle fonction. Autant, pendant la campagne municipale, l'ancien premier ministre a été d'humeur bougonne, autant, depuis qu'il a ceint l'écharpe tricolore, il n'est que charme et courtoisie.

Si, comme il ne cessait de le répéter, Raymond Barre a endossé, par « *devoir* », sous la pression amicale de ses amis du RPR et de l'UDF, les habits de maire, ils semblent aujourd'hui taillés à sa mesure. Et peut-être même à la mesure de ses attentes. Car ce mandat vient à point : jusqu'alors le député (app. UDF) de Lyon vivait sur les cinq ans passés à l'hôtel Matignon (1976-1981) et sur sa candidature à l'élection présidentielle de 1988. À l'automne 1994, il figurait encore parmi les successeurs possibles de François Mitterrand, mais en laissant passer cette échéance « *M. le premier ministre* » risquait de se confiner dans la fonction de conférencier international et d'analyste de la conjoncture. En décrochant, à soixante et onze ans, ce mandat de maire de Lyon, Raymond Barre reprend un élan politique.

Dès le matin, dans son bureau de l'hôtel de ville, il anime les réunions avec son cabinet, puis les rencontres avec les adjoints, et reçoit en rafale tous ceux qu'il accueillait déjà dans sa permanence de député, cours Vitton, et tous ceux qui l'assaillent pour obtenir des rendez-vous. Le soir, il préside sans lassitude des dîners avec des ambassadeurs ou des chefs d'entreprise. Un agenda bien rempli, en quelque sorte un pied de nez à ses adversaires qui soutenaient qu'il serait un « *maire à mi-temps* ». Maintenant, cela l'amuse : lors d'un récent déjeuner de presse, au lendemain de son élection comme président de la Communauté urbaine de Lyon, ne confiait-il pas avec un rien de malice : « *Vous avez vu, hier au soir, la séance a duré six heures, et je n'ai pas dormi* » ?

N'empêche, le voilà aux prises avec la gestion quotidienne d'une ville de quatre cent mille habitants et d'une agglomération d'un million deux cent mille : logement social, transports en commun, plan hospitalier, développement économique, autant de dossiers lourds qu'il découvre et qu'il doit gérer dans un contexte financier serré. C'est lundi 16 octobre que Raymond Barre – tout comme Jean-Claude Gaudin à Marseille – devait présenter les orientations budgétaires pour la ville.

Jusqu'ici, Raymond Barre a accompli un parcours presque sans faute, car prudent. Son début de mandat a été marqué par des annonces, comme la tenue du sommet du G7 en juin 1996 à Lyon, où se retrouveront les chefs d'État des pays industrialisés : « *C'est un cadeau du président de la République* », explique Raymond Barre. Cadeau aussi, le statut d'opéra national qui sera attribué à l'Opéra de Lyon. Certes, il ne devrait s'agir que de 5 millions de francs supplémentaires accordés par l'État, alors que le budget annuel de l'établissement atteint 180 millions de francs.

### LES ALLIÉS SOCIALISTES

Mais l'essentiel, pour Raymond Barre, est de démontrer que la ville est sortie de son isolement après la période Michel Noir, qu'elle est même capable de « *faire savoir qu'elle a tous les titres pour être candidate* » à l'organisation des Jeux olympiques de 2004.

Il reste que Raymond Barre est contraint de faire un peu de politique. Car sa majorité municipale à trois bandes n'a pas toujours une solide assise : s'il peut compter sur un groupe de fidèles (16 élus), il doit aussi gérer les grognes rentrées du RPR (11 élus) et les soubresauts des amis d'Henry Chabert (17 élus), quelque peu nostalgiques du « noirisme ». Il y a aussi Michel Noir, là-haut sur la colline de la Croix-Rousse, qui veille au grain, mais que préoccupe son prochain procès en appel.

Heureusement, Raymond Barre a trouvé de sérieux alliés : les socialistes. Il est plein de prévenance à l'égard des trois maires d'arrondissement de gauche, qui le lui rendent bien. « *Il respecte le résultat des élections*, souligne Gérard Collomb, le chef de file du PS. *Mais si le maire de Lyon bloquait les dossiers des maires d'arrondissement, leurs actions seraient entravées.* »

Ces intérêts réciproques bien compris ont pris une tournure encore plus nette à la Communauté urbaine : Raymond Barre a ouvert l'exécutif aux maires socialistes de la banlieue, au grand dam du RPR, fort réticent devant ce compromis « historique ». Mais Raymond Barre n'en a eu cure. Les problèmes sont si graves, explique-t-il, qu'ils nécessitent la mobilisation de toutes les énergies. Revanche de l'histoire : en 1986, lui qui se refusait « *à manger la soupe avec le diable même avec une grande cuillère* », vient d'instaurer à Lyon une nouvelle cohabitation.

Cela ne l'empêche pas d'entretenir, selon ses dires, les meilleures relations avec Jacques Chirac, surtout quand il n'y a pas de RPR au milieu, et d'être l'objet de bien des attentions de ses cousins du CDS. Les parlementaires de l'Union centriste se sont réunis le 6 octobre, à Lyon. Raymond Barre n'en était pas, comme il était prévu, puisqu'il venait de subir une intervention chirurgicale, pour une hernie inguinale, à l'hôpital du Val-de-Grâce, à Paris. Ce n'est que partie remise : le congrès « *refondateur* » du CDS doit se tenir dans cette même ville fin novembre. François Bayrou confiait récemment qu'il souhaitait que l'ancien premier ministre « *parraine le renouveau de la famille centriste* ».

Mais, pour le moment, Raymond Barre est, d'abord, tout à Lyon. Il y cultive les plaisirs de la table, en déjeunant, parfois en solitaire, à La Tassée. Il peut s'y adonner à l'un de ses péchés mignons, les grattons. Cette spécialité locale, « *mais qu'on trouve aussi à la Réunion* », son île natale, est désormais servie en apéritif à l'hôtel de ville.

**Bruno Caussé**

### Hausse de la fiscalité

**Recettes en stagnation et besoins constants, la présentation des orientations budgétaires lyonnaises est balisée par les récentes déclarations de Raymond Barre : « *Il faut cesser d'augmenter sans cesse les prélèvements obligatoires* » et « *s'engager résolument sur la voie de la diminution des dépenses publiques, même si cela doit faire souffrir* », avait-il soutenu (*Le Monde* daté 17-18 septembre). Traduction lyonnaise de cette sèche adresse au gouvernement : quelques coupes claires dans le budget de fonctionnement, mais aussi… trois ou quatre points de hausse de la fiscalité.**

# Le Territoire de Belfort va mettre en place un revenu minimum communal

BELFORT
*de notre correspondant*

La péréquation des ressources financières entre les collectivités locales riches et pauvres constitue à la fois une nécessité et un casse-tête. Pour l'aide aux communes, le Territoire de Belfort multiplie les innovations. Le conseil général met la dernière main à un projet original qui sera applicable en 1996, connu sous l'appellation « revenu minimum communal », terme qui fait évidemment écho au RMI.

Jusqu'à présent, la philosophie de la politique de redistribution prenait appui sur un dispositif que Christian Proust, président du conseil général (MDC, Mouvement des citoyens), a remis en question avant les élections municipales de juin. Pour les communes de moins de mille habitants, deux « tirelires » avaient été créées, le FDEC (fonds départemental d'équipement aux communes) et le FDR (fonds de développement rural), avec l'objectif de soutenir les municipalités dans la réalisation de projets ponctuels proposés par les maires. Pour les communes de plus de mille habitants, en revanche, des conventions étaient négociées pour programmer à l'avance des aides départementales relevant d'un autre budget, le FDD (fonds départemental de développement).

Selon le président du conseil général, ce système n'est plus adapté. Si le FDEC a permis à plusieurs communes de lancer des projets, on a eu cependant tendance à verser dans le saupoudrage. Plus gênant, la répartition de l'argent s'est faite sans tenir compte de la richesse fiscale de chacune. C'était, en un sens, entretenir l'inégalité.

Le nouveau dispositif s'appuie sur deux priorités marquées : la solidarité envers les plus pauvres, et le développement des projets intercommunaux. Premier volet, le RMC prendra en compte deux critères (les ressources communales et la pression fiscale) qui devraient permettre à vingt et une communes sur cent une d'en bénéficier. Seront éligibles les municipalités dont les ressources sont situées au-dessous de 80 % de la moyenne départementale. En outre, il faudra qu'elles affichent une pression fiscale égale ou supérieure à 80 % du taux moyen départemental. Le RMC (700 000 francs prévus au budget 1996 d'allocation forfaitaire) pourra alors être attribué. Pour les projets intercommunaux, une enveloppe beaucoup plus importante est envisagée – 24,7 millions de francs – avec les priorités suivantes : économie, tourisme, vie scolaire, équipement et cadre de vie.

« *La politique de la modernisation à tout va des trottoirs a vécu*, explique-t-on au conseil général. *Nous voulons maintenant nous donner les moyens de soutenir les dossiers qui sont utiles à plusieurs communes à la fois.* » A en juger par la réaction du président de l'Association des maires, Gérard Guyon (MDC), l'accueil paraît plutôt favorable. « *Nous sommes d'accord sur le principe*, affirme-t-il. *On peut toujours discuter sur les critères de répartition… Notre rôle se situera en fait au niveau des modalités d'application.* »

**Bernard Payot**

# Les présidents des conseils généraux reçoivent M. Chirac

LE CONGRÈS de l'Assemblée des présidents de conseils généraux (APCG), qui s'ouvre à Tours mardi 17 octobre, et qu'inaugurera le président de la République, devrait être marqué par une certaine grogne. Jacques Chirac tentera probablement d'y répondre en dévoilant les grandes lignes de la loi-cadre sur l'exclusion, à l'occasion, mardi également, de la Journée mondiale du refus de la misère, organisée par ATD Quart-Monde. M. Chirac tentera ainsi d'illustrer sa volonté de relancer la machine gouvernementale.

L'occasion est effectivement bien choisie. Les départements jouent un rôle-clé dans le dispositif du revenu minimum d'insertion (RMI) : dans le cadre des transferts de compétences de l'Etat, entraînés par la décentralisation, les départements financent l'insertion alors que l'Etat verse l'allocation. Or, avec l'aggravation de la crise, les conseils généraux enregistrent une véritable explosion des budgets sociaux. Selon une étude de l'Observatoire national de l'action sociale décentralisée (ODAS), publiée en septembre, les dépenses sociales des départements se sont élevées à 68,8 milliards de francs en 1994, soit une augmentation de 9,4 % par rapport à 1993. Cette hausse serait essentiellement due au poids croissant de l'insertion : le nombre d'allocataires a connu une croissance exponentielle, avec 946 000 bénéficiaires en juin 1994. A un moment où les concours de l'Etat ont tendance à stagner (dotation globale de fonctionnement et dotation générale de décentralisation), le social pèse lourdement sur l'équilibre financier des conseils généraux.

### SONNETTE D'ALARME

L'année 1994 a vu, une fois de plus, la pression fiscale s'accentuer, avec une augmentation de 8,6 % des impositions directes et une baisse des investissements de 6,1 %.

Le système imaginé pour le RMI semble aujourd'hui dépassé par son « succès ». Les présidents des conseils généraux profitent donc de l'occasion de la visite du chef de l'Etat pour tirer la sonnette d'alarme. Ainsi, Michel Mercier, vice-président de la commission des affaires sociales de l'APCG et sénateur (UDF) du Rhône, a déclaré à l'AFP qu'« *il faut revoir l'organisation institutionnelle* » du RMI et mettre fin à l'actuelle cogestion Etat-départements, jugée « *trop lourde* ». « *Pour que ça marche sur le terrain, la cogestion est une formule qu'il ne faut plus retenir, car elle paralyse tout* », nous a déclaré de son côté Jean Puech, président (UDF-PR) de l'APCG et ministre de la fonction publique.

La future loi sur la pauvreté « *peut être l'occasion d'une mise à plat* » du RMI, selon M. Mercier, qui rappelle que l'évaluation en cours dans les départements devrait être terminée « *fin novembre* ». L'APCG espère que les discussions en cours avec le gouvernement sur le dossier du RMI seront l'occasion d'une clarification des compétences depuis longtemps réclamée. Nicole Ameline, secrétaire d'Etat à la décentralisation, s'est prononcée en ce sens vendredi 13 octobre. « *Pour le RMI, nous n'avons pas à notre disposition les outils nécessaires. Les départements ne sont pas compétents en matière d'emploi, ni de formation, ni de logement, qui relèvent des autres collectivités locales ou de l'Etat. Il faut un pilote, un chef de file* », rappelle de son côté Jean Puech.

Toute la question est de savoir qui doit être ce pilote unique. Si certains sont partisans de confier le pilotage aux départements à condition qu'ils aient le contrôle de l'attribution du RMI, d'autres ne seraient pas mécontents de voir l'Etat reprendre en main l'ensemble du dispositif : la gestion de l'allocation dépendance est sans doute électoralement bien plus payante que le RMI pour les conseils généraux.

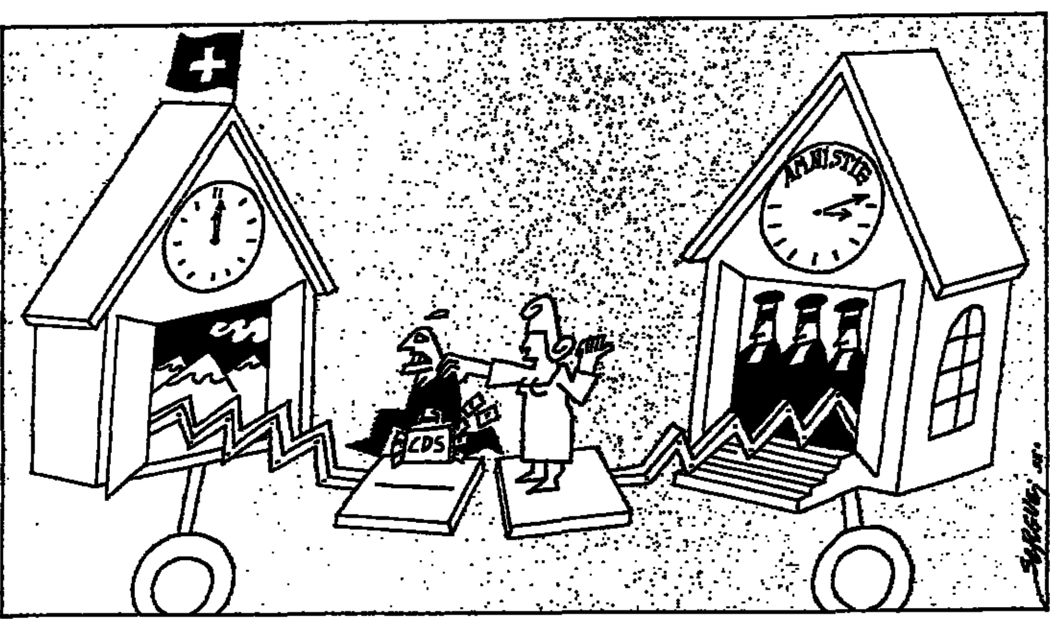
**Sylvia Zappi**

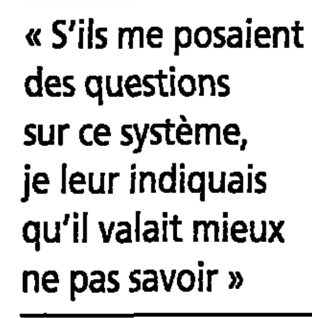
**JUSTICE** Ouverte au mois de mars après la révélation de l'existence d'un compte suisse, l'enquête sur le financement occulte du CDS fait peser une menace sur plusieurs de ses dirigeants. Cette filière franco-helvétique, mise en place en 1986 par François Froment-Meurice, a continué à fonctionner après la loi du 15 janvier 1990. ● M. FROMENT-MEURICE a déclaré au juge d'instruction que *« les dirigeants nationaux du CDS savaient que ce système existait, qu'il y avait une structure suisse et française »*. Il a ajouté avoir confié à Jean Arthuis, actuel ministre de l'économie et des finances, les coordonnées du banquier genevois qui gérait cette « caisse noire ». ● CE BANQUIER, Henri-Albert Jacques, a également cité devant le juge M. Arthuis, ajoutant les noms de Pierre Méhaignerie, de Bernard Bosson, et de l'ancien trésorier du mouvement Robert Parenty.

# L'enquête sur le compte suisse du CDS menace plusieurs de ses dirigeants

## Le juge d'instruction détient les preuves que la filière de financement franco-helvétique de la formation centriste a continué à fonctionner après la loi de 1990. Pierre Méhaignerie, Bernard Bosson et Jean Arthuis pourraient être visés par les prolongements de l'enquête

**L'AFFAIRE** des financements occultes du CDS prend une nouvelle ampleur avec la mise en cause de ses principaux dirigeants, dont Jean Arthuis, ministre de l'économie, des finances et du Plan, par François Froment-Meurice, ancien secrétaire général adjoint du parti centriste. Deux mois avant qu'il ne succède à Alain Madelin, le 25 août, le nom de M. Arthuis, qui était alors ministre du développement et du Plan, était cité par M. Froment-Meurice au cours de sa garde à vue devant les policiers de la brigade financière de Paris. L'ancien dirigeant du Centre des démocrates sociaux a affirmé aux enquêteurs que M. Arthuis était parfaitement au courant de la filière de financement franco-helvétique du parti centriste. Le ministre nie, pour sa part, toute implication dans cette affaire.



### « S'ils me posaient des questions sur ce système, je leur indiquais qu'il valait mieux ne pas savoir »

Mis en examen pour *« infraction à la législation sur le financement des partis politiques, abus de biens sociaux, abus de confiance, recel, faux et usage de faux »* (*Le Monde* du 26 juin), M. Froment-Meurice, qui fut député européen et longtemps proche de Pierre Méhaignerie, a fourni aux enquêteurs de multiples détails sur la filière franco-helvétique qu'il avait mise en place en 1986, avec le concours du banquier genevois Henri-Albert Jacques, pour alimenter les caisses du CDS à l'abri des regards. Questionné le 19 juillet par le juge d'instruction Jean-Pierre Zanoto, il a déclaré : *« Les dirigeants nationaux du parti savaient que ce système existait, qu'il y avait une structure suisse et française, mais ils n'en connaissaient pas les détails et, s'ils me posaient des questions sur ce système, je leur indiquais qu'il valait mieux ne pas savoir... »*

Suivait cette précision : *« Seul Jean Arthuis connaissait le nom de M. Jacques. (...)Il ne l'a jamais rencontré, mais je lui avais indiqué que, s'il m'arrivait malheur, il devrait prendre contact avec lui. »* M. Froment-Meurice ajoutait qu'il avait remis à l'actuel ministre des finances le nom du banquier suisse et son numéro de téléphone.

Interrogé par *Le Monde* le 11 octobre, M. Arthuis s'est déclaré *« profondément choqué d'apprendre que* [son] *nom avait été cité »* dans une procédure dont il affirme tout ignorer. Contestant formellement avoir été informé par François Froment-Meurice de l'existence du compte suisse du CDS, le ministre – qui est en outre vice-président du CDS – nous a toutefois indiqué avoir été *« sollicité »* en 1991 pour devenir le trésorier du parti, et avoir refusé ce poste parce qu'il n'avait *« pas obtenu les garanties de clarté »* qu'il exigeait.

Face au juge d'instruction, qui l'interrogeait le 20 juillet, le banquier Henri-Albert Jacques, qui gérait le compte du CDS – ouvert au nom de la société panaméenne Sun Investments International – à l'Union des banques suisses (UBS) de Genève, a mentionné, outre le nom de M. Arthuis, ceux du président d'honneur du parti centriste, Pierre Méhaignerie, du chef de file des députés centristes, Bernard Bosson, et de l'ancien trésorier du mouvement, Robert Parenty. *« Lorsque je m'inquiétais de savoir quoi faire s'il lui* [M. Froment-Meurice] *arrivait quelque chose*, a expliqué l'homme d'affaires, *il me répondait de m'adresser à l'une ou l'autre de ces personnes. Sa réponse variait selon les époques auxquelles je lui posais la question. »*

Ouverte le 29 mars, l'enquête sur les comptes du parti a conduit les policiers, à la mi-septembre, jusqu'au siège national du mouvement. Ainsi le CDS est-il, après le Parti socialiste et le Parti républicain, la troisième formation politique française à devoir remettre ses comptes à la justice. Le juge Zanoto et la brigade financière cherchent en outre à savoir si l'existence, et surtout le fonctionnement de cette « caisse noire », fut, ainsi que l'affirme M. Froment-Meurice, dissimulée à une partie au moins de la direction du CDS. La qualité de magistrat – au Conseil d'Etat – de ce dernier lui valait-elle la confiance aveugle du parti ? Si l'enquête devait démontrer que l'ouverture de ce compte secret avait été approuvée, voire sollicitée, d'autres responsabilités que celle du seul François Froment-Meurice pourraient se voir engagées.

Les dirigeants du CDS ont décidé, au cours d'une réunion discrètement tenue au mois de septembre autour de leur président, François Bayrou, de taire momentanément leurs querelles internes pour apporter un soutien unanime à leur ancien secrétaire général adjoint, toujours chargé des « relations internationales » du CDS. Officiellement, tous affirment qu'aucune infraction n'a été commise après la loi du 15 janvier 1990 sur le financement des partis. Les investigations policières, confortées par les déclarations de M. Froment-Meurice, ont pourtant dévoilé une réalité moins favorable, qui pourrait interdire au parti centriste le bénéfice de l'amnistie dont était assortie la loi de 1990.

C'est pour permettre, en 1986, aux entreprises désireuses d'aider un parti qui venait d'*« arriver au pouvoir »*, que M. Froment-Meurice explique avoir fait ouvrir le compte Sun Investments. Dans un premier temps, l'argent était versé par ces sociétés à une SARL créée par l'ancien député européen, Stratégies et Méthodes, en contrepartie de fausses factures d'études commerciales. Les sommes équivalentes étaient aussitôt virées sur le compte de Genève, sur la foi de factures délivrées par le banquier Jacques, et tout aussi fictives (*Le Monde* du 21 avril). En septembre 1988, M. Froment-Meurice aurait fini par confier à certaines de ces entreprises le numéro du compte genevois, sur lequel elles purent, dès lors, effectuer directement des virements.

Outre d'importants versements en espèces – 4 millions de francs en 1988 –, l'examen des registres du compte fait apparaître les virements ordonnés par de grandes sociétés françaises, spécialisées dans la promotion immobilière, la grande distribution ou le bâtiment et les travaux publics, parmi lesquelles Bouygues, Promodes, Continent, Rallye, Castorama. Le CDS n'a *« jamais accordé d'avantages particuliers aux sociétés qui avaient versé des fonds »* ni *« aucune contrepartie »*, a pris soin d'indiquer François Froment-Meurice. La brigade financière a néanmoins demandé à toutes les entreprises donatrices de justifier leurs versements, afin de s'assurer qu'ils ne rémunéraient pas une intervention d'un ou plusieurs élus, ministres ou dirigeants du CDS en leur faveur, ce qui pourrait s'apparenter à du *« trafic d'influence »* – délit non couvert par la loi d'amnistie, quelle qu'en soit la date.

### Sun Investments, tirelire du parti, n'a été dissoute qu'en novembre 1993

Les enquêteurs ont par ailleurs identifié deux virements de 1,5 million de francs, en 1990 et 1991, ordonnés par la société Breguet Construction sur le compte Sun Investments. L'ancien député européen les justifie par *« une opération initiée auparavant »* et soldée avec retard par l'entreprise, sans expliquer la nature de cette *« opération »*. Collecté après l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation du financement des partis, cet argent a continué à être utilisé au profit du CDS, en dehors du champ d'application de la loi d'amnistie. Le compte, a expliqué M. Froment-Meurice au juge Zanoto, faisait office de *« réserve stratégique »* et de *« tirelire pour faire face aux grosses dépenses du parti, notamment les congrès »*. Environ 25 millions de francs semblent y avoir transité entre 1986 et le début de l'année 1992, date à laquelle il fut clôturé. La société panaméenne Sun Investments ne fut officiellement dissoute que le 18 novembre 1993.

Durant les derniers mois d'activité de la filière franco-helvétique, M. Froment-Meurice affirme avoir effectué plusieurs versements en espèces à des membres du CDS, dont le trésorier de l'époque, l'ancien sénateur Robert Parenty, et le directeur financier, Albert Kalaydjian. Les deux hommes ont été entendus par la brigade financière, au titre de témoins. M. Kalaydjian – que nous n'avons pu contacter – signait des reçus à M. Froment-Meurice. Selon ces documents, le dernier apport en espèces daterait du mois de mai 1991. Interrogé par *Le Monde*, l'ancien trésorier du CDS Robert Parenty n'a pas confirmé avoir été le destinataire de sommes en argent liquide, mais a reconnu avoir *« été informé depuis longtemps de l'existence du compte suisse »*. *« Je me suis peut-être engagé dans une affaire imprudente en prenant ces responsabilités »*, a ajouté M. Parenty.

Elu secrétaire général du CDS en octobre 1991, Bernard Bosson, député de Haute-Savoie et maire d'Annecy, a-t-il lui aussi fait preuve d'imprudence ? M. Froment-Meurice a affirmé, devant les policiers puis devant le juge d'instruction, lui avoir remis, le 8 janvier 1992, 1 million de francs en liquide pour régler les impayés du parti. M. Bosson a indiqué au *Monde* se souvenir d'un *« versement de l'ordre de 800 000 francs »*, destiné à payer *« les trois derniers mois de salaires, plus le treizième mois des permanents du CDS, qui étaient toujours payés en liquide »*. *« Ce fut la dernière fois*, assure-t-il. *Après, j'ai tout remis en ordre en quelques mois. Ça ne m'a pas valu que des amis. »*

*Hervé Gattegno*

### M. Méhaignerie : « Un financement net après 1990 »

***« J'ai reconnu qu'avant la loi de 1990 sur le financement des partis il y avait eu des financements artisanaux, y compris au CDS »*, a déclaré au *Monde* l'ancien garde des sceaux et actuel président de la commission des finances à l'Assemblée nationale, Pierre Méhaignerie, le 10 octobre. *« J'ai exigé, après la nouvelle loi, un financement absolument net*, a-t-il ajouté. *Lorsque j'ai été mis au courant, il y a quelques mois, de l'existence d'un système passant par la Suisse, on m'a assuré devant témoin – et on m'assure toujours – qu'il n'y avait pas eu de transferts de fonds illicites après 1990. »***

**Interrogé sur l'identité des donateurs et le rôle joué par François Froment-Meurice, M. Méhaignerie nous a répondu que *« le groupe parlementaire pouvait avoir des relations avec des tas de gens qui pouvaient vouloir les aider »*. Le banquier genevois Henri-Albert Jacques ayant cité son nom parmi ceux des personnes à prévenir au cas où il arriverait quelque chose à M. Froment-Meurice, M. Méhaignerie juge cela *« rassurant »* : *« Cela prouve qu'il y avait un désir d'ordre... »***

### M. Arthuis : « Une procédure dont j'ignore tout »

**Interrogé par *Le Monde*, le 11 octobre, le ministre de l'économie, des finances et du Plan a formellement nié *« avoir eu connaissance de l'existence d'un financement suisse »* du CDS. *« Je ne connais pas le banquier suisse de M. Froment-Meurice, et je suis profondément choqué d'apprendre que mon nom a été cité dans une procédure dont j'ignore tout*, nous a déclaré M. Arthuis. *J'exerce la profession d'expert-comptable, ce qui m'impose le respect absolu de l'éthique des transactions et de la transparence des comptes. Lorsqu'on m'a sollicité, en 1991, pour devenir trésorier du CDS, j'ai refusé parce que j'aime les choses claires et que je n'avais pas obtenu les garanties de clarté que j'exigeais. »***

**M. Arthuis se souvient d'*« un échange très bref à ce sujet, un soir, dans les bureaux du groupe centriste à l'Assemblée »*, dont le secrétaire général était alors François Froment-Meurice, en présence de *« plusieurs personnes »* dont il ne nous a pas indiqué les noms. *« Il n'y a eu aucune suite*, assure-t-il, *et, lors du congrès du CDS, fin 1991, j'ai porté la contestation sur la question des finances, en réclamant la clarification des comptes. »***

### Bernard Bosson : « J'ai interdit que ce système continue »

***« Il m'a fallu quelques jours pour comprendre que la situation était ahurissante »*, a déclaré au *Monde* l'ancien secrétaire général du CDS Bernard Bosson. Elu à ce poste en octobre 1991, le maire d'Annecy avait aussitôt commandé un audit au cabinet Arthur Andersen. Les conclusions de cette enquête interne, dont certains extraits furent publiés au mois de mai 1992 par *Le Nouvel Observateur*, mettaient en lumière *« les risques sur le plan opérationnel, financier et de la responsabilité civile ou pénale »* qui pouvaient être entraînés par la situation financière du CDS à cette époque.**

***« A partir de là*, explique M. Bosson, *j'ai tout fait pour remettre le parti dans les clous. Rien n'était clair : la TVA n'était pas payée régulièrement, il y avait des retards d'impôt. La plupart des permanents travaillaient sans contrat et étaient donc payés à 100 % en liquide. Je ne vois pas comment l'ensemble des dirigeants de l'époque auraient pu l'ignorer. J'ai interdit que ce système continue. »***

# « Il était impensable de refuser l'argent »

## Des transferts de fonds ont eu lieu jusqu'en 1992 pour combler l'énorme dette du mouvement

**LA RENCONTRE** a eu lieu en 1986, chez un expert-comptable parisien. Henri-Albert Jacques était déjà banquier et dirigeait une société fiduciaire à Meinier, sur les bords du lac Leman. François Froment-Meurice, conseiller d'Etat, était secrétaire général adjoint du CDS, et l'un des plus proches collaborateurs de Pierre Méhaignerie. Ce jour-là, a raconté le banquier suisse, M. Froment-Meurice était accompagné du représentant d'*« une grande surface française »*. C'est de cette entrevue que, semble-t-il, est née l'idée d'un financement occulte du parti centriste passant par la Suisse.

#### UN PROJET DANGEREUX

François Froment-Meurice songeait à créer une société d'études qui aurait fourni des *« dossiers complets »* – du terrain à l'autorisation d'exploitation – à des sociétés de grande distribution désireuses d'implanter de nouveaux établissements et aurait perçu sa rémunération sur un compte suisse... Aux enquêteurs, il a finalement expliqué que cela n'avait *« pas débouché »*, parce qu'il n'avait pas trouvé *« les moyens financiers »* nécessaires et parce qu'il s'était rendu compte que le projet était *« dangereux par rapport à la législation française »*.

La filière suisse, elle, a bien fonctionné. François Froment-Meurice a dit aux enquêteurs avoir toujours voulu éviter la circulation de sommes en espèces, mais il fallut bien en passer par là. *« Jacques me remettait les espèces sur le territoire français, que je rapportais à Paris »*, a-t-il raconté au juge Zanoto, évoquant des *« rencontres à l'aéroport de Chambéry »*, à Annecy, et dans un hôtel de Lyon, où le banquier genevois avait ses habitudes.

Une autre part de l'argent collecté transitait par le compte, ouvert à la Société marseillaise de crédit, d'une association fondée à cet effet par François Froment-Meurice et baptisée Aide au développement de l'économie mixte (ADEM). L'association SOS Chrétiens du Liban, également créée par le dirigeant centriste, a elle aussi reçu des fonds en provenance du compte suisse.

A quoi servait ensuite cet argent ? Une partie était reversée dans les caisses du CDS, sous forme de dons en espèces, ou remise aux trésoriers des campagnes que le CDS soutenait (celle de Raymond Barre à l'élection présidentielle de 1988, celle des élections européennes de 1989, conduite par Simone Veil). Le reste servait à payer directement, hors la comptabilité du parti, les factures ou les salaires impayés, ainsi que certains frais généraux.

#### « FAIBLESSES INTERNES »

La SARL Stratégies et méthodes, dirigée par le même François Froment-Meurice, avait acheté cinq véhicules, deux camionnettes et trois Citroën, dont l'une mise à la disposition de Jacques Barrot, ancien secrétaire général du CDS et actuel ministre du travail. M. Froment-Meurice a tenu à préciser sur procès-verbal qu'il déjeunait alors *« un jour sur deux »* en compagnie de Pierre Méhaignerie, ajoutant : *« C'était toujours moi qui payais l'addition. »*

Un audit commandé à la fin de l'année 1991 par le nouveau secrétaire général du CDS, Bernard Bosson, dévoilera les très nombreuses *« faiblesses internes »* de la gestion du parti centriste. *« C'est à ce moment-là que j'ai appris l'existence du compte suisse »*, a déclaré au *Monde* M. Bosson, indiquant que le rapport d'audit évoquait *« la circulation massive d'espèces »* au sein du parti. L'enquête montre que des transferts de fonds eurent lieu jusqu'en 1992, pour combler la dette astronomique du CDS : 22 millions de francs exigibles, plus 15 millions de dettes à court terme.

Dans l'intervalle, François Froment-Meurice affirme avoir été *« harcelé par Albert Kalaydjian* [alors directeur financier du CDS], *qui* [lui] *réclamait de l'argent »*. C'est pour cette raison, explique-t-il, qu'il laissa effectuer deux virements par la société Bréguet Construction après l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur le financement des partis : compte tenu de la *« situation catastrophique »* des finances du parti, a-t-il expliqué, *« il était impensable de refuser l'argent »*.

*H. G.*

# La « police des polices » enquête sur une officine de « coups tordus » au ministère de l'intérieur

## Un commissaire et un inspecteur sont soupçonnés d'avoir participé à une entreprise de manipulations

**L'inspection générale de la police nationale enquête actuellement sur les activités d'une officine qui fonctionnait depuis des années dans les arcanes du ministère de l'intérieur. Composée de plusieurs policiers constitués en réseau parallèle, elle diffusait des informations souvent calomnieuses visant à déstabiliser un certain nombre de hiérarques de la place Beauvau. Une information contre X... a été ouverte et confiée au juge Chantal Perdrix.**

*DES DOSSIERS* montés de toutes pièces sur la vie privée de hauts responsables policiers, des informations confidentielles intéressant le petit monde des casinos, des hiérarchies court-circuitées par un mandarin célèbre de la police, qui communiquait directement avec les sommets de l'Etat : en démantelant une officine composée d'une petite poignée de policiers experts en manipulations, l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) vient de mettre au jour une entreprise clandestine de renseignement qui travaillait, depuis des années, dans les arcanes du ministère de l'intérieur.

Ce dossier gigogne n'a certes pas encore livré tous ses mystères, mais il laisse entrevoir un mélange d'opérations de basse police, de manœuvres visant à déstabiliser des hiérarques policiers et d'appels du pied à des *personnalités politiques et* à des patrons du monde des jeux que les animateurs de l'officine savaient d'expérience friands en secrets. A ce jour, un commissaire et un inspecteur sont d'ores et déjà fortement soupçonnés par l'IGPN d'avoir été les chevilles ouvrières de la cellule clandestine.

Dès le mois de juillet, le commissaire Patrick Rougelet, affecté au service du haut fonctionnaire de défense au ministère de l'intérieur, et l'inspecteur Gérard Vavrand, œuvrant aux courses et jeux de la direction centrale des renseignements généraux (RG), ont été suspendus à titre provisoire, dans l'attente de leur passage en conseil de discipline, prévu en janvier.

Leur participation à cette officine parallèle de renseignement fut révélée d'une manière incidente, lorsque la DST et l'IGPN eurent l'attention attirée par les curieuses relations de M. Rougelet avec certains responsables de services secrets d'Europe de l'Est, en particulier ukrainiens. Lors de vérifications, des documents d'une tout autre nature furent saisis dans son bureau. Des fiches individuelles sur une dizaine de responsables de haut niveau de la police française (un préfet de police, le directeur d'un service de renseignement, des commissaires de moindre rang) et des esquisses de pamphlets visant d'autres responsables policiers montrèrent que le commissaire participait à un réseau qui, dans l'ombre, se servait des fonctions de ses membres pour diffuser discrètement des informations « dérangeantes ».

Émaillées de ragots scabreux et de rumeurs nauséabondes, ces notes poussent le souci du détail jusqu'à faire référence à des éléments notariaux relatifs aux patrimoines de certaines des « cibles » et à des renseignements de bas étage sur la vie privée prêtée à des membres de leur entourage. De fait, des journalistes avaient entendu parler, ces deux dernières années, de ces mauvaises rumeurs qui couraient dans les couloirs du ministère.

Autant d'éléments qui donnent à penser que l'officine cherchait, au minimum, à déstabiliser les responsables visés par ces campagnes de dénigrement, afin de les écarter et de briguer leurs postes ainsi libérés. Quelques-unes des notes de l'officine *ont été retrouvées dans le bureau* d'un autre commissaire, non suspendu à ce jour, également affecté au service du haut fonctionnaire *de défense*.

### « CHASSE AUX SORCIÈRES »

L'officine avait-elle aussi pour but, comme en sont persuadés des responsables syndicaux, d'ouvrir une « chasse aux sorcières » après le retour de la droite aux affaires ? L'apparition, dans ce dossier, d'un haut fonctionnaire ayant défrayé la chronique de l'affaire Carrefour du développement peut donner à le penser. En 1986, le contrôleur général Jacques Delebois avait remis un « vrai-faux passeport » émanant de la *DST à l'ancien chef de cabinet de* Christian Nucci, Yves Chalier, qui avait permis à celui-ci d'échapper, pour un temps, aux poursuites judiciaires, après avoir dénoncé un scandale éclaboussant les socialistes. Le même Jacques Delebois reconnaît aujourd'hui avoir remis, il y a quelques mois, à un haut fonctionnaire en poste à Matignon, l'un des dossiers concoctés par l'officine...

Dans les papiers du commissaires Rougelet, l'IGPN a enfin mis la main sur des dossiers administratifs intéressant, cette fois, le milieu des casinos. Il s'agit d'abord d'un rapport rédigé au début de l'année par l'inspecteur Vavrand, dans le cadre de son travail aux courses et jeux de la DCRG, sur l'éventuel rachat du casino de Beaulieu-sur-Mer (Alpes-Maritimes). Cet inspecteur n'avait, pas plus que son collègue commissaire, connu de problèmes d'ordre disciplinaire au cours de sa carrière. Tout juste avait-il été remis promptement à la disposition de la direction des personnels du ministère de l'intérieur, à l'automne 1989, en marge de l'enquête sur l'explosion du DC 10 d'UTA, par son patron d'alors, le préfet Jacques Fournet.

Le directeur central des RG n'avait pas apprécié d'apprendre par la bande que son subordonné avait gardé secret un fait qui aurait pu intéresser l'enquête sur l'attentat : l'inspecteur des courses et jeux s'était discrètement rendu à l'aéroport de Roissy pour accueillir l'un des passagers de l'avion, Jacques Renaudat, un ancien truand proche de la bande des frères Zemmour, reconverti dans le commerce avec l'Afrique et un temps soupçonné de trafic d'armes.

### INFORMATION CONTRE X...

Un dernier document, retrouvé dans les bureaux du commissaire *Rougelet et de l'inspecteur* Vavrand, a enfin permis d'établir les relations existant entre les deux hommes. Il s'agit de la copie d'une *« confession »* écrite, remise à un juge d'instruction marseillais, en 1994, par un ancien avocat, Alain Verbyst, qui fut aussi un temps le conseiller juridique de l'ancien député (RPR) des Hauts-de-Seine Georges Tranchant. Lors de ses aveux judiciaires, l'ancien avocat avait dénoncé une poignée de commissaires passés par les courses et jeux qui, à l'en croire, auraient transmis des informations confidentielles à M. Tranchant, qui dirige aussi l'une des principales sociétés importatrices de machines à sous en France.

La déposition de M. Verbys avait à l'époque fait l'objet de « fuites » opportunes dans certains journaux, et plusieurs fonctionnaires des courses et jeux avaient dû quitter leurs fonctions en raison de ces indiscrétions. Aujourd'hui, certains des commissaires mis en cause se disent victimes d'un véritable « *montage* ».

Pour l'heure, seul l'épisode lié à M. Verbyst a donné lieu à l'ouverture d'une information contre X... pour *« vol de documents et recel, violation du secret professionnel et recel, corruption active et passive »*.

Parallèlement aux procédures disciplinaires, l'IGPN est chargée de cette enquête instruite sous la houlette du juge parisien Chantal Perdrix.

*Erich Inciyan*

# Deux lieutenants de Bob Denard sous les verrous

**DEUX LIEUTENANTS** du mercenaire Bob Denard ont été écroués, samedi 14 octobre, pour ne pas avoir respecté les conditions de leur contrôle judiciaire dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat de l'ex-président comorien Ahmed Abdallah, le 26 novembre 1989. Les deux hommes, qui étaient aux côtés de Bob Denard lors du coup d'Etat du 28 septembre 1995 aux Comores, auraient dû aviser le magistrat instructeur avant de quitter la France. N'ayant pas respecté cette obligation, leur contrôle judiciaire a été révoqué. Cette décision de justice est distincte de l'enquête préliminaire ouverte le 13 octobre par le parquet de Paris pour présomption de crime de séquestration de personne par bande armée pendant plus de septs jours et qui concerne le coup d'Etat du 28 septembre. Dans ce cadre, trente-deux mercenaires ayant secondé Bob Denard ont été placés en garde à vue dès leur retour en France.

■ **LOGEMENT : l'association montpelliéraine de sans-logis Bancs publics** a refusé samedi 14 octobre la proposition, faite la veille par le préfet de l'Hérault, de mettre à disposition un immeuble de deux étages en centre-ville. Les responsables de l'association estiment n'avoir *« pas besoin d'un centre d'hébergement d'urgence supplémentaire à Montpellier »*, mais réclament *« une structure ambitieuse qui aille vers un chemin révolutionnaire pour la réinsertion des SDF »*. L'association Bancs publics regroupe plusieurs des SDF qui, en août, avaient été expulsés par la police d'un bâtiment administratif (*Le Monde* du 18 août 1995).

■ **CAMBRIOLAGE : un homme âgé de 19 ans a été tué** en tentant d'échapper à une patrouille de gendarmes, dans la nuit du jeudi 12 au vendredi 13 octobre, *sur les hauteurs de Port-Grimaud (Var)*. Hassan Kocak n'était pas armé, a précisé le procureur-adjoint de Draguignan. Il avait été surpris alors qu'il essayait de s'introduire avec un complice dans un magasin de Cavalaire.

■ ***RECORD* : la Française Jeanne Calment**, *qui a fêté son* 120e *anniversaire* le 21 février, devait battre mardi 17 octobre le record mondial de longévité, en franchissant le cap des 120 ans et 238 jours. Née à Arles en 1875, Jeanne Calment dépasse ainsi le record détenu par un Japonais décédé d'une pneumonie, en février 1986, à l'âge de 120 ans et 237 jours. Depuis 1987, Mme Calment est déjà officiellement reconnue comme doyenne du monde.

■ **CIRCULATION : un accident de la route** mettant en cause pour une raison indéterminée un poids-lourd et quatorze voitures a fait 3 morts et 13 blessés lundi 16 octobre vers 7 heures sur l'autoroute A 10 à hauteur de Neuvy-en-Beauce (Eure-et-Loir).

# A Marignane, deux gardiens de la paix blessent mortellement un voleur de voiture

**MARSEILLE**
*de notre correspondant*

Le parquet d'Aix-en-Provence a saisi, dimanche 15 octobre, l'inspection générale de la police nationale d'une enquête, afin d'élucider les circonstances dans lesquelles deux gardiens de la paix de Marignane (Bouches-du-Rhône) ont mortellement blessé un jeune voleur de voiture, estimant que *« l'enquête s'oriente vers un usage légitime de leurs armes par les policiers »*. Jacques Beaume, procureur de la République d'Aix-en-Provence, a annoncé qu'en l'état actuel des « *suspicions* » une information judiciaire pour rechercher les causes de la mort allait être ouverte.

Au milieu de la nuit du samedi 14 au dimanche 15 octobre, un habitant de la résidence Saint-Pierre avait alerté le commissariat de Marignane, indiquant que plusieurs jeunes gens s'affairaient sur le parking de son immeuble autour d'une BMW. Une voiture de police et trois gardiens de la paix se rendaient sur les lieux. A l'entrée de la résidence, alors que deux policiers venaient à peine de descendre de leur véhicule, une R 25, semble-t-il, tous feux éteints, a, selon les termes du procureur de la République, *« accéléré très vivement »*. Les policiers ouvraient alors le feu. Dix balles ont été tirées mais seulement trois impacts ont été relevés sur la R 25 – dérobée quelques heures plus tôt près d'Aix-en-Provence – dont un sur le capot et deux sur le côté gauche. Cinq cents mètres plus loin, le véhicule entrait en collision avec un arbre. Le conducteur – un homme jeune qui n'avait toujours pas été identifié dimanche soir – *est décédé sur le* coup d'une blessure par balle. Le passager, un Marignanais âgé de dix-sept ans, était dirigé vers un hôpital marseillais.

Dans son récit des faits, le procureur de la République a expliqué que les deux gardiens de la paix, *« suivant des yeux le parcours de la R 25, n'ont pas vu venir la BMW qui leur a foncé dessus »*. Le magistrat a cependant précisé que seule une reconstitution des faits permettrait d'établir une intention criminelle ou de parler d'un « accident ». Quelques heures plus tard, la BMW était découverte incendiée à Pertuis (Vaucluse).

Une autopsie, qui devrait être pratiquée lundi 16 octobre, déterminera la trajectoire de la balle qui a tué la victime. Agés d'une quarantaine d'années, les deux policiers de Marignane, *« loin d'avoir une réputation de tête en l'air »* selon leur hiérarchie, sont soignés pour des fractures, entorses et traumatismes crâniens. Pas plus que le passager de la R 25 blessé, les gardiens de la paix n'avaient pu être entendus dimanche.

*Luc Leroux*

# Plusieurs cités de banlieue ont été le théâtre d'actes de violence

## L'explosion d'une voiture au Blanc-Mesnil inquiète les autorités

**La destruction d'une voiture provoquée par une bonbonne de gaz, au Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis), n'a pas de lien avec les récents attentats mais illustre une montée de la tension également perceptible dans la Loire et près de Nancy. La thèse d'un guet-apens contre les policiers a été écartée.**

**L'INCENDIE**, puis l'explosion, dans la nuit du vendredi 13 octobre au samedi 14 octobre, avenue Paul-Vaillant-Couturier au Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis), d'une Volkswagen Passat dans laquelle se trouvait une bonbonne de gaz de trois kilos, n'a pas de lien avec la récente vague d'attentats, selon les premiers éléments de l'enquête. Se juxtaposant à une série d'actes de malveillance dans plusieurs cités populaires, cette explosion s'inscrit dans un climat lourd, où les incessants contrôles d'identité liés au plan Vigipirate et les actes de malveillance exacerbent les tensions entre les jeunes et les policiers.

Au Blanc-Mesnil, les policiers sont intervenus à la suite d'un appel téléphonique anonyme reçu samedi vers 1 h 40, selon lequel une voiture abritant une personne brûlait. A peine les fonctionnaires avaient-ils établi un périmètre de sécurité autour du véhicule qu'une violente déflagration s'est produite. Les enquêteurs retrouveront les restes d'une bonbonne de gaz de camping mais ni système de mise à feu, ni les clous et boulons qui signaient les récents actes de terrorisme. La thèse d'un guet-apens contre les policiers a été avancée par le Syndicat général de la police (SGP-FASP) qui voyait, samedi, dans l'explosion un *« nouvel épisode extrêmement grave de la violence antipolicière dans la Seine-Saint-Denis »* et parlait de *« véritables actions de guerre dans la banlieue parisienne »*. Mais ce scénario a été démenti après l'identification et la mise hors de cause de l'auteur de l'appel téléphonique.

*Dimanche, Jean-Paul Simonnot*, procureur de la République de Bobigny, a précisé que le dossier avait été confié à son service et non à la quatorzième section antiteroriste du parquet de Paris chargée des attentats.

**« CONSIGNES DE PRUDENCE »**

Pour sa part, Jean-Pierre Duport, préfet de Seine-Saint-Denis a appelé les policiers à faire preuve de *« vigilance »*. *« S'il existe des points de tension parfois très vifs en Seine-Saint-Denis qui peuvent dégénérer en incidents plus ou moins graves, il est en revanche excessif d'affoler les gens en parlant de guerre des banlieues »*, a estimé le préfet. La vigueur des réactions syndicales avait incité le ministère de l'intérieur à annoncer, samedi, la diffusion de *« consignes de prudence »* à l'ensemble des fonctionnaires de police pour les *« sensibiliser sur les risques encourus »* dans certaines de leurs interventions.

D'autres cités de logement social ont été, parallèlement, le théâtre d'actes de violence. Dans le quartier du Val-Fourré à Mantes-la-Jolie (Yvelines), six voitures ont été incendiées dans la soirée de samedi tandis qu'étaient commises deux tentatives d'incendie, apparemment au moyen de bouteilles de bière remplies d'essence. A Vandoeuvre (Meurthe-et-Moselle), dans la banlieue de Nancy, la présence policière et les contrôles ont été renforcés à la suite d'une série de huit incendies volontaires de conteneurs à ordures commis dans la nuit de samedi à dimanche. A Saint-Etienne (Loire), cinq jeunes gens ont été écroués, samedi, pour avoir participé à l'incendie d'une voiture qui avait été lancée, dans la nuit du lundi 9 au mardi 10 octobre, contre un garage de véhicules policiers.

Dans un entretien publié, lundi 16 octobre, par *le Progrès* de Lyon, Eric Raoult, ministre de l'intégration et de la lutte contre l'exclusion déclare que l'intégration, *« c'est beaucoup plus un problème urbain, un problème social, qu'une question de religion »*. M. Raoult estime que *« beaucoup de* « petits Gaulois », *comme on les appelle parfois, ne sont pas plus intégrés que certains* « petits beurs » ». *« Pour éviter les poings tendus, tendons la main »*, lance Eric Raoult.

# La gestion du centre anticancéreux de Nice est sévèrement mise en cause par l'inspection des affaires sociales

## Un rapport dénonce les « projets de prestige» du centre Antoine-Lacassagne

NICE
*de notre correspondant régional*

Créé en 1961, le centre de lutte contre le cancer Antoine-Lacassagne (CAL), à Nice, est aujourd'hui en crise. Soumis aux contraintes du schéma régional d'organisation sanitaire (SROS), qui prévoit une réduction de sa capacité de 20 %, et à la concurrence du secteur privé, cet établissement de 205 lits n'a pas su s'adapter aux conditions de financement de l'assurance-maladie. Au début de 1994, un déficit d'exploitation de 14 millions de francs avait incité la direction du centre à proposer un plan de redressement prévoyant le licenciement de 65 personnes sur 600 salariés. Mais avant d'avaliser ce plan le conseil d'administration, présidé, ès qualités, par le préfet des Alpes-Maritimes, Maurice Joubert, avait demandé à l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) d'effectuer un contrôle des comptes de l'établissement.

Récemment remis aux administrateurs, le rapport de l'IGAS critique sévèrement la gestion du centre en dénonçant de *« multiples dysfonctionnements qui expliquent, dans une large mesure, les difficultés rencontrées par l'établissement »*. Ses auteurs, Yves Carcenac et le docteur Thérèse Roquel, soulignent notamment *« une organisation générale imprécise et dispersée (...), une propension permanente du CAL à se lancer dans des projets de prestige (...), une situation budgétaire et comptable déséquilibrée, une gestion administrative (...) parfois exagérément laxiste »*.

Le rapport s'étend longuement sur un appareil de « radiothérapie avancée », le Cyclotron Medicyc. Estimé, à l'origine, à 88 millions de francs, cet équipement – qui permet deux types de traitement, la protonthérapie et la neutronthérapie – a coûté, en définitive, 130 millions de francs.

**COMPTE BANCAIRE OCCULTE**

Or, en dépit de son *« coût vertigineux »* et malgré *« plus de dix ans d'études »*, le Cyclotron s'est révélé *« inadapté aux besoins »* pour les applications de neutronthérapie. Si bien qu'il n'a permis de traiter, en 1994, que 168 patients. Les trois exercices pendant lesquels il a fonctionné se sont soldés par un déficit d'exploitation de plus de 11 millions de francs...

Le rapport fait également grief au centre d'avoir utilisé, pendant huit ans, un *« compte bancaire occulte »*, intitulé CAL Recherches, donnant la possibilité aux médecins de gérer librement les crédits de recherche obtenus, notamment des laboratoires pharmaceutiques. L'IGAS estime *« particulièrement regrettable que des fonds représentant plusieurs millions de francs par an aient pu être gérés hors de la vue des organes délibérants »*. Elle *« remarque »* aussi que *« cette absence de contrôle a facilité l'engagement de dépenses discutables »*. En l'occurrence, le rapport estime *« abusifs »* des frais de déplacement ou de mission et épingle plus spécialement les deux responsables du Cyclotron, dont l'un s'est absenté, *« pour congrès ou missions »*, jusqu'à soixante-seize jours en 1993... Les rapporteurs dénoncent, enfin, la création d'*« associations-relais »*, dépourvues de *« transparence »*, dont ils proposent la *« dissolution immédiate »*.

Le rapport de l'IGAS ne sera pas enterré. Ses propositions de redressement ont été reprises, jeudi 12 octobre, par le conseil d'administration du centre. Un contrat d'objectif prévoit la négociation d'un plan social avec le personnel excluant tout licenciement, un recentrage des activités du CAL sur la cancérologie, le gel de ses activités de neutronthérapie (*« au plus tard le 31 décembre 1995 »*) et la recherche d'*« une réelle complémentarité »* avec le CHU de Nice.

*Guy Porte*

**DISPARITIONS**

# Michel Pecqueur

## Du CEA à Elf-Aquitaine

**POLYTECHNICIEN**, ingénieur des mines, Michel Pecqueur, décédé vendredi 13 octobre à l'âge de soixante-quatre ans, a été l'un des principaux responsables de la politique énergétique française dans les années 70 et 80. Discret sans être hautain, ce grand commis de l'Etat accomplit l'essentiel de sa carrière dans deux institutions : le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), puis Elf-Aquitaine.

Entré au CEA en 1958, où il dirigera l'équipe chargée de construire l'usine de Pierrelatte, il ne quittera cet organisme qu'en 1983, au terme d'un parcours sans faute. Il occupera, entre autres, les fonctions de directeur délégué pour l'uranium enrichi (1966-1970), d'adjoint à l'administrateur général (1974-1978) puis d'administrateur (1976) et enfin de président (1978).

A ce poste où il succède à André Giraud, il poursuit la politique menée par ce dernier en prenant des participations dans des structures industrielles. C'est sous sa présidence que le CEA maîtrisera complètement le cycle du combustible : Michel Pecqueur obtiendra du gouvernement socialiste le lancement de la nouvelle usine de retraitement des combustibles de la Hague.

Homme du nucléaire, sans appartenance politique connue, Michel Pecqueur fut nommé à la présidence d'Elf-Aquitaine en 1983. A charge pour lui de succéder à Albin Chalandon, dont les divergences avec Laurent Fabius, ministre de l'industrie, étaient notoires. En six ans, Michel Pecqueur réussit, sans rupture apparente avec la gestion précédente, à opérer un redressement de l'entreprise qui ne devait ses bénéfices qu'à ses rentes pétrolières et gazières. Il restructure la chimie, le raffinage et se développe dans la pharmacie. En 1989, quand il laisse la place à Loïk Le Floch-Prigent, le groupe a réalisé 11 milliards de francs d'acquisitions et dégage plus de 7 milliards de bénéfices. Vice-président de l'Entreprise de recherches et activités pétrolières (Erap) depuis 1989, il était aussi membre du Conseil économique et social, il avait été l'auteur en mai dernier d'un avis portant sur la politique énergétique de la France.

■ **BELA VARGA**, ancien président du premier Parlement hongrois élu en 1946 et 1947, est mort vendredi 13 octobre. Né en 1903, il avait quitté ses fonctions peu avant la prise du pouvoir par les communistes en 1948 pour immmigrer en Suisse, puis s'installer aux Etats-Unis. Il était retourné dans son pays en 1991, après le retour de la démocratie.

■ **HENRY ROTH**, écrivain américain, est mort vendredi 13 octobre dans un hôpital d'Albuquerque (Nouveau-Mexique). Né en Autriche en 1906, arrivé aux Etats-Unis à l'âge de deux ans, Roth entreprit, en 1934, avec *L'Or de la terre promise* (Grasset, 1968), un travail autobiographique qui ne devait connaître le succès que dans les années 60. Après un long silence, Roth a donné deux autres volumes – traduits en 1994 et 1995 aux éditions de l'Olivier. (« Le Monde des livres » du 20 octobre retracera cette singulière « traversée du siècle »).

■ **LOLLO HAMARLUND**, président de la Fédération internationale de tennis de table (ITTF), est mort dans la nuit du 14 au 15 octobre, en Suède, son pays, d'un cancer de l'estomac. Il était âgé de soixante-trois ans. Vice-président de l'ITTF, Lollo Hamarlund avait accédé à la présidence après le décès du Japonais Ichiro Ogimura, en décembre dernier.

**JOURNAL OFFICIEL**

Au *Journal officiel* du vendredi 13 octobre sont publiés :

● **Jeux** : le règlement du « Goal », un nouveau jeu instantané de la Française des jeux lié au football.

● **Fonction publique territoriale** : une circulaire relative aux élections des représentants du personnel aux commissions administratives paritaires, comités techniques paritaires et comités d'hygiène et de sécurité des collectivités territoriales et de leurs établissements publics. La date de ces élections est fixée au jeudi 23 novembre.

● **Fonction publique** : un décret portant majoration de la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat, des personnels des collectivités territoriales et des établissements publics d'hospitalisation, à compter du 1er novembre 1995.

**CARNET**

**AU CARNET « DU MONDE »**

### Naissances

**Anne et Jean-Pierre Langlais,**
**Pierre-Carl**
**et**
**Hannah-Sara**

*ont la joie d'annoncer la naissance de*

**Pandora,**

à Paris, le 11 octobre 1995.

11, rue de Naples,
75008 Paris.

### Décès

– Mme Denise Banoun,
son épouse,
Hélène, Martine et Bernard,
ses enfants, et leurs compagnons,
Mme Denyse Choukroun,
sa sœur, et ses enfants,
M. et Mme Guy Narboni
et leurs enfants,
M. Jean-Marc Narboni,
Mme Régine Huchard
et ses enfants,
Ses neveux et nièces,

ont la douleur de faire part du décès brutal de

**M. Edmond BANOUN,**
docteur en pharmacie,

survenu le 10 octobre 1995, à Dijon.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

3, rue Henri-Gérard,
21121 Fontaine-lès-Dijon.

– Mme Jacques Bourg,
son épouse,
M. et Mme Dominique Bourg,
Mme Marie-Hélène Bourg
et M. Paul Rechter,
Les docteurs Nathalie Beressi
et Jean-Paul Beressi,
ses enfants,
Sophie, Hugo, Alexandre,
Sarah et Elie,
ses petits-enfants,
Et toute sa famille,

ont l'immense douleur de faire part du rappel à Dieu du

**docteur Jacques BOURG,**

décédé le 13 octobre 1995, à l'âge de soixante-sept ans, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 17 octobre à 15 heures, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, 82, avenue du Général-Leclerc, à Paris-14e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

150, avenue du Maine,
75014 Paris.

– Philippe Pontet, président de l'ERAP,
Le conseil d'administration de l'ERAP
et le personnel de l'entreprise,

ont la tristesse de faire part du décès de

**Michel PECQUEUR,**
ancien président
de la Société nationale Elf Aquitaine
et de la Cogema,
membre du Conseil économique et social,
commandeur de la Légion d'honneur
et de l'ordre national du Mérite,

survenu le 12 octobre 1995.

– Philippe Jaffré, président d'Elf Aquitaine,
Le conseil d'administration d'Elf Aquitaine,
Et l'ensemble des collaborateurs du groupe Elf Aquitaine,

ont la tristesse de faire part du décès de

**Michel PECQUEUR,**
président d'Elf Aquitaine de 1983 à 1989,
membre du Conseil économique et social,
commandeur de la Légion d'honneur
et de l'ordre national du Mérite,

survenu le 12 octobre 1995.

– Le conseil d'administration de Cogema,
Le président-directeur général
et le personnel de Cogema,

ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Michel PECQUEUR,**
président d'honneur de la Compagnie.

– La Compagnie des mines d'uranium de Franceville (Comuf),

a la grande tristesse de faire part du décès de

**M. Michel PECQUEUR,**
président de son conseil d'administration.

– Michel François-Poncet,
président du conseil de surveillance,
André Lévy-Lang,
président du directoire,
Les membres du conseil de surveillance
et les membres du directoire de la compagnie financière de Paribas,

ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

**M. Michel PECQUEUR,**
censeur auprès de la Compagnie
financière de Paribas,

survenu le 12 octobre 1995.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 18 octobre à 15 heures, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, place Victor-Hugo, Paris-16e.

*(Lire ci-contre.)*

– Les élèves, la direction,
les professeurs,
Les personnels non enseignants du lycée-collège Victor-Duruy,

ont la douleur de faire part du décès de

**M. Gérard DUCLAP,**
professeur d'anglais hors classe,

survenu le mercredi 4 octobre 1995.

Un service religieux sera célébré à sa mémoire le jeudi 19 octobre, à partir de 17 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7e.

– Bertrand, Arnauld
et Catherine Gay-Lussac,
ses enfants,
Anne Wilson,
sa sœur,
Claude Mauriac, Luce Le Ray,
Jean Mauriac,
ses cousins,

ont la douleur de faire part du décès de

**Bruno GAY-LUSSAC,**

survenu dans sa soixante-dix-huitième année, le 6 octobre 1995.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité.

Ses cendres reposent dans le caveau familial du cimetière de Vémars (Val-d'Oise).

82, rue de l'Université,
75007 Paris.

(*Le Monde* du 10 octobre.)

### Anniversaires

– Il y a dix ans mourait

**Claude ABASTADO.**

Il manque cruellement à sa famille, ses amis, ses collègues, ses étudiants de Paris-X.

– Il y a cinq ans,

**Jean CHANUT**

nous quittait.

Ceux qui l'ont connu se souviennent.

– Il y a un an, le 16 octobre 1994,

**Fabrice DUTOT**

disparaissait.

Ses amis se souviennent.

*« Ce n'est pas une femme,*
*c'est une apparition »*
J.-P. Léaud.

Il y a cinq ans, le 15 octobre 1990, disparaissait

**Delphine SEYRIG.**

Que tous ceux qui l'ont connue, aimée, admirée, estimée lui réservent une pensée.

Son souvenir ne doit pas quitter notre cœur.

De la part de Pasquale Gerico.

– 17 octobre.

**Abraham SULHEFER.**

En notre cœur.

Sa famille.
Ses amis.

### Communications diverses

– Anciens élèves du lycée Carnot ! Participez aux nombreuses activités de l'ALCT ! (*J.O.* 6.1.93). Parmi elles, un voyage à Tunis au pont de la Toussaint 95 avec d'autres Anciens. Rens. ALCT, 18, Champs-Elysées, Paris-8e. Tél. : 40-74-35-75. Fax : 40-31-85-25.

– Centre Medem, 52, rue René-Boulanger, 75010 Paris, le mardi 17 octobre 1995, à 20 h 30. Soirée-débat avec Michel Wieviorka, sociologue : « Exclusion et marginalité en France ».

### Séminaires

– COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE :

● **Séminaires.**

Hélène Cixous : « Poétique de la différence sexuelle : Essais de zèles », 28 oct., 4 et 18 nov., 2 et 16 déc., 9 h 30-15 h 30, ENS, salle P.-Celan, 45, rue d'Ulm.

Claudia Brodsky-Lacour : « Les origines de la théorie critique et esthétique moderne : Lessing, Diderot, Baudelaire, Benjamin », tous les lundis, à partir du 23 oct., 13 h 30-16 h 30, Princeton University, New Jersey.

François Baudry, Monique David-Ménard, René Guitart, René Lew, Didier Vaudène : « Psychanalyse et réforme de l'entendement », 25 oct., 15 et 22 nov., 6 déc., 21 heures-23 heures, Jussieu, université Paris-VII.

● **Samedi autour d'un livre.**

*Le Testament poétique*, de Gérard Bucher (avec G. Bucher, E. Clemens, G. Leyenberger, J.-M. Rabaté), 4 nov., 9 h 30-12 h 30, ENS, salle des Résistants, 45, rue d'Ulm.

● **Forum.**

Autour d'Alain Prochiantz, à l'occasion de la parution de son livre *La Biologie dans le boudoir*, avec Jean-Pierre Changeux, Monique David-Ménard et Alain Prochiantz, 15 nov., 18 h 30-22 heures, amphithéâtre Richelieu en Sorbonne.

Toutes les activités du Collège international de philosophie sont libres et gratuites.

Renseignements sur salles, répondeur : 44-41-46-85. Autres renseignements : 44-41-46-80.

### Expositions

**Collection privée**

**Peintures à l'huile**

**Tél. : 42-63-41-47.**

### Thèses

– Ali Assad soutiendra sa thèse de doctorat en physique des réacteurs nucléaires : « Amélioration de la modélisation du transport des gamma suivant la méthode de l'atténuation en ligne droite », le vendredi 20 octobre 1995, à 10 h 30, à l'université d'Orsay-Paris-XI, salle des conseils IPN.

Ali Assad,
30, rue des Acacias,
75017 Paris.

# Le jour où vous vous découvrirez une filiale à l'autre bout du monde, vous serez content d'avoir lu cette annonce.

Comme tous les matins, vous allez au bureau. Après un café serré, la secrétaire vous informe que le Directeur Marketing veut vous voir. C'est urgent. Affligé, il vous annonce qu'on commence à voir arriver sur le marché des produits qui ressemblent étrangement aux vôtres.

Cette similitude ne saurait bien évidemment être fortuite. Voilà, pour la première fois de votre vie, vous êtes victime d'une "filiale du bout du monde", vous êtes victime de contrefaçon.

De médiocre qualité, ces produits portent préjudice à votre image de marque et dévalorisent votre propre production.

Votre colère, *vos imprécations n'y feront rien.*

Vous pouvez décréter la loi martiale au service Contentieux ou interrompre la partie de golf de votre avocat, vous avez été piégé et de la plus idiote des façons... Par négligence.

Heureusement ce jour-là, vous aurez tout prévu. Vous serez déjà titulaire de titres de propriété industrielle : brevets, marques, dessins ou modèles. Vous impressionnerez le Directeur Marketing par votre calme et vous lui ferez remarquer qu'il gagnerait à faire montre d'un petit peu plus de sang-froid.



En effet, vos titres de propriété industrielle vous garantissent une situation de monopole que vous pouvez défendre légalement. Votre service Contentieux échappera à la loi martiale et Maître Dubarrot pourra finir tranquillement son parcours de golf avant d'entamer les procédures qui vous permettront de réduire au silence cette drôle de filiale.

INPI
INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE

LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE. UNE ARME STRATÉGIQUE.

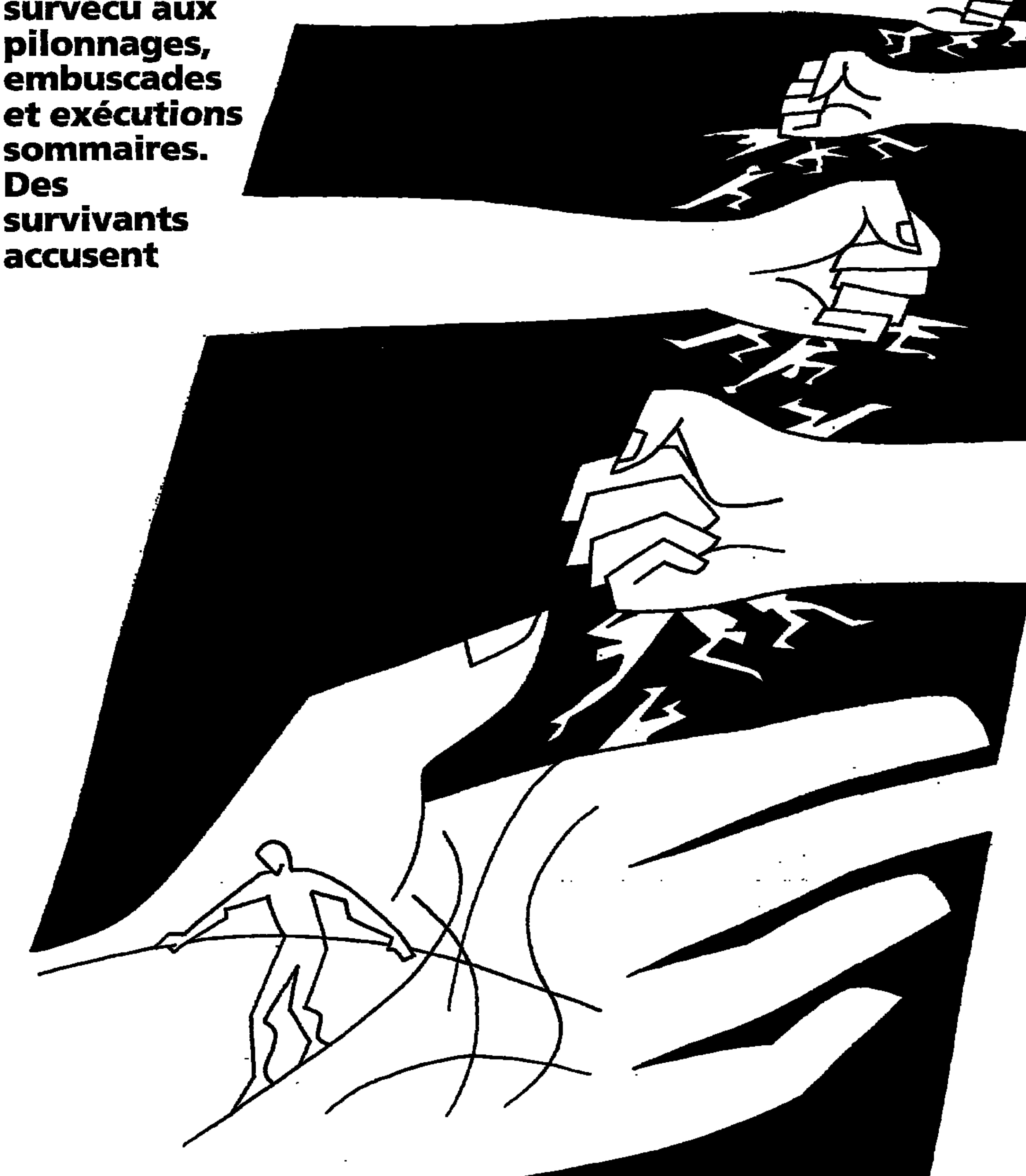
*3615 INPI (1,01 F la minute).*

HORIZONS

ENQUÊTE

# En Bosnie, la colonne de l'enfer

**Par milliers, ils ont fui l'enclave musulmane de Srebrenica, à pied, à travers la forêt, pour échapper aux forces serbes. Nombreux sont ceux qui n'ont pas survécu aux pilonnages, embuscades et exécutions sommaires. Des survivants accusent**



MARDI 11 juillet, les hommes du général Mladic, le chef des forces serbes de Bosnie, entraient dans le centre de Srebrenica. Quelque 42 000 personnes, musulmanes pour la plupart, vivaient alors dans ce petit bourg de montagne assiégé depuis trois ans. Les deux tiers se réfugièrent à Potocari, un village au nord de l'enclave où les « casques bleus » s'étaient installés. Le dernier tiers prit le chemin de la forêt. Depuis, quelque 6 000 hommes sont portés disparus, selon la Croix-Rouge internationale. Enquêtant sur le sort de ces personnes, le rapporteur de l'ONU sur les droits de l'homme, Tadeusz Mazowiecki, en est arrivé à *« la conclusion effrayante »* qu'elles pourraient bien avoir été massacrées. L'homme qui a été parmi les premiers à dénoncer le « nettoyage ethnique » et qui a été l'un des promoteurs du concept de « zone de sécurité » – sorte de sanctuaire où l'ONU était censée protéger les populations civiles – a démissionné après avoir terminé son rapport sur l'enclave perdue de Srebrenica. Mis bout à bout, des témoignages de rescapés permettent aujourd'hui de se faire une idée du drame vécu par les habitants de Srebrenica.

Mercredi 12 juillet, les troupes serbes investissent la base onusienne de Potocari. Impuissants, les « casques bleus » les regardent séparer les hommes des femmes et des enfants. *« La plupart des hommes sont emmenés dans une maison gardée par des soldats. A proximité, on entend des détonations d'armes à feu »*, raconte Christina Schmidt, infirmière de Médecins sans frontières (MSF) alors sur place. *« Vers 15 heures, les Serbes commencent à évacuer les gens en bus et en camions ; ils continuent l'évacuation le 12 juillet et, dans la soirée du jeudi 13 juillet, le camp est vide. »*

Le sort des quelques milliers d'hommes qui avaient cru en la « protection » des soldats de l'ONU, trois rescapés le raconteront aux enquêteurs du gouvernement bosniaque et à quelques journalistes occidentaux. Hurem Suljic, Mevludin Oric et Smail Hodzic sont les seuls survivants connus à ce jour des massacres perpétrés contre les hommes *« en âge de se battre »* réfugiés dans la base de Potocari. Une centaine d'entre eux ont été tués dès le 12 juillet. Le lendemain, entre 2 400 et 3 000 hommes ont été évacués en bus vers Krizevici, près de Zvornik, à 45 kilomètres au nord de Srebrenica. Le 14 juillet, ils furent emmenés par petits groupes sur une colline près de Karakaj (faubourg de Zvornik), où ils furent alignés face aux corps qui gisaient déjà dans le champ ; puis ils furent fusillés par deux pelotons composés chacun de cinq soldats. A la nuit tombée, les trois survivants écartèrent les corps qui les recouvraient. *« A la lueur du clair de lune, on pouvait voir une mer de cadavres »*, se rappelle l'un d'entre eux. Trois jours plus tard, ils rejoignaient par la forêt les territoires sous contrôle de l'armée bosniaque.

La plupart des hommes de Srebrenica avaient toutefois compris que les « casques bleus » ne les protégeraient pas et, à l'arrivée des troupes du général Mladic, entre 12 000 et 15 000 hommes de quinze à cinquante ans, suivis par des femmes et des enfants, se regroupèrent pour former une colonne qui s'enfuit par la forêt et la montagne dans l'espoir de rallier la ville de Tuzla, en territoire tenu par les gouvernementaux. Plusieurs rescapés de cette colonne de l'enfer ont témoigné, début août, devant la caméra d'un membre de MSF venu à Tuzla enquêter sur le sort des habitants de Srebrenica.

Comme de nombreux hommes de la colonne, Feiz Sabic était un combattant de Srebrenica qui *« ne pouvait se permettre de tomber vivant aux mains de l'ennemi »*. *« Je faisais partie d'une unité qui connaissait bien la région. Nous avons donc été mis à la tête de la colonne. Le regroupement a pris du temps car il a fallu attendre jusqu'à la nuit tous les hommes des environs de Srebrenica. Grâce à nos éclaireurs, nous avons réussi à traverser les lignes des tchetniks* [les extrémistes serbes, NDLR] *sans problème. La colonne comprenait 20 000 hommes et s'allongeait sur 12 kilomètres. Lorsque les tchetniks ont compris que nous fuyions, ils nous ont bombardés. Nous avons poursuivi notre chemin de Kravica jusqu'à Konjevic Polje. Mais nous avons été bloqués par les unité serbes au moment où nous allions traverser la route goudronnée pour rejoindre la région de Cerska. Une partie de la colonne a été anéantie. Beaucoup de gens ont été arrêtés, désarmés, assassinés »*, se souvient-il.

Le docteur Eliaz, qui pendant les trois années de siège a travaillé au dispensaire de Srebrenica transformé en hôpital de guerre, raconte pour sa part : *« Le long de la colonne, il y avait un fusil toutes les 300, 400 ou 500 personnes, nous ne pouvions pas nous défendre. Mais nous ne pouvions pas non plus faire marche arrière. A l'aube du 12 juillet, les Serbes ont attaqué l'arrière de la colonne et fait un grand nombre de prisonniers. En fin de journée, vers 18 ou 19 heures, alors que nous venions de nous regrouper pour repartir, trois ou quatre mille Serbes nous ont à nouveau encerclés. Ils nous arrosaient d'obus, c'était la panique. Il y avait des morts partout, un millier peut-être. Beaucoup ont été fait prisonniers vivants, certains ont réussi à s'enfuir dans les montagnes et sont arrivés à Tuzla après avoir cherché pendant longtemps leur chemin vers les territoires libres. »*

*« La deuxième nuit de notre parcours*, poursuit le docteur Eliaz, *nous devions traverser une route très fréquentée, celle qui relie Zvornik à Vlasenica. En approchant, nous avons entendu le bruit des chars serbes et les mégaphones qui nous demandaient de nous rendre. Quand nous avons traversé la route, à l'aube, ils nous ont attaqués. La colonne a été morcelée, il y a eu beaucoup de morts et de prisonniers. A ce moment, des femmes qui étaient évacuées dans les autobus de l'ONU et qui passaient par là ont reconnu leurs proches, leur mari, leur frère, leur fils. Elles ont pu voir les Serbes les embarquer dans les camions. On dit que 2 500 personnes ont été emmenées non loin de Konjevic Polje pour être fusillées à côté de Nova Kasaba. »* Selon des photographies satellite publiées par Washington, des fosses communes contenant plus de 2 000 cadavres se trouveraient dans la région. L'une d'entre elles serait située entre Nova Kasaba et Konjevic Polje.

Un jeune garçon qui se trouvait à bord de l'un des autobus qui déportaient les femmes et les enfants de Srebrenica se souvient que le convoi a été arrêté sur la route. *« J'ai vu des gens qui étaient allongés par terre et des camions roulaient sur eux. Personne n'a voulu enlever les cadavres. J'ai regardé les gens qui étaient allongés le long de la route ; ils étaient à peu près 500, nus. Autour d'eux, il y avait les tchetniks. »*

**« J'ai vu des gens qui étaient allongés par terre, et des camions roulaient sur eux. Personne n'a voulu enlever les cadavres »**

Feiz Sabic, le combattant qui avançait en tête de la colonne, raconte: après avoir traversé la fameuse route qui relie Zvornik à Milici et Vlasenica, *« nous sommes tombés dans une autre embuscade... De nouveau, nous avons été encerclés, de nouveau nous nous sommes regroupés, de nouveau nous avons foncé pour la vie. On traversait des zones à découvert où ils nous tiraient comme des lapins. Il y a eu beaucoup de morts et de blessés... Enfin, le 15 juillet, nous avons tenté de passer les lignes vers le territoire libre de Tuzla. Nous ne nous attendions pas à tant de combats. Les plus courageux ont foncé sur les chars avec des grenades ou de simples fusils. Mais l'artillerie serbe était partout. Nous avons réussi à entrer en contact avec le deuxième corps* [de l'armée bosniaque] *et avec le commandant Naser* [Naser Oric, ancien garde du corps de Slobodan Milosevic, prit le commandement, au début de la guerre, des forces bosniaques de Srebrenica. Il se trouvait à Tuzla le 11 juillet. NDLR]. *Ce sont les soldats bosniaques qui nous ont aidés à briser les lignes serbes. Nous nous sommes battus toute la journée, toute la nuit, les combats ont continué jusqu'à 6 heures du matin. Et à 6 heures, nous sommes passés. »*

UN autre combattant bosniaque, Salim Sovtic, qui dit lui aussi avoir été *« à la tête de la colonne du début à la fin du trajet »*, confirme: *« A Konjevic Polje, la colonne a été coupée ; la moitié des gens sont restés là-bas... Ensuite, une embuscade a eu lieu à Kamenica. La colonne a été de nouveau morcelée, il y a eu beaucoup de blessés. Ceux qui ont réussi à s'enfuir ont raconté que les tchetniks égorgeaient, tuaient tous ceux qu'ils attrapaient. La deuxième embuscade a eu lieu à Kula, non loin de Zvornik... Et puis, c'est du côté de Marcici, près de Zvornik également, que j'ai vu mes premiers cadavres. Mes premiers, car je ne pouvais pas voir ce qui se passait derrière nous. J'étais à la tête de la colonne et mon rôle était de tracer la route. »*

Ramiza Hasanovic, une jeune Bosniaque de dix-huit ans, a suivi la colonne bien qu'elle ait entendu les soldats musulmans dire : *« Nous allons à la mort, pas même 30 % d'entre nous arriveront vivants. »* Elle raconte : *« Nous sommes sortis par l'ouest, du côté de Suceska, puis six jours sans sommeil, 40 kilomètres parcourus pieds nus, à travers la montagne, les clairières. Tout était miné... Nous sommes tombés dans une terrible embuscade près de Konjevic Polje. On venait de décider de se séparer de la colonne pour essayer de s'en sortir. Les tchetniks nous traquaient, lançaient des assauts. Il y a eu des massacres, des tueries. Il y avait des blessés partout, certains avaient les jambes arrachées et on ne pouvait pas les aider. Il fallait fuir. Quand je suis arrivée à Tuzla, pendant six jours je n'ai pas pu me lever, mes pieds n'étaient qu'une plaie. »*

ET le docteur Eliaz d'expliquer à son tour : *« Nous traversions de nombreux champs de mines, Nous marchions en file indienne. Les premiers de la file savaient qu'ils risquaient de sauter. Le troisième jour, la psychose était telle que les gens ont commencé à avoir des hallucinations, certains se sont suicidés devant nos yeux en faisant exploser une grenade qui tuait les gens autour d'eux. Le mari d'une de nos infirmières s'est suicidé de cette façon, le dernier jour, alors qu'il ne restait plus qu'une nuit. Nous avons réussi à survivre dans ces conditions terribles pendant cinq jours et cinq nuits. Restait à traverser les dernières lignes serbes pour rejoindre Tuzla. Cette dernière nuit, au moment où le soleil se couchait, la pluie s'est mise à tomber, une pluie glaciale. Gelés, affamés, nous n'étions plus rien. Au cours de la nuit et à l'aube, nous avons tenté la dernière percée, dans ce fameux endroit qui s'appelle Backovac, et nous sommes entrés en territoire libre. Selon nos estimations, sur 15000 hommes, entre 4 000 et 5 000 ont réussi à traverser les lignes ce jour-là. Pas plus. »*

Seido Bajramovic, un combatant bosniaque qui se trouvait à l'arière de la colonne et est arrivé à Tuzla quelques jours plus tard, a survécu à plusieurs embuscades. Il raconte : *« J'ai réussi à me sauver, avec une quizaine de personnes. Mais on ne savait pas où aller. Je me suis caché dans un bois. On entendait des cris, c'était une véritable boucherie. Les tchetniks ont égorgé tout ces gens, c'était la panique ; les gens se rendaient. J'ai vu ce qui se passe lorsqu'un homme en égorge un autre. Il lui fait un petit trou, là, dans la gorge. Après, avec sa main, il lui arrache tout. Les tchetniks ont fouillé la forêt, là où je me trouvais. Je suis resté deux jours sans eau ni nourriture. Ensuite, nous avons erré longtemps en terrain miné puis nous avons fini par retrouver cinq puis dix des nôtres et nous sommes finalement arrivés près de Cerska. Là, il y avait pas mal de blessés ; nous avons retrouvé d'autres personnes et nous avons pu reconstituer un groupe de 164 membres. Un peu plus loin, nous sommes tombés dans une embuscade. Il y avait pas mal de morts à cet endroit. Au milieu de ces mort, il y avait des blessés ; certains n'avaient plus de jambes, plus de mains, on ne pouvait plus rien faire pour eux... Ensuite, nous sommes arrivés à Backovac. Là, nous avons vu deux tas de cadavres, puis nous avons percé les lignes serbes et je suis parvenu jusqu'ici, à Tuzla. »*

Le docteur Fatima Delibasic qui fit également le voyage à pied à travers la forêt, confirme: *« Chaque nuit, nous continuons à nous réveiller dans la peur ; chaque nuit, nous rêvons à cette colonne ; nous entendons toujours les hurlements des blessés. Ces blessés que nous n'avons pu aider. Les cris de ces hommes vont me hanter toute ma vie. »*

**Florence Hartmann**

Le Monde

# Contradictions turques

QUELLE Turquie pour quelle Europe ? Une fois encore, cette question est au centre de la crise politique d'un pays qui ne parvient toujours pas à choisir entre ses différents tropismes – entre la laïcité et la religion, entre l'Europe et l'Asie, entre la dictature et la démocratie. Un pays dont l'équilibre est pourtant essentiel pour l'avenir d'une zone en constante ébullition, allant des Balkans à l'Asie centrale, et qui a été fortement ébranlée par la chute du communisme.

Le refus du Parlement d'accorder la confiance à Tansu Ciller pourrait encore aviver les contradictions turques et la crise politique que cette décision a ouverte, et faire reculer d'autant l'entrée en vigueur de l'accord d'union douanière passé entre Ankara et Bruxelles. Le premier ministre sortant a une grande part de responsabilité dans ce nouveau retard. Certes, par son image moderne, par ses discours toujours très favorables à l'Europe, par son désir de dépoussiérer une vie politique encore dominée par quelques brontosaures cherchant uniquement à se maintenir au pouvoir, Mme Ciller a fait œuvre utile. De même quand elle a lancé un certain nombre de réformes, économiques et politiques, visant à davantage rapprocher son pays de l'Union européenne.

Reste que sur l'essentiel, à savoir le respect des droits de l'homme dans un pays qui en fait facilement fi, le premier ministre n'a pas accompli les pas nécessaires exigés par les Européens pour se voir ouvrir les portes de l'Union. Parce qu'elle qu'elle ne voulait, ou ne pouvait, s'opposer aux militaires, encore si puissants ici, Mme Ciller a ainsi « couvert » la poursuite et même l'accentuation de la répression sanglante menée contre les Kurdes dans le sud-est anatolien. Jouant sur la corde nationaliste, elle a aussi accepté, voire initié, la levée de l'immunité des députés kurdes d'Ankara, ce qui a provoqué l'ire des parlementaires européens. Elle a aussi donné son feu vert à l'opération menée, toujours contre les Kurdes, dans le nord de l'Irak. Autre contradiction : alors qu'elle veut passer, notamment aux yeux des Occidentaux, pour le meilleur garant de la laïcité face à la montée du péril islamiste, Mme Ciller a accepté de passer un certain nombre de compromis avec les partis fondamentalistes.

Les partisans de Mme Ciller font valoir que la crise ouverte par la décision du Parlement pourrait être, en fin de compte, bénéfique pour l'avenir politique de leur chef. Abandonnée, voire trahie, par quelques-uns des dirigeants de son propre parti, Mme Ciller, dont la popularité augmente avant tout dans les couches les plus jeunes et les plus pro-européennes de la population, devra marquer plus franchement sa différence et définir une ligne politique plus claire. En attendant, la période de turbulences qui s'ouvre et la perspective d'élections législatives anticipées risquent de rendre encore plus difficile, voire impossible, toute prise de décisions importantes. A moins que cette impossibilité de choisir son camp soit, tout simplement, inhérente à l'existence même d'un pays à cheval sur deux mondes.

# Les chantiers Juppé et Jospin

L'APPARENCE ne doit pas camoufler la réalité. Les scores « soviétiques » avec lesquels viennent de se faire élire les dirigeants des deux principales forces politiques françaises ne signifient pas que le PS et le RPR sont désormais rangés comme un seul homme, l'un derrière Lionel Jospin, l'autre derrière Alain Juppé. En réalité, ni l'un ni l'autre ne peuvent s'offrir le luxe d'étaler, une fois encore, leurs divisions. Les socialistes ont trop mesuré ce que cela leur avait coûté à la fin des années Mitterrand. Les néogaullistes n'ont pas encore guéri leurs déchirures de la campagne présidentielle ; il leur était interdit de les remettre à vif, dans la période pour le moins délicate que le pouvoir traverse en ce moment.

La comparaison s'arrête là. Les divergences d'analyses au sein du RPR sont connues : Edouard Balladur maintient celle qu'il avait faite en se lançant dans la course à l'Elysée et qui n'a que bien peu à voir avec celle qui avait permis à Jacques Chirac de l'emporter ; Philippe Séguin continue à regretter que les idées qu'il avait apportées dans cette campagne ne forment pas la ligne directrice de l'action gouvernementale. Devant les assises du RPR, son discours de soutien à Alain Juppé comportait, en filigrane, la présentation d'un contre-programme de gouvernement. L'unité de la majorité reste tellement à faire que les tenants d'un vaste remaniement ministériel élargissant l'assise politique du gouvernement continuaient, dimanche 15 octobre, à le souhaiter. A l'inverse, chez les socialistes, les divisions sont à venir. L'état de ruine dans lequel se trouvait le PS après le double septennat mitterrandien laissait le champ libre à Lionel Jospin, mais l'ampleur du chantier qui s'ouvre devant lui fait présager qu'il aura le plus grand mal à faire travailler dans le même sens tous ceux qu'il a appelés auprès de lui.

Pour « refonder » le projet idéologique de la gauche, pour bâtir un programme attrayant pour les électeurs et leur faire oublier les erreurs commises depuis quatorze ans, les socialistes vont devoir rattraper le temps perdu : tirer les leçons de leur passage au gouvernement ; définir le rôle de l'Etat dans un pays qui serait dirigé par la gauche, mais demeurerait ouvert sur un monde libéral ; trouver les moyens de s'appuyer sur les partenaires sociaux ; clarifier la politique européenne. Sur tous ces sujets, les divergences au sein du PS sont trop fortes pour ne pas réapparaître, tôt ou tard, au grand jour.

Pour mener à bien son travail de rénovation de la gauche réformiste, Lionel Jospin a besoin de temps. A droite, Alain Juppé aussi : il doit recoller les morceaux de sa majorité et faire oublier les débuts « calamiteux » de ses premiers mois de chef de gouvernement. C'est probablement le seul point sur lequel ils soient d'accord : les patrons des deux principales forces politiques ont tout intérêt à ce que la prochaine grande échéance, celle des élections législatives, n'arrive qu'à son terme, au printemps 1998.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints à la direction de la rédaction
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig

Alain Rollat, conseiller de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 885 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

# Blocus *par Hachfeld*




AU FIL DES PAGES/Economie

# Eloge du bimétallisme

A condition d'éviter les anachronismes, le passé est riche d'enseignements pour l'action présente. C'est le cas de l'histoire monétaire du milieu du XIXe siècle telle que nous la raconte Marc Flandreau dans un livre remarquablement intelligent.

*A cette époque, le bimétallisme gouvernait le* monde sur la base d'un rapport fixe de 15,5 entre l'or et l'argent. L'économie planétaire était divisée en trois zones. La zone or comprenait la Grande-Bretagne, le Portugal, le Brésil, la Turquie, l'Australie et quelques colonies anglaises. La zone argent incluait le nord et l'est de l'Europe (Etats allemands, Hollande, Etats scandinaves, Autriche), l'Asie (Inde, Chine, Japon), le Mexique et quelques Etats d'Amérique du Sud. Entre les deux, la France, la Belgique, l'Italie, la Suisse, et les Etats-Unis formaient la zone bimétallique.

Cette énumération fait désordre. Mais en réalité, le système était tout à fait hiérarchisé. Et pas *du tout autour de l'Angleterre comme on le croit* généralement. Car au centre était la zone bimétallique, seule capable d'arbitrer entre l'or et l'argent. Au cœur de cette zone était la France, du fait même qu'elle détenait à elle toute seule presque la moitié du stock des monnaies métalliques européennes. Et au cœur monétaire de la France était la banque Rothschild, disposant d'un réseau international dont Flandreau nous dessine une carte éloquente. A l'époque, le système monétaire international fonctionne pratiquement sans intervention des banques centrales. Les billets sont automatiquement convertibles en métal à un taux fixe. La frappe de la monnaie est concédée par l'Etat à des ateliers privés. Les pièces circulent librement à travers les *frontières. Du point de vue des règlements financiers*, les concepts d'« économie britannique » ou d'« économie française » n'ont pas de sens, les paiements qu'on dirait aujourd'hui internationaux pouvant se faire au niveau régional. La Haute Banque a mis la main sur l'affinage, la fonte, la frappe, le négoce et l'arbitrage des métaux précieux. Ainsi en 1845, Rothschild en s'alliant avec le directeur de l'hôtel du Quai Conti, prend littéralement « possession » de la Monnaie de Paris, nous montre l'auteur.

Ordonné, le système était d'une stabilité remarquable. Les découvertes d'or en Australie et en Californie, qui multiplieront par trois le stock mondial de métal jaune, ont provoqué un formidable « choc », *comme on dirait aujourd'hui*. Or ce choc a engendré très peu d'inflation, alors même que l'industrie européenne et le commerce mondial connaissaient un essor considérable. Il n'a pas même fait bouger le taux de change or-argent. L'explication, en résumé, c'est que la Banque de France pouvait rembourser les billets que l'on présentait à ses guichets dans le métal de son choix. Flexible, le bimétallisme ne rompait point. La défaite française de 1870 a mis fin au système. L'Allemagne de Bismarck adopte le gold standard, à partir notamment des 5 milliards de francs-or payés par la France au titre des réparations. Du même coup le Reich était forcé de démonétiser d'énormes masses d'argent, condamnant à terme le bimétallisme. *En fait, comme le remarque judicieusement* Flandreau, le nouveau système, beaucoup moins souple, permit aux banques centrales de prendre un pouvoir croissant. Dans le bimétallisme, les évolutions des cours de l'or ou de l'argent sur les différents marchés, envoyaient des messages clairs aux agents, chacun devant veiller à sa solvabilité en espèces sonnantes et trébuchantes. En revanche, selon l'auteur, le système centralisé de l'étalon or prive les agents de toute une série d'informations, et les empêche du même coup de s'autoréguler.

Nous en sommes toujours là, avec cette différence aggravante que dans une économie de nouveau mondialisée les banques centrales ont *perdu le pouvoir financier qu'elles avaient* conquis, tandis que les agents ont encore moins de repères qu'il y a un siècle.

***Philippe Simonnot***

★ ***L'or du monde, la France et la stabilité du système monétaire international, 1848-1873,*** **Marc Flandreau, L'Harmattan, 368 p, 190 F.**

# Huit cents millions d'affamés

*Suite de la première page*

*Suite de la première page*

Ses idées rencontrent un écho favorable dans l'opinion publique anglo-saxonne. « *En 1993*, fait-il observer, *le produit de la pêche par habitant a baissé de 7 % par rapport à son maximum historique de 1989. A partir de 1984, l'augmentation de la production céréalière a ralenti brusquement pour retomber à un niveau inférieur au taux de croissance démographique.* »

Les raisons de ce tassement s'expliquent aisément, selon M. Brown : les innovations technologiques marquent le pas, la productivité stagne tandis qu'augmentent les contraintes physiques (érosion des sols, pollution atmosphérique, épuisement des nappes phréatiques, disparition des matières organiques, augmentation de la salinité des terres irriguées...). Dans ce contexte, « *aucune solution n'apparaît susceptible d'inverser la tendance mondiale à la baisse de la production céréalière par habitant* ». Et le prévisionniste américain de conclure : « *Cela signifie que l'on ne peut plus compter sur les agriculteurs pour nourrir les nouvelles bouches que prévoient les projections démographiques. L'instauration d'un équilibre (...) dépend désormais plus des politiques de planning familial que des efforts des agriculteurs.* »

La vision catastrophiste du Worldwatch Institute n'emporte pas la conviction. La baisse de la production céréalière par habitant ne résulte pas d'une quelconque « fatigue » de la terre ou d'un essoufflement du progrès technique, comme l'affirme M. Brown, mais, plus simplement, de mesures d'ajustement techniques – comme le gel des terres – prise par la poignée des grands pays exportateurs de céréales (Etats-Unis, Union européenne, Canada...) pour contenir l'accumulation des stocks et mettre un terme à des cours maintenus artificiellement trop bas.

Deux autres causes pèsent sur la baisse de la production par habitant : le ralentissement de la croissance démographique mondiale (le nombre de bouches à nourrir croît moins rapidement qu'auparavant) et la saturation des besoins alimentaires dans les pays développés, où la consommation a atteint de tels niveaux qu'elle ne peut que plafonner.

Pour les experts de la FAO, l'affaire est entendue : « *Il ne paraît pas y avoir d'obstacles insurmontables en matière de ressources et de technologies au niveau mondial qui empêcheraient d'accroître les disponibilités alimentaires mondiales dans la mesure requise par la croissance de la demande réelle. (...) Une telle croissance de la production est possible même si l'on prend des mesures pour orienter l'agriculture vers un mode de production plus durable* », écrivent-ils dans le rapport « Agriculture mondiale Horizon 2010 », dont ils viennent de publier une version réactualisée.

**MANQUE DE MOYENS**

Sur un point, en revanche, le pessimisme du Worldwatch Institute est justifié : l'épuisement progressif des ressources halieutiques. La mer est surexploitée, des espèces sont en voie de disparition, et il est vain d'espérer que les prises de poissons pourront augmenter fortement à l'avenir. Ni le recours à de nouvelles ressources, telle que l'aquaculture, ni l'évolution technologique ou des investissements accrus ne sont à même de modifier ce que les économistes appellent « les fondamentaux » : une offre mondiale de poissons inférieure à la demande.

Si la terre est capable de nourrir tous ceux qui l'habitent, pourquoi des centaines de millions d'individus continuent-ils à souffrir de malnutrition ? Pourquoi un Américain dispose-t-il de 3 600 calories quotidiennes quand un Indien doit se contenter de 2 200 calories ? Choquée de voir des agriculteurs européens détruire à intervalles réguliers des montagnes de pommes de terre ou de fruits quand on meurt de faim dans certaines régions d'Afrique, l'opinion publique est convaincue qu'il s'agit là d'un simple problème de distribution de la nourriture, d'un problème de vases communicants, en quelque sorte. C'est une vue simpliste et erronée. En réalité, *si des individus ne parviennent pas à satisfaire leurs* besoins alimentaires, ce ne sont pas les caprices de la nature qu'il faut incriminer. On meurt de faim parce qu'on ne dipose pas des revenus nécessaires pour assouvir ses besoins. Plutôt que de pénurie d'aliments, fait observer la FAO, mieux vaudrait parler « *de pénurie de revenus ou de pouvoir d'achat, en bref, de pauvreté ou de manque de moyens donnant accès à la nourriture* ». Si les plus démunis disposaient des ressources nécessaires pour cultiver leur lopin de terre ou acheter de la nourriture à autrui, le ralentissement de la croissance de la production agricole mondiale, qui divise tant les experts, n'existerait peut-être pas.

C'est une perspective lointaine. Le fléau de la *sous-alimentation n'est pas près de disparaître*. A l'horizon 2010, pour quelque six cents millions de personnes, le souci quotidien sera toujours celui de la nourriture. Peut-on se satisfaire d'une amélioration aussi lente ?

*Jean-Pierre Tuquoi*

**RECTIFICATIF**

**FESTIVAL MUSICA**

Nous avons écrit par erreur dans *Le Monde* du 3 octobre que le Festival Musica de Strasbourg bénéficiait de 10,3 millions de francs de financement public. Ainsi que l'article le précisait, Musica reçoit en fait 3,4 millions du ministère de la culture et autant des collectivités locales (ville, région, département), soit un total de 6,8 millions.

# La monnaie qui désunit

*par Jean-Pierre Chevènement*

LA crise monétaire ne fait que révéler le vice initial de conception du traité de Maastricht. En effet, la course à la monnaie unique n'unit pas, elle divise.

Elle divise à l'intérieur de chacun des pays en accroissant la fracture sociale. La *course à la monnaie* unique a plongé l'Europe dans une récession dont elle n'arrive pas à sortir : désinflation conduisant à la déflation, elle-même générative de déficits qu'on veut réduire par une déflation accrue, surévaluation de près de 30 % du mark et des monnaies qui s'y rattachent, maintien, en France surtout, de taux d'intérêt artificiellement élevés, pénalisant l'investissement et l'emploi.

La méthode chère à Jean Monnet visant à créer des solidarités de fait pour placer les peuples devant le fait accompli afin de pouvoir pousser plus loin la construction européenne a atteint ses limites. A travers l'Union monétaire, les initiateurs du *traité de Maastricht* voulaient forcer à l'union politique. Peut-on construire l'Europe sur la base d'un chômage de masse, en vertu d'une construction monétaire imposée d'en haut à des peuples qui n'y comprennent goutte ?

La monnaie unique divise entre eux les peuples de l'Europe.

L'Allemagne, qui doit à ses qualités propres et à la puissance des pôles industriels qu'elle a su constituer de mieux réussir économiquement *que ses partenaires*, est conduite à vouloir durcir encore les critères déjà éreintants de passage à la monnaie unique. Le jugement d'exclusion prononcé à l'égard de l'Italie par Theo Waigel, le ministre allemand des finances, est d'autant plus mollement démenti par le chancelier Kohl qu'il figurait déjà noir sur blanc dans le mémorandum européen de la CDU de septembre 1994.

Partout l'idée européenne recule dans l'esprit des peuples. Pendant des années, on nous a expliqué que le marché unique impliquait la monnaie unique. Il se révèle aujourd'hui que la monnaie unique va casser le marché unique. L'Italie et l'Espagne feront antichambre ainsi que tous les pays de l'Europe du Sud. La Grande-Bretagne et le Danemark se tiendront sur la réserve.

Enfin, contrairement à ce que les partisans du traité ont longtemps laissé croire aux opinions publiques, les années de souffrance sociale imposées pour atteindre l'« eldorado » de la monnaie unique ne constituent pas une sorte de mauvais moment à passer, ni un investissement, certes douloureux, mais qui serait porteur de prospérité pour l'avenir. La rigueur monétaire et budgétaire devra perdurer après le passage à la monnaie unique, comme l'a écrit la commission dans son livre vert, et comme vient de le confirmer le *sommet de Valence*.

La monnaie unique ne réglerait aucun des actuels problèmes : chômage, distorsion de concurrence à l'intérieur du marché unique entre monnaies « *fortes* » et « *faibles* », spéculation. Au contraire, sa mise en œuvre aboutirait à une hiérarchisation des pays entre eux, totalement opposée à un esprit européen bien compris.

> C'est l'ensemble du dispositif qu'il faut revoir, quitte à renégocier le traité de façon que l'intérêt européen apparaisse comme un compromis entre les intérêts nationaux et non comme la projection du modèle allemand sur l'Europe entière

Dans une petite Union monétaire à cinq ou six, la France risquerait de se trouver réduite à l'état de nouveau Mezzogiorno. La surévaluation du mark n'a pu être supportée par l'Allemagne depuis 1986 que parce qu'elle disposait d'une base industrielle puissante, riche de créneaux monopolistiques. Encore les exportations américaines ont-elles progressé depuis lors quatre fois plus vite que les exportations allemandes. Le choix monétariste de l'Allemagne entraînerait, comme dans le vieux conte allemand, les économies les plus faibles *qui s'y rallieraient à se jeter*, au son de la flûte, au fond du précipice.

Le traité de Maastricht codifie l'adoption par les autres pays européens du modèle allemand (fédéralisme, banque centrale indépendante, politique réduite à la technique) plus qu'il n'européanise l'Allemagne. En tout cas, il crée un énorme malentendu qu'il conviendrait de dissiper sans délai dans l'intérêt de toute l'Europe (y compris de l'Allemagne).

C'*est l'ensemble du dispositif* qu'il faudra revoir, quitte à renégocier le traité de façon que l'intérêt européen apparaisse bien comme un compromis entre les intérêts nationaux et non comme *la* projection du modèle allemand sur l'Europe tout entière. On peut seulement craindre que cette renégociation ne se fasse dans la précipitation, sous la pression des marchés financiers.

Dans l'Union économique et monétaire, les Allemands ont le sentiment qu'on veut leur voler le mark, les Français qu'on veut leur imposer une camisole de force, sous la forme d'un mark *bis*, les Italiens et les Espagnols qu'on les relègue en deuxième division. C'est beaucoup d'inconvénients à la fois pour un même projet. Pour tous, d'ailleurs, l'avenir est opaque. Monnaie, en général, signifie *confiance ; la monnaie unique, elle*, suscite la défiance.

Construire une identité européenne demande du temps. La monnaie unique est une mauvaise méthode. Elle méconnaît ces dimensions essentielles que sont la politique, la citoyenneté et la culture.

Pour remettre l'Europe dans le sens de la marche, la France devrait proposer une démarche nouvelle pour faire progresser dans la conscience des peuples l'idée d'*une identité européenne. Plutôt* que de confirmer des engagements monétaires pris pour des raisons essentiellement idéologiques, le président de la République ferait mieux de prendre une initiative conduisant au renversement des priorités entre la monnaie et l'emploi. Ce serait conforme à ses engagements électoraux et ce serait un signe, au moins aussi fort que la reprise des essais nucléaires, d'indépendance nationale et d'affirmation de la France. De surcroît, une telle initiative serait soutenue par le peuple français car elle permettrait de désamorcer la seule bombe réellement menaçante : la bombe sociale.

L'Allemagne, sur le fond, n'a pas tort de lier à la monnaie unique la *nécessité de réaliser l'union politique*. Ce faisant, elle démontre combien la démarche qui fait de la monnaie unique un détour pour imposer une fédération évidemment prématurée en l'absence d'un sentiment d'identité européenne suffisamment fort constitue une démarche risquée : on a mis la charrue devant les bœufs. La réaction des opinions européennes à la proposition de mettre la dissuasion française au service de l'Europe montre à quel point celle-*ci est encore loin de concevoir* son avenir en dehors de la protection américaine. Le chemin qui conduirait dans la conscience des peuples à une Europe européenne, c'est-à-dire autonome par rapport aux Etats-Unis, n'a pas encore été parcouru.

Il n'existe pas aujourd'hui en Europe de sentiment suffisamment fort d'appartenance et de destin commun pour construire à marche forcée un Etat fédéral qui seul permettrait une monnaie unique. Pour qu'un débat fructueux et constructif puisse s'ouvrir entre les pays de l'Union européenne, il faut proposer aux citoyens des projets positifs aptes à forger des solidarités nouvelles, non pas dans la douleur et le sacrifice, mais dans la mobilisation de tous pour l'emploi, mot inconnu dans les trois cent cinquante pages du traité de Maastricht.

*Pour rendre l'Europe populaire* il faut substituer au triptyque : monnaie-concurrence-technocratie, la trilogie : emploi-solidarité-démocratie.

La vraie priorité n'est pas la monnaie unique, c'est la réforme du système monétaire international. Avec la monnaie unique, « *l'Europe serait mieux armée*, selon la Commission, *pour rechercher avec ses partenaires américain et japonais une meilleure stabilité du système monétaire international* ». La *vérité, soigneusement dissimulée*, est que l'Europe craint d'affronter les Etats-Unis. Il n'y a pas besoin d'attendre sept ans (2002) et de se retrancher derrière des projets techniques qui sont autant de prétextes pour poser un problème politique de fond : celui de l'organisation financière et monétaire du monde.

Il est temps de faire passer la priorité sociale avant la politique du change. Ce sera le meilleur levier pour amener les Etats-Unis à renoncer à faire du dollar un outil de compétitivité industrielle. La priorité européenne doit être la croissance, la capacité à relever ensemble les défis de la compétition mondiale, la mise en œuvre de politiques communes.

En politique extérieure, la stabilisation de la Méditerranée et de la Russie constitue, pour l'avenir pacifique de notre continent, un enjeu plus *décisif* que la constitution, en elle-même souhaitable et déjà bien engagée, d'un espace « *mitteleuropéen* » ancré à l'Ouest. De toute évidence, la « *défense commune* » comporte encore des significations différentes pour la France et pour ses partenaires. Quelle Europe voulons-nous au début du prochain siècle ? Indépendante ou inféodée ?

Enfin, la création d'un espace commun de culture de communication et de débat est loin d'avoir *été jusqu'à présent* un objectif de la construction européenne.

Tous ces sujets vitaux et non traités politiquement jusqu'à présent requièrent plus l'attention des Européens que la dangereuse et improbable marche vers la monnaie unique. Il n'y a aucun inconvénient à en repousser l'horizon.

L'Allemagne gardera son mark. Et après ? Celui-ci commence d'ailleurs à comporter pour son industrie plus d'inconvénients que d'avantages. Le vrai noyau dur de l'Europe depuis qu'on a entrepris – *à juste titre* – de resserrer la solidarité des nations qui la composent, c'est, qu'on le veuille ou non, l'articulation entre la France et l'Allemagne.

C'est d'elle qu'il faut se préoccuper en priorité : il vaut mieux avoir le courage de reconnaître une impasse que de s'y enfoncer. La France a aussi ses priorités légitimes : réunification sociale, préservation et amélioration de son modèle de citoyenneté et d'intégration, maintien de son rôle d'ouverture *vers le Sud et d'équilibre* en Europe.

Ces intérêts ne sont pas contradictoires avec ceux, bien compris, de l'Allemagne, qui n'a aucun intérêt à créer une Europe fracturée et déséquilibrée. Un nouveau compromis historique franco-allemand doit être élaboré sans tarder pour tenir compte des vrais défis auxquels nous devons faire face ensemble. Cela demande surtout du bon sens. Ni le président de la République ni le chancelier fédéral n'en sont dépourvus.

***Jean-Pierre Chevènement**, ancien ministre, ex-député (République et Liberté) du Territoire de Belfort*

## AU COURRIER DU « MONDE »

### DETTE AFRICAINE

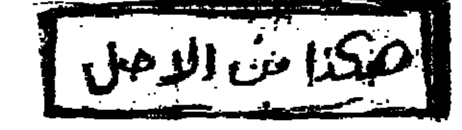
Votre éditorial « Chère dette africaine » du *Monde* du 16 septembre m'inspire deux remarques :

1.– Si les Etats africains se trouvent *dans l'incapacité* d'honorer totalement leurs dettes extérieures ou consacrent à cet exercice une part démesurée de leurs ressources en devises, c'est, parmi de très nombreuses autres raisons, que les prêts consentis ont servi à financer des projets qui n'ont pas eu l'effet multiplicateur économique attendu, soit en raison de la conjoncture économique nationale ou mondiale, soit tout simplement en raison d'un mauvais montage économique et financier du projet ; c'est dans cette dernière hypothèse qu'il faut ranger le financement sur prêts d'infrastructures sociales qui, par définition, ne peuvent générer des ressources propres à amortir des emprunts, même à des *conditions douces*.

2.– Si les institutions internationales ne peuvent annuler les dettes provenant des prêts qu'elles ont consentis à des pays africains ou autres, c'est tout simplement parce qu'elles prêtent de l'argent qui ne leur appartient pas, mais qui appartient aux Etats membres. Il revient donc aux Etats siégeant à la BM, au FMI, à la Berd, à la BEI, etc., de décider à la fois que ces dettes peuvent être remises... et de reconstituer la trésorerie de ces institutions, car on sait que *seuls les remboursements des uns* permettent de financer les autres. Et ainsi le « tabou » sera levé. Ce n'est pas plus difficile... comptablement parlant. Politiquement, c'est autre chose !

**Benoît Aubenas**
**Lomé (Togo)**





Le Monde

# INITIATIVES

METIERS

NOUVELLES COMPÉTENCES

## Planète sans fil

### Le concepteur de réseau tisse la toile du radiotéléphone, terre de concurrence entre opérateurs

IL est léger, il tient dans la main et peut suivre son propriétaire (presque) partout. Pour ces raisons, on promet au radiotéléphone un bel avenir, lui qui appartient à la famille GSM (global system for mobile communications), une norme européenne utilisée pour les réseaux dits numériques.

Avec 570 000 abonnés à Itinéris, les services France Télécom mobiles radiotéléphones (FT MRT) lancés en 1992 et les 210 000 abonnés à SFR (Société française du radiotéléphone, filiale de la Compagnie générale des eaux), qui commercialise le GSM depuis 1993, le portatif décolle. Ces deux opérateurs, l'un public, l'autre privé, exploitaient déjà le téléphone de voiture sur leurs réseaux dits analogiques, les pouvoirs publics ayant décidé en 1987 d'ouvrir leur radiotéléphone à la concurrence. Une chose est sûre : l'avenir appartient au numérique. D'ailleurs, un troisième larron s'apprête à entrer en scène : le consortium Bouygues Télécom (*Le Monde* du 6 octobre 1994). Il ouvrira son réseau numérique, DCS 1800 – une variante du GSM –, au cours du premier semestre 1996 sur la région parisienne. *Une date plus précise ? « C'est confidentiel. »*

La concurrence, déjà vive, va donc s'accroître. Mais, à en croire ces professionnels, le marché potentiel serait immense. Le développement du radiotéléphone a donné naissance à des métiers nouveaux. Le nerf de la guerre étant la couverture du territoire, le concepteur de réseaux cellulaires, qu'on appelle aussi architecte de réseaux, se trouve en première ligne. A lui d'imaginer l'implantation au moindre coût des « stations de base » équipées d'antennes pour constituer un maillage de « cellules » suffisamment dense pour ne pas perdre en route la communication d'un utilisateur.

SFR a déjà implanté 2 500 antennes pour le GSM – *dont certaines sont installées sur les châteaux* d'eau appartenant quelquefois à la Générale des eaux – et en ajoute une centaine par mois. *« Il faut étendre la couverture de la population mais aussi augmenter la capacité du réseau pour éviter la saturation aux points de fort trafic »*, indique Jean-Philippe Mouilleron, responsable de l'architecture du réseau chez SFR. FT MRT compte, quant à lui, 3 000 antennes et en pose un millier par an. Chez Bouygues, le nombre des stations déjà en place est toujours... *« confidentiel »*.

*Francine Aizicovici*

*Lire la suite page III*

LA BOITE A IDÉES



EMPRISE
La domination entraîne inévitablement l'image de la manipulation. Un maître règne sur la ville comme sur *les esprits. Diabolique, non ?*


MANAGEMENT

■ **Les nouveaux visages de la subordination**
Temps partiel, télétravail, flexibilité, polyvalence... Le schéma traditionnel éclate

SCIENCES ET TECHNOLOGIES

■ **L'imagerie médicale, enjeu de pouvoir**
Les progrès en la matière ne vont pas sans bouleverser l'organisation du « corps médical » page II

PORTRAIT

■ **« Réconcilier l'économique et le social »**
Jean Prieur, délégué à la formation professionnelle page III

PROFESSIONS

■ **Diagnostiquer pour prévenir**
Ingénieurs et contrôleurs de la sécurité tentent d'anticiper le risque dans l'entreprise

FORMATIONS

■ **L'heure des choix**
Les problèmes de financement de l'apprentissage cachent la nécessité de fixer des priorités

■ **Les réseaux de l'ESC-Pau**
Ici, on ne dit plus informatique, mais systèmes d'information page IV




## MANAGEMENT

# Les nouveaux visages de la subordination

### Temps partiel, télétravail, flexibilité, polyvalence... Le schéma traditionnel éclate

ILS sont juristes, sociologues, médecins du travail, ou hommes de management, tous préoccupés par une même question, celle des nouvelles formes de subordination au travail. « *Auparavant, le modèle était clair,* analyse Alain Supiot, professeur de droit à l'université de Nantes (unité de recherche associée au CNRS « droit et changement social ») et auteur de *Critique du droit du travail* (PUF). *Face à face, un employeur et un salarié, binôme parfaitement identifiable avec un lieu et un temps de travail précis. Principe clé : le salarié ne se subordonne pas lui-même en temps qu'individu mais subordonne sa force de travail.* » Ce schéma éclate de tous côtés aujourd'hui sans que les liens hiérarchiques disparaissent pour autant : « *Ils sont beaucoup plus raffinés,* note Alain Supiot. *Nous faisons face désormais à des formes d'assujettissement au travail que nous n'avons jamais connues.* »

L'évolution se décline sur plusieurs registres. L'unité de lieu tend d'abord à disparaître. La mondialisation des entreprises et le développement de la sous-traitance captive étirent les liens de subordination avec une dilution des responsabilités. Le lieu du pouvoir n'est plus aussi rapidement identifiable. Le temps de travail, en principe facilement comptabilisé, est lui aussi mis à mal. « *Développement du temps partiel, télétravail, horaires atypiques, flexibilité..., la régularité du rythme d'alternance travail/hors-travail diminue,* constate cet inspecteur du travail de Marseille. *Dans les trains ou les avions, les cadres pianotent sur leur ordinateur individuel, quand ils ne se font pas sonner par leur entreprise, trop heureuse de mettre à leur disposition un téléphone portable.* » « *On a le sentiment apparent d'une plus grande liberté, mais ce n'est qu'illusion,* remarque ce contrôleur du travail parisien. *Il y a peu, les rythmes de travail étaient scandés collectivement par la pointeuse, à laquelle seuls les cadres échappaient. Désormais, avec les horaires variables, les salariés sont badgés, ce qui correspond finalement à un perfectionnement du contrôle.* »

**POLYVALENCE**

La montée de la précarité avec la multiplication des stages, des contrats à durée déterminée (CDD), de l'intérim est également un facteur de déstabilisation. « *Nous sommes confrontés de plain-pied à des phénomènes dynamiques d'entrée-sortie des salariés,* lit-on dans *Souffrances et précarités au travail*, recueil de paroles de médecins du travail (Editions Syros). *Veut-on saisir telle ou telle catégorie que toute enquête voit une partie de ses sujets soustraits à l'analyse avant même que l'interrogation ne s'opère.* » La sophistication de la subordination est, de même, mise en évidence à travers certains choix d'organisation : « *Les entreprises tendent à recréer, par des techniques de management, une forme d'allégeance personnelle avec tout ce que cela peut avoir de séduisant, de chaleureux, de protecteur,* constate Alain Supiot, *mais aussi avec tout ce que cela comporte d'aliénant.* »

Le thème de la polyvalence est à ce titre fréquemment évoqué en raison notamment de son ambiguïté. Le travail devient varié, demande des initiatives, soulage la fatigue des salariés postés appelés à d'autres tâches, etc. Mais, en contrepartie, la pression psychologique est beaucoup plus importante. « *Que l'entreprise agisse consciemment ou non, il semble évident qu'il y a là une tentative de sa part de faire intégrer les contraintes aux salariés,* constate Bernard Galambaud, directeur scientifique d'Entreprise et Personnel. *Les ouvriers polyvalents prennent, par exemple, en charge l'organisation mentale de leur travail, intériorisant d'eux-mêmes l'obligation de résultats.* » Des dimanches qui n'en sont plus, des petites fêtes d'entreprise où il est de bon ton d'être présent, les cravates ou les pin's aux couleurs de l'entreprise, les cadres eux aussi se doivent d'être disponibles.

Cette ronde infernale ne trompe pas tout le monde. Si, en octobre 1994, les opérateurs de production et de maintenance d'Aluminium Dunkerque, l'usine la plus moderne de France, se mettent en grève, c'est justement pour rappeler que la polyvalence leur coûte et que l'entreprise doit la prendre en compte. De même, tous les sondages qui montrent aujourd'hui combien les cadres semblent démotivés et de moins en moins dupes de certaines techniques de management rendent le débat d'une actualité brûlante. Autant d'éléments qui amènent un certain nombre de spécialistes en droit du travail à réfléchir sur le plus long terme. Bien sûr, çà et là, on note quelques avancées pragmatiques : « *La jurisprudence s'est intéressée depuis deux ans à la question des astreintes qui visent à rendre disponibles, 24 heures sur 24, un certain nombre de salariés,* indique ainsi Fabienne Deroy, juriste en droit social. *Les jugements rendus ont permis de requalifier cette disponibilité en heures de travail.* »

Mais la question de fond touche bien évidemment la pertinence actuelle du code du travail. Entre ceux qui estiment qu'il est parfaitement adapté à condition de disposer des moyens pour l'appliquer, et ceux qui pensent, comme Jean-Claude Javillier, professeur en droit du travail à l'université Paris-II, que « *la législation en place est un bloc trop rigide qui ne permet pas de répondre à la diversité des situations actuelles* », il y a évidemment une marge. Jean-Claude Javillier propose de travailler à l'élaboration d'un noyau dur juridique, commun au travail salarié et non salarié, sur lequel il serait impossible de transiger. Alain Supiot met, lui, en avant l'idée d'« *indexer le niveau de protection sur le besoin de protection* » afin surtout de ne pas laisser les plus précaires sans défense.

Les experts en management, parmi ceux qui réalisent la gravité de la situation à venir, appellent, eux, à de nouvelles formes d'organisation « *qui éviteront à l'entreprise,* comme le dit Jean-François Raux, responsable de l'institut du management EDF-GDF, *de détruire autant qu'elle ne crée* ». « *Nous devons reconstruire une pensée sur l'art de diriger,* insiste-t-il. *La subordination, au sens d'obéissance, sera de moins en moins pertinente puisque, à l'évidence, les connaissances mobilisent moins sur ordre que par le sens.* » Et d'appeler, comme Alain Supiot d'ailleurs, à une réflexion interdisciplinaire qui permettrait d'aborder la question sans laisser des zones d'ombre.

*M.-B. B.*

# Vol de corbeaux au-dessus de tout soupçon

### *Chronique*

**C'EST neuf, c'est américain, et c'est relaté dans le magazine *Fortune* du 2 octobre. Visiblement très nombreuses à trouver l'idée intéressante, des compagnies ont engagé des « messieurs éthiques » chargés d'élaborer des codes du même nom. Les « chers » salariés y sont encouragés – cela devrait d'ailleurs leur être naturel – à dénoncer leur patron si ce dernier prend ses aises vis-à-vis des règlements et de la déontologie. En clair, s'il charge ses notes de frais professionnels de dîners privés ou s'il fabrique des produits dangereux, son cas vaudra un petit coup de fil à « l'officier » ou au « commis » d'éthique qui, bien sûr, protège l'anonymat du cafeteur.**

**On imagine l'excès de zèle « courageux » de salariés ravis d'endosser, en toute bonne conscience, l'habit de délateurs et de balances. Le procédé a, bien sûr, été disséqué par tout ce que les Etats-Unis comptent de professeurs d'éthique et de philosophie. Richard T. de George, de l'université du Kansas, estime ainsi que, sauf en cas d'illégalité ou de danger envers les autres, « *la dénonciation est moralement autorisée, mais non moralement obligatoire* ». En tout cas, l'idée, puisqu'elle a été retenue et mise en pratique, en dit long sur le climat de confiance qui règne dans les entreprises d'outre-Atlantique. Peur d'être viré, de ne pas être cru, de voir l'affaire étouffée, silence solidaire des autres membres de la direction... tout ce joyeux cocktail permettra de justifier, dans une entreprise, le branchement d'une ligne spéciale : « *Allô, je suis venu vous dire que...* ». Ne serait-ce que pour mettre un terme à toutes les injustices quotidiennes qui, à force, finissent par lasser, même les salariés les plus patients. Ouvrir l'entreprise à l'éthique, assurément, mais pas au prix de la délation.**

**L'expérience est américaine, pas encore française. La seule question que l'on se pose est de savoir si les lignes sont très encombrées, moyennement encombrées ou pas du tout encombrées. Exception faite, encore une fois, des maniaques habituels. Les enquêtes ne tranchent pas. Il faut d'abord compter sur le sentiment de culpabilité du bavard ainsi que sur celui des autres, les spectateurs qui n'auront plus jamais confiance en lui et qui le mettent en quarantaine, ne lui laissant qu'une seule issue : quitter le navire.**

**En somme, d'un côté comme de l'autre, rien de très satisfaisant. Il ne reste plus alors qu'à rêver à une entreprise où les gens se parlent et ne trichent pas. Un vrai cauchemar pour un corbeau. ●**

*Marie-Béatrice Baudet*

## SCIENCES ET TECHNOLOGIES

# L'imagerie médicale, enjeu de pouvoir

### Les progrès en la matière ne vont pas sans bouleverser l'organisation du « corps médical »

*DU scanner aux ultrasons en passant par l'imagerie par résonance magnétique (IRM), les radiologues disposent d'une imposante palette de technologies. Conjugués aux progrès de l'informatique, l'imagerie médicale a bouleversé le champ des possibles.*

Elle a élargi les possibilités diagnostiques – on peut, par exemple, détecter plus facilement les tumeurs ou accidents vasculaires cérébraux grâce à l'IRM ou au scanner – et a investi le champ thérapeutique – on ne recourt plus sytématiquement aux techniques traditionnelles de la chirurgie. Ces progrès ne vont pas sans bouleverser l'organisation du « corps médical », qui regroupe, derrière une appellation homogène, une multiplicité de spécialités.

Devant la complexité des technologies, les radiologues ont eu tendance à se spécialiser que ce soit en neurologie, dans le domaine vasculaire, digestif, ostéo-articulaire ou encore pédiatrique. En ville, la restructuration de la profession s'est effectuée vers l'exercice de groupe, chacun amenant une compétence particulière. *En plus de leurs propres équipements, ces cabinets disposent souvent d'un accès à un centre disposant d'un scanner, ou plus rarement d'un appareil d'IRM. Car, contrairement aux échographes ou au doppler, ces appareils sont soumis à autorisation et d'un coût dissuasif (de l'ordre de 5 millions de francs pour le scanner, le double pour l'IRM).*

Mais plus que la réorganisation de la profession elle-même, l'apparition de nouvelles technologies a conduit à une redéfinition des tâches et des compétences. « *En ce qui concerne le versant diagnostique, les médecins spécialistes, voire les médecins généralistes, ont revendiqué l'usage des techniques fondée sur l'ultrasonographie* », explique le professeur Guy Frija, secrétaire général de la Société française de radiologie. Ainsi, les échocardiographies sont faites essentiellement par les cardiologues. *Les échographies obstétricales* se répartissent à peu près également entre gynécologues-obstétriciens et radiologues. Et les gastro-entérologues effectuent une petite proportion des échographies viscérales.

***DÉRIVES***

Cette appropriation est parfois génératrice de dérives. Il est facile, une fois qu'on a le patient « sous la main », de lui prescrire une échographie ou un doppler. « *Cette diffusion des technologies induit des effets de surconsommation médicale* », souligne le professeur Frija. Autre inconvénient, les technologies d'imagerie peuvent gagner du terrain au détriment de l'examen et de l'interrogatoire du patient. « *Il faut réhabiliter l'examen clinique et son enseignement* », insiste le secrétaire général de la Société française de radiologie.

Car il ne suffit pas de produire des informations, encore faut-il les interpréter correctement. « *Ce ne sont pas les techniques qui sont compliquées, ce sont les images,* assure le professeur Jean-Marie Caillé, chef du service de neuroradiologie de l'hôpital Pellegrin, à Bordeaux, et président du Conseil des enseignants de radiologie française. *Dans une proportion non négligeable de cas, le radiologue apporte une valeur ajoutée, un supplément d'âme, dans l'interprétation, et l'on assiste de plus en plus, dans le fonctionnement hospitalier, à des réunions multidisciplinaires avec des prises de décision collégiales.* »

En Aquitaine a été mis en place un réseau de transmission d'images. Les hôpitaux de la région peuvent transmettre leurs clichés aux services de radiologie, à Bordeaux, pour obtenir l'avis de spécialistes universitaires. « *Ce système présente l'avantage de rompre l'isolement des hôpitaux périphériques, d'augmenter leur compétence et d'éviter le transfert des patients,* remarque le professeur bordelais. *Mais il recèle un danger potentiel qui serait de « vassaliser » le radiologue périphérique et de transformer l'expert en lecteur d'images sans conscience de l'homme.* »

Des bouleversements non moins importants ont lieu en matière thérapeutique. Avec la « radiologie interventionnelle », il n'est plus nécessaire de recourir systématiquement aux techniques traditionnelles de la chirurgie. On peut, par exemple, en introduisant une sonde, dilater une artère, ou encore combler un anévrisme (une sorte d'hernie dans l'artère). Se pose alors la question de savoir qui le fait ? Le chirurgien, le spécialiste ou le radiologue ?

« *Ce débat me semble obsolète,* estime un professeur de chirurgie vasculaire. *Nous sommes à même, compte tenu de notre formation actuelle, de traiter des patients par des techniques traditionnelles ou par voie interventionnelle percutanée.* » Et de mettre en avant les complications éventuelles liées à une dilatation d'artère qu'un radiologue ne serait pas forcément en mesure de corriger. Tous ne partagent pas cette analyse. « *En médecine, il ne devrait pas y avoir de territoire,* estime Jean-Marie Caillé. *L'activité devrait s'exercer en fonction de la compétence, qu'on soit chirugien, radiologue ou spécialiste.* »

Mais les préoccupations financières ne sont pas absentes des revendications des uns et des autres. « *Le chirurgien a eu très peur que le radiologue ne vienne lui piquer son gagne-pain* », explique crûment un professionnel de l'imagerie médicale. Toutefois, de plus en plus, les uns et les autres apprennent à travailler ensemble. « *En cardiologie, dans le domaine de la dilatation coronarienne, la technique est restée dans les mains des cardiologues, que nous, radiologues, avons contribué à former,* explique le docteur Alain Taieb, chef du service d'imagerie de l'hôpital Saint-Joseph, à Paris. *En neurochirurgie, en revanche, les neuroradiologues ont conservé les techniques. L'objectif n'est pas de garder jalousement une technologie mais d'offrir une panoplie de moyens thérapeutiques.* »

Car c'est bien là qu'apparaît l'intérêt du malade. « *Il faut lui offrir la meilleure technique possible, chirurgie traditionnelle ou radiologie interventionnelle, en fonction de son cas,* insiste le docteur Taieb. *Et le plus grave serait qu'un chirurgien, un radiologue ou un spécialiste n'offrent que la technique qu'ils maîtrisent.* »

*Martine Laronche*

# Pas de géant

**L'IMAGERIE médicale a fait des pas de géant depuis la découverte des rayons X par le physicien allemand Röntgen en 1895. Mais ce sont les vingt-cinq dernières années qui, grâce au développement de l'informatique, ont permis les progrès les plus spectaculaires. Dans les années 70, sont apparus l'ultrasonographie et le scanner à rayons X. Le premier s'illustre par les techniques d'échographie et de doppler et permet de visualiser les organes ou de mesurer des flux circulant au moyen d'ultrasons. Le second balaye le corps avec une source de rayons X et par l'intermédiaire d'un détecteur permet de mesurer les atténuations de rayonnements tandis qu'un ordinateur restitue, grâce à des algorithmes spécialisés, des images représentant des coupes de la partie du corps observé.**

**Dans les années 80, l'imagerie par résonance magnétique (IRM) est venue compléter cet arsenal. Son principe repose sur l'interaction entre les tissus vivants et des champs magnétiques de forte densité (spectroscopie). Elle présente l'avantage de visualiser un organe sans recours aux rayons X. Dans le même temps, s'est développée la médecine nucléaire qui suppose l'injection intraveineuse d'un produit radioactif. Ainsi, la tomographie par émissions de positons (TEP) est un procédé de visualisation utilisé pour identifier certains dérèglements des fonctions biochimiques de l'organisme. Et les « gamma caméras » (scintigraphie) servent principalement à dépister des anomalies morphologiques de la thyroïde et du squelette, de même que les anomalies du myocarde. Les caméras sont en fait des capteurs qui repèrent les rayonnements gamma émis par une molécule faiblement radioactive injectée au patient.**

## PORTRAIT

### Jean Prieur, délégué à la formation professionnelle

# « Réconcilier l'économique et le social »

Son parcours professionnel, il le sait bien, n'a rien de banal. Un long début de carrière dans l'administration, de 1970 à 1984, dix années passées dans des entreprises du secteur privé pour revenir, enfin, à la tête d'une administration centrale, comme délégué à la formation professionnelle, le tout sans être passé par l'ENA. L'expérience est plutôt atypique. Mais Jean Prieur ne se berce pas d'illusions rétrospectives. Evoquant son itinéraire, il parle plus volontiers d'un *« mélange de destin et de hasard »* que d'une cohérence maîtrisée de bout en bout. Et pourtant, il souhaite aussi présenter sa démarche comme une préoccupation constante d'être dans *« ces lieux et ces instances qui permettent d'avoir le sentiment de participer à la construction active de notre époque »*.

Elevé dans une culture *« humaniste et chrétienne »*, il effectue ses études au lycée Jeanson-de-Sailly et fait partie, en 1959, de la petite promotion d'élèves qui obtiennent le premier baccalauréat européen. Reçu par la suite au concours d'entrée de l'Ecole navale, il démissionne rapidement pour se lancer avec fougue dans des études universitaires philosophiques. Les penseurs allemands – Kant et Hegel notamment – le fascinent. *« J'ai alors connu la tentation du concept*, se souvient-il, *c'est-à-dire la volonté de trouver une certaine forme d'absolu dans l'expérience philosophique. »* A cinquante-trois ans, père de deux enfants, cet amoureux des arts et des voyages a su conserver cette passion de jeunesse. Et le goût de l'abstraction ne l'a pas quitté.

Réconcilier *« l'universel et le particulier »*, *« la théorie et la pratique »*, *« le concept et la réalité »* : telles sont les ambitions avec lesquelles il résume aujourd'hui le sens de son parcours. Et revenant au jeune homme qui avait déjà vingt-six ans en 1968, il se souvient que si les événements du Quartier latin l'ont enthousiasmé, il n'a jamais cru aux possibilités d'un changement radical. *« J'ai toujours souhaité réconcilier l'économique et le social*, explique-t-il, *mais dès l'époque, j'ai compris que l'on ne pouvait pas prendre le concept pour la réalité. »* Il passe donc de la réflexion généraliste à la matière pratique enseignée à l'Institut d'études politiques de Paris. *« La conversion fut rude »*, reconnaît-il. Au point qu'à la fin de cette formation, Jean Prieur ne se sent *« pas encore prêt à entrer dans l'univers trop particulier de l'entreprise »*.

Il n'en aura pas besoin. A peine sorti de Sciences Po, en 1970, il se voit proposer une collaboration au cabinet de Jacques Chaban-Delmas puis, fin 1971, un poste de chargé de mission au secrétariat général à la formation professionnelle – avec Jacques Delors –, où il restera jusqu'en 1979. *« Cette période fut très privilégiée*, explique-t-il. *Jacques Chaban-Delmas avait su fédérer autour de lui une équipe d'hommes fermement décidés à apporter à la société française toute la modernisation dont elle avait besoin à l'époque. C'était à la fois passionnant et très concret. »*




Il est vrai que l'époque semble propice aux grands chantiers : l'heure est aux débats entre la formation professionnelle et la formation permanente, à la création des Greta (groupements d'établissements gérant la formation continue au sein de l'éducation nationale) et à la réforme de l'apprentissage, avec le lancement des célèbres CFA (formation en alternance). Mais dès 1975, l'implacable réalité rattrape ceux qui, comme Jean Prieur, souhaitaient *« agir dans le sens du progrès dans la société »*. La crise économique vient gripper la dynamique engagée en 1970 et *« la politique ambitieuse de formation s'est trouvée profondément infléchie par l'aggravation de la situation de l'emploi »*, souligne-t-il. La formation est dorénavant entièrement subordonnée au traitement du chômage, au détriment d'autres finalités que certains souhaitaient lui voir assumer.

Nommé en 1979 à la délégation à l'emploi, où il restera jusqu'en 1984, Jean Prieur se rapproche des problèmes de l'entreprise. Gestion prévisionnelle de l'emploi, développement des pôles de reconversion, soutien aux stratégies de mutation industrielle : le voilà indirectement associé à la gestion des ressources humaines, mais à une époque où des bassins entiers sont touchés par les destructions d'emplois et les restructurations industrielles. Déception du contenu de cette *« approche générale »*, en butte aux dures réalités de la crise ? Envie de changer d'air ? Toujours est-il que Jean Prieur saisit l'occasion qui lui est offerte en 1984 pour faire le saut dans le secteur privé.

Quatre ans comme responsable de la formation, de l'emploi, et du développement social chez Roussel-Uclaf, six autres années comme directeur des ressources humaines (DRH) du groupe bancaire CIC : le moins que l'on puisse dire, c'est que Jean Prieur a eu le temps d'approfondir les mécanismes de la logique privée de l'entreprise. Et s'il ne regrette rien de ces dix années qui lui ont permis de *« confronter une approche générale aux problèmes concrets »*, il concède que la période n'a pas été facile. Plans sociaux, restructurations : *« J'avais jusqu'ici vécu ces problèmes du côté administratif. Et ce n'est pas la même chose de les vivre avec des gens face à vous, qui vous demandent s'ils ne sont pas sur la prochaine liste ! »*

> « La volonté de trouver une certaine forme d'absolu dans l'expérience philosophique »

Tout en ayant le sentiment d'avoir enrichi, au cours de toutes ces années, sa conception de la formation grâce notamment à sa connaissance des besoins des entreprises et à la découverte des méthodes de « management », Jean Prieur ne cache pas une certaine désillusion : *« Nous avons longtemps voulu croire que l'efficacité économique des entreprises n'était pas contradictoire avec le fait que le facteur des hommes devait être aussi important que le facteur « investissement » ou le facteur « capital »*, poursuit-il. *A l'épreuve des faits, il y avait sans doute une certaine forme de naïveté dans cette conviction. Mais doit-on pour autant s'y résigner ? »* On comprend que Jean Prieur ait été séduit par la possibilité de rejoindre, en juillet 1994, la haute administration.

***Olivier Piot***

## NOUVELLES COMPÉTENCES

# « Grossiste »

**LA diffusion du GSM a donné naissance à un nouvel intermédiaire : la société de commercialisation de services (SCS). En effet, les opérateurs français ont deux moyens de vendre leur service. Soit leur force de vente traite directement avec les grandes surfaces et les distributeurs spécialisés en téléphonie, France Télécom mobiles radiotéléphones disposant en outre des agences commerciales de France Télécom. Soit elles recourent à des sociétés de commercialisation de services (SCS) qui agissent comme des grossistes.**

**C'est pour stimuler la concurrence que les pouvoirs publics ont autorisé l'intervention de SCS, mais uniquement pour le réseau numérique. Il en existe une dizaine en France qui négocient des tarifs d'abonnement en grand nombre avec chacun des opérateurs, puis les revendent aux détaillants au besoin en cassant les prix lors de promotions. L'opérateur accorde une ristourne au SCS sur les communications mais il ne connaît pas l'abonné dont la gestion est entièrement assurée par ces sociétés à leurs risques et périls.**

**SFR et FT MRT utilisent ce système. Bouygues en fera-t-il autant ? *« C'est confidentiel »*. Le métier qu'exerce le SCS, qui peut être comparé à celui de courtier en assurances, est né en Grande-Bretagne, indique Laurent Simon-Duneau, directeur général chargé des régions chez SFR. *« Quand les Télécoms britanniques ont été déréglementées, le législateur a interdit aux opérateurs de vendre eux-mêmes leurs services, obligeant ainsi la création de SCS. Si bien qu'à une période il y avait une cinquantaine de SCS montées par des laveurs de pare-brise ou des petits marchands d'auto-radio. »* Comme ils n'avaient pas les moyens d'avoir un logiciel de facturation, les opérateurs leur ont proposé les services d'une filiale. Ainsi, les SCS étaient adossées aux opérateurs mais le métier s'est trouvé démembré. *« La moitié des SCS a périclité. Ceux qui ont réussi ont revendu leur affaire au bout de trois ou cinq ans et se sont acheté des Ferrari*, poursuit Laurent Simon-Duneau. *C'était une espèce de course à l'échalote qui avait un caractère pertinent. Il est apparu que tout ce fonctionnement a permis au marché de se développer d'une manière phénoménale. »***

# Planète sans fil

*Suite de la page I*

Le concepteur doit aussi connecter le réseau GSM sur le réseau téléphonique public par le biais de liaisons louées à France Télécom afin de mettre en relation les mobiles avec les postes téléphoniques fixes. Depuis 1994, SFR est autorisé à installer ses propres liaisons. Il n'empêche que *« l'architecte d'un réseau doit bien connaître l'offre de France Télécom aux moyens de transmission ainsi que les règles de fonctionnement de télécommunication »*, estime Jean-Philippe Mouilleron.

Pour tisser son réseau, il réalise des simulations sur écran à partir d'une cartographie indiquant les reliefs et sur laquelle il positionne les antennes.

Ensuite, ses hypothèses sont testées sur le terrain. Il doit donc disposer aussi de *« bonnes connaissances en propagation d'ondes radio et en informatique*, estime Francis Froment, directeur des ressources humaines de FT MRT. *La radio est quelque chose de complexe. Il peut y avoir des éléments perturbateurs, tels que des tunnels, des obstacles divers. C'est donc un métier de haut niveau »*. Les concepteurs sont des ingénieurs issus d'écoles comme l'Institut national des télécommunications, Supélec... *« Nous avons en permanence une trentaine de stagiaires des écoles qui restent six ou sept mois chez nous*, précise Véronique Elkael, directeur des ressources humaines de SFR. *La plupart d'entre eux sont ensuite intégrés à l'entreprise. »* Certains jeunes diplômés sont capables d'être *« opérationnels très rapidement, certaines écoles ayant intégré les connaissances des mobiles dans leur cursus »*, ajoute Francis Froment. SFR compte environ trente concepteurs de réseaux ; FT MRT, une cinquantaine.

Les techniciens d'exploitation-maintenance jouent également un grand rôle. De formation bac + 2, ils sont environ 80 chez SFR. Leur travail consiste à surveiller depuis des salles de contrôle le fonctionnement du réseau, d'analyser les dysfonctionnements éventuels, voire de les prévenir et de faire intervenir le cas échéant un technicien de dépannage. *« Ces profils n'existaient que chez France Télécom et chez les militaires, ces derniers constituant une bonne source de recrutement »*, explique Véronique Elkael. Pour la filiale du géant du BTP, la radiotéléphonie est un métier très nouveau bien que, depuis la déréglementation de 1987, des équipes planchent sur le sujet. Le recrutement a posé quelques difficultés pour les profils « pointus », explique Gérard Lemarié, DRH de Bouygues Télécom. *« Mais nous avons reçu suffisamment de candidatures spontanées pour ne pas avoir à aller débaucher chez nos concurrents, même si quelques personnes en viennent. Nous avons aussi beaucoup de jeunes et quelques professionnels d'Europe du Nord, où la radiotéléphonie est très développée. »*

La conquête du marché français impose aux opérateurs de recruter en grand nombre pour étendre leur réseau, l'exploiter et le commercialiser. FT MRT, qui devrait compter 1 750 salariés fin 1995, aura créé 380 postes cette année, dont beaucoup sont pourvus par du personnel de France Télécom. Quant à la SFR, elle compte 1 100 salariés et embauche actuellement *« quarante personnes par mois »*, indique Véronique Elkael. Enfin, Bouygues est passé en un an d'une dizaine de salariés à 420 aujourd'hui et devrait atteindre le chiffre de 500 salariés d'ici un an. Le niveau des salaires ? Aucun des deux opérateurs privés ne souhaite révéler celui, par exemple, des ingénieurs. On peut donc supposer qu'il existe déjà une certaine surenchère.

***Francine Aizicovici***

PROFESSIONS

# Diagnostiquer pour prévenir

## Ingénieurs et contrôleurs de la sécurité tentent d'anticiper le risque dans l'entreprise

APRÈS quinze ans de production, douze dans la mécanique et trois dans l'assainissement, Michel Legoux, quarante-sept ans, avait envie d'un peu plus de *« relationnel »*. *« J'ai été servi »*, dit cet ingénieur-conseil des Pays de la Loire. Avec son équipe, composée de quatre contrôleurs de sécurité et d'une secrétaire, il suit les entreprises de la région exerçant dans les activités du bois, de la chimie, de l'imprimerie, du textile, des vêtements, de la chaussure et du cuir. Il gère un budget (4 millions de francs en 1995) destiné à aider les entreprises à prévenir les risques.

Il anime également des actions au niveau régional : élaboration d'une convention d'objectifs avec le Syndicat professionnel de l'ameublement ; constitution, avec les branches, de guides d'autodiagnostic du risque professionnel ; animation d'un cycle de conférences sur la prévention à l'Ecole centrale de Nantes... Enfin, Michel Legoux collabore au niveau national à différents groupes de travail mis en place par le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) et par l'Institut national de recherche et sécurité (INRS). Il apporte, en outre, son expertise au niveau de l'élaboration de normes européennes concernant les machines de fabrication de chaussures. *« Quand je suis entré ici, jamais je n'aurais pensé qu'il y aurait autant de diversité dans mon travail »*, dit-il avec une évidente satisfaction. On les connaît peu. Pourtant les ingénieurs-conseils de la Sécurité sociale et les contrôleurs de sécurité sillonnent sans relâche les entreprises françaises, traquant le risque, accidents du travail et maladies professionnelles. Ils sont aujourd'hui 260 ingénieurs-conseils et 450 contrôleurs de sécurité opérant dans le cadre des services de prévention des caisses régionales d'assurance-maladie (CRAM). Leur travail consiste traditionnellement à se rendre dans les entreprises et sur les chantiers, pour évaluer les risques liés aux machines, aux matériels utilisés, aux matériaux, aux produits chimiques...

Avec l'appui de laboratoires spécialisés dans la chimie et les mesures physiques, ils sont à même de mesurer, par exemple, l'exposition des opérateurs aux produits solvants lors de pulvérisations de vernis ou l'exposition aux poussières de bois. Une fois le diagnostic établi, ils proposent aux chefs d'établissement des mesures concrètes de prévention : une installation de captage de poussière présentant telle ou telle caractéristique en fonction du local, la mise en place d'un système de ventilation...

**PERSUASION**

Pour inciter les chefs d'entreprise à passer à l'acte, ils ont à leur disposition un moyen de prévention : l'augmentation du taux de cotisation AT-MP (accident du travail-maladie professionnelle) pour les entreprises qui feraient courir un trop grand risque à leurs salariés. *« Mais nous évitons autant que possible de nous en servir*, souligne Michel Godefroy, responsable du département prévention à la direction des risques professionnels de la CNAM. *Nous préférons utiliser la persuasion et les incitations financières. »* Les services de prévention des CRAM peuvent en effet subventionner, dans le cadre de contrats de prévention, des opérations visant à diminuer le risque professionnel.

Si les visites d'entreprises et de chantiers constituent toujours la base du travail des contrôleurs et ingénieurs-conseils, leurs missions ont évolué avec le temps. *« Dans les années 50, lorsqu'il y avait un accident du travail, les ingénieurs et contrôleurs débarquaient dans l'entreprise pour étudier les machines et essayer de trouver une solution pour que cela ne se reproduise pas*, explique Christian Prat, ingénieur-conseil en chef des Pays de la Loire. *Puis on est passé au stade de la prévention : on n'attend plus l'accident du travail. On fait* a priori *l'analyse des risques. Aujourd'hui, nous sommes entrés dans une phase plus pertinente encore où l'on essaie d'intervenir le plus en amont possible. On s'intéresse aux concepteurs de machines pour qu'ils intègrent la prévention dès la planche à dessin, aux architectes pour qu'ils intègrent un certain nombre de données dès la conception des lieux de travail. »*

Pour effectuer ce travail, les CRAM recrutent des gens qui ont à la fois une bonne formation technique et une expérience professionnelle. Les ingénieurs-conseils doivent être titulaires du diplôme d'ingénieur et justifier de cinq ans minimum dans l'industrie à un poste nécessitant la mise en œuvre des techniques d'ingénieur, en clair dans un poste de production et non de marketing. Quant aux contrôleurs de sécurité, ils sont titulaires d'un BTS technique et justifient d'au moins trois ans d'expérience professionnelle.

Cela dit, la compétence technique ne suffit pas pour occuper ces postes qui nécessitent également des qualités relationnelles. En effet, lorsque le technicien de prévention intervient dans une entreprise, que ce soit dans le cadre d'une visite de routine ou après un accident du travail, ou encore à la demande du chef d'entreprise ou du CHSCT, comme cela se fait de plus en plus, il doit réussir à se faire admettre à la fois par le patron et par les salariés. *« Il faut bien comprendre*, précise Michel Godefroy, *que nous ne cherchons pas à établir des responsabilités mais à rechercher des causes des facteurs d'accidents. Il faut dépassionner le débat et essayer de trouver des solutions applicables et donc acceptées par tous. »*

Dans leurs missions, les ingénieurs-conseils et les contrôleurs de sécurité sont en relation avec des partenaires multiples : les Aralc (action régionale pour l'amélioration des conditions de travail), les centres techniques professionnels, les branches professionnelles, les architectes, médecins et inspecteurs du travail, services vétérinaires... Pour clore le tout, les ingénieurs-conseils bénéficient d'un salaire confortable : à l'embauche, 320 000 F brut minimum annuels. De quoi contribuer également à l'agrément du métier...

*Catherine Leroy*

### Méthodologies

**LES ingénieurs-conseils de la sécurité sociale sont recrutés directement par les CRAM (caisses régionales d'assurance-maladie) qui ont des postes à pouvoir. Ils doivent être titulaires d'un diplôme d'ingénieur et avoir travaillé cinq ans dans l'industrie. Les candidats sélectionnés entrent dans un cycle de formation d'un an composé d'une succession de petits stages qui couvriraient trois rubriques.**

**La première est conçue comme une initiation au fonctionnement des organismes qui font partie de l'environnement de la sécurité sociale. Ainsi, les ingénieurs effectuent des stages à la CRAM, dans une CPAM (caisse primaire d'assurance-maladie), à la direction départementale du travail, dans une direction régionale de l'industrie et de l'environnement, dans un organisme de médecine du travail...**

***Un deuxième chapitre* concerne la formation administrative des ingénieurs-conseils. Elle a lieu au Centre national d'études supérieures de la sécurité sociale (CNES) à Saint-Etienne. Les ingénieurs se familiarisent avec le code de la sécurité sociale, l'environnement juridique et social de l'entreprise. Enfin, une session technique de huit semaines est organisée dans les locaux de l'INRS (Institut national de recherche et sécurité). Les ingénieurs y apprennent à faire l'analyse des risques, se familiarisent avec les méthodologies de la prévention.**

***Quant aux contrôleurs*, recrutés au niveau BTS, ils bénéficient d'une formation de six mois à l'INRS, durant laquelle ils étudient les différents aspects de leur métier. A la fin de la formation, les stagiaires (ingénieurs et contrôleurs) passent devant un jury qui décide de leur donner ou non l'agrément. Il y a déjà eu des *refus... mais c'est extrêmement* rare.**

FORMATIONS

# L'heure des choix

## Les problèmes de financement de l'apprentissage cachent la nécessité de fixer des priorités

DÉCEMBRE 1993. C'est décidé : l'apprentissage et l'alternance vont faire l'objet d'une réforme d'ensemble. La loi quinquennale sur l'emploi y engage le pays et un projet sera proposé au Parlement au printemps 1994. Passe le printemps, puis l'automne, et rien ne vient. Passe encore un printemps et voici de nouveau l'automne. C'est maintenant certain, seules quelques dispositions financières qu'il n'est plus possible de retarder seront proposées au Parlement dans les mois qui viennent.

C'est que l'apprentissage est un enjeu considérable pour une multitude de structures professionnelles, consulaires et de formation. Ses milliards assurent la survie des uns ; pour les autres (les mêmes parfois), il est une affaire de pouvoir parce qu'il représente une emprise sur la formation professionnelle initiale. Y toucher, pour un gouvernement, c'est donner un coup de pied dans la fourmilière. *« La concertation se poursuit »*, a préféré dire pudiquement Jacques Barrot, le 27 septembre 1995, aux Assises de l'apprentissage artisanal.

Pourtant, le chômage des jeunes est si fort que l'accord s'est peu à peu fait dans toutes les couches de la société pour tenter de relancer un type de formation qui a le mérite de constituer une passerelle vers le travail. Les effectifs (180 000 nouveaux contrats escomptés cette année) progressent moins qu'on ne le fait croire en prenant pour base 1992, année de crise aiguë. Mais le *déclin est enrayé, une certaine dynamique relancée*. Les statistiques des prochaines années devraient être plus nettement positives.

Le secteur artisanal est celui qui peine le plus à se redresser. Il revendique une progression de 15 % de 1992 à 1994, mais dans un contexte de recul déjà ancien : s'il affiche 78 000 nouveaux contrats en 1994, il en avait signé... 81 000 en 1981. Plus d'un centre de formation d'apprentis (CFA) de ce secteur ne fait toujours pas le plein. En revanche, le monde des entreprises prend des initiatives et dans une gamme de spécialités qui ne cesse de s'élargir. C'est surtout le fait de petites sociétés. Mais on peut citer désormais des noms comme Matra, Thomson, Carrefour, le Crédit agricole, EDF, L'Oréal... Des branches professionnelles s'impliquent, notamment l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) avec toute la puissance de ses 100 CFA industriels (CFAI), dont les effectifs progressent régulièrement. Des municipalités, des services publics s'y mettent aussi.

**GASPILLAGE**

L'effort financier de l'Etat et des régions est, de son côté, devenu considérable. Le premier fournit une aide forfaitaire initiale qui se monte actuellement à 10 000 francs par jeune, une aide au tutorat d'un montant annuel équivalent, un crédit d'impôt, un dégrèvement des charges sociales. Quant aux secondes, elles investissent sans cesse davantage : en 1995, près de 2 000 nouvelles sections de CFA ont été financées.

La diversification des niveaux de formation se poursuit : au début de 1995, 82 % des apprentis étaient engagés dans une formation de niveau 5 (CAP ou BEP) et 13 % de niveau 4 (bac professionnel) ; ils étaient un peu plus de 10 000 à préparer un BTS et près de 3 500 pour un diplôme plus élevé. Le problème le plus souvent mis en avant est le déficit du système. *« Les régions sont à bout de souffle*, juge Alain Dumont, directeur de la formation au CNPF. *Il a fallu pour l'actuelle rentrée renoncer à ouvrir un grand nombre de sections de CFA. Les partenaires sociaux ont fait des propositions pour régler ce problème, mais l'Etat et le législateur ne les ont toujours pas reprises. »*

En résumé, cet accord signé en juillet 1994 entre le CNPF, la CFDT, FO et la CGC se prononçait pour trois mesures : la part de taxe professionnelle versée aux CFA serait doublée, passant de 0,1 à 0,2 % de la masse salariale. La collecte de l'argent serait, pour clarification, confiée aux OPCA (organismes paritaires collecteurs agréés), chargés, par ailleurs, des fonds de l'alternance. Et toutes les aides gouvernementales actuelles seraient remplacées par une prime unique de 15 000 à 30 000 francs selon le temps passé par l'apprenti en CFA.

Si ce projet continue à alimenter la réflexion sur l'avenir, son deuxième volet a suscité un tollé parmi la foule des collecteurs de la taxe et bloqué la réforme promise. Pourtant les rapports de l'inspection générale des finances (IGF) et de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) ont clairement montré l'impossibilité de garder le système en l'état. *« Tant qu'on n'aura pas clarifié les circuits quasiment occultes par lesquels passe l'argent de l'apprentissage*, analyse Christiane Bressaud, de la CFDT, *ce n'est pas la peine d'en augmenter le montant : il continuera à s'y évanouir. Actuellement, le gaspillage est énorme ! »*

Par ailleurs, les régions ont tendance à manquer de rigueur en matière d'ouverture de CFA. Elles multiplient les structures nouvelles, plus souvent, par exemple, qu'elles ne travaillent à mieux articuler CFA et lycées professionnels. Des expériences, comme celles de la région Rhône-Alpes, ou d'autres en cours dans le Nord-Pas-de-Calais, montrent pourtant que c'est possible.

En tout état de cause, l'apprentissage n'a pas que des problèmes d'argent à régler, comme tient à le rappeler Marie-Thérèse Geffroy, présidente du Comité de coordination des programmes régionaux d'apprentissage et de formation. Y avoir accès est beaucoup plus difficile dans certaines régions que dans d'autres : ce sont, en effet, les plus riches qui collectent l'essentiel de la taxe. D'autre part, et c'est toujours Marie-Thérèse Geffroy qui le souligne, il y a une dérive de la formule vers le haut. Ce sont surtout les formations de niveau supérieur qui progressent et continueront à le faire en 1996, alors qu'elles coûtent beaucoup plus cher que la préparation à un CAP ou à un BEP.

Certes, juge-t-elle, il est bien que tous les diplômes soient accessibles par cette voie ; mais dans la mesure où l'argent est et restera forcément limité, laisser se faire l'évolution actuelle revient à réduire l'accès à l'apprentissage des jeunes qui en ont le plus besoin. S'engageant publiquement à titre personnel devant les Assises de l'apprentissage artisanal, elle y a proposé que l'actuelle prime à l'embauche d'apprentis cesse d'être uniforme pour être modulée, et cela au profit du niveau 5. *« Nous devons absolument avoir des priorités et c'est celle-là que mon expérience de présidente m'amène à défendre ! »*

*Marie-Claude Betbeder*

### *Jeunes en formation*

■ **Une récente étude** du ministère du travail révèle que les salariés ne gagnent souvent pas grand-chose à faire des efforts de formation professionnelle continue (sauf peut-être d'éviter un jour la perte de leur emploi...). Mais les résultats de l'étude sont nettement plus optimistes pour les jeunes. Entre vingt-cinq et trente-neuf ans, ils en tirent plus de bénéfice que les autres salariés dans tous les domaines. La formation leur permet de ne pas rester bloqués sur les acquis et d'augmenter leurs chances de promotion. Une seule condition : qu'ils aient déjà fait leurs preuves au sein de l'entreprise.
**Dares, *Premières Synthèses*, nº 107.**

### *Guide pour l'alternance*

■ **Pour s'y retrouver dans le** maquis des possibilités de formation qu'ouvrent les contrats d'alternance et l'apprentissage, Génération Formation, du groupe L'Etudiant, propose un Annuaire de l'alternance et de l'apprentissage, édition 1995. Ce volume très complet sera utile aux organismes qui s'occupent d'insérer les jeunes dans le monde du travail. Pour les jeunes eux-mêmes, un hors-série du *Mensuel de l'Etudiant* présente un Guide de l'alternance et des formations rémunérées, du CAP au bac + 5 avec des conseils pour bien choisir son entreprise et sa formation.
**Génération Formation.**
**Tél. : (1) 48-07-43-39.**

# Les réseaux de l'ESC-Pau

## Ici, on ne dit plus « informatique », mais « systèmes d'information »

A l'Ecole supérieure de commerce (ESC) de Pau, les nouvelles technologies ne sont pas une fin en soi. Elles sont un moyen au service de la pédagogie. Dans un tiers des disciplines, les professeurs ont pour support des cours logiciels de gestion financière et budgétaire, de marketing ou de contrôle de gestion. Des outils qui viennent enrichir une dizaine de bases de données documentaires disponibles sur CD-ROM, *via* des serveurs informatiques internationaux, ou encore sur Internet permettant l'accès à l'historique économique et financier de près d'un million d'entreprises françaises et étrangères ainsi qu'à quelque 1 200 revues d'affaires internationales.

Ainsi, un enseignant peut-il faire devant ses élèves une analyse financière sur des données réelles qu'il va chercher dans l'une des bases de données dont dispose l'école pour les intégrer au système expert de sa discipline. Il ne se contente plus dès lors d'expliquer un concept. Il en fait concrètement la démonstration.

*« Nous captons de cette façon d'autant mieux l'attention des élèves »*, assure Francine Manbourguet, responsable du département systèmes d'information qui coanime des cours avec ses collègues. En effet, tout enseignement s'appuyant sur ces techniques d'information est dispensé en présence d'un des quatre professeurs de ce département. Un choix fait dès le départ pour accompagner les enseignants dans l'appropriation de ces nouveaux outils pédagogiques. En dehors des cours, les élèves peuvent continuer à se familiariser à l'emploi des techniques et réseaux d'information. L'école, se montrant en cela pionnière, met à leur disposition des micro-ordinateurs portables à raison d'un par binôme ainsi que des stations de travail en libre-service au sein même de l'établissement. Les principaux logiciels sont installés sur ces différents ordinateurs, et les banques de données, comme le réseau Internet, leur sont accessibles en permanence.

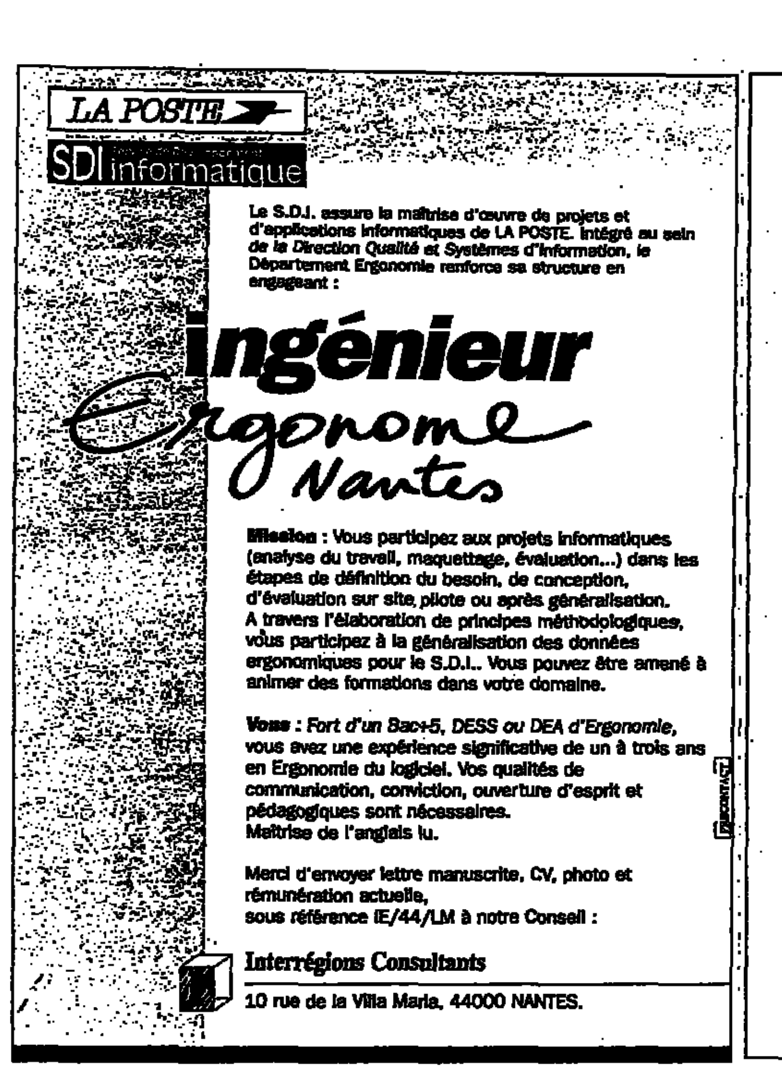
**ENJEU**

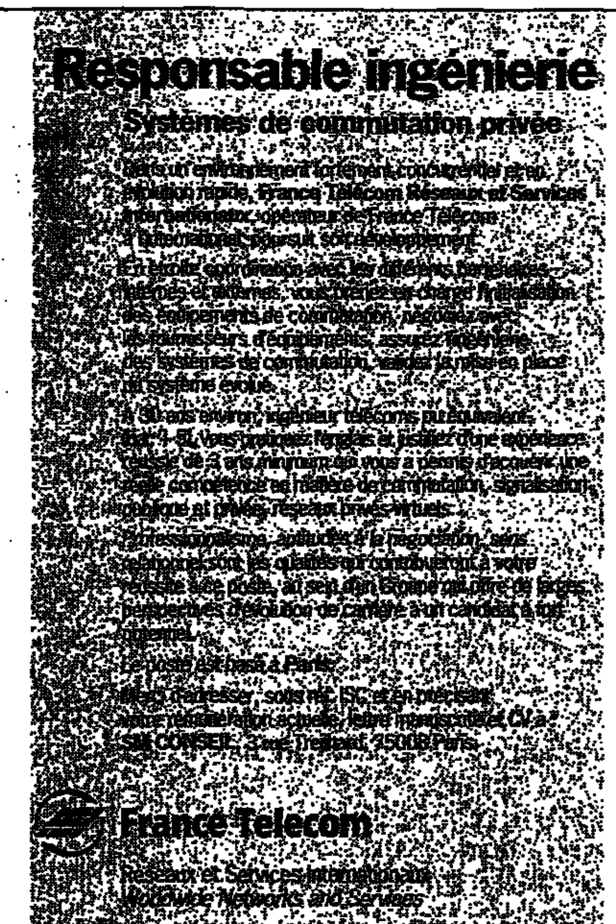
Mais l'ESC de Pau n'équipe pas ses étudiants sans leur donner les moyens de savoir se servir utilement de ces nouvelles technologies d'information. Des cours de « systèmes d'information » – libellé qui vient aujourd'hui remplacer celui d'« informatique » – leur sont dispensés, et ce non pas tant pour leur enseigner tel ou tel langage ou méthode de programmation informatique, mais pour leur apprendre à savoir se retrouver dans ces réseaux et ces bases documentaires. *« La connaissance des techniques de communication est, bien entendu, nécessaire. Mais ce n'est pas l'essentiel*, explique Laurent Hua, directeur de l'école. *Notre objectif est de faire des étudiants des utilisateurs performants de ces nouveaux outils d'information. »* Or, sur Internet comme sur toute base documentaire – on le sait –, il est vain de se contenter d'aller à la pêche à l'information *sans protocole* et *sans méthode. Il* faut savoir s'y repérer. Ainsi, s'agit-il de former les élèves à la récolte et au traitement informatique.

Dans cet ambitieux programme technique et pédagogique – Aide à la recherche et au management de l'information stratégique (Aramis) –, l'ESC de Pau investit quelque 2 millions de francs chaque année sur un budget global de 40 millions de francs. Elle est soutenue dans cet effort, à hauteur de 900 000 francs en 1995 et 1996, par le conseil régional d'Aquitaine, qui voit là un moyen de sensibiliser le tissu économique régional. De fait, les élèves apprentis ou en stage deviennent un vecteur de ces nouvelles méthodes de traitement de l'information stratégique car ils peuvent, depuis l'entreprise qui les accueillent, se connecter avec leur portable au réseau de l'école pour accéder à toutes ces ressources. Bénéficiant de toute l'information économique, géopolitique et bibliographique qui la concerne directement, l'entreprise peut ainsi mesurer l'enjeu que revêt la bonne maîtrise de ces nouveaux outils et l'accès à ces informations stratégiques.

*Laetitia Van Eeckhout*

# INFORMATIQUE / RÉSEAUX TÉLÉCOMMUNICATIONS




STE DE CONSEIL ET D'INGENIERIE EN HAUTES TECHNOLOGIES

**TRILOGIE**

Intervient depuis 10 ans auprès des Grands Comptes Industriels de l'Ile de France sur des projets qui, aujourd'hui, seront les techniques de demain. Nos ingénieurs partagent tous notre passion :

**L'Innovation Technologique**

Si votre passion rejoint la nôtre, nous vous proposons tous niveaux de postes de la Réalisation à la Gestion de Projets, du Support Technique à l'Ingénieur d'Affaires, de la Méthodologie à la Qualité, de l'Expertise au Conseil.

**NOS SECTEURS D'ACTIVITES**

- Réseaux, Télécoms, Téléphonie, Radio
- Automobile, Mécanique
- Energie : Electricité, Pétrole, Nucléaire
- Aéronautique et Spatial, Défense

**NOS POSTES**

- Ingénieurs Systèmes Radiotéléphonie GSM, DCS1800, DECT, CT2
- Ingénieurs Radio : ampli de puissance, ondes, fréquences
- Ingénieurs Télécom numérique, multiplexage, trames ...
- Ingénieurs Réseaux SNMP, LAN, NFS, TCP/IP, X.25
- Ingénieurs Electroniciens, 68000, EPLD, FPGA, VME
- Ingénieurs Architecture distribuée : OMT, OOA, OOD, Yourdon...

**D'AUTRES POSTES SONT A POURVOIR ...**

Merci d'adresser votre CV en rappelant la Réf.: LM/1
**TRILOGIE**
Tour Litwin 10, Rue Jean Jaurès 92807 PUTEAUX Cedex

---

*Leader dans l'ingénierie, le conseil et la vente de systèmes auprès des opérateurs étrangers en télécommunications, nous recherchons pour assurer le développement du système d'information à l'international.*

## Chefs de Projet Expérimentés

*pour l'encadrement de projet à l'international*

Interlocuteur privilégié de nos clients, vous les consultez pour les études préalables, la définition des choix techniques et économiques.
Vous managez nos projets, de la proposition à la recette client : pour cela, vous coordonnez des équipes et gérez les coûts et les délais.
Ingénieur de formation, avec 10 ans environ d'expérience à votre actif, vous avez pris en charge des grands projets à l'international, dans le domaine des systèmes d'information, basés sur les architectures UNIX/ORACLE.

## Concepteurs Seniors *pour l'étranger*

De formation Ecole d'ingénieur ou équivalent, vous avez acquis une expérience de 10 ans environ dans le domaine UNIX/ORACLE.
Vous êtes chargé de concevoir avec les équipes fonctionnelles les évolutions du système d'information des clients.
Vous avez la capacité d'animer et manager des équipes de conception.
La connaissance des domaines Télécom et/ou bancaires est indispensable.

## Ingénieurs Analystes Développement

Spécialiste environnement UNIX/ORACLE - Langage C.
Pour des postes basés en France et à l'étranger.

## Architecte Fonctionnel et Technique

De formation ingénieur ou équivalent, ayant acquis une expérience de plus de 8 ans en systèmes d'information, vous maîtrisez l'architecture UNIX distribuée et les bases de données ORACLE. Poste basé en France et nécessitant des déplacements à l'étranger.

**Pour tous ces postes la maîtrise de l'anglais est indispensable et l'espagnol sera apprécié.**

**Merci d'adresser dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la réf. FC 2232 et le poste choisi à : EUROMESSAGES - BP 80 92105 BOULOGNE CEDEX qui transmettra.**

OIC

---




*REXEL (GROUPE PINAULT, PRINTEMPS, REDOUTE), LEADER MONDIAL DE LA DISTRIBUTION DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE BASSE TENSION, IMPLANTÉ DANS LE MONDE, RENFORCE LE POTENTIEL DE LA DIRECTION DES SYSTEMES INFORMATIQUES EN INTÉGRANT UN(E)*

## Chef de projet gestion des stocks

*Le titulaire du poste assurera le pilotage d'un projet d'intégration de systèmes autour d'un progiciel de gestion des stocks et d'optimisation des achats, en cours de tests dans des sociétés du Groupe.*
*Il coordonnera les équipes utilisateurs et informatiques chargées de la mise en place du progiciel : définition des conditions d'utilisation, aide au démarrage, organisation de la formation, rédaction des documentations.*
*Il vérifiera la cohérence et l'intégralité des données avec l'application existante dans le Groupe.*
*Issu d'une Ecole d'Ingénieur ou d'une Ecole de Commerce, vous avez 30 ans environ et 5 ans d'expérience acquise dans les **secteurs de la Distribution** et vous avez conduit des projets dans le **domaine de la gestion des stocks**. Vous appréciez de jouer un rôle de facilitateur et de coordinateur.*
*Vos qualités d'organisation et votre solide sens relationnel seront des atouts pour réussir à ce poste qui exige ouverture, sens de l'écoute et ténacité.*
*Un **anglais courant** est exigé. Le poste, qui implique de **nombreux déplacements** est situé à Paris 9e.*

La qualité de votre dossier, référencé LM/414 sera appréciée par notre Conseil Lydia TROALEN
16, avenue Hoche - 75008 PARIS.

Membre de Syntec

**oryade**
Conseil en Ressources Humaines

---




*Ingénieur Electronicien - Informaticien, vous souhaitez devenir*

**CHEF DE LABORATOIRE**

*rejoignez-nous en rubrique Secteurs de Pointe*




Publicorsel

---

**RETROUVEZ DEMAIN DANS INITIATIVES,** ***les rubriques***

**Organisation & Gestion des entreprises**
Gestion/Finance
Juristes/ressources humaines
Conseil/Audit
Marketing/Communication
Fonction commerciale

**Les dirigeants**

**Le monde des cadres**
(dont cadres du secteur public)

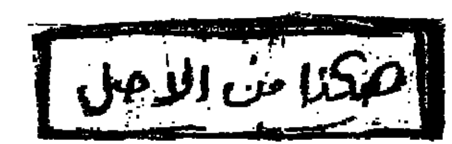
**Carrières internationales**
(dont carrières européennes en entreprise)

# SECTEURS DE POINTE



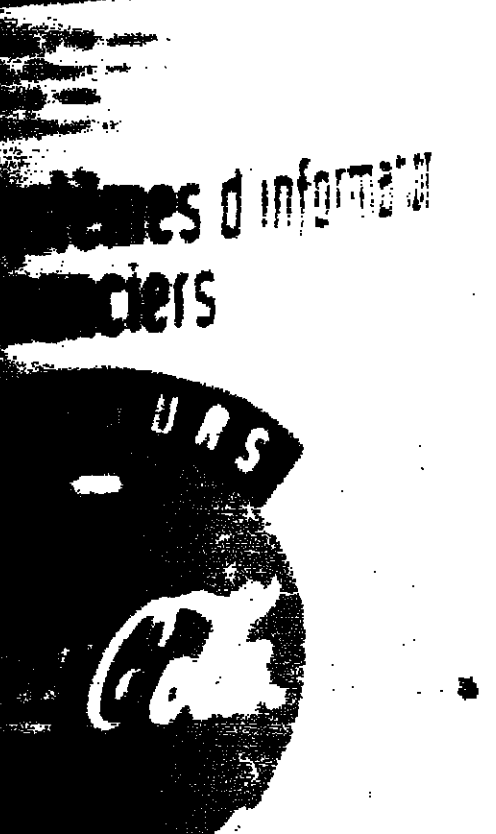
# INFORMATIQUE





# SECTEURS DE POINTE





## RETROUVEZ DEMAIN DANS INITIATIVES
*les rubriques*

**Organisation & Gestion des entreprises**
Gestion/Finance
Juristes/ressources humaines
Conseil/Audit
Marketing/Communication
Fonction commerciale
**Les dirigeants**
**Le monde des cadres**
(dont cadres du secteur public)
**Carrières internationales**
(dont carrières européennes en entreprise)

# SECTEURS DE POINTE

**Important groupe industriel européen du secteur de la défense recherche**

## INGÉNIEUR CHARGÉ D'AFFAIRES

A 28 ans environ, ingénieur en mécanique (ENSAM, INSA...), après une expérience réussie de 2 à 5 ans en bureau d'études « véhiculier », vous souhaitez élargir votre champ d'action et vous investir dans un contexte *international*.

Dans le cadre de contrats conclus avec des clients dans le domaine des systèmes de défense intégrés sur véhicules, vous assurez l'interface entre les clients et le bureau d'études en veillant au respect du planning lors des différentes opérations de production, d'intégration, de contrôle et de recette finale.

Méthode, rigueur, sens relationnel sont les qualités qui contribueront à votre réussite à ce poste. **La pratique professionnelle de l'anglais est indispensable.**

Le poste est basé dans le **centre de la France**, avec des déplacements assez fréquents à l'étranger.

Merci d'adresser à notre Conseil, qui vous garantit une totale confidentialité, lettre manuscrite et CV, sous réf. ICF, en précisant votre rémunération actuelle.

**SM Conseil** *3, RUE TREILHARD, 75008 PARIS*

OPQCM

---

SUD DE LA FRANCE

*AIX-EN-PROVENCE ANNECY BORDEAUX LILLE LYON NANCY NANTES NICE PARIS RENNES STRASBOURG TOULOUSE*

Leader dans le secteur des automatismes, 2 400 personnes, 3 milliards de francs de CA, nous renforçons nos compétences dans le domaine marketing, afin d'assurer notre mission d'anticipation, de réflexion et d'orientation. Nous souhaitons accueillir au sein de l'une de nos entités :

## Ingénieur marketing produits H/F

**« Business development »**

Passionné par les innovations et le marketing industriel du secteur des automatismes, votre créativité vous permet d'en imaginer les applications nouvelles et d'en mesurer les retombées commerciales et économiques.
Votre mission : analyser les besoins des utilisateurs, élaborer l'offre produit et en assurer la promotion.
Vous définissez les plans marketing et en prévoyez la mise en œuvre pour les différents segments de clientèle et les zones géographiques, préparez les dossiers de lancement et jouez le rôle de support application en assurant la démonstration et la présentation des produits.
A 30 ans environ, fort d'une double formation : ingénieur en électronique, informatique/spécialisation en marketing industriel (MBA), vous justifiez d'une expérience de 3 à 5 ans acquise auprès d'entreprises industrielles ou de sociétés de services intervenant dans un secteur similaire.
Vivacité intellectuelle, curiosité, intuition, associées à un réel esprit d'initiative et d'excellentes dispositions pour la communication, sont essentielles pour réussir dans cette mission. Vous possédez un fort potentiel et souhaitez intégrer une société ouvrant de réelles perspectives en termes d'évolution.
Une très bonne maîtrise de l'anglais est indispensable pour évoluer dans un contexte international et multiculturel. La pratique de l'espagnol serait appréciée.

*Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions), sous réf. 12/34168 à notre conseil : Onoma, 6 place Jeanne-d'Arc, 13100 Aix-en-Provence.*

**Onoma**

GROUPE COURTAUD

---

**SAINT-GOBAIN RECHERCHE**

**Aujourd'hui, pour notre filiale SAINT-GOBAIN RECHERCHE située à Aubervilliers (93), nous recherchons un**

## INGENIEUR EN PROPRIETE INDUSTRIELLE

Vous prendrez en charge nos études de brevetabilité et la rédaction de nos demandes de brevets. Vous assurerez le suivi des procédures devant les Offices de brevets et apporterez assistance à nos branches industrielles pour les oppositions, les litiges, la liberté d'exploitation et la veille dans votre domaine technique.

De formation Ingénieur généraliste, diplômé du CEIPI, vous êtes titulaire d'une qualification de mandataire européen. Vous justifiez déjà d'une expérience d'au moins 5 ans dans un service de Propriété Industrielle acquise en entreprise ou au sein d'un Cabinet de Brevets.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite, photo et prétentions) à SAINT-GOBAIN RECHERCHE - Secrétariat Général - BP 135 - 93303 Aubervilliers Cedex.

**SAINT-GOBAIN**

---



*IFP, Centre de Recherche et Développement Industriel - 1 800 collaborateurs vous permettra d'évoluer dans un univers scientifique et technologique de pointe.*

## Ingénieur en Contrôle Avancé

De formation Grande Ecole, vous avez une expérience minimale de 2 ans en contrôle avancé multivariable sur procédés pétroliers ou pétrochimiques. Vous avez une bonne connaissance des équipements utilisés dans le domaine. Nous vous confierons le développement et la mise au point du contrôle commande de nos procédés. réf. CA

## Ingénieur Mécanicien

Vous avez 3 ans d'expérience en engineering pétrolier ou raffinerie. Vous êtes motivé par l'innovation technologique dans les domaines de la physique et de la mécanique. Nous vous proposons de participer à la conception et au développement de nouveaux équipements pour nos procédés. réf. IM

Ces 2 postes sont basés à Solaize (Lyon).

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV et photo) sous référence choisie à IFP - Service Recrutement - D. Garnier - BP 311 - 92506 Rueil Malmaison.

*LA RECHERCHE - DÉVELOPPEMENT INDUSTRIELLE*

Publipanel

---

**L'AIR LIQUIDE**

## Acheteur

*Air Liquide, n°1 mondial dans les gaz industriels, recherche pour la direction achats de son département Ingénierie un*

**R.P (94)**

Dans le cadre de la mise en place d'une politique de rationalisation des achats, l'acheteur définit, actualise et élabore un plan d'achat de matériels et des prestations. Il assure la négociation d'accords cadres avec les fournisseurs en liaison avec les chefs de projet et le directeur achat. Pour les équipements industriels complexes, il intervient en phase devis des projets.

A 35/40 ans, vous avez une expérience confirmée des achats industriels, avec une connotation internationale et d'investissement (négociation Coface, préfinancement, Incoterm, juridique...). Avec une approche marketing, vous maîtrisez l'analyse de la valeur et l'analyse fonctionnelle. Avec un excellent relationnel, vous êtes diplomate et fédérateur. Anglais courant indispensable.

Adresser CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Nicolas Buisson, Michael Page Commercial & Marketing**, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou taper votre CV sur 3617 code MPage sous réf. : NB12488



**Michael Page Commercial & Marketing**

*Le spécialiste du recrutement Commercial et Marketing*

---

***Leader sur le marché de l'aéronautique, nous évoluons dans le domaine des hautes technologies. Nous recherchons un***

## ingénieur simulation

Ingénieur grande école, débutant ou avec une première expérience, vous êtes très motivé par le secteur de l'aéronautique et prêt à intégrer une équipe. Vous participerez à la définition de la modélisation d'architecture globale des systèmes embarqués, développerez des modèles et les validerez avec les utilisateurs. Vous réaliserez leur intégration dans l'ensemble du système. Le sens du travail en équipe et de la communication sont nécessaires pour mener à bien ces missions. Poste basé en proche banlieue Ouest.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV et photo) sous référence MC 243 à EUROMESSAGES BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex.

---

**AQSACOM S.A.**

Société spécialisé en réseau GSM/Télécommunication

recherche

## CHEF DE PROJET TÉLÉCOMS

- Diplomé d'une école d'ingénieur
- Vous bénéficiez d'une solide expérience de chef de projet ou chef de produit dans le monde des Télécommunications et plus particulièrement dans les réseaux radiomobiles
- La force d'une équipe est pour vous une garantie de succès
- Votre maîtrise de l'anglais vous permet d'évoluer aisément sur le plan international

Nous vous proposons de nous rejoindre dans l'un des environnements télécoms les plus complexes : la gestion de réseaux de technologie GSM.

*Merci d'adresser votre candidature à Gilles BLANC, P.D.G. Ferme de Courtaboeuf, 19 avenue des Indes - 91969 LES ULIS.*

---

**Le CNEVA** *(Centre National d'Etudes Vétérinaires et Alimentaires)* **recrute**

**Fonctionnaire catégorie A pour poste de**

## DIRECTEUR du CNEVA - Ploufragan

Scientifique de formation vétérinaire, agronomique, ou universitaire (biologie) et Doctorat ès sciences ou équivalent.

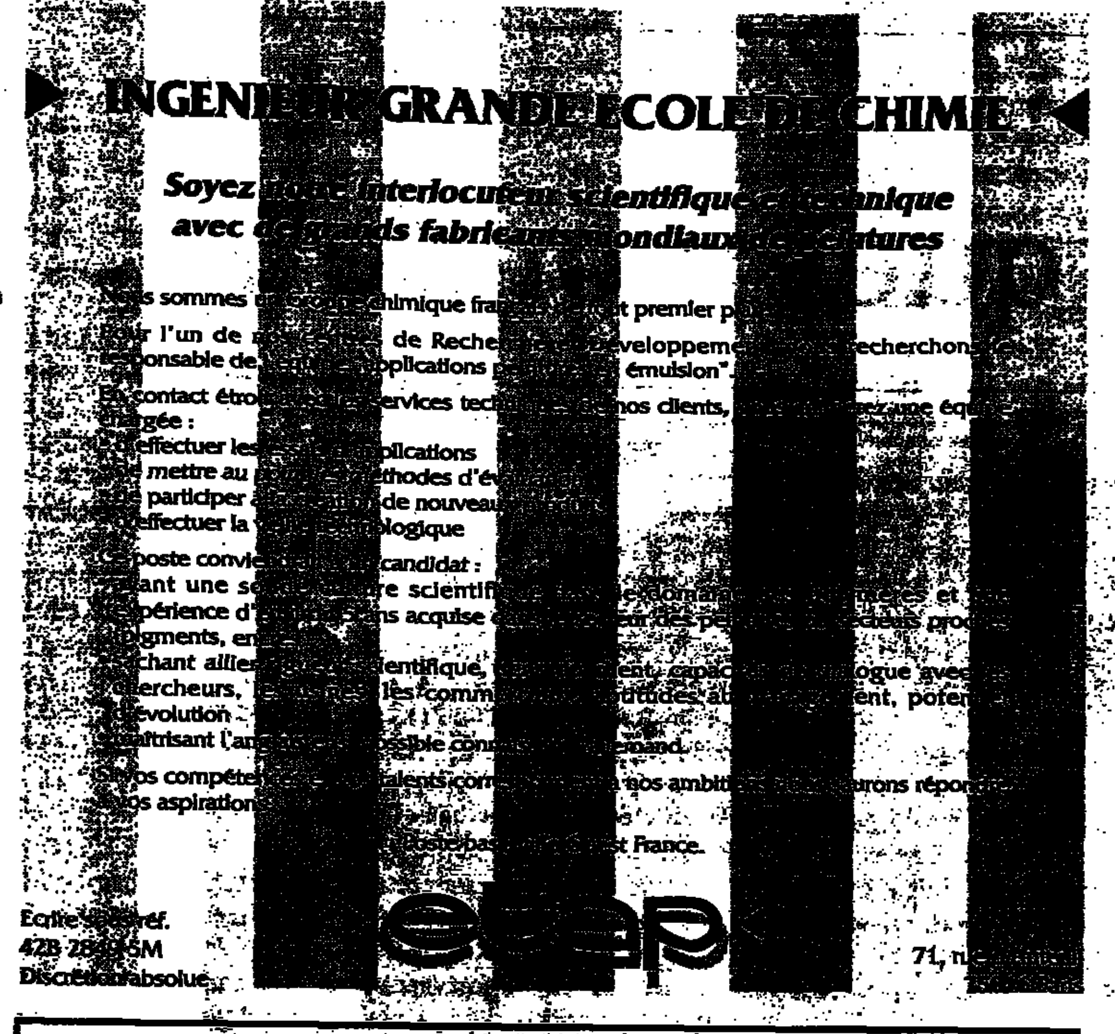
Expérience de la recherche et si possible des filières animales.

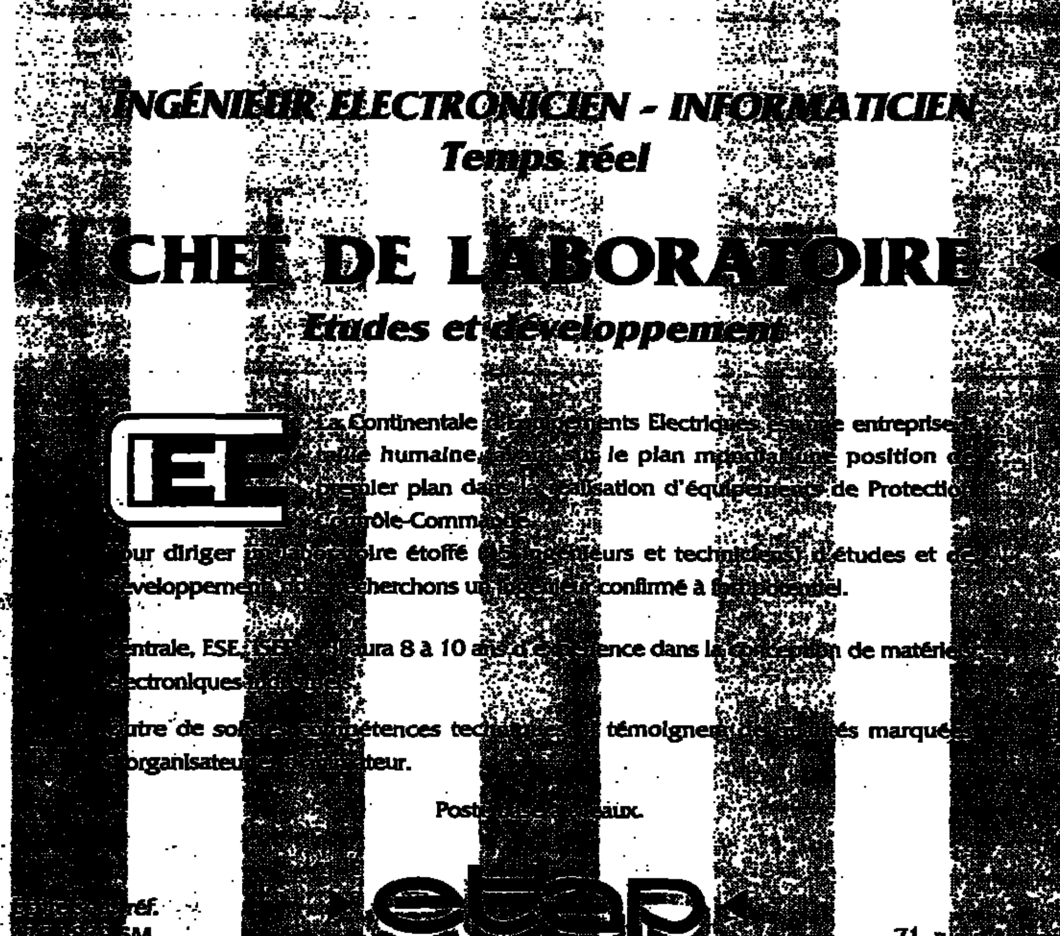
Poste à pourvoir le 1er janvier 1996

Envoyer C.V. et lettre manuscrite sous N° 8933 à :

*Le Monde Publicité - 133, avenue des Champs Elysées - 75409 Paris Cedex 08*

# SECTEURS DE POINTE





## Evoluez vers les techniques informatiques de pointe de la recherche pétrolière

*Société [illegible] recherche pour [illegible] secteur pétrolier, géophysiciens spécialisés dans la gestion, l'acquisition, et le traitement informatique des données techniques (sismiques/diagraphiques).*

### Ingénieur chef de projets

Vous avez acquis une expérience terrain d'au moins 10 ans dans [illegible] par [illegible] dremeni d'équipes.

### Ingénieur responsable des opérations

Vous avez une expérience de 5 ans minimum dans le domaine et dans l'encadrement d'équipes techniques.

### Responsable d'équipe de traitements informatiques

Vous possédez une expérience de 3 à 5 ans dans la gestion des données sismiques de tout format SEG.

### Techniciens spécialistes

Vous justifiez de 2 ans d'expérience et êtes chargé du traitement de données (numérisation, contrôle de qualité, indexation, archivage).

Pour ces postes basés en France et en Europe, un bon niveau d'anglais est exigé (courant ou technique selon le niveau du poste).

*Merci d'adresser votre CV + lettre de motivation, en précisant sur l'enveloppe la référence ANO 1, à COMMUNIQUÉ - 50/54 rue de Silly 92513 Boulogne Billancourt Cedex, qui transmettra.*

MEDIAPA

## vous avez du caractère, vous savez le rôle capital des systèmes d'information

## Architectes, Ingénieurs de développement

La ***Direction Informatique du Groupe*** travaille sur les chantiers vastes et novateurs que sont les mises en place d'architectures techniques de systèmes d'information pour l'ensemble du Groupe Crédit Lyonnais (maison-mère en France et filiales bancaires étrangères).

Pour renforcer les équipes,

Nous recrutons des : ***Ingénieurs Grandes Ecoles***
***Débutants jusqu'à 2 ans d'expérience***

Vous possédez de solides connaissances techniques, vous êtes motivés par les métiers d'études et de développement de composants et/ou d'applications dans des environnements de pointe (client-serveur, approche objet), vous appréciez le travail en équipe, vous faites preuve de bonnes capacités d'adaptation, d'aptitudes relationnelles, vous maîtrisez l'anglais.

Pour nous rejoindre, adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite et CV) sous réf. MO/10 au CREDIT LYONNAIS, DSI/DIG, Ressources Humaines, 92081 Paris La Défense Cedex 10.




CREDIT LYONNAIS

LBW

## Expert du secteur bancaire, concevez avec nous les applications innovantes de demain.

Leader sur son marché, notre groupe intervient dans la conception et la fabrication de produits high tech. Nous renforçons notre service marketing sur le secteur banque.

## Ingénieur marketing

Vous évoluez dans un environnement technologique international et agissez en tant qu'expert du monde bancaire auprès des chefs de produits et de la force de vente.

Vous proposez une stratégie de développement adaptée à ce marché – élaboration de nouveaux produits, définition du plan marketing, choix et suivi des partenaires...

A 30/35 ans, de formation ingénieur complétée par un troisième cycle de commerce international, vous possédez plusieurs années d'expérience en tant qu'ingénieur produits, commercial ou avant vente, acquises impérativement au sein d'une société prestataire de services pour le monde bancaire – SSII, constructeur informatique...

De profil européen, bilingue anglais, vous souhaitez vous investir dans un contexte international et dans une société à forte croissance.

Le poste, basé dans le sud-est de la France, vous conduira à moyen terme vers de nouvelles responsabilités au sein du groupe en Europe.

*Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous réf. 12/34165, à notre conseil Onoma, 6 place Jeanne-d'Arc, 13100 Aix-en-Provence.*

Onoma
GROUPE COURTAUD

AIX-EN-PROVENCE ANNECY BORDEAUX LILLE LYON NANCY NANTES NICE PARIS RENNES STRASBOURG TOULOUSE

Société industrielle (900 personnes, 500 MF) filiale d'un puissant Groupe Multinational nous produisons des équipements techniques complexes destinés aux marchés automobile et ferroviaire. La nouvelle structure de nos activités appelle le renforcement de notre Service Informatique.

## Chef de Projet Informatique

Vous gérez les applications de gestion (industrielle et commerciale) et assistez les utilisateurs dans le *paramétrage et l'exploitation de la base de données. Vous développez et mettez en œuvre,* après analyse des besoins, des applications complémentaires. Vous animez une petite équipe d'analystes programmeurs.

Après une formation supérieure (BAC + 4) et une première expérience de 5 ans environ, vous avez acquis des compétences en GPAO ou Gestion Commerciale et maîtrisez l'environnement AS/400 et RPG. Poste basé dans une ville agréable du Centre, sur les bords de Loire.

SEFOP, notre conseil, vous remercie de lui adresser votre dossier sous la référence BPI 1057 LM.

**11, rue des Pyramides - 75001 Paris**

SEFOP

*MEMBRE DE SYNTEC*

**HERCULES**

**Toujours précurseur, Hercules a la volonté d'être plus que jamais présent auprès des industriels papetiers.**
*Autonomie, sens des responsabilités, mobilité, anglais* permettent à nos ingénieurs de jouer pleinement leur rôle dans l'environnement technique et humain exceptionnel de la papeterie.

## Ingénieur E.F.P., chimie ... technique et vente

Vous êtes décidé à valoriser vos études scientifiques dans une fonction technique intégrant vente, négociation, gestion et développement des marchés.

Leader mondial en adjuvants du papier, doté d'une infrastructure européenne en recherche, marketing et production, nous vous offrons :

- une formation approfondie aux techniques de production du papier et à l'application industrielle de nos produits,
- des responsabilités techniques et commerciales au sein d'une équipe de jeunes ingénieurs motivés et polyvalents.

Une première expérience de 2 à 3 ans est souhaitée. Adresser lettre, CV, photo à M. Maury Laribiere, Direction du Personnel, HERCULES, 3, rue Peugeot 92506 RUEIL-MALMAISON.

# Pour l'emploi

*par René Lenoir*

LE gouvernement dispose des meilleures conditions pour conduire une politique pour l'emploi et contre l'exclusion : une forte majorité au Parlement, une reprise de l'activité économique. Sa marge de manœuvre est cependant limitée par l'endettement public et son corollaire : la surveillance des marchés. Mais les marchés sont également sensibles au taux de chômage et à la situation sociale. Quelles voies le gouvernement peut-il prendre pour utiliser au mieux sa marge de manœuvre ?

Rappelons d'abord trois voies classiques. En premier lieu, la transformation de dépenses passives pour le chômage en dépenses actives pour l'emploi. L'allègement des charges sociales pour les emplois peu qualifiés ressortit à cette logique ; il en serait de même de la création d'une allocation parentale d'éducation. La multiplication des services, soit de proximité (personnes âgées dépendantes), soit dans des lieux de vie (personnes handicapées), procurerait des emplois à des bénéficiaires du RMI et d'autres aides sociales. Mais il faut rendre ces services solvables pour un certain nombre de personnes, ce qui suppose, dans un premier temps, de nouvelles dépenses. En outre, les crédits ne suffisent pas toujours à couvrir les dépenses légales de certains établissements et services sociaux qui licencient : on passe de dépenses actives à des dépenses passives.

## Les taux d'intérêt actuels favorisent la rente au détriment de l'activité

La lutte pour l'emploi à temps plein n'est pas incompatible avec l'encouragement au temps partiel et la réduction de la durée du travail. Les économistes s'accordent à penser qu'une croissance de 3,5 % réussirait au bout de quelques années à supprimer un chômeur sur trois. Or on annonce pour 1996 une croissance de 3 %.

Il faut aller plus loin. C'est possible en attaquant de front deux problèmes fondamentaux. Le premier consiste à lier compétitivité et cohésion sociale. Comment ne pas être frappé par le fait que les pays scandinaves ont le pourcentage de prélèvement obligatoire le plus fort du monde (plus de 50 % du PIB), que ce prélèvement est fortement progressif, et qu'ils ont un taux d'occupation de la population de 74 % équivalant à celui du Japon, supérieur à celui des Etats-Unis (70 %), de l'Allemagne (64 %) et de 15 points à celui de l'Europe des Six ? Ce n'est pas le niveau du prélèvement obligatoire qui compte, c'est son utilisation intelligente pour l'emploi et la cohésion sociale.

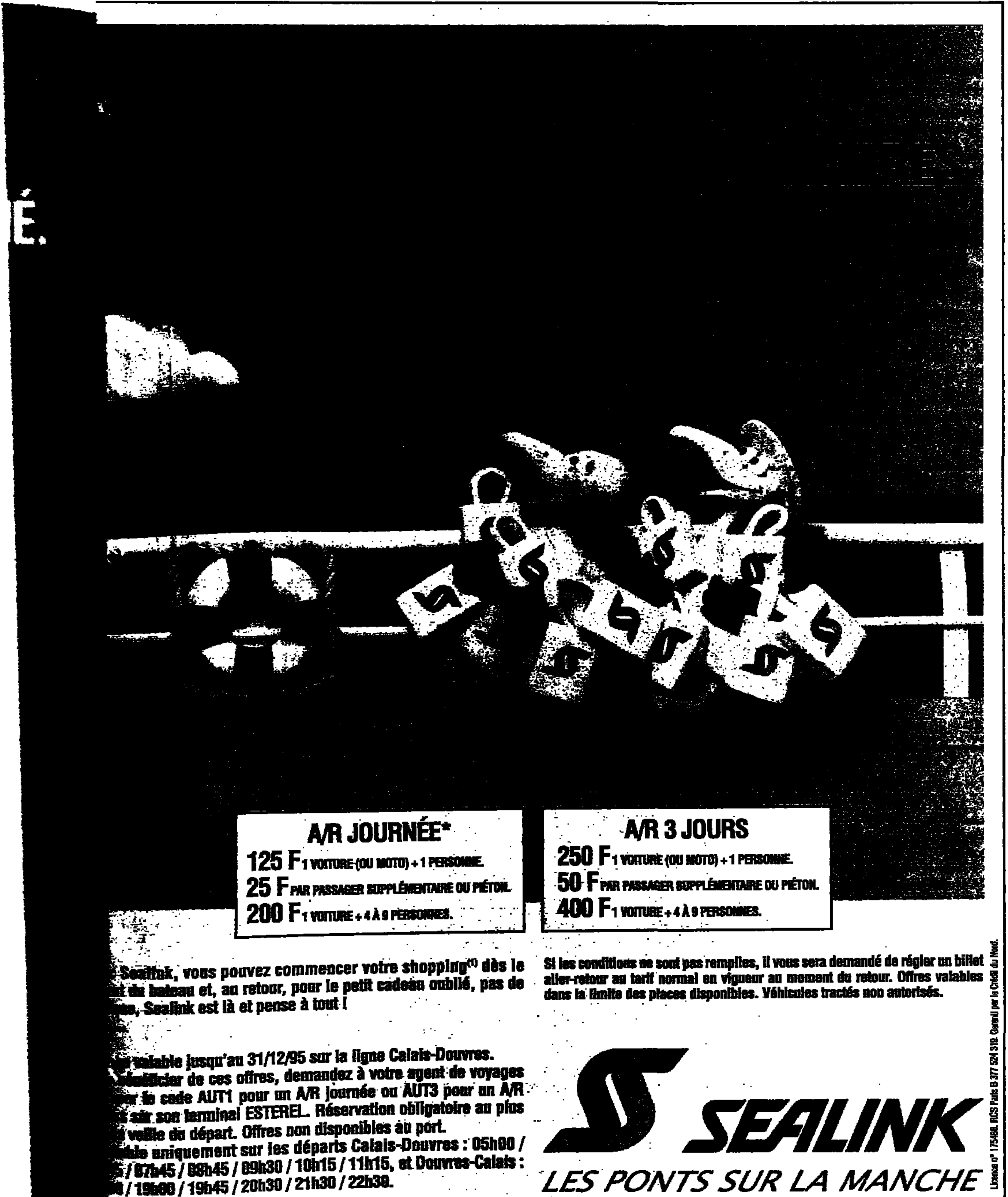
Les taux d'intérêt réels fortement positifs constituent le second aspect qu'aucune politique de l'emploi ne peut ignorer. Durant deux siècles, le développement industriel s'est fait avec des taux réels négatifs ou à peine supérieurs à l'inflation. L'année 1982 a marqué une rupture radicale. Avec la crise de la dette des pays du Sud, le rapatriement des pétrodollars et l'endettement des principaux pays du Nord, le monde s'est réveillé avec un seul grand créditeur structurel : le Japon. L'argent étant rare, il est cher. Les taux d'intérêt réels ont dépassé l'inflation de 3, puis de 6 et de 8 points (environ 6 points actuellement en France). A de tels niveaux, ils favorisent la rente au détriment de l'activité. Durablement supérieurs au taux de croissance de la productivité, ils sont synonymes d'appauvrissement. Ils freinent les investissements. Des entreprises équilibrent leurs comptes en plaçant leurs disponibilités plutôt qu'en produisant de la richesse.

Que peut faire un gouvernement ? Au plan interne, ramener l'endettement public à un niveau raisonnable. Mais cela ne suffira pas. Le marché financier mondial est devenu un grand corps nerveux, rationnel en apparence, mais provoquant par ses réactions excessives les dégâts mêmes qu'il souhaiterait éviter, faisant succéder envolées euphoriques et dépressions.

Sur le plan européen, dans la logique d'un marché unique qui cherche à rapprocher les régimes fiscaux, une taxation raisonnable et uniforme des mouvements de capitaux serait bénéfique : elle fournirait une partie des moyens nécessaires aux investissements. Supprimer en Europe les paradis fiscaux irait dans le même sens : quand la Cour de Karlsruhe a obligé le chancelier Kohl à rétablir une taxe sur certains profits, 50 milliards de deutschemarks sont passés au Luxembourg en quelques mois !

La monnaie unique pourrait jouer un rôle stabilisateur à deux conditions : que tous y soient en Europe et qu'elle ne soit pas surévaluée par rapport à un dollar qui s'effondrerait à nouveau.

**René Lenoir** *est président de l'Union nationale interfédérale des organismes privés sanitaires et sociaux (Uniopss).*




# Contradictions françaises

*par Gérard Lafay*

CINQ mois après l'élection de Jacques Chirac, les contradictions de la politique économique française éclatent au grand jour. D'une part, la politique monétaire demeure rigoureusement inflexible, sous la férule de Jean-Claude Trichet ; d'autre part, la politique budgétaire bute sur une situation que le premier ministre, Alain Juppé, a qualifiée de calamiteuse.

Alors que la campagne présidentielle avait soulevé un grand espoir de changement dans la population, après le règne de la *« pensée unique »*, la chute des cotes de popularité du président et du premier ministre, de même que les mouvements sociaux révèlent l'étendue du malaise. Toute tentative de réforme se heurte à de vives oppositions qu'un gouvernement affaibli a du mal à surmonter. Les marchés internationaux sanctionnent ces contradictions en attaquant le franc.

Cette situation est expliquée de trois façons différentes. La première a été exprimée par le premier ministre lorsqu'il a dit qu'il ignorait la gravité de la détérioration des finances publiques. Cette explication a sans doute une part de vérité, en raison des manipulations comptables auxquelles avait procédé le gouvernement Balladur pour dissimuler l'ampleur des déficits. Toutefois, elle ne suffit pas à rendre compte de toutes les difficultés qui se présentent.

La deuxième consiste à critiquer la cohérence du projet économique présenté par Jacques Chirac. Cette explication est évidemment donnée par l'opposition, qui dénonce la *« démagogie »* de la campagne présidentielle. Elle a cours également dans la fraction « balladurienne » de la majorité, à l'instar de Pierre Méhaignerie proclamant que *« ce n'est pas la pensée qui est unique, mais la réalité »*. Les plus hautes autorités de l'Etat se voient ainsi accusées soit de cynisme politique, soit d'incompétence économique.

La plus convaincante est la troisième explication, qui oppose le projet présidentiel et le *statu quo* monétaire. Toute la logique économique développée par Jacques Chirac reposait en effet sur la possibilité d'améliorer à la fois les finances publiques et l'emploi, grâce à une croissance vigoureuse de l'activité économique. Une nouvelle dynamique devait être enclenchée, permettant de retrouver la confiance et donc d'opérer de vastes réformes de structure. Contrairement aux analyses de responsables politiques dont la culture économique est sommaire, ce projet ne manquait pas de cohérence. Cependant, il ne pouvait réussir que s'il était accompagné d'un changement de politique monétaire.

Ici, il importe de dissiper un malentendu. Tous ceux qui émettent une quelconque critique à l'encontre de la politique menée par Jean-Claude Trichet et le Conseil de la politique monétaire sont accusés de vouloir revenir à *« l'autre politique »*. Sous ce vocable, on désigne la fuite en avant dans l'inflation et le laxisme budgétaire, selon le modèle suivi dans les premières années du gouvernement Mauroy. Rares sont les nostalgiques de cette époque révolue. En revanche, dans le domaine monétaire, le terrorisme intellectuel est tel que la pensée unique continue à régner. Sous le prétexte de maintenir la crédibilité de la politique monétaire, on refuse ainsi d'écouter la voix des opposants à la ligne Trichet, alors que ceux-ci sont très nombreux parmi les économistes français ou étrangers.

Il est vrai que, depuis le 1er janvier 1994, la Banque de France est devenue indépendante, en application du traité de Maastricht. Il n'est pas question de revenir sur ce principe, ni sur l'objectif de participation de la France à une monnaie unique lorsque les conditions en seront réunies.

Cependant, l'indépendance d'une banque centrale ne signifie pas que celle-ci soit devenue intouchable, toute critique devant être considérée comme sacrilège. Elle n'implique pas non plus que sa politique soit définie par un conseil quasi monolithique, dépourvu de toute représentativité et donc de toute légitimité. Or, aujourd'hui, il apparaît que c'est cette politique monétaire qui bride la croissance, compromettant ainsi la logique économique du projet de Jacques Chirac.

Au cours des années 80, il était indispensable de réduire l'inflation et de restaurer les marges bénéficiaires des entreprises ; une politique monétaire restrictive jouait alors un rôle utile. L'erreur a été de poursuivre cette politique *ne varietur* alors que le contexte avait changé. Au début des années 90, face à une profonde récession et aux conséquences de la réunification allemande, les responsables de la politique monétaire ont refusé de changer de cap. Ils ont poursuivi l'accrochage au mark et la lutte contre l'inflation au nom de la politique dite du franc fort.

## Sous le prétexte de maintenir la crédibilité de la politique monétaire, on refuse d'écouter la voix des opposants à la ligne Trichet, très nombreux parmi les économistes français ou étrangers

Que signifie une telle politique ? En apparence, le franc est fort puisqu'il est accroché au mark. Son pouvoir d'achat à l'étranger est élevé puisque, pour les Français, il devient de plus en plus intéressant d'acquérir des produits venant d'Asie, d'Amérique, ou même de pays européens comme l'Italie, le Royaume-Uni ou l'Espagne, qui sont sortis de la zone mark. En outre, la balance commerciale française demeure excédentaire. Pour les tenants de la politique du franc fort, l'économie française serait ainsi en passe de suivre le chemin vertueux de nos voisins d'outre-Rhin.

On doit d'abord noter que l'économie allemande dispose d'atouts dont la France est dépourvue : une puissance industrielle double de la nôtre, construite dans une période de sous-évaluation du deutschemark ; un *système performant de* formation professionnelle ; un nouveau moteur de croissance, résultant du développement accéléré des Länder de l'Est. On doit surtout observer que le franc est surévalué vis-à-vis de la plupart des autres monnaies et qu'il doit être soutenu par des « béquilles » (des taux d'intérêt réels parmi les plus élevés du monde). Cette politique a donc un coût exorbitant : faiblesse chronique de l'investissement productif et de la consommation, persistance du chômage, dégradation des finances publiques.

Une politique monétaire réaliste doit être équilibrée : d'une part, contenir les pressions inflationnistes pour préserver le pouvoir d'achat intérieur de la monnaie ; d'autre part, concourir au soutien de l'économie en période d'activité ralentie et de sous-emploi. La monnaie est subordonnée aux objectifs politiques qui sont de retrouver une croissance saine, réduire la fracture sociale, opérer les réformes structurelles nécessaires à la diminution du poids des dépenses publiques.

Baisser les taux d'intérêt à court terme en décrochant le franc du mark, telle est aujourd'hui la seule voie ouverte pour atteindre ces objectifs. Telle est la seule solution possible pour rétablir la confiance nationale et internationale, et donc pour susciter une baisse des taux d'intérêt à long terme. Tel est par conséquent le seul moyen réaliste, tant pour restaurer la crédibilité de la politique économique française que pour préparer valablement les conditions de l'Union économique et monétaire européenne.

**Gérard Lafay** *est professeur associé à l'université Paris-II.*

# FINANCES ET MARCHÉS



**BANQUE** L'annonce, le 28 septembre, d'un recul de 52 %, à 609 millions de francs, des profits semestriels du groupe Paribas a fait se multiplier les critiques sur la gestion et sur la stratégie de la Compagnie financière. ● ANDRÉ LEVY-LANG, président du directoire de la Compagnie financière de Paribas, la holding de tête du groupe, répond aux critiques. Selon lui, la stratégie consistant à privilégier le développement des activités de marché est la bonne, même si la conjoncture est très défavorable. Il ajoute que le groupe n'a pas pour habitude d'annoncer à l'avance les recentrages et les abandons d'activités jugées trop peu rentables. ● A L'HORIZON de trois à quatre ans, M. Levy-Lang estime que le poids relatif des activités les plus rentables peut augmenter suffisamment pour que Paribas atteigne une rentabilité de 10 % de ses fonds propres.

# André Levy-Lang s'engage à tripler la rentabilité de Paribas d'ici à 1999

## Le président du directoire de la Compagnie financière répond dans un entretien aux critiques sur la faiblesse des bénéfices et la stratégie de son groupe. Il affirme que le recentrage sur les activités les plus rentables va se poursuivre et porter ses fruits

**« Paribas a publié des résultats semestriels jugés décevants. Que répondez-vous aux critiques sur la faible rentabilité du groupe ?**

– Le groupe Paribas a dégagé 2,5 milliards de francs de résultat avant impôt au premier semestre, avec très peu de plus-values de cession. Si nous avions simplement réalisé une cession avec une plus-value de 800 millions au premier semestre, personne n'aurait affiché ce genre d'opinion. Paribas est resté bénéficiaire depuis 1991, malgré la crise immobilière et bancaire. Nous avons un niveau de fonds propres très *confortable* et supérieur à la plupart des banques françaises. Par rapport à nos engagements, notre niveau de fonds propres « durs », selon la norme internationale, est de l'ordre de 8 %.

**– Paribas fait parfois l'objet des mêmes critiques que Suez sur son absence de stratégie. La structure Paribas est-elle adaptée au monde bancaire et financier de l'an 2000 ?**

– Je conteste énergiquement l'absence de stratégie. Il y en a une, clairement affichée depuis maintenant quatre ou cinq ans. Nous avons choisi d'être un groupe bancaire spécialisé sur un certain nombre de métiers, notamment sur les marchés, et d'être international. *Nous ne sommes ni un conglomérat* ni une banque universelle.

» Cette stratégie est appliquée partout dans le groupe. Elle a déjà donné des résultats dans certains cas. Mais nous avons choisi, tout en affichant clairement la ligne stratégique, avec spécialisation et recentrage quand c'est nécessaire, de ne pas mettre sur la place publique chaque opération ou chaque mouvement avant qu'ils ne soient réalisés. A la différence de certains autres, nous préférons la discrétion à l'annonce préalable démentie par les faits.

**– Pourquoi cette stratégie n'a-t-elle pas porté ses fruits en termes de rentabilité ?**

– Dans de nombreux cas, le résultat existe. La Compagnie bancaire se redresse bien. Elle a rentabilisé son activité de crédits



ANDRÉ LEVY-LANG

immobiliers en la divisant par deux en l'espace de quelques années. Que se passe-t-il à la Banque Paribas ? Nous avons choisi un certain nombre de domaines dans lesquels nous avions déjà des positions et que nous voulions développer. Le contexte était celui des années 1991-92-93 : croissance rapide des activités de marchés obligataires, des marchés actions avec les privatisations, des produits dérivés et des financements de projets.

» Cette stratégie a porté ses fruits : les financements spécialisés, l'export, le conseil se portent bien. Mais il y a eu rupture en 1994 : rupture sur les marchés, rupture dans l'industrie, sur certains financements de grands projets... Les perspectives de croissance demeurent, *mais à des rythmes plus raisonnables.* Simultanément, dans les activités de marchés, les Américains sont restés très présents et certains Européens, comme la Deutsche Bank ou le néerlandais ING, qui s'appuient sur des positions nationales fortes pour investir sur le plan international, se sont faits plus offensifs. L'environnement a changé, il faut s'adapter. C'est ce que nous avons commencé à faire dès la fin de 1994, en mettant un bémol à certains développements. C'est ce que nous faisons aujourd'hui, en prenant des mesures d'organisation, de renfort, de désistement et de focalisation.

**– Structurellement, cette industrie dans laquelle vous avez choisi de vous développer n'est-elle pas en train d'atteindre une relative maturité ?**

– Il est vraiment prématuré de dire que le marché financier a connu son zénith. Même si le taux de croissance est ralenti, il y aura encore croissance. Les besoins d'investissements en Asie n'ont pas disparu, l'internationalisation de la gestion des fonds, notamment américains, n'est pas encore arrivée à saturation. C'est une industrie lourde qui nécessite des fonds propres.

**– Vous parlez d'industrie lourde. Cela revient à poser le problème de la taille critique. L'avez-vous ?**

– Pour la Compagnie bancaire, pour Paribas Affaires industrielles (PAI), sans aucun doute. La question peut se poser pour la Banque Paribas, banque d'affaires internationale. Si être une banque d'affaires globale, c'est proposer à tous les grands clients mondiaux l'ensemble de tous les produits dont ils peuvent avoir besoin, la taille critique est colossale. Ne serait-ce que *parce que le marché interne américain* constitue 50 % du marché mondial et que personne n'y est aussi présent que les banques américaines. A l'autre extrême, il existe des « niches », pour employer le terme habituel, autour d'un seul produit, d'un seul type de service, mais une banque qui s'en contente ne pèse pas beaucoup pour un client multinational.

» La Banque Paribas est compétitive sur un nombre suffisant de produits financiers mondiaux. D'abord, la distribution d'actions européennes – quand je dis distribution, cela comprend la recherche et l'analyse financière. La démonstration, ce sont les privatisations que nous avons réalisées en France et le fait que nous sommes retenus par Deutsche Telekom et par l'ENI pour leur privatisation en Europe.

» Deuxième exemple de secteur où nous avons la taille critique : l'euromarché obligataire. Il y a quatre ou cinq ans, notre présence était entièrement, ou presque entièrement, fondée sur le franc et sur l'écu. Aujourd'hui, nos recettes sur le franc représentent à peine le quart de l'ensemble. Nous avons obtenu récemment un mandat d'un émetteur public japonais pour emprunter en deutschemarks. Ce n'est pas une opération banale. Nous sommes la seule banque française à être régulièrement dans les dix premiers mondiaux sur ce marché, toutes devises confondues.

» Notre organisation interne évolue pour que cet ensemble de bonnes positions sur des créneaux spécialisés se traduise par une banque qui soit, au total, concurrentielle face à des banques plus grosses que nous dans chaque domaine. Nous ne sommes pas forcément les plus gros sur chaque métier, *mais notre stratégie vise à tirer* parti de l'effet Paribas : nous avons dans la plupart des grands pays une présence forte, et nous avons de bonnes relations auprès d'un grand nombre d'entreprises et d'institutions financières, relations qu'il nous faut élargir et diversifier.

**– La solution passe-t-elle par de la croissance externe ?**

– C'est à la mode, et le prix n'est pas toujours justifié. Nous surveillons toutes les occasions et nous les saisissons quand elles se présentent bien. Nous l'avons fait avec J.P. Morgan, dont nous avons racheté la conservation de titres en Europe. Cela conforte notre position de numéro un pour les investisseurs non-résidents en Europe.

» La vraie question posée implicitement, c'est : si vous ne faites pas d'acquisitions, avez-vous une chance de survivre ? J'en suis persuadé, et nous le démontrons. Pour le dixième du prix payé par la banque américaine Merryll Lynch pour l'acquisition du courtier britannique Smith New Court, nous pouvons renforcer nos équipes là où c'est nécessaire. Quand nous avons besoin de croissance en termes de taille, nous pouvons souvent le faire mieux par des moyens internes.

**– Dans le groupe, il n'y a pas que la Banque Paribas. Mais la faiblesse des résultats de celle-ci est d'autant plus sensible que la rentabilité des trois autres pôles – la Compagnie bancaire, le Crédit du Nord et Paribas Affaires industrielles – n'est pas suffisante.**

– Distinguons la contribution aux résultats du semestre et de l'année de la rentabilité ou de la solidité intrinsèque. La contribution de la Compagnie bancaire augmente. Elle est encore inférieure à ce qu'elle devrait être, mais la guérison des troubles de croissance internationale et la cicatrisation des plaies de l'immobilier sont en bonne voie.

» Paribas Affaires industrielles (PAI) apporte une contribution récurrente en forte croissance. Ce sont les dividendes perçus des sociétés *non consolidées* et les résultats mis en équivalence. La partie récurrente des résultats de PAI est aujourd'hui de l'ordre de 1 milliard de francs par an. Sur un portefeuille de 30 milliards de francs de valeur comptable, ce n'est pas colossal. *Mais* Paribas est sorti d'une situation négative due aux pertes de participations comme SCOA ou La Rochette.

» *S'ajoute* au résultat récurrent la réalisation de plus-values. Le portefeuille de PAI recèle 10 milliards de francs de plus-values latentes. Mais leur réalisation n'est pas régulière dans le temps, car beaucoup de participations sont importantes en termes de pourcentage du capital détenu et en valeur absolue. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons réalisé, par le passé, des plus-values presque toujours supérieures à ce qu'indiquait le cours de Bourse du fait de la prime sur les blocs de contrôle. Sur les cinq dernières années, les participations industrielles ont dégagé une rentabilité de 9 %.

**– Reste le Crédit du Nord...**

– C'est un cas un peu différent. Nous avons décidé de recentrer le Crédit du Nord sur ses métiers de banque de détail en France en 1991-92. Nous aurons mis environ trois ans. La partie centrale de l'activité, celle qui est conservée, a été rentable dès 1991. En France, il y a des banques de taille moyenne qui ont une bonne rentabilité et de grandes banques qui ne sont pas très rentables. Donc, cela ne dépend pas seulement de la taille.

**– Tel qu'il est, le Crédit du Nord a-t-il les moyens de se développer au sein de Paribas ?**

– Il les a. Le problème est plutôt celui de la mauvaise situation du marché bancaire français.

**– Vous êtes face à vos quatre pôles. Avez-vous les moyens de les développer tous ?**

– C'est au niveau des métiers dans chacun des pôles que les choix doivent être faits. Le Crédit du Nord, c'est un seul métier. Paribas Affaires industrielles, c'est en gros un seul métier. La Banque Paribas, ce sont six métiers. La Compagnie bancaire, ce sont autant de métiers que de filiales, avec, à l'intérieur de certaines filiales, plusieurs métiers. En prenant une vision relativement globale, cela représente une douzaine de métiers.

» Nous n'avons pas les moyens de développer uniformément tous ces métiers. Certains ont *plus* de potentiel que d'autres. Nous développons les uns, réduisons les autres ou les cédons quand nous ne voulons pas les développer nous-mêmes, comme nous l'avons fait avec l'immobilier de la Compagnie bancaire en Grande-Bretagne.

**– Considérez-vous que sur l'immobilier vous avez tout provisionné ? Auriez-vous dû provisionner pour « solde de tout compte », comme l'a fait Suez une première fois en février et une deuxième fois maintenant ?**

– Personne d'autre ne l'a fait à ma connaissance. La Société générale ne l'a pas fait. La BNP non plus. Les banques européennes ne l'ont pas fait. Aucune banque dans le monde ne fait cet exercice, sauf en cas de liquidation. Depuis 1991, nous avons constamment provisionné nos engagements en nous alignant sur la dégradation des prix du marché. Notre taux de provisionnement (53 %) nous place aujourd'hui à l'égal des banques les plus prudentes de la place. C'est une attitude plus réaliste que d'afficher un « solde de tout compte » qui risque d'être caduc six mois plus tard.

**– Derrière le changement de fonctions de Patrick Stevenson, l'ancien responsables des activités de marchés, interprété comme une mise à l'écart, y a-t-il, comme certains le craignent, des pertes importantes ?**

– Non, ce changement n'est ni une sanction ni une mise à l'écart. Il n'y a pas de catastrophe, pas de pertes cachées. Ce mouvement fait partie d'un ensemble parfaitement expliqué à l'intérieur et à l'extérieur. C'est son principal adjoint qui prend la relève sur les marchés. Ce mouvement n'a donc rien de dramatique.

**– Pour résumer, vous faites 1,5 milliard de francs de plus-value dans les prochains mois et tout ira bien.**

– Non, pas tout. Je dis simplement que la réaction du marché sera meilleure. Mais la réalité économique, c'est que les résultats d'exploitation hors plus-values doivent encore progresser.

**– Quelle est votre rentabilité ?**

– Sur le premier semestre, 600 millions de francs par rapport à des fonds propres de 40 milliards. Cela fait 3 % net par an. C'est seulement un peu moins que le Crédit agricole...

**– Et votre objectif est toujours de 15 % ?**

– Viser 15 % alors qu'on est à 3 % peut paraître irréaliste. Mais dans nos différents métiers, beaucoup ont déjà une rentabilité de 15 %. Des lignes de produits à la Banque Paribas, des filiales de la Compagnie bancaire, des secteurs du Crédit du Nord atteignent ce chiffre. Aujourd'hui, nous savons donc que c'est possible.

» Je pense qu'à l'horizon de trois ou quatre ans le poids relatif des activités rentables peut augmenter suffisamment pour que Paribas atteigne, dans une première étape, une rentabilité de 10 %. Cet objectif me paraît réaliste. »

*Propos recueillis par Claire Blandin et Eric Leser*

« Notre provisionnement de l'immobilier nous place à l'égal des banques les plus prudentes de la place »

### Baisse des profits au premier semestre

● **LE RÉSULTAT** net du groupe Paribas au premier semestre de 1995, annoncé le 28 septembre, a baissé de 52 %, à 609 millions de francs. C'est l'allégement de 56 % *des provisions qui a permis au* groupe de rester bénéficiaire.

● **LE PRODUIT NET** bancaire (chiffre d'affaires des banques) a atteint en 1994 27,38 milliards de francs et le résultat net part du groupe 1,71 milliard, dont 1,27 milliard au premier semestre. Le total de bilan s'est élevé à 1 295 milliards.

● **LES FONDS PROPRES** part du groupe se sont établis à 43,5 milliards de francs fin 1994. La valeur estimative du groupe, hors intérêts minoritaires, s'élève à 54,8 milliards de francs, soit 481 francs par action.

# La Banque de France assouplit son dispositif de crise

**LA BANQUE DE FRANCE** a annoncé, lundi 16 octobre en début de matinée, une baisse d'un quart de point du taux de ses prises en pension à 24 heures, ramené de 7,25 % à 7 %. Ce taux directeur constitue le niveau plafond auquel les établissements de crédit se refinancent auprès de la banque centrale.

Le taux des prises en pension avait été relevé de 6,15 % à 7,25 %, lundi 9 octobre, afin de freiner la chute du franc face à la monnaie allemande. Le franc, victime d'attaques massives de la part des investisseurs, était tombé à un cours de 3,5350 francs pour un deutschemark, son niveau le plus bas depuis le mois de mai.

Le tour de vis monétaire décidé par la banque centrale française, en rendant plus coûteuses et donc plus risquées les opérations de spéculation, avait permis au franc de se redresser. La devise française avait également bénéficié, mercredi, de la décision du procureur de la République de Paris Bruno Cotte de ne pas ouvrir d'information judiciaire contre le premier ministre Alain Juppé. La levée de l'incertitude politique avait rassuré les opérateurs des marchés financiers. Le franc s'échangeait à 3,4770 francs pour un deutschemark, lundi, lors des premières transactions entre banques sur les places européennes.

Prenant acte de ce redressement spectaculaire du franc, le conseil de la politique monétaire de la Banque de France (CPM) a choisi sans tarder d'assouplir son dispositif de crise. La décision du CPM a constitué une surprise. L'institut d'émission a l'habitude de ne modifier ses deux taux directeurs officiels qu'à l'occasion de ses réunions bimensuelles du jeudi. Les opérateurs estimaient dans ces conditions que la Banque de France allait se contenter d'abaisser progressivement le taux de l'argent au jour le jour. En abaissant le taux de ses prises en pension, la Banque de France a pris les opérateurs à contre-pied. Elle a voulu leur envoyer un signal fort et a cherché à leur indiquer que le processus de normalisation monétaire s'annonce plus rapide qu'à l'accoutumée.

L'empressement de l'institut d'émission à assouplir sa politique monétaire est sans doute lié à la grogne observée dans les milieux industriels et dans une partie de la classe politique. Dimanche 15 octobre, le président de l'Assemblée nationale Philippe Séguin s'en est pris ouvertement à la politique monétaire suivie par la Banque de France. *« Il conviendrait que nul ne compromette la croissance en s'arc-boutant sur des taux d'intérêt qui sont dévastateurs »*, a-t-il affirmé.

Les membres du CPM veulent à tout prix éviter que le débat sur l'autre politique et sur la pertinence de la politique monétaire française ne rebondisse. La Banque de France est également consciente des risques que le maintien de taux d'intérêt élevés fait courir à la croissance.

*P.-A. D.*

# Elf vise une part de marché de 15 % à 20 % dans l'ex-RDA grâce à la nouvelle raffinerie de Leuna

## De nombreux aléas subsistent sur le coût financier du projet

**A l'automne 1997, une nouvelle unité de raffinage doit être mise en exploitation par Elf Aquitaine à Leuna, en Saxe-Anhalt, dans l'ex-RDA. Avec un effectif d'environ 1 100 personnes, dont la moitié dans la sous-traitance, ce projet grandiose doit relancer la vocation pétrolière et chimique d'une région sinistrée après la chute du mur de Berlin. Pour la compagnie française, l'investissement est ambitieux et risqué.**

LEUNA
*de notre envoyé spécial*

Le chantier de la nouvelle raffinerie d'Allemagne centrale, à Leuna, en Saxe-Anhalt, est à la mesure du défi relevé par la compagnie Elf Aquitaine dans le pays. Au printemps prochain, entre 5 000 et 6 000 personnes devraient participer aux travaux. Sur un terrain de 250 ha, à quelques centaines de mètres des gigantesques installations rouillées de l'ancien combinat est-allemand, au cœur du « triangle de la chimie », qui flattait l'orgueil des dignitaires de la RDA, Elf et ses partenaires sont en train de réaliser un investissement parmi les plus importants en cours dans les nouveaux Länder : 5,2 milliards de marks, y compris les frais financiers (18 milliards de francs).

*« Nous voulons avoir une position installée qui nous situera parmi les plus grands acteurs »* de la région, indique Philippe Trépant, directeur international des activités de raffinage et de vente chez Elf, qui ajoute : *« La chute du mur nous a permis d'entrer en Allemagne, ce que nous n'avions jamais réussi à faire auparavant. »*

En août 1993, Philippe Jaffré remplace Loïc Le Floch-Prigent. Le nouveau PDG soumet tous les projets d'investissement à une révision sévère, et Leuna est l'un des premiers à être revu, étant donné son coût énorme. Le recul de M. Jaffré envenime les relations franco-allemandes à cause de l'engagement sans équivalent du chancelier Helmut Kohl envers la vocation industrielle de la région. Puis un compromis est trouvé, moins onéreux pour Elf, et la construction de la raffinerie a pu enfin commencer début 1994. La compagnie française et ses partenaires, regroupés dans une société appelée Mider, investiront 1 milliard de marks; les pouvoirs publics allemands ont promis 1,4 milliard et les banques en prêtent 2,8.

*La part du français sera réduite à terme à 43 %, contre la totalité au départ. L'investissement s'accompagne de la mise en place (plus discrète) d'un vaste réseau de distribution, après le rachat des stations-service est-allemandes Minol. Un milliard de marks est prévu pour leur modernisation. *« Nous visons d'abord le marché des nouveaux Länder, où nous devrions atteindre assez vite une part comprise entre 15 % et 20 % »*, affirme André Tricoire, président du directoire de Elf Oil A G, la filiale allemande chargée de la distribution. Les Länder ouest-allemands, où Elf atteint pour l'instant à peine 2 % de parts de marché, seront également accessibles grâce à des contrats de partenariat et d'échange avec les compagnies « dominantes », comme Shell, BP, Esso ou DEA. L'Europe centrale est, en outre, en ligne de mire.

**MARCHÉ STAGNANT**

Malgré une position géographique favorable, l'engagement d'Elf reste très audacieux. Philippe Trépant reconnaît d'ailleurs que les prévisions actuelles sont *« en retrait de ce que nous imaginions au début »*. Les experts tablent sur une consommation en hausse de 3 % à 5 % par an, selon les produits, contre 10 % espérés dans l'euphorie de l'unification. *« Il est plus facile de s'installer là où le marché est plus dynamique »*, reconnaît Hermann Wolkenhauer de la Mineralölwirtschaftsverband, l'association de compagnies pétrolières actives en Allemagne, qui ajoute : *« Le marché des anciens Länder sera stagnant ou en déclin au début du siècle prochain. »* Les surcapacités de production inquiètent la plupart des observateurs. Certains estiment que la raffinerie de Schwedt-sur-l'Oder, dans le Nord-Est, reprise par les groupes allemands Veba et DEA (37,5 % chacun), et dont Elf détient 8 % du capital, aurait suffi à couvrir les besoins des nouveaux Länder, tout en permettant d'écouler la surproduction ouest-allemande.

**« PARTAGER LES RISQUES »**

Ce sont ces incertitudes qui avaient poussé Elf à renégocier sa participation au début de l'année 1994 pour *« partager les risques »*, selon l'expression de Philippe Trépant. Mais cette volonté a du mal à se traduire dans les faits, les éventuels partenaires ne semblant pas se bousculer au portillon de la Mitteldeutsche Erdöl-Raffinerie GmbH (Mider), qui supervise la construction de la raffinerie et en assurera l'exploitation. Alors qu'un consortium de producteurs pétroliers russes Rosneft devrait y participer à hauteur de 24 %, Buna, un des « fleurons » de la chimie est-allemande, devait reprendre un tiers du capital de Mider dès la mise en exploitation du site. Or, le rachat récent de Buna par le groupe américain Dow Chemical, qui n'est pas intéressé par le raffinage, semble contredire les engagements antérieurs. Toujours en cours de privatisation, Buna a annoncé en mai dernier qu'elle se retirait du projet.

Depuis, des négociations sont en cours, et Philippe Trépant est catégorique : *« Nous sommes dans une situation où un accord a été pris, Buna est engagé (...), Dow a fait connaître ses souhaits. Nous sommes prêts à les prendre en compte, mais il n'est pas question de renoncer à cet aspect, qui avait reçu le soutien des autorités allemandes. »* M. Trépant ajoute toutefois que *« si une solution de remplacement fiable est proposée, qui ne vient pas biaiser les orientations stratégiques de Leuna (...), on trouvera un terrain d'accord. (...) Nous comptons aujourd'hui sur un partenaire allemand de bonne réputation pour venir s'associer à nous »*.

Une autre « menace » semble être sur le point de s'éloigner : Elf craignait la construction d'un pipeline d'approvisionnement en naphta entre Rostock, sur la mer Baltique, et les usines chimiques de Buna, comme l'ont envisagé les responsables de Dow Chemical. Cet équipement aurait permis d'acheminer des produits concurrents de ceux raffinés par Elf à Leuna. Pour Philippe Armand, le directeur général de Mider, *« ce qui était affreux et incohérent, c'est que c'était un pipeline subventionné qui mettait en danger notre propre investissement subventionné »*. L'accord, qui devrait être signé ce mois-ci, prévoit entre autres de doubler la ligne reliant Rostock à Heinesdorf, dans le Nord, dont les capacités seraient mises au service des raffineries de Leuna et de Schwedt ainsi que des usines de Buna. Grâce à cet investissement de 600 millions de marks, Elf espère cette fois avoir préservé toutes les chances de son engagement allemand.

**Philippe Ricard**

# La Cour des comptes dénonce la gestion de M. Le Floch-Prigent

## A la suite d'investissements hasardeux hors de ses métiers, Elf a perdu 2,5 milliards de francs entre 1988 et 1993

**ELF A PERDU** 2,5 milliards de francs dans des opérations menées par ses filiales financières hors de tout contrôle entre 1988 et 1993. C'est le constat qu'aurait dressé la Cour des comptes, dans un rapport confidentiel sur la gestion du groupe pétrolier et de ses filiales, sous la présidence de Loïk Le Floch-Prigent, révélé par *L'Expansion* daté du 16 octobre. *« Absence de véritable stratégie financière et d'investissements, insuffisance des équipes, défaut très sérieux de contrôle interne »* : le rapport est sévère pour l'ancien président d'Elf et, au-delà, pour toutes les pratiques du groupe pétrolier.

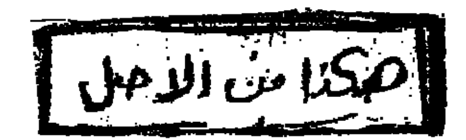
Assis sur les milliards de l'exploitation pétrolière, Elf a toujours cherché les moyens de recycler cette formidable rente. Mais cette politique va prendre une tout autre ampleur à la fin des années 80. L'époque est alors à l'euphorie financière. Elf affiche les bénéfices les plus importants de l'industrie française, et son président, M. Le Floch- Prigent, veut se montrer entreprenant.

Le groupe pétrolier va multiplier les prises de participations, au travers d'une nébuleuse de filiales financières. Il investit dans l'agroalimentaire, la papeterie, l'immobilier, la distribution, l'électronique, le textile, la Bourse, etc. *« Des investissements à risques, spéculatifs, étrangers au groupe »*, selon la Cour des comptes. Elf perdra ainsi 210 millions dans un projet hôtelier dans la Drôme, 75 millions dans un projet immobilier de luxe dans les îles Turks et Caïcos, au nord d'Ha ti, 31 millions dans une radio FM *« écoutable sous la douche »*. Sans parler de la participation dans le groupe textile Bidermann, qui se traduit déjà par une perte de 787 millions.

Pour gérer son portefeuille, le groupe décide en 1992 de créer la Sofineg, une société de droit suisse *« présentée comme un outil de réorganisation des participations financières »* selon le rapport de la Cour des comptes. Entre 1992 et 1993, elle dépense 68 millions en frais de personnel et 85 millions en charges externes. La Cour des comptes n'a pu obtenir aucune précision sur ces dépenses : *« La direction se retranche derrière la réglementation suisse pour ne pas communiquer le grand livre ainsi que les livres de comptes. »*

La Cour des comptes s'interroge sur la finalité d'une telle structure, dont la mission ne lui semble pas justifiée. Elle se demande aussi comment de telles pratiques aventureuses ont pu être possibles, alors que les représentants de l'Etat actionnaire étaient nombreux chez Elf. Une fois de plus, les contrôles auraient-ils été défaillants ?

Depuis son arrivée à la présidence d'Elf, en 1993, Philippe Jaffré a entrepris de faire le ménage. 5,7 milliards de francs de participations financières ont été cédées en 1994. Mais la liquidation du passé risque de se révéler encore coûteuse. Au printemps, le refus d'Elf, entre autres principaux actionnaires, de recapitaliser la holding financière Comipar a entraîné la mise en règlement judiciaire de sa filiale bancaire Pallas-Stern. Le dossier Bidermann, lui, est aux mains de la justice. Dans cette affaire, M. Jaffré a porté plainte contre X, au nom d'Elf.



صكنا من الاهل

# Les représentants des fonds de pension anglo-saxons discutent avec des patrons français

**LA GUERRE** des industriels français contre les fonds de pension américains n'aura peut être pas lieu. Jeudi 12 octobre, Philippe Lagayette, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, recevait les représentants de sept fonds de pension anglo-saxons ou internationaux, parmi lesquels la toute-puissante caisse de retraite des fonctionnaires de Californie, Calpers, qui gère 88 milliards de dollars d'actifs (environ 440 milliards de francs).

A cette occasion, ces gestionnaires de fonds ont rencontré une douzaine de grands patrons français, parmi lesquels Bertrand Collomb, président de Lafarge, Francis Mer, PDG d'Usinor-Sacilor, Jean-Pierre Halbron, directeur financier d'Alcatel Alsthom, ou encore Pascal Castres Saint-Martin, vice-président de L'Oréal. Total, Peugeot et LVMH étaient aussi représentés. Cette réunion discrète devait permettre aux parties de mieux se comprendre.

Les groupes français, qui ont pour la plupart des cours de Bourse déprimés, ont besoin d'actionnaires stables de long terme qui puissent accompagner leur croissance, tandis que les fonds de pension doivent diversifier leurs investissements en dehors de leur frontières, notamment en Europe. Calpers va augmenter rapidement la part de ses investissements hors des Etats-Unis de 12 % à 20 %. Les patrons français, qui craignent de devoir faire face aux exigences de plus en plus élevées de leurs actionnaires, ont été rassurés : les représentants des fonds de pension ne veulent pas utiliser pour l'instant de méthodes musclées, à l'image de Calpers qui a obtenu la tête de plusieurs patrons américains.

# Les investisseurs étrangers hésitent à répondre aux sollicitations de la Corée du Nord

## La main-d'œuvre du « paradis des travailleurs » est plus coûteuse qu'en Chine

**SÉOUL**
*de notre envoyé spécial*

Premier organisme financier international à prendre une telle initiative, la banque néerlandaise ING vient d'ouvrir une représentation à Pyongyang et elle a obtenu l'autorisation des autorités nord-coréennes de créer avec Korea Foreign Insurance Co. une banque en participation conjointe, Ing-North Asia Bank, dont le siège sera situé dans la zone de libre échange de Rajin Sonbong, au nord-est du pays. *« Nous sommes spécialisés dans les marchés émergents »*, dit Jan Bosma, directeur de la représentation de ING à Séoul. *« Sans doute l'initiative peut-elle sembler prématurée mais, comme nous l'avons constaté en Europe de l'Est, être le premier donne des avantages. »* Une société de Hongkong, Peregrine Investments Holding, s'est également associée à des partenaires nord-coréens en vue d'aider des implantations étrangères dans le dernier pays de régime stalinien du monde.

*« Paradis des travailleurs »* à en croire la propagande du régime, la République populaire démocratique de Corée (RPDC) est encore loin d'être un paradis pour les investisseurs. Mais, confronté à une quasi-banqueroute économique, le régime de Kim Jong-il, fils et héritier du « Grand Leader Kim Il-sung », cherche à attirer des capitaux étrangers : seul viatique pour enrayer l'effondrement d'un pays qui depuis cinq ans connaît une croissance négative et a une dette extérieure évaluée à 10,6 milliards de dollars (55 milliards de francs.)

Au cours d'un récent symposium à Pékin, réunissant 250 hommes d'affaires étrangers, le président du Comité nord-coréen pour la coopération avec l'étranger, Kim Jon-u, a annoncé que son pays avait besoin de 3 milliards de dollars d'ici à la fin de la décennie. Sur les 200 millions de dollars d'investissements envisagés pour la zone de libre-échange de Rajin-Sonbong, seulement 10 % se sont concrétisés.

Les autorités nord-coréennes cherchent à accélérer une politique d'ouverture (aussi timide que contenue par crainte de déstabiliser le régime) entamée depuis le début de la décennie. Elles promettent des exonérations fiscales et autorisent des implantations entièrement contrôlées par l'investisseur étranger. La compagnie aérienne nationale Air Koryo envisage de faire partie de l'association internationale des transporteurs aériens (IATA) afin de développer les liaisons avec l'étranger.

Depuis quelques mois, des missions d'industriels de Hongkong, d'Europe et des Etats-Unis (Coca-Cola ou General Motors) se sont succédé à Pyongyang pour explorer les possibilités offertes par un pays riche en matières premières et en main-d'oeuvre aussi diligente que disciplinée, mais elles repartent sceptiques. Les infrastructures sont précaires même dans la zone « modèle » de Rajin-Sonbong, et le risque politique reste important étant donné l'absence de système de protection des investissements et de garantie de rapatriement des bénéfices. A cela s'ajoute que les salaires demandés (70 dollars par mois) sont plus élevés qu'en Chine ou au Vietnam : une exigence qui peut néanmoins se justifier par le niveau d'éducation de la main-d'oeuvre locale. Les Coréens du Nord résidant au Japon, les premiers investisseurs en RPDC pour des raisons patriotiques, ont eux-mêmes rencontré d'amères déconvenues.

Aujourd'hui, les plus disposés à prendre des risques sont les hommes d'affaires du Sud. La situation de la Corée du Nord leur rappelle le Sud des années 60 à la veille du décollage économique. Depuis qu'ont été levées par Séoul fin 1994 les restrictions aux échanges entre les deux pays, le commerce s'est développé et les missions d'industriels au Nord se sont multipliées. Entre janvier et juillet, les échanges par voie maritime se sont chiffrés à 195 millions de dollars, soit une augmentation de 70 % en un an, et pendant la même période une dizaine de missions d'hommes d'affaires se sont rendues à Pyongyang.

> Les plus disposés à prendre des risques sont les hommes d'affaires de Séoul. La situation du Nord leur rappelle celle du Sud à la veille du décollage économique

Le groupe Daewoo, dont le président Kim Woo-choong est originaire du Nord, a un projet d'investissement de 10 millions de dollars pour une usine de prêt-à-porter et de bagages à Nampo, à 50 kilomètres de Pyongyang. Une dizaine de techniciens de Daewoo sont sur place. LG Electronics (groupe Goldstar) fait des essais de fabrication au Nord d'appareils de télévision, et Samsung Electronic a signé un accord pour la construction d'une usine de matériels de télécommunication à Rajin-Songbong. Un projet de 12 millions de dollars qui n'a pas encore eu le feu vert des autorités du Sud.

La montée de fièvre entre Pyongyang et Séoul, qui a provoqué un raidissement des autorités sud-coréennes, constitue, pour l'instant, un obstacle aux initiatives des hommes d'affaires. Un autre est l'attitude des Nord-Coréens : pour des raisons de stabilité politique intérieure, ils souhaitent plus des investissements en provenance d'autres pays que du Sud.

Pour Park Jin, économiste spécialiste de la RPDC à l'institut du développement de Séoul : *« Il faudra que Pyongyang se rende à l'évidence que les Américains, les Européens ou les Japonais sont moins disposés à prendre des risques en Corée du Nord que les hommes d'affaires du Sud : après tout, en dépit de la division, c'est la même nation. »*

***Philippe Pons***

# La CNP attend sa mise sur le marché

**LE NUMÉRO UN** de l'assurance-vie en France a enregistré au premier semestre un résultat net part de groupe de 710,6 millions de francs, en progression de 2,8 %. Pierre Damis, président du directoire, a une fois encore plaidé pour la mise sur le marché partielle de sa maison qui doit s'accompagner d'une augmentation de capital de 3 milliards de francs.

La mise sur le marché attendue depuis août 1993 concernera environ 30 % de son capital avec une baisse de la part de l'Etat de 42,5 %, actuellement à 5/6 %, et entraînera une redistribution des cartes des autres actionnaires que sont la Caisse des dépôts (30 %), La Poste (22 %), et les Caisses d'épargne (12 %). La dernière évaluation de la CNP valorisait la compagnie à environ 12 milliards de francs.

# Pechiney devrait être privatisée avant Renault

**DANS UN ENTRETIEN** aux *Echos*, lundi 16 octobre, le ministre de l'industrie Yves Galland déclare que la privatisation de Pechiney devrait très probablement se dérouler avant celle de Renault. L'opération pourrait avoir lieu au mois de novembre.

Pour Renault, le ministre estime que le cours de l'action doit préalablement remonter *« autour »* du cours d'ouverture du capital, soit 165 francs. Vendredi 14 octobre, le titre Renault terminait la scéance à 152,5 francs.

■ **MUTUELLES DE FRANCE : plusieurs milliers de mutualistes** (6 000 selon la police, 15 000 selon les organisateurs) ont manifesté dimanche 15 octobre à l'appel de la Fédération des mutuelles de France (FMF), deuxième fédération française après la Fédération nationale de la Mutualité française, pour défendre le mouvement mutualiste français, *« menacé par les directives européennes »* de 1992 sur les assurances. *« Nous refusons absolument de voir transformer le mouvement mutualiste en assurance »*, a déclaré le président de la FMF, Daniel Le Scornet.

■ **AUTOMOBILE : la CIA (service américain de renseignement)** a espionné les négociations nippo-américaines sur l'ouverture du marché automobile japonais, a affirmé le *New York Times* dans son édition du 15 octobre. Le représentant américain pour le commerce, Mickey Kantor, aurait été informé tous les jours des conversations recueillies entre des représentants du ministère japonais du commerce et des représentants de constructeurs automobiles américains.

■ **MITSUBISHI : le groupe japonais** souhaiterait mettre un terme à la plupart de ses liens avec le constructeur américain Chrysler d'ici 1999, a annoncé samedi 14 octobre le *Nihon Keizai Shimbun*. La firme japonaise va cesser de fournir ses moteurs V6 en 1998, annonce le quotidien des milieux d'affaires en Une. Mitsubishi a également l'intention d'arrêter la fabrication de voitures Chrysler dans son usine américaine en 1999.

■ **SCETA : la filiale de la SNCF** a annoncé le 14 octobre la création d'une société-holding, Geodis, qui coiffera les sociétés du groupe spécialisées dans la messagerie et le transport express (Calberson, Sceta International, Sceta Transport et Bourgey-Montreuil). Cette restructuration, avec, à la clef, l'ouverture du capital à des investisseurs extérieurs, correspond à la stratégie de recentrage de la SNCF. Pour 1995, Geodis devrait réaliser un chiffre d'affaires de 17 milliards de francs et dégager un bénéfice net consolidé, part du groupe, de l'ordre de 80 à 85 millions de francs.

■ **MICROSOFT : la firme de Bill Gates** vend, depuis le lundi 16 octobre, des logiciels sur Internet. Il sera désormais possible à tout utilisateur d'Internet d'acheter les grands classiques de Microsoft, Word ou Excel... sans sortir de chez lui. Une révolution dans le mode de distribution des logiciels de masse même si, dans l'immédiat, certains problèmes techniques demeurent (possibilité de piratage des logiciels sur Internet).

■ **OLIVETTI : le consortium bancaire** (Banca Commerciale Italiana, Credito Italiano, Banca di Roma, San Paolo di Torino, Banco di Napoli, Banca Nazionale del Lavoro et Instituto Mobiliare Italiano) a décidé de souscrire à hauteur de 300 milliards de lires (900 millions de francs) à l'augmentation de capital du groupe informatique. Celle-ci représente près de 7 milliards de francs. Les deux holdings de la famille De Benedetti ont annoncé qu'elles reportaient l'augmentation de capital destinée à suivre le renforcement de fonds propres de leur filiale Olivetti.

■ **BT : l'opérateur britannique** pourrait, selon le *Wall Street Journal* du lundi 16 octobre, s'associer à Bell Atlantic pour prendre une participation dans Belgacom, l'opérateur téléphonique belge en voie de privatisation. Le gouvernement voudrait désormais vendre 49 % de la *société* nationale contre 25 % initialement, ce qui pourrait décourager certains autres groupes qui avaient manifesté un intérêt pour Belgacom.

■ **ALITALIA : le numéro deux de la compagnie aérienne italienne**, Roberto Schisano, qui a perdu la confiance de son actionnaire public, l'IRI (Istituto per la ricostruzione industriale), pourrait être limogé la semaine prochaine, ont annoncé, vendredi 13 octobre, les syndicats de la compagnie. L'IRI lui reprocherait la persistance de mouvements de grève paralysant le trafic aérien et des résultats négatifs en 1995 au lieu de l'équilibre annoncé. Selon les syndicats, Roberto Schisano aurait refusé de démissionner, contraignant l'IRI à réunir un conseil d'administration le 19 octobre pour le révoquer.

■ **LA BOURSE DE TOKYO a terminé la séance du lundi 16 octobre en hausse. L'indice Nikkei a gagné 0,76 %, soutenu par des opérations d'arbitrage sur les indices à terme.**

■ **LA BANQUE DU JAPON n'envisage pas d'assouplir sa politique monétaire dans l'immédiat. Le taux d'escompte nippon se situe actuellement à 0,5 %.**

■ **LE DOLLAR était en baisse, lundi, sur les marchés des changes asiatiques, affecté par l'absence d'interventions. Il s'inscrivait à 1,4230 mark, 100,60 yens et 4,95 francs.**

■ **L'OR a ouvert sur une note stable, lundi, sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 384,40-384,60 dollars contre 384,30-384,50 dollars vendredi en clôture.**

■ **LE RENDEMENT de l'emprunt d'Etat américain à trente ans s'est établi, vendredi 13 octobre, à 6,31 %, son plus bas niveau depuis le début de l'année 1994.**

# LES PLACES BOURSIÈRES

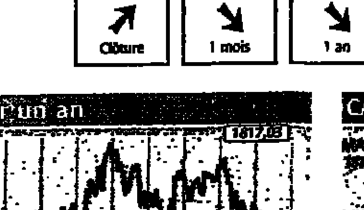
CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

## Paris renoue avec la baisse

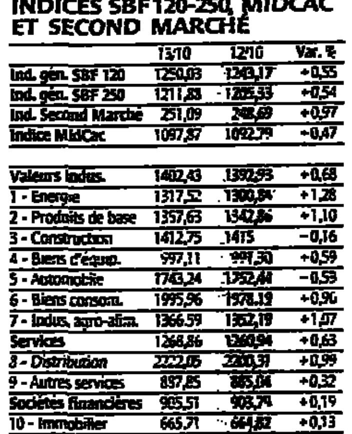
**LA BOURSE DE PARIS** qui avait regagné du terrain au cours des trois séances précédentes, rechutait dans le calme, lundi 16 octobre, en dépit d'un petit geste de la Banque de France. En recul de 0,37 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 repassait sous les 1 800 points, affichant une heure un quart plus tard une perte de 0,94 % à 1 799,98 points. Aux alentours de 12 h 45, les valeurs françaises s'inscrivaient en repli de 0,84 % à 1 801,69 points. Le montant des échanges atteignait sur le compartiment à règlement mensuel environ 900 millions de francs.

La Banque de France a fait un petit geste, lundi matin, en ramenant son taux de prise en pension à 24 heures de 7,25 % à 7 %. L'institut d'émission avait mis en place il y a une huitaine de jours une procédure d'urgence en suspendant la procédure de prise en pension de 5 à 10 jours et en faisant passer le taux de prise en pension à 24 heures de 6,15 % à 7,25 % pour défendre le franc français. Du côté des valeurs, avec la fin de l'offre publique d'achat (OPA) d'Usinor Sacilor sur Ugine, Ugine reculait de 10 %. Les Galeries Lafayette qui ont annoncé une nouvelle perte semestrielle étaient au plus bas de l'année à 1 528 francs en repli de 5,1 % dans un marché de 11 000 titres.




## Bic, valeur du jour

**LA PUBLICATION** d'un chiffre d'affaires en repli de 6 % pour les neuf premiers mois de l'année a pesé sur le cours de Bic, vendredi 13 octobre à la Bourse de Paris. L'action, dont le nominal a été divisé par deux le 29 septembre, a terminé la séance en repli de 2,2 % à 445 francs pour 89 000 titres échangés. La société de Bourse Meeschaert-Rousselle reste confiante sur le titre malgré l'évolution défavorable du cours du dollar. En effet, une variation à la baisse de 10 centimes du dollar par rapport au franc coûte 1 million de dollars avant impôts à Bic Corp. Pour mémoire, la filiale américaine a contribué pour 31 % aux résultats de 1994.




### PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

| HAUSSES, 12 h 30 | Cours au 16/10 | Var. % 13/10 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| Fives-Lille 1 | 380 | +5,55 | −20,66 |
| SGE 1 | 109,90 | +4,56 | −44,35 |
| Dassault-Aviation1 | 370 | +4,22 | −13,95 |
| Groupe Andre S.A.1 | 390 | +3,44 | −26,41 |
| Vallourec 1 | 214,50 | +3,12 | −16,86 |
| Dev.R.N-P.Cal#Li 2 | 46,10 | +2,90 | −35,07 |
| Groupe De La Cite1 | 760 | +2,70 | −0,65 |
| Credit Lyonn.CIP 1 | 277 | +2,40 | −37,33 |
| Cegid (Ly) 1 | 375 | +2,20 | −10,71 |
| Worms & Cie 1 | 212,40 | +2,11 | −17,51 |
| **BAISSES, 12 h 30** | | | |
| Ugine S.A 1 | 360 | −10 | −4 |
| Gr.Zannier #(Ly) 1 | 58 | −6,90 | −59,41 |
| Galeries Lafayet.1 | 1528 | −5,08 | −33,27 |
| SFIM 2 | 745 | −5,09 | −12,35 |
| Eurotunnel 1 | 7,25 | −4,60 | −69,72 |
| CS(ex.CSEE)1 | 219 | −4,36 | −39,83 |
| Selectibanque 1 | 98 | −3,92 | −36,40 |
| UGC DA (M) 1 | 225 | −3,38 | +16,88 |
| AGF-Ass.Gen.France | 132,90 | −3,13 | −37,31 |
| Casino Guichard 1 | 143,50 | −3,04 | −4,96 |

### VALEURS LES PLUS ACTIVES

| SÉANCE, 12 h 30 | 16/10 Titres échangés | Capitalisation en KF |
|---|---|---|
| Elf Aquitaine 1 | 153636 | 51550199,90 |
| Eaux (Gle des) 1 | 111944 | 48019343 |
| Saint-Gobain 1 | 79944 | 46091089 |
| Alcatel Alsthom 1 | 84670 | 35776296,70 |
| Usinor Sacilor 1 | 409704 | 32939072,30 |
| Air Liquide 1 | 34366 | 27887667 |
| Rhone Poulenc A 1 | 238021 | 24575702,10 |
| Carrefour 1 | 9235 | 24526542 |
| Danone 1 | 27441 | 22050143 |
| Total 1 | 69324 | 20680738,50 |

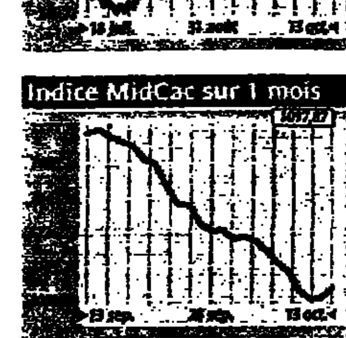
### PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

| HAUSSES, 12 h 30 | Cours au 16/10 | Var. % 13/10 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| Arus(exHardy-Toru) | 82,40 | +15,64 | −21,14 |
| MDS(ex.Jod Elec.# | 17,30 | +15,33 | −61,38 |
| Teisseire-France | 226,50 | +5,34 | +10,48 |
| S.T.M.B. (Ly) | 880 | +4,76 | +10,69 |
| GFI Industries # | 450 | +4,65 | +30,05 |
| **BAISSES, 12 h 30** | | | |
| Immob.Hotel. 2 # | 77,50 | −5,37 | −58,10 |
| Naf-Naf 1# | 72 | −5,26 | −65,71 |
| Crometal | 321,10 | −5 | −22,62 |
| C.E.P Pasquier | 63,90 | −4,98 | +11,90 |
| Julien (Ny) | 81,25 | −4,97 | −16,66 |

### INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

| | 13/10 | 12/10 | Var. % |
|---|---|---|---|
| Ind. gén. SBF 120 | 1250,03 | 1243,17 | +0,55 |
| Ind. gén. SBF 250 | 1211,88 | 1205,33 | +0,54 |
| Ind. Second Marché | 251,09 | 248,69 | +0,97 |
| Indice MidCac | 1097,87 | 1092,79 | +0,47 |
| Valeurs indus. | 1402,43 | 1392,93 | +0,68 |
| 1 - Energie | 1317,52 | 1300,84 | +1,28 |
| 2 - Produits de base | 1357,63 | 1342,86 | +1,10 |
| 3 - Construction | 1412,75 | 1415 | −0,16 |
| 4 - Biens d'équip. | 997,11 | 991,30 | +0,59 |
| 5 - Automobile | 1743,24 | 1752,44 | −0,53 |
| 6 - Biens consom. | 1995,96 | 1978,19 | +0,90 |
| 7 - Indus. agro-alim. | 1366,59 | 1352,19 | +1,07 |
| Services | 1268,86 | 1260,94 | +0,63 |
| 8 - Distribution | 2222,05 | 2200,31 | +0,99 |
| 9 - Autres services | 887,85 | 885,04 | +0,32 |
| Sociétés financières | 905,51 | 903,79 | +0,19 |
| 10 - Immobilier | 665,71 | 664,82 | +0,13 |
| 11 - Services financ. | 922,84 | 921,72 | +0,12 |
| 12 - Sociétés invest. | 1052,49 | 1048,58 | +0,37 |







## Reprise à Tokyo

**LA BOURSE DE TOKYO** a terminé en hausse lundi 16 octobre mais très en deçà de ses meilleurs niveaux du jour. L'indice Nikkei des 225 valeurs vedettes a fini sur une avance de 135,61 points, soit un gain de 0,76 %, à 18 016,44 points, après avoir évolué en séance entre 17 914,91 points et 18 140,99 points. L'indice Topix, à plus large base de calcul, a gagné 6,04 points à 1 431,28 points. Les transactions ont porté sur quelque 270 millions d'actions contre 304,8 millions à la veille du week-end.

La cote était montée en matinée sur des achats liés à des arbitrages, mais elle s'est rapidement essoufflée, faute d'éléments nouveaux. Selon Masayuki Matsumoto, analyste chez Dai-Ichi Securities, la hausse du matin ne résultait d'aucun facteur concret et le marché a ensuite baissé lorsque de nombreux investisseurs ont préféré rester sur la touche.

Vendredi, à l'exception du Kabuto-Cho, qui avait affiché un repli hebdomadaire de 3,38 %, l'ensemble des grandes places internationales avaient terminé la semaine sur des performances positives : Londres avait gagné 1,18 %, la Bourse de Francfort avait gagné 1,17 % et Wall Street, au terme d'une période en dents de scie, avait progressé de 0,52 %.

### INDICES MONDIAUX

| | Cours au 13/10 | Cours au 12/10 | Var. en % |
|---|---|---|---|
| Paris CAC 40 | 1817,03 | 1803,75 | +0,73 |
| New-York/DJ indus. | 4797,75 | 4764,88 | +0,69 |
| Tokyo/Nikkei | 17880,80 | 17971,48 | −0,51 |
| Londres/FT100 | 3568 | 3523,80 | +1,24 |
| Francfort/Dax 30 | 2196,83 | 2158,12 | +1,76 |
| Frankfort/Commer. | 798,55 | 791,61 | +0,87 |
| Bruxelles/Bel 20 | 1654,27 | 1632,94 | +1,29 |
| Bruxelles/Général | 1426,10 | 1407,71 | +1,29 |
| Milan/MIB 30 | 984 | 986 | −0,20 |
| Amsterdam/Ge. Cbs | 303,90 | 302,50 | +0,46 |
| Madrid/Ibex 35 | 302,40 | 297,38 | +1,66 |
| Stockholm/Affarsal | 1427,60 | 1419,51 | +0,57 |
| Londres FT30 | 2628,60 | 2601,50 | +1,03 |
| Hong Kong/Hang S. | 9883,78 | 9685,14 | +2,01 |
| Singapour/Strait t | 2129,04 | 2136,02 | −0,33 |

### NEW YORK
**Les valeurs du Dow-Jones**

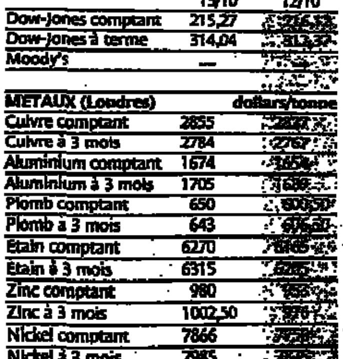
| | 13/10 | 12/10 |
|---|---|---|
| Alcoa | 51,62 | 51 |
| American Express | 44,87 | 44,50 |
| Allied Signal | 44,50 | 44,25 |
| AT & T | 62,37 | 63,75 |
| Bethlehem | 13,50 | 13,37 |
| Boeing Co | 67,50 | 66,62 |
| Caterpillar Inc. | 55,50 | 53,37 |
| Chevron Corp. | 48,87 | 49,12 |
| Coca-Cola Co | 71 | 70,75 |
| Disney Corp. | 57,50 | 55,37 |
| Du Pont Nemours&Co | 66 | 66,12 |
| Eastman Kodak Co | 57,25 | 57 |
| Exxon Corp. | 74,75 | 73 |
| Gén. Motors Corp.H | 46,62 | 46 |
| Gén. Electric Co | 63,12 | 62,87 |
| Goodyear T & Rubbe | 39,75 | 39,50 |
| IBM | 92,50 | 93 |
| Intl Paper | 38,12 | 37,75 |
| J.P. Morgan Co | 81,25 | 80,62 |
| Mc Don Dougl | 80,62 | 78,75 |
| Merck & Co.Inc. | 59,87 | 59,75 |
| Minnesota Mng.&Mfg | 56,75 | 57,12 |
| Philip Moris | 85,25 | 84,87 |
| Procter & Gamble C | 80,25 | 80,62 |
| Sears Roebuck & Co | 35,50 | 36,50 |
| Texaco | 67 | 65,37 |
| Union Carb. | 39,37 | 38,37 |
| Utd Technol | 87,37 | 86,37 |
| Westingh. Electric | 14,75 | 14,62 |
| Woolworth | 16,50 | 16,12 |

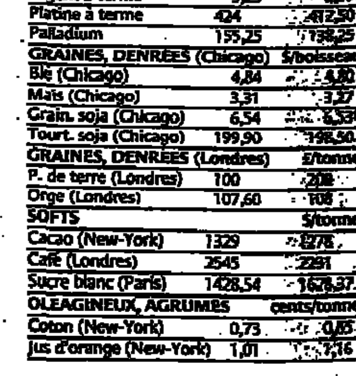
### LONDRES
**Sélection de valeurs du FT 100**

| | 13/10 | 12/10 |
|---|---|---|
| Allied Lyons | 5,25 | 5,15 |
| Barclays Bank | 7,57 | 7,50 |
| B.A.T. Industries | 5,55 | 5,44 |
| British Aerospace | 7,26 | 7,32 |
| British Airways | 4,73 | 4,62 |
| British Gas | 2,52 | 2,47 |
| British Petroleum | 4,69 | 4,66 |
| British Telecom | 3,87 | 3,87 |
| B.T.R. | 3,25 | 3,23 |
| Cadbury Schweppes | 5,47 | 5,45 |
| Eurotunnel | 0,95 | 0,97 |
| Glaxo | 7,93 | 7,79 |
| Grand Metropolitan | 4,54 | 4,40 |
| Guinness | 5,15 | 5,08 |
| Hanson Plc | 2 | 2 |
| Great Ic | 5,85 | 5,77 |
| H.S.B.C. | 9,31 | 8,89 |
| Impérial Chemical | 7,95 | 8,02 |
| Lloyds Bank | 7,74 | 7,68 |
| Marks and Spencer | 4,39 | 4,29 |
| National Westminst | 6,39 | 6,20 |
| Peninsular Orienta | 4,69 | 4,66 |
| Reuters | 5,77 | 5,64 |
| Saatchi and Saatch | 1,02 | 1 |
| Shell Transport | 7,46 | 7,46 |
| Smithkline Beecham | 6,46 | 6,37 |
| Tate and Lyle | 4,47 | 4,40 |
| Univeler Ltd | 12,64 | 12,73 |
| Wellcome | 10,88 | 10,60 |
| Zeneca | 11,93 | 11,63 |

### FRANCFORT
**Les valeurs du Dax 30**

| | 13/10 | 12/10 |
|---|---|---|
| Allianz Holding N | 2593 | 2530 |
| Basf AG | 318,30 | 315 |
| Bayer AG | 372 | 366,20 |
| Bay hyp&Wechselbk | 34,73 | 34,12 |
| Bayer Vereinsbank | 40,55 | 39,80 |
| BMW | 768 | 757 |
| Commerzbank | 325,50 | 320,60 |
| Continental AG | 21,28 | 20,56 |
| Daimler-Benz AG | 694,80 | 690 |
| Degussa | 458 | 458 |
| Deutsche Babcock A | 144,20 | 141,80 |
| Deutsche Bank AG | 67,10 | 65,85 |
| Dresdner BK AG FR | 38,50 | 37,79 |
| Henkel VZ | 535 | 531,50 |
| Hoechst AG | 356,70 | 352,30 |
| Karstadt AG | 633 | 620 |
| Kaufhof Holding | 479 | 472,50 |
| Linde AG | 877 | 855 |
| DT. Lufthansa AG | 199,80 | 198,50 |
| Man AG | 420,50 | 418,50 |
| Mannesmann AG | 463,80 | 463 |
| Mettallges AG | 29,76 | 28,95 |
| Preussag AG | 421,75 | 417 |
| Rwe | 499 | 493 |
| Schering AG | 102 | 100,80 |
| Siemens AG | 738,50 | 725 |
| Thyssen | 269 | 264 |
| Veba AG | 57,85 | 56,83 |
| Viag | 559,50 | 552 |
| Wellag AG | 1014 | 1013 |




# LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

## Repli du niveau des prises en pension

**LA BANQUE** de France a annoncé, lundi 16 octobre, une baisse d'un quart de point du taux de ses prises en pension à 24 heures, ramené de 7,25 % à 7 %. Cette décision a surpris les opérateurs des marchés financiers. Ces derniers ne s'attendaient pas à ce que l'institut d'émission assouplisse aussi vite son dispositif de crise.

Le contrat notionnel du Matif a ouvert en hausse. L'échéance décembre gagnait 12 centièmes à 115,58. Le geste de la Banque de France a entraîné une nette hausse du contrat Pibor 3 mois. L'échéance décembre progressait de 16 centièmes à 93,45, soit un taux implicite de 6,55 %.

Vendredi, le marché obligataire américain avait terminé en forte hausse, soutenu par la faible progression des prix à la consommation aux Etats-Unis en septembre (+0,1 %). Le rendement de l'emprunt d'Etat à trente ans était tombé à 6,31 %, son plus bas niveau depuis le début de l'année 1994.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an
115,28
13 oct.
12 avril
13 oct.

### LES TAUX DE RÉFÉRENCE

| TAUX 13/10 | Taux jour le jour | Taux 10 ans | Taux 30 ans | Indice des prix |
|---|---|---|---|---|
| France | 5,87 | 7,57 | 8,20 | 2 |
| Allemagne | 4,06 | 6,55 | 7,36 | 1,50 |
| Grande-Bretagne | 6,75 | 8,10 | 8,50 | 2,60 |
| Italie | 10,31 | 11,8 | 11,6 | 3,80 |
| Japon | 2,20 | 2,78 | 4,75 | 0,20 |
| États-Unis | 5,69 | 6,05 | 6,40 | 2,60 |

### MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

| TAUX DE RENDEMENT | Taux au 13/10 | Taux au 12/10 | indice (base 100 fin 94) |
|---|---|---|---|
| Fonds d'État 3 à 5 ans | 6,75 | 6,76 | 103,70 |
| Fonds d'Etat 5 à 7 ans | 6,95 | 6,89 | 104,17 |
| Fonds d'Etat 7 à 10 ans | 7,42 | 7,45 | 105,33 |
| Fonds d'Etat 10 à 15 ans | 7,62 | 7,67 | 108,42 |
| Fonds d'Etat 20 à 30 ans | 8,14 | 8,15 | 105,10 |
| Obligations françaises | 7,75 | 7,77 | 104,67 |
| Fonds d'Etat à TME | −1,08 | −1,11 | 101,27 |
| Fonds d'État à TRE | −1,02 | −0,92 | 101,76 |
| Obligat. franç. à TME | −0,79 | −0,71 | 100,39 |
| Obligat. franç. à TRE | +0,05 | −0,02 | 100,29 |

### LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

| | Achat 13/10 | Vente 13/10 | Achat 12/10 | Vente 12/10 |
|---|---|---|---|---|
| Jour le jour | 6,1250 | — | 6,2500 | — |
| 1 mois | 6,50 | 6,65 | 6,90 | 7,25 |
| 3 mois | 6,62 | 6,87 | 6,90 | 8,25 |
| 6 mois | 6,62 | 6,87 | 6,90 | 7,20 |
| 1 an | 6,25 | 6,50 | 6,25 | 6,63 |
| **PIBOR FRANCS** | | | | |
| Pibor Francs 1 mois | 6,4727 | — | 7,0586 | — |
| Pibor Francs 3 mois | 6,5742 | — | 7,0659 | — |
| Pibor Francs 6 mois | 6,6250 | — | 7,0469 | — |
| Pibor Francs 9 mois | 6,5200 | — | 6,7695 | — |
| Pibor Francs 12 mois | 6,4258 | — | 6,5859 | — |
| **PIBOR ÉCU** | | | | |
| Pibor Ecu 3 mois | 5,7188 | — | 5,8021 | — |
| Pibor Ecu 6 mois | 5,7188 | — | 5,8021 | — |
| Pibor Ecu 12 mois | 5,7240 | — | 5,8021 | — |

### MATIF

| Échéances 13/10 | volume | dernier prix | plus haut | plus bas | premier prix |
|---|---|---|---|---|---|
| **NOTIONNEL 10 %** | | | | | |
| Déc. 95 | 123124 | 115,28 | 115,56 | 115,26 | 115,46 |
| Mars 96 | 442 | 114,76 | 114,94 | 114,74 | 114,90 |
| Juin 96 | 102 | 114,82 | 115,02 | 114,82 | 115,06 |
| Sept. 96 | — | — | — | — | — |
| **PIBOR 3 MOIS** | | | | | |
| Déc. 95 | 58847 | 93,30 | 93,38 | 93,20 | 93,29 |
| Mars 96 | 14858 | 93,97 | 94,06 | 93,95 | 93,96 |
| Juin 96 | 7592 | 94,33 | 94,36 | 94,29 | 94,29 |
| Sept. 96 | 2825 | 94,34 | 94,36 | 94,28 | 94,29 |
| **ÉCU LONG TERME** | | | | | |
| Déc. 95 | 3463 | 86,44 | 86,62 | 86,42 | 86,58 |
| Mars 96 | — | — | — | — | 85,78 |

### CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

| Échéances 13/10 | volume | dernier prix | plus haut | plus bas | premier prix |
|---|---|---|---|---|---|
| Oct. 95 | 18542 | 1832 | 1840 | 1821 | 1827 |
| Nov. 95 | 758 | 1839,50 | 1846 | 1835,50 | 1836 |
| Déc. 95 | 1492 | 1850 | 1858 | 1844 | 1846,50 |
| Mars 96 | 250 | 1882 | 1882 | 1870,50 | 1874,50 |

# LES MONNAIES

US/F ↗ 4,9640 | US/DM ↗ 1,4279 | US/¥ ↗ 100,9200 | DM/F ↘ 3,4803 | £/F ↗ 7,8035

## Recul du dollar

**LE DOLLAR** était orienté à la baisse, lundi 16 octobre, lors des premières transactions entre banques sur les places européennes. Il s'échangeait à 1,4230 mark, 100,58 yens et 4,9515 francs. Il avait terminé, vendredi, à New York, à des niveaux de 1,4270 mark, 100,95 yens et 4,9630 francs. La Banque du Japon n'est pas intervenue sur les marchés des changes asiatiques.

Les investisseurs attendent la publication, mercredi 18 octobre, des statistiques de balances commerciales japonaise et américaine. Le déséquilibre des comptes extérieurs entre les deux pays est généralement considéré comme la principale cause de la faiblesse du dollar et de la vigueur du yen.

Le franc est resté stable, lundi matin, après la décision de la Banque de France d'abaisser d'un quart de point le taux de ses prises en pension à 24 heures. Il s'échangeait à 3,4775 francs pour 1 deutschemark.

### MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

| DEVISES | cours BDF 13/10 | % 12/10 | Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Allemagne (100 dm) | 348,2300 | [illegible] | 336 | [illegible] |
| Ecu | 6,4215 | +0,09 | — | [illegible] |
| États-Unis (1 usd) | 4,9640 | [illegible] | 4,6500 | 5,2500 |
| Belgique (100 F) | 16,9335 | [illegible] | 16,4000 | 17,5000 |
| Pays-Bas (100 fl) | 311,0700 | [illegible] | — | [illegible] |
| Italie (1000 lir.) | 3,1000 | [illegible] | 2,8000 | 3,3000 |
| Danemark (100 krd) | 89,7700 | [illegible] | 84 | 94 |
| Irlande (1 iep) | 7,9755 | [illegible] | 7,6200 | 8,3700 |
| Gde-Bretagne (1 L) | 7,8035 | +0,09 | 7,4100 | 8,2600 |
| Grèce (100 drach.) | 2,1270 | +0,14 | 1,9500 | 2,4500 |
| Suède (100 krs) | 71,7200 | [illegible] | 65 | 75 |
| Suisse (100 F) | 430,1200 | [illegible] | 419 | 443 |
| Norvège (100 k) | 79,3400 | +0,08 | 74 | [illegible] |
| Autriche (100 sch) | 49,4870 | [illegible] | 47,9000 | [illegible] |
| Espagne (100 pes.) | 4,0415 | [illegible] | 3,6900 | 4,2900 |
| Portugal (100 esc. | 3,3150 | [illegible] | 2,9000 | 3,6000 |
| Canada 1 dollar ca | 3,7128 | [illegible] | 3,4200 | 4,0200 |
| Japon (100 yens) | 4,9383 | [illegible] | 4,7300 | [illegible] |
| Finlande (mark) | 115,4700 | [illegible] | 109 | [illegible] |

| PARITES DU DOLLAR | 16/10 | 13/10 | Var. % |
|---|---|---|---|
| FRANCFORT : USD/DM | 1,4279 | 1,4185 | +0,66 |
| TOKYO : USD/Yens | 100,9200 | 100,0900 | +0,82 |

### MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| DEVISES comptant: | demande | offre | demande 1 mois | offre 1 mois |
|---|---|---|---|---|
| Dollar Etats-Unis | 4,9445 | [illegible] | 4,9615 | 4,9630 |
| Yen (100) | 4,9371 | 4,9490 | 4,9417 | 4,9482 |
| Deutschemark | 3,4880 | 3,4885 | 3,4868 | 3,4873 |
| Franc Suisse | 4,3093 | 4,3128 | 4,2890 | 4,2948 |
| Lire ital. (1000) | 3,0937 | 3,0963 | 3,0884 | 3,0920 |
| Livre sterling | 7,7955 | 7,8028 | 7,7896 | 7,7969 |
| Peseta (100) | 4,0462 | [illegible] | 4,0357 | 4,0402 |
| Franc Belge | 16,939 | 16,966 | 16,933 | 17,962 |

### TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

| DEVISES | 1 mois | 3 mois | 6 mois |
|---|---|---|---|
| Eurofranc | 7,41 | 7,22 | 7,09 |
| Eurodollar | 5,81 | 5,81 | 5,81 |
| Eurolivre | 6,75 | 6,75 | 6,75 |
| Eurodeutschemark | 4 | 3,92 | 3,94 |

# L'OR

| | cours 13/10 | cours 12/10 |
|---|---|---|
| Or fin (k. barre) | 61150 | 61100 |
| Or fin (en lingot) | 61650 | 61600 |
| Once d'Or Londres | 384,45 | 383,80 |
| Pièce française(20f) | 354 | 353 |
| Pièce suisse (20f) | 354 | 355 |
| Pièce Union lat(20f) | 354 | 354 |
| Pièce 20 dollars us | 2420 | 2420 |
| Pièce 10 dollars us | 1210 | 1210 |
| Pièce 50 pesos mex. | 2295 | 2280 |

# LE PÉTROLE

| En dollars | cours 13/10 | cours 12/10 |
|---|---|---|
| Brent (Londres) | 16,10 | 16,10 |
| WTI (New York) | 17,30 | 16,93 |
| Crude Oil (New York) | 16,16 | 16,16 |

# LES MATIÈRES PREMIÈRES

| INDICES | 13/10 | 12/10 |
|---|---|---|
| Dow-Jones comptant | 215,27 | [illegible] |
| Dow-Jones à terme | 314,04 | 313,37 |
| Moody's | — | [illegible] |
| **METAUX (Londres)** | | **dollars/tonne** |
| Cuivre comptant | 2855 | [illegible] |
| Cuivre à 3 mois | 2784 | 2767 |
| Aluminium comptant | 1674 | [illegible] |
| Aluminium à 3 mois | 1705 | [illegible] |
| Plomb comptant | 650 | [illegible] |
| Plomb à 3 mois | 643 | [illegible] |
| Etain comptant | 6270 | [illegible] |
| Etain à 3 mois | 6315 | [illegible] |
| Zinc comptant | 980 | [illegible] |
| Zinc à 3 mois | 1002,50 | [illegible] |
| Nickel comptant | 7866 | [illegible] |
| Nickel à 3 mois | 7985 | [illegible] |

| METAUX (New-York) | | $/once |
|---|---|---|
| Argent à terme | 5,23 | 5,39 |
| Platine à terme | 424 | 412,50 |
| Palladium | 155,25 | 138,25 |
| **GRAINES, DENREES (Chicago)** | | **$/boisseau** |
| Blé (Chicago) | 4,84 | 4,80 |
| Maïs (Chicago) | 3,31 | 3,27 |
| Grain. soja (Chicago) | 6,54 | 6,53 |
| Tourt. soja (Chicago) | 199,90 | 198,50 |
| **GRAINES, DENREES (Londres)** | | **£/tonne** |
| P. de terre (Londres) | 100 | 208 |
| Orge (Londres) | 107,60 | 108 |
| **SOFTS** | | **$/tonne** |
| Cacao (New-York) | 1329 | 1278 |
| Café (Londres) | 2545 | 2291 |
| Sucre blanc (Paris) | 1428,54 | 1678,37 |
| **OLEAGINEUX, AGRUMES** | | **cents/tonne** |
| Coton (New-York) | 0,73 | 0,85 |
| Jus d'orange (New-York) | 1,01 | 1,16 |

# RÈGLEMENT MENSUEL

**LUNDI 16 OCTOBRE**

Liquidation : 24 octobre
Taux de report : 6,25
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS

**−0,84 %**

CAC 40 : 1801,80

| VALEURS FRANÇAISES | Cours précéd. | Derniers cours | % + − | % variation 31/12 (1) |
|---|---|---|---|---|
| EDF-GDF 3% | 7500 | 7500 | — | +18,11 |
| B.N.P. (T.P) | 956 | 955 | −0,10 | −5,82 |
| Cr.Lyonnais(T.P.) | 860 | 865 | +0,58 | +9,89 |
| Renault (T.P.) | 1946 | 1951 | +0,25 | +6,81 |
| Rhone Poulenc(T.P) | 2005 | 1980 | −1,24 | +7,48 |
| Saint Gobain(T.P.) | 1138 | 1135 | −0,26 | +1,38 |
| Thomson S.A (T.P) | 1072 | 1071 | −0,09 | +0,09 |
| Accor 1 | 586 | 580 | −1,02 | [illegible] |
| Air Liquide 1 | 814 | 810 | −0,49 | +13,96 |
| Alcatel Alsthom 1 | 425,60 | 422,70 | −0,68 | −7,38 |
| Alcatel Cable | 280 | 279 | −0,35 | −36,42 |
| Alspi | 308 | 310 | +0,64 | +19,06 |
| AGF-Ass.Gen.France | 137,20 | 132,90 | −3,13 | −30,32 |
| Axa 1 | 278,60 | 277,60 | −0,35 | +12,20 |
| Bail Invest. 1 | 806 | 806 | — | +13,91 |
| Bancaire (Cie) 1 | 479,80 | 470 | −2,04 | +0,39 |
| Bazar Hot. Ville 2 | 405 | 410 | +1,23 | +28,07 |
| Bertrand Faure 1 | 164 | 163 | −0,60 | −40,38 |
| BIC 1 | 445 | 441 | −0,89 | +33,44 |
| BIS 1 | 502 | 501 | −0,19 | +35,10 |
| B.N.P. 1 | 193 | 192,80 | −0,10 | −21,46 |
| Bollore Techno.1 | 457 | 450 | −1,53 | +1,76 |
| Bongrain 1 | 2470 | 2455 | −0,60 | +12,94 |
| Bouygues 1 | 530 | 524 | −1,13 | +2,94 |
| Canal+ 1 | 865 | 856 | −1,04 | +0,33 |
| Cap Gemini Sogeti 1 | 137,50 | 138,40 | +0,65 | −18,58 |
| Carnaudmetalbox 1 | 206,50 | 205 | −0,72 | +19,52 |
| Carrefour 1 | 3009 | 2981 | −0,93 | +34,76 |
| Casino Guichard 1 | 148 | 143,50 | −3,04 | −4,96 |
| Casino Guich.ADP 1 | 108,30 | 108 | −0,27 | −14,95 |
| Castorama Dl (Li)1 | 836 | 830 | −0,71 | +36,89 |
| C.C.F. 1 | 226,10 | 226,10 | — | +5,16 |
| CCMX(ex.CCMC) Ly 2 | 40 | 40,50 | +1,25 | −33,16 |
| Cegid (Ly) 1 | 366,90 | 375 | +2,20 | −18,27 |
| CEP Communication1 | 512 | 515 | +0,58 | +10,51 |
| Cerus Europ.Reun 1 | 69 | 69,80 | +1,15 | −22,08 |
| Cetelem 1 | 750 | 748 | −0,26 | +17,42 |
| CGIP 1 | 940 | 931 | −0,95 | −28,42 |
| Chargeurs 1 | 1044 | 1035 | −0,86 | −2,54 |
| Christian Dior 1 | 460 | 457,40 | −0,56 | +9,42 |
| Ciments Fr.Priv.B | 203 | 204 | +0,49 | −11,30 |
| Clarins 1 | 434,50 | 432 | −0,57 | +13,23 |
| Club Mediterranee1 | 411,30 | 411,20 | −0,02 | [illegible] |
| Coflexip | 150 | 148 | −1,33 | +41,03 |
| Colas 1 | 825 | 820 | −0,60 | +6,92 |
| Comptoir Entrep. 1 | 8,80 | 8,75 | −0,56 | [illegible] |
| Comptoir Moder. 1 | 1680 | 1647 | −1,96 | +22,91 |
| CPR 1 | 350 | 353 | +0,85 | [illegible] |
| Cred.Fon.France 1 | 94,20 | 94,40 | +0,21 | −33,38 |
| Credit Local Fce 1 | 414 | 410,20 | −0,91 | +7,38 |
| Credit Lyonn.CIP 1 | 270,50 | 277 | +2,40 | −37,33 |
| Credit National 1 | 288 | 288,60 | +0,20 | −28,56 |
| CS(ex.CSEE)1 | 229 | 219 | −4,36 | −39,83 |
| Damart 1 | 4801 | 4819 | +0,37 | −15,45 |
| Danone 1 | 809 | 801 | −0,98 | +6,94 |
| Dassault-Aviation1 | 355 | 370 | +4,22 | −13,95 |
| Dassault Electro 1 | 179,40 | 181,10 | +0,94 | −34,49 |
| De Dietrich 1 | 2483 | 2500 | −0,68 | −12,98 |
| Degremont 1 | 414 | 415 | +0,24 | +2,46 |
| Dev.R.N-P.Cal-Li 2 | 44,80 | 46,10 | +2,90 | −35,07 |
| DMC (Dollfus Mi)1 | 248 | 244 | −1,61 | −19,57 |
| Docks France 1 | 785 | 786 | +0,12 | +20,86 |
| Dynaction 1 | 98 | 98 | — | −27,99 |
| Eaux (Cie des) 1 | 438 | 427,70 | −2,35 | −17,59 |
| Ecco 1 | 844 | 832 | −1,42 | +31,23 |
| Eiffage 1 | 759 | 736 | −3,03 | +0,88 |
| Elf Aquitaine 1 | 338 | 334,60 | −1 | −10,98 |
| ERAMET 2 | 352,10 | 351 | −0,31 | [illegible] |
| Eridania Beghin 1 | 804 | 798 | −0,74 | +13,67 |
| Essilor Intl 1 | 883 | 891 | +0,90 | +21,22 |
| Essilor Intl ADP 1 | 620 | 630 | +1,61 | +27,27 |
| Esso 1 | 545 | 549 | +0,73 | −25,21 |
| Eurafrance 1 | 1660 | 1668 | +0,48 | +6,80 |
| Euro Disney 1 | 16,40 | 16,20 | −1,21 | +45,29 |
| Euro RSCG W.W 1 | 477 | 472 | −1,04 | +14,18 |
| Europe 1-1 | 1060 | 1035 | −2,35 | −29,28 |
| Eurotunnel 1 | 7,60 | 7,25 | −4,60 | −69,72 |
| Filipacchi Medias1 | 595 | 580 | −2,52 | −41,94 |
| Finextel 1 | 65 | 65,90 | +1,38 | −29,21 |
| Fives-Lille 1 | 360 | 380 | +5,55 | +20,86 |
| Fromageries Bel 1 | 4440 | 4450 | +0,22 | −4,78 |
| Galeries Lafayet. 1 | 1610 | 1528 | −5,09 | −33,27 |
| GAN 1 | 136,30 | 138 | +1,24 | −49,45 |
| Gascogne (B) 1 | 494 | 495 | +0,20 | +2,91 |
| Gaz et Eaux 1 | 1860 | 1856 | −0,21 | +14,68 |
| Geophysique 1 | 160 | 163 | +1,87 | −46,02 |
| G.F.C. 1 | 350 | 345 | −1,42 | +12,43 |
| Groupe Andre S.A.1 | 377 | 390 | +3,44 | −26,41 |
| Groupe De La Cite1 | 740 | 760 | +2,70 | +0,65 |
| Gr.Zannier #(Ly) 1 | 62,30 | 58 | −6,90 | −39,40 |
| GTM-Entrepose 1 | 324 | 323,50 | −0,15 | −14,39 |
| Guilbert 1 | 565 | 572 | +1,23 | +25,43 |
| Guyenne Gascogne 1 | 1394 | 1395 | +0,07 | +3,93 |
| Havas 1 | 341,30 | 333,30 | −2,34 | −20,07 |
| I.D.I.A 1 | 124,90 | 121,20 | −2,96 | −22,38 |
| Imetal 1 | 575 | 571 | −0,69 | +10,65 |
| Immeubl.France 1 | 230 | 230 | — | −43,20 |
| Ingenico 1 | 30,80 | 30 | −2,59 | −30,31 |
| Interbail 1 | 303 | 307 | +1,32 | −14,72 |
| Intertechnique 1 | 507 | 500 | −1,38 | −3,47 |
| Jean Lefebvre 1 | 346,20 | 346 | −0,05 | +8,12 |
| Klepierre 1 | 574 | 566 | −1,39 | +2,53 |
| Labinal 1 | 637 | 627 | −1,56 | −7,79 |
| Lafarge 1 | 325,50 | 321,40 | −1,25 | −6,95 |
| Lagardere (MMB) 1 | 89 | 87,70 | −1,46 | −29,27 |
| Lapeyre 1 | 250 | 245 | −2 | −8,92 |
| Lebon 2 | 202,50 | 203 | +0,24 | −31,18 |
| Legrand 1 | 832 | 825 | −0,84 | +27,31 |
| Legrand ADP 1 | 541 | 536 | −0,92 | +21,67 |
| Legris Indust. 1 | 155 | 156 | +0,64 | −52,51 |
| Locindus 1 | 779 | 779 | — | −10,66 |
| L'Oreal 1 | 1273 | 1265 | −0,62 | +16,16 |
| LVMH Moet Vuitton1 | 943 | 938 | −0,53 | +11,26 |
| Lyonnaise Eaux 1 | 465 | 461,50 | −0,75 | −1,59 |
| Marine Wendel 1 | 386 | 392 | +1,55 | +9,52 |
| Matra-Hachette 1 | 87 | 86,75 | −0,28 | −25,47 |
| Metaleurop 1 | 53,90 | 53,50 | −0,74 | −29,79 |
| Metrologie Inter.1 | 15,75 | 15,85 | +0,63 | +44,88 |
| Michelin 1 | 212,30 | 210,50 | −0,84 | +8,33 |
| Moulinex 1 | 101 | 98,10 | −2,87 | −2,38 |
| Navigation Mixte 1 | 698 | 709 | +1,57 | −26,75 |
| Nord-Est 1 | 113 | 111 | −1,76 | −11,62 |
| Nordon (Ny) 2 | 345 | 345 | — | −19,95 |
| NRJ # 1 | 388 | 383 | −1,28 | −31,36 |
| Olipar 1 | 4,03 | — | — | −60,49 |
| Paribas 1 | 260,70 | 259 | −0,65 | −27,94 |
| Pechiney CIP 1 | 272,50 | 276,40 | +1,43 | −25,22 |
| Pechiney Intl 1 | 113,70 | 115,90 | +1,93 | −27,56 |
| Pernod-Ricard 1 | 294,90 | 293,30 | −0,54 | −6,14 |
| Peugeot 1 | 664 | 663 | −0,15 | −9,42 |
| Pinault-Prin.Red.1 | 1073 | 1067 | −0,55 | +12,55 |
| Plastic-Omn.(Ly) 1 | 388,60 | 388 | −0,15 | +32,63 |
| Poliet 1 | 395 | 383 | −3,03 | −8,34 |
| Primagaz 1 | 383,50 | 378 | −1,43 | +29,73 |
| Promodes 1 | 1251 | 1245 | −0,47 | +25,25 |
| Publicis 1 | 319,80 | 317,90 | −0,62 | −13,29 |
| Radiotechnique 1 | 249,50 | 249,50 | — | −52,47 |
| Remy Cointreau 1 | 138 | 138 | — | −30,30 |
| Renault 1 | 152,50 | 151,30 | −0,78 | −14,27 |
| Rexel 1 | 843 | 848 | +0,59 | +21,14 |
| Rhone Poulenc A 1 | 101,70 | 103,70 | +1,96 | −16,30 |
| Rochette (La) 1 | 41,50 | 40,70 | −1,92 | −38,84 |
| Roussel Uclaf 1 | 795 | 776 | −2,38 | +21,43 |
| Rue Imperiale(Ly)1 | 3660 | 3610 | −1,36 | +2,29 |
| Sade (Ny) 1 | 169 | 168 | — | −6,62 |
| Sagem SA 1 | 2725 | 2722 | −0,11 | +2,33 |
| Saint-Gobain 1 | 578 | 577 | −0,17 | −6,02 |
| Saint-Louis 1 | 1419 | 1393 | −1,83 | +1,30 |
| Salomon (Ly) 1 | 2710 | 2700 | −0,56 | +26,46 |
| Salvepar (Ny) 2 | 364 | 364 | — | −9,61 |
| Sanofi 1 | 309,60 | 307,60 | −0,64 | +37,36 |
| Sat 2 | 1885 | 1895 | +0,53 | −5,01 |
| Saupiquet (Ns) 1 | 1369 | 1368 | −0,07 | +9,87 |
| Schneider SA 1 | 194 | 192,70 | −0,67 | −27,28 |
| SCOR S.A 1 | 151 | 151,80 | +0,52 | +27,56 |
| S.E.B. 1 | 605 | 595 | −1,65 | +9,17 |
| Sefimeg 1 | 313 | 313 | — | −17,52 |
| SEITA 1 | 167 | 166,50 | −0,29 | — |
| Selectibanque 1 | 102 | 98 | −3,92 | −36,40 |
| SFIM 2 | 785 | 745 | −5,09 | −12,35 |
| SGE 1 | 105,10 | 109,90 | +4,56 | −44,35 |
| Sidel 1 | 1599 | 1602 | +0,18 | +61,68 |
| Simco 1 | 397 | 395 | −0,50 | −14,13 |
| S.I.T.A 1 | 873 | 860 | −1,48 | +24,09 |
| Skis Rossignol 1 | 1500 | 1300 | — | −21,57 |
| Sligos 1 | 455 | 458,50 | +0,76 | +27 |
| Societe Gale A 1 | 524 | 520 | −0,76 | −7,30 |
| Sodexho 1 | 1190 | 1215 | +2,10 | +42,71 |
| Sommer-Allibert 1 | 1425 | 1439 | +0,98 | −14,54 |
| Sophia 1 | 187 | 188,50 | +0,60 | −11,91 |
| Sovac 1 | 364,90 | — | — | −2,43 |
| Spir Communic. 1 | 430 | 425,20 | −1,11 | −26,68 |
| Strafor Facom 1 | 611 | 611 | — | −0,65 |
| Suez 1 | 187,40 | 184,90 | −1,33 | −24,53 |
| Synthelabo 1 | 327,80 | 326,50 | −0,39 | +51,15 |
| Technip 1 | 317,50 | 315 | −0,78 | +29,15 |
| Thomson-CSF 1 | 101,90 | 108,60 | −1,27 | −37,04 |
| Total 1 | 302 | 297,30 | −1,55 | −4,15 |
| UAP 1 | 114,80 | 113,20 | −1,39 | −17,85 |
| UFB Locabail 1 | 373,80 | 370 | −1,01 | −12,94 |
| UGC DA (M) 1 | 232,40 | 225 | −3,18 | +16,89 |
| Ugine S.A 1 ● | 400 | 360 | −10 | −4 |
| UIC 1 | 59,85 | 60 | +0,25 | −78,98 |
| UIF 1 | 420 | 421 | +0,23 | −7,26 |
| UIS 2 | 136,20 | — | — | −35,99 |
| Unibail 1 | 450 | 450 | — | −7,78 |
| Union Assur.Fdal 1 | 529 | 524 | −0,94 | −1,31 |
| Usinor Sacilor 1 | 80,65 | 79,70 | −1,17 | — |
| Valeo 1 | 234 | 229 | −2,13 | −13,87 |
| Vallourec 1 | 208 | 214,50 | +3,12 | −16,86 |
| Via Banque 1 | 159 | 158 | −0,62 | −57,29 |
| Worms & Cie 1 | 208 | 212,40 | +2,11 | −17,51 |
| Zodiac 1 | 680 | 684 | +0,58 | +16,42 |
| Elf Gabon 1 | 734 | 735 | +0,15 | −28,95 |

| VALEURS ÉTRANGÈRES | Cours précéd. | Derniers cours | % + − | % variation 31/12 (1) |
|---|---|---|---|---|
| ABN Amro Holding 1 | 205 | 204,50 | −0,24 | +11,68 |
| American Express 1 ■ | 217,10 | 220,80 | +1,70 | +47,44 |
| Anglo American 1 | 286,50 | 286 | −0,17 | −8,33 |
| Amgold 1 | 429 | 425 | −0,93 | −22,72 |
| Arjo Wiggins App.1 | 18,60 | 18,85 | +1,34 | −9,37 |
| A.T.T. 1# | 316 | 308,20 | −2,46 | +11,26 |
| Banco Santander 1# | 208 | 208 | — | +7,96 |
| Barrick Gold 1# | 125,30 | 125,70 | +0,31 | +5,36 |
| B.A.S.F. 1# | 1110 | 1115 | +0,45 | +3,14 |
| Bayer 1# | 1290 | 1291 | +0,07 | +3,28 |
| Blenheim Group 1 | 18,50 | 19,10 | +3,24 | −7,05 |
| Buffelsfontein 1 | 24 | 22,10 | −7,91 | −54,89 |
| Chase Manhattan 1# | 326,20 | 323,90 | −0,70 | +73,67 |
| Cordiant PLC 1 | 7,75 | 7,85 | +1,29 | −36,69 |
| Daimler Benz 1# | 2383 | 2401 | +0,75 | −8,21 |
| De Beers 1 | 138,20 | 138,10 | −0,07 | +10,48 |
| Deutsche Bank 1# | 233,30 | 234,50 | +0,51 | −6,01 |
| Dresdner Bank 1# | 132,60 | 134,10 | +1,13 | −2,47 |
| Driefontein 1 | 64 | 62,60 | −2,18 | −24,39 |
| Du Pont Nemours 1# | 326,70 | 324,30 | −0,73 | +9,56 |
| Eastman Kodak 1# | 280,50 | 282,90 | +0,85 | +13,16 |
| East Rand 1 | 3,09 | 3,05 | −1,29 | −56,73 |
| Echo Bay Mines 1# | 51,10 | 51 | −0,19 | −13,70 |
| Electrolux 1# | 224,10 | 225 | +0,40 | −18,15 |
| Ericsson 1# | 111 | 111,10 | +0,09 | +55,08 |
| Exxon Corp. 1# | 365 | 369 | +1,09 | +14,50 |
| Ford Motor 1# | 156,80 | 155,70 | −0,70 | +6,20 |
| Freegold 1 | 54,50 | 53,65 | −1,55 | −30,25 |
| Gencor Limited 1 | 18,20 | 18,10 | −0,54 | −4,23 |
| General Elect. 1# | 313,50 | 311,10 | −0,76 | +10,75 |
| General Motors 1# | 227,10 | 228,80 | +0,74 | +2,14 |
| Gle Belgique 1# | 363 | 361,10 | −0,52 | +1,48 |
| Grd Metropolitan 1 | 35,30 | 35,25 | −0,14 | +4,59 |
| Guinness Plc 1# | 40,20 | 39,85 | −0,87 | +6,95 |
| Hanson Plc 1 | 16,20 | 16,05 | −0,92 | −18,15 |
| Harmony Gold 1 | 46,60 | 46,80 | +0,42 | −11,53 |
| Hitachi 1# | 52,95 | 52,10 | −1,60 | −1,88 |
| Hoechst 1# | 1240 | 1235 | −0,40 | +7,29 |
| I.B.M 1# | 466,20 | 457,80 | −1,80 | +14,73 |
| I.C.I 1# | 62,05 | — | — | −3,49 |
| I.T.T. 1# | 615 | 608 | −1,13 | +29,63 |
| Ito Yokado 1# | 263,40 | 269 | +2,12 | −4,60 |
| Matsushita 1# | 73,05 | 72,15 | −1,23 | −17,96 |
| Mc Donald's 1# | 199,60 | 196,60 | −1,50 | +25,30 |
| Merck and Co 1# | 298,20 | 295,80 | −0,80 | +42,34 |
| Minnesota Mg 1# | 285 | 283,20 | −0,63 | +1,50 |
| Mitsubishi Corp.1# | 55 | 55 | — | −19,41 |
| Mobil Corporat.1# | 496 | 492,30 | −0,74 | +7,48 |
| Morgan J.P. 1# | 399,40 | 400 | +0,15 | +31,79 |
| Nestle SA Nom.1# | 5110 | 5120 | +0,19 | +0,98 |
| Nipp. Meat Packer1# | 64,10 | — | — | −10,59 |
| Norsk Hydro 1# | 208,50 | 209,10 | +0,28 | −0,42 |
| Petrofina 1# | 1515 | 1514 | −0,06 | −2,94 |
| Philip Morris 1# | 421,60 | 421,60 | — | +36,88 |
| Philips N.V 1# | 224,70 | 220,80 | −1,73 | +40,10 |
| Placer Dome Inc 1# | 118,50 | 120 | +1,26 | +2,47 |
| Procter Gamble 1# | 403 | 399,40 | −0,89 | +19,04 |
| Quilmes 1 | 235 | 235 | — | — |
| Randfontein 1 | 31 | 30,25 | −2,41 | −50,49 |
| Rhone Poul.Rorer#1 | 234 | 231 | −1,28 | +20,81 |
| Royal Dutch 1# | 610 | 608 | −0,32 | +4,82 |
| R T Z 1# | 71,55 | 71,75 | +0,27 | +3,98 |
| Sega Enterprises 1 | 276 | 275 | −0,36 | −11,29 |
| Saint-Helena 1 | 39,10 | 38,35 | −1,91 | −26,60 |
| Schlumberger 1# | 326,60 | 324,40 | −0,67 | +20,99 |
| SGS Thomson Micro. | 239 | 231 | −3,34 | +94,11 |
| Shell Transport 1# | 58,75 | 58,65 | −0,17 | +1,82 |
| Siemens 1# | 2551 | 2570 | +0,74 | +15,76 |
| Sony Corp. 1# | 252,50 | 252,30 | −0,07 | −16,73 |
| Sumitomo Bank 1# | 92,70 | 92 | −0,75 | −8,09 |
| T.D.K 1# | 254 | 253 | −0,39 | −1,17 |
| Telefonica 1# | 64,50 | 65,90 | +2,17 | +4,35 |
| Toshiba 1# | 35,50 | 34,85 | −1,83 | −8,28 |
| Unilever 1# | 645 | 642 | −0,46 | +1,90 |
| United Technol. 1# | 425,80 | 431,90 | +1,43 | +26,92 |
| Vaal Reefs 1 | 308 | 303,80 | −1,36 | −38,99 |
| Volkswagen A.G 1# | 1590 | 1590 | — | +11,89 |
| Volvo (act.B) 1# | 116,70 | 115,50 | −1,02 | +11,05 |
| Western Deep 1 | 170 | 168,10 | −1,11 | −23,59 |
| Yamanouchi 1# | 108 | 107,40 | −0,55 | −1,46 |
| Zambia Copper 1 | 1,95 | 1,98 | +1,53 | −50,59 |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

**DERNIÈRE COLONNE (1) :**
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

# COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

**LUNDI 16 OCTOBRE**

| OBLIGATIONS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| BFCE 9% 91-02 | 108,25 | 8,605 ↑ |
| CEPME 8,5% 88-97CA | 103,06 | 2,555 ↓ |
| CEPME 9% 89-99 CA# | 107,57 | 1,500 |
| CEPME 9% 92-06 TSR | 106,66 | 2,902 d |
| CFD 9,7% 90-03 CB | 112,35 | 6,883 o |
| CFD 8,6% 92-05 CB | 106,35 | 5,914 |
| CFF 10% 88-98 CA# | 108,10 | 9,918 |
| CFF 9% 88-97 CA# | 104,11 | 0,393 o |
| CFF 10,25%90-01CB# | 110,85 | 6,105 ↓ |
| CLF 8,9% 88-00 CA# | 107,60 | 3,502 d |
| CLF 9%88-93/98 CA# | 105,24 | 6,411 |
| CNA 9% 4/92-07 | 108,65 | 4,131 |
| CRH 8,6% 92/94-03 | 105,90 | 2,682 d |
| CRH 8,5% 10/87-88# | 105,29 | 5,295 ↓ |
| EDF 8,6% 88-89 CA# | 106,26 | 5,296 ↑ |
| EDF 8,6% 92-04 # | 106,45 | 4,535 ↓ |
| Em.Etat10,26%86-96 | 101,35 | 5,195 ↓ |
| Emp.Etat 6%7/93-97 | 99,47 | 1,557 |
| Finansder 9%91-06# | 109,50 | 8,063 o |
| Finansd.8,6%92-02# | 106,72 | 6,244 |
| Floral9,75% 90-99# | 109,55 | 2,318 |
| OAT 9,8%1/86-96CA# | 100,86 | 2,085 ↑ |
| OAT 8,5% 87-97CA# | 103,50 | 2,694 |
| OAT 9,90%85-97 CA# | 106,99 | 5,408 |
| OAT 88-98 TME CA | 100,80 | 5,180 |
| OAT 9/85-98 TRA | 99,13 | 0,342 d |
| OAT 9,50%88-98 CA# | 107,38 | 3,011 |
| OAT TMB 87/99 CA | 99,60 | 4,876 ↑ |
| OAT 8,125% 89-99 # | 104,90 | 3,263 o |
| OAT 8,50%90/00 CA# | 106,50 | 4,763 |
| OAT 85/00 TRA CA | 104 | 0,737 |
| OAT 10%5/85-00 CA# | 112,08 | 3,962 d |
| OAT 89-01 TME CA | 101,20 | 5,308 |
| OAT 8,5% 87-02 CA# | 106,96 | 7,638 |
| OAT 8,50% 89-19 # | 104,62 | 8,369 |
| OAT 8,50%92-23 CA# | 103,95 | 4,117 |
| PTT 11,2%85-95 CBe | 101 | 9,058 |
| SNCF 8,8% 87-94CA | 105 | 6,244 |
| Lyon.Eaux 6,5%90CV | 887 | — |

| ACTIONS FRANÇAISES | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Arbel 2 | 276,10 | 280 |
| Bains C.Monaco 2 ◆ | 641 | 641 |
| B.N.P.Intercont.2 | 302 | 302,50 |
| Bidermann Intl ◆ | 110 | 110 |
| B T P (la cie) 2 | 6,90 | 6,50 |
| Cambodge | 732 | 732 |
| Carbone Lorraine 2 | 593 | 592 |
| CBC 1 | 118 | 118 |
| Centenaire Blanzy | 270 | 269 |
| Ceragen Holding ◆ | 31 | 31 |
| Champex (Ny) | 18 | 18 |
| CIC Un.Euro.CIP 1 | 321 | 325 |
| C.I.T.R.A.M. (B) ◆ | 2590 | 2590 |
| Cpt Lyon Alem.2 | 405 | 405 |
| Concorde-Ass Risq2 | 661 | 661 |
| Gpe Valfond ex.CMP ◆ | 15,60 | 15,60 |
| Credit Gen.Ind. ◆ | 30 | 30 |
| Darblay ◆ | 365 | 365 |
| Didot Bottin | 592 | 589 |
| Eaux Bassin Vichy ◆ | 4099 | 4099 |
| Ecia 1 | 588 | 588 |
| Ent.Mag. Paris | 3589 | 3126 |
| Eridania Beghin CI | 726 | 727 |
| Fidei 2 | 90,20 | 92,10 |
| Finalens | 336 | 349 |
| F.I.P.P. | 98 | 97,20 |
| Fonciere (Cie) | 500 | 500 |
| Fonciere Euris | 160,10 | 160,50 |
| Foncina # ◆ | 408,50 | 408,50 |
| France I.A.R.D. | 909 | 905 |
| France S.A 1 | 712 | 695 |
| From. Paul-Renard ◆ | 2050 | 2050 |
| Gaumont 1 # | 301 | 306,50 |
| Genefim | 123,50 | 123,10 |
| Gevelot ◆ | 1460 | 1460 |
| G.T.I (Transport)2 ◆ | 367,50 | 367,50 |
| Immobail 2 | 220 | 215 |
| Immobanque 2 | 695 | 695 |
| Im.Marseillaise 2 | 5060 | 5000 |
| Invest.(Ste Cie.) | 1420 | 1430 |
| Lille Bonnieres | 1415 | 1420 |
| Locafinanciere ◆ | 450 | 410 |
| Louvre 1 | 158,90 | 152,10 |
| Lucia | 69 | 69 |
| Machines Bull ◆ | 22,10 | 22,30 |
| Monoprix ◆ | 160 | 160 |
| Metal Deploye | 400 | 400 |
| Mors 2 # | 19,65 | 19,70 |
| Navigation (Nle) ◆ | 70 | 70 |
| Paluel-Marmont | 337 | 333 |
| Pap.Clairefont(Ny) | 910 | 910 |
| Parfinance 2 | 168 | 168 |
| Paris Orleans | 249 | 240 |
| Piper Heidsieck ◆ | 1050 | 1050 |
| Porcher | 260,20 | 250,30 |
| Promodes (CI) ◆ | 920 | 920 |
| PSB Industries 2Ly | 367 | 387 |
| Rochefortaise Com ◆ | 167 | 167 |
| Rosario 2 ◆ | 199 | 199 |
| Rougier # | 500 | 527 |
| S.A.F.I.C Alcan | 270 | 268,90 |
| Saga | 198 | 197 |
| Salins du Midi 2 | 420 | 400 |
| Savoisienne M. ◆ | 123 | 123 |
| Silic 2 | 693 | 668 |
| S.I.P.H. | 142,40 | 142,40 |
| Sofal ◆ | 165 | 165 |
| Soffo | 354 | 354 |
| Softam act.a reg. ◆ | 76,80 | 76,80 |
| Sofragi ◆ | 3555 | 3555 |
| Soudure Autogene | 975 | 975 |
| Sovabail ◆ | 400 | 400 |
| Taittinger 1 | 2000 | 2010 |
| Tour Eiffel | 265,50 | 297 |
| Elyo 2 | 213 | 275 |
| Vicat 2 | 470 | 467 |
| Virax ◆ | 125,10 | 125,10 |

| ACTIONS ÉTRANGÈRES | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Bayer.Vereins Bank | 135,50 | 135,50 |
| Commerzbank AG | 1130 | 1100 |
| Fiat Ord | 17,50 | 17,50 |
| Gevaert | 261 | 261 |
| Gold Fields South | 117,10 | 117,60 |
| Kubota Corp. | 29 | 29 |
| Montedison act.ep. | 4,80 | 7,282 d |
| Olympus Optical | 42,20 | 42,20 |
| Ottomane(cie Fin.) | 177 | 177 |
| Robeco | 340,60 | 341,70 |
| Rodamco N.V. | 137,80 | 137,90 |
| Rolinco | 360,70 | 362,40 |
| Solvay SA | 2501 | 2501 |
| Wagons Lit | 1561 | 1561 |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché, o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

# SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

**LUNDI 16 OCTOBRE**

| VALEURS | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Acal (Ns) # | 69,40 | 71,20 |
| AFE 2 # | 457 | 457 |
| Aigle 2 # | 232 | 228 |
| Albert S.A (Ns) | 131 | 137 |
| Altran Techno 1 # | 672 | 669 |
| Montagnes P.Gest. | 450 | 450 |
| Axime (ex.Segin) | 394 | 379 |
| B.A.C. ◆ | 23,70 | 28,70 |
| Bque Picardie (Li) ◆ | 535 | 535 |
| Bque Sofirec (M) ◆ | 570 | 570 |
| Bque Tarneaud(B)# | 187,90 | 189,80 |
| Bque Vernes | 630 | 630 |
| Beneteau # ◆ | 343,50 | 343,50 |
| B I M P | 67 | 67 |
| Boiron (Ly) 1 # | 506 | 507 |
| Boisset (Ly)# | 234,90 | 234,90 |
| But S.A. 1 | 1240 | 1245 |
| Cardif SA 1 | 512 | 501 |
| CDA-Cie des Alpes2 | 150 | 150,70 |
| C.E.E 2# | 368,90 | 360 |
| CEGEP # | 156 | 156,10 |
| Cermex 2 # (Ly) | 271 | 261,10 |
| CFPI ◆ | 252 | 252 |
| Change Bourse (M) | 224 | 220 |
| Christ.Dalloz 2 # | 1139 | 1149 |
| Cipe France Ly 2 # | 300 | 296 |
| CNIM CA# | 220 | 217 |
| Codetour | 260 | 250 |
| Comp.Euro.Tele-CET | 240 | 240 |
| Confiandey S.A. | 299,90 | 299,90 |
| C.A. de la Brie 2 | 351 | 350,80 |
| C.A.Gironde (B) | 446 | 444 |
| C.A.Haute Normand. | 380 | 380 |
| C.A.Ille & Vilaine | 336 | 336 |
| C.A. Paris IDF 1 | 718 | 718 |
| C.A.de l'Isere Ly# | 395 | 394 |
| C.A.Loire Atl.Ns # | 362 | 358 |
| C.A.Loire/H.Loire# | 221,50 | 220,90 |
| C.A.Morbihan (Ns) | 346,50 | 346,80 |
| C.A.du Nord (Li) | 440 | 433,60 |
| C.A. Oise CCI ◆ | 253,10 | 253,10 |
| C.A.Pas de Calais | 414 | 415 |
| C.A. Somme CCI 2 | 239,40 | 236,10 |
| C.A.Toulouse (B) | 350,50 | 350,50 |
| CFJPE(exGAN parts)2 | 109,60 | 110 |
| Chaine et Trame # | 151 | 148 |
| C.A. Midi CCIR(Ly) | 259,90 | 250 |
| Credit de l'Est ◆ | 344 | 344 |
| Creeks | 50 | 50 |
| Delta Prot.# C2 Ly | 301 | 301 |
| Devanlay 2 ◆ | 410 | 410 |
| Deveaux(Ly) | 394 | 400 |
| Devernois (Ly) | 451 | 449 |
| Ducros Serv.Rapide ◆ | 58,10 | 64,05 |
| Ecco Trav. Tempo 1 | 330 | 329,50 |
| Elysee Inv. 1 ◆ | 22 | 22 |
| Emin-Leydier# (Ly) | 500 | 505 |
| Europ.Extinc.(Ly)# | 260 | 255 |
| Europ Propulsion 2 | 306 | 318 |
| Expand 2 | 290 | 290 |
| Factorem | 508 | 502 |
| Faiveley #2 | 327 | 329 |
| Finabail 2 | 71 | 72,10 |
| Finacor 2 | 95 | 95 |
| Fininfo | 449,10 | 445 |
| Fructivie 1 | 515 | 508 |
| Gautier France 2# | 287,50 | 288 |
| Gel 2000 2 | 85,20 | 85 |
| GFI Industries # | 430 | 450 |
| Girodet # (Ly) ◆ | 43 | 47,40 |
| GLM S.A. | 270 | 270 |
| Grandoptic.Photo # | 512 | 495 |
| Gpe Guillin # Ly | 163,50 | 157 |
| Kindy # ◆ | 146,10 | 146,10 |
| Guerbet 2 | 310 | 310 |
| Hermes internat.1# | 878 | 886 |
| Hurel Dubois ◆ | 332,80 | 332,80 |
| ICBT Groupe # 2 | 193 | 193 |
| I.C.C. 2 ◆ | 165 | 165 |
| Idianova ◆ | 60,10 | 60,10 |
| Immob.Hotel. 2 # | 81,90 | 77,50 |
| Installux (Ly)2 | 477 | 474 |
| Int. Computer # | 128 | 130 |
| Invest.Paris 1 | 136,10 | 136,50 |
| IPBM 2 | 70,50 | 70,50 |
| M6-Metropole TV 2 ■ | 453 | 460 |
| Manitou 2# | 600 | 575 |
| Manutan | 581 | 580 |
| Marie Brizard 2 | 1080 | 1036 |
| Maxi-Livres/Profr. | 392 | 398,50 |
| Mecadyne | 165 | 165 |
| Mecelec 2 (Ly) | 79 | 79 |
| MGI Coutier 2# | 389,50 | 398 |
| Michel Thierry# 2 | 705 | 699 |
| Monneret Jouet # | 68,95 | 68,95 |
| Naf-Naf 1# | 76 | 72 |
| Norbert Dentres.2# | 540 | 539 |
| N.S.C Schlum.2 Ny | 980 | 980 |
| OGF Omn Gest.Fin.1 | 950 | 950 |
| Onet # ◆ | 795 | 795 |
| Paul Predault # | 174,50 | 168,10 |
| P.C.W. 2 | 30 | 30 |
| Petit Boy # | 119 | 116,10 |
| Pier Import ◆ | 86 | 86 |
| Pochet 2 | 995 | 1035 |
| Poujoulat Ets (Ns) | 215,20 | 215,10 |
| Radiall 2# | 515 | 511 |
| Rallye(Cathiard)Ly | 154 | 154 |
| Reydel Indust.Li | 1325 | 1325 |
| Robertet # | 1015 | 1025 |
| Rouleau-Guichard 2 | 455 | 459 |
| Securidev 2 # | 83 | 80 |
| Sediver 2 # | 205 | 205 |
| Seribo 2 | 267 | 255 |
| Siparex (Ly) # | 87 | 87 |
| Smoby (Ly) 2 | 635 | 649 |
| Sofco (Ly) | 130 | 130 |
| Sofibus ◆ | 424 | 424 |
| Sogepag 2 # | 111 | 115,50 |
| Sogeparc (Fin) 1 | 595 | 617 |
| Sopra 2 | 271 | 261,50 |
| Steph.Kelian # | 90 | 90 |
| Sylea 2 | 404,90 | 400 |
| Teisseire-France | 215 | 226,50 |
| TF1-1 | 480 | 476 |
| Thermador Hold(Ly) | 412 | 412 |
| Trouvay Cauvin 2# | 67,50 | 68 |
| Unilog 2 | 320 | 320 |
| Union Fin.France 1 | 371 | 374,90 |
| Via Credit(Banque) ◆ | 134 | 134 |
| Viel et Cie # | 93 | 91,20 |
| Vilmorin et Cie#2 | 335 | 339,90 |
| Virbac | 665 | 665 |

# HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

**LUNDI 16 OCTOBRE**

| VALEURS | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Sté lecteurs du Monde ◆ | 154 | 154 |
| Nobel ◆ | 153 | 153 |
| Mumm ◆ | 844 | 844 |
| Générale Occidentale ◆ | 46,10 | 41,60 |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

# SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 13 octobre

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Acromonetaire C | 35932,51 | 35932,51 |
| Acromonétaire D | 32233,60 | 32233,60 |
| Agipi Ambition (Axa) ◆ | 112,43 | 107,06 |
| Amplia ◇ | 112705,76 | 112705,76 |
| Amplitude Monde D ◆ | 696,88 | 679,88 |
| Antigone Trésorerie | 829906 | 829906 |
| Arbitr. Court Terme | 9175,48 | 9175,48 |
| Arbitr. Première | 8363,43 | 8360,62 |
| Arbitr. Sécurité | 16773,21 | 16689,76 |
| Asie 2000 | 652,64 | 633,65 |
| Associa Première | 36711,57 | 36711,57 |
| Associc | 1132,96 | 1132,96 |
| Atout Amérique | 115,70 | 112,88 |
| Atout Asie | 94,24 | 91,94 |
| Atout Futur C | 514,48 | 501,93 |
| Atout Futur D | 500,31 | 488,11 |
| Aurecic | 1399,22 | 1358,47 |
| Avenir Alizes | 1870,06 | 1853,39 |
| Axa Valeurs PER ◆ | 140,40 | 136,31 |
| Cadence 1 | 1036,44 | 1026,18 |
| Cadence 2 | 1042,35 | 1032,03 |
| Cadence 3 | 1029,30 | 1019,11 |
| Capimonetaire | 7804,03 | 7796,23 |
| [illegible] | 7915,38 | 7537,01 |
| [illegible] | 1614,04 | 1590,19 |
| Cicamonde ◆ | 1169,06 | 1135,03 |
| Coexis | 1677,38 | 1646,10 |
| Comptavalor | 2220,05 | 2216,72 |
| Converti CIC ◆ | 327,70 | 322,86 |
| Crédit Mutuel Capital | 1580,34 | 1549,35 |
| Créd.Mut.Ep.Cour.T | 825,63 | 825,63 |
| Créd.Mut.Ep.Ind.Cap | 90,60 | 88,38 |
| Créd.Mut.Ep.Ind.Dis | 87,71 | 85,36 |
| Créd.Mut.Ep.J | 21811 | 21811 |
| Créd.Mut.Ep.long.T | 209,76 | 204,35 |
| Créd.Mut.Ep.Monde | 1071,29 | 1042,67 |
| Créd.Mut.Ep.Quatre | 1082,36 | 1053,99 |
| Dieze | 1661,01 | 1630,04 |
| Ecocic | 1227,13 | 1191,39 |
| Ecupar ◆ | 124,65 | 121,02 |
| Ecur. Actions futur | 188,09 | 182,61 |
| Ecur. Distrimonétaire | 10549,13 | 10549,13 |
| Ecur. Expansion | 309303,61 | 308071,32 |
| Ecur. Géovaleurs | 2726,93 | 2647,50 |
| Ecur. Investissement | 157,38 | 152,80 |
| Elanciel D | 115,95 | 113,12 |
| Elicash ◇ | 893799,62 | 893799,62 |
| Emergence Poste D | 96,06 | 93,72 |
| Eparcic | 4601,02 | 4601,02 |
| Eparcourt-Sicav | 195,59 | 195,10 |
| Epargne-Unie | 1461,42 | 1425,78 |
| Eurco Solidarité | 1242,58 | 1230,28 |
| Eurocic Leaders | 1352,26 | 1312,87 |
| Eurodyn | 1540,39 | 1502,82 |
| Fonsicav | 18475,49 | 18438,61 |
| France Obligations | 464,10 | 459,50 |
| Francic | 478 | 464,08 |
| Francic Pierre | 107,67 | 104,73 |
| Francic-Regions | 1461,71 | 1419,14 |
| Géobilys C | 579,47 | 579,47 |
| Géobilys D | 565,03 | 565,03 |
| Gestilion | 18998,34 | 18998,34 |
| HLM Monétaire | 17722,85 | 17722,85 |
| Indicia ◆ | 1082,63 | 1056,03 |
| Intensys D ◆ | 108,53 | 108,26 |
| Interoblig | 5983,09 | 5923,85 |
| Intersélection Fce | 524,59 | 514,30 |
| Japacic | 178,22 | 173,03 |
| Jeunepargne ◇ | 356,52 | 351,25 |
| Latitude C/D | 140,91 | 140,70 |
| Lion 20000 | 16299,31 | 16299,31 |
| Lion Association | 11283,83 | 11283,83 |
| Lion Institution | 39164,87 | 39067,20 |
| Lionplus | 1279,31 | 1254,23 |
| Lion Trésor | 2228,26 | 2206,20 |
| Livret Bourse Inv. | 573,34 | 556,64 |
| Livret Portefeuil. | 794,63 | 771,49 |
| Méditerranée ◆ | 236,18 | 229,30 |
| Mensuel CIC | 10121,83 | 10021,61 |
| Moneden | 86842,15 | 86842,15 |
| Moné-Dis ◇ | 10543,59 | 10543,59 |
| Mone.J. ◇ | 11286,50 | 11286,50 |
| Monévalor | 52197,23 | 52197,23 |
| Mutualité dépôts | 17346,82 | 17312,20 |
| Natio Court Terme | 13336 | 13336 |
| Natio Court Terme2 | 362348 | 362348 |
| Natio Epargne | 21575,91 | 21362,29 |
| Natio Ep. Capital | 14213,26 | 14072,53 |
| Natio Ep. Croissance | 2053,88 | 2013,61 |
| Natio Ep. Obligations | 207,92 | 203,84 |
| Natio Epargne Retraite | 123,35 | 120,93 |
| Natio Epargne Trésor | 9957,21 | 9937,34 |
| Natio Epargne Valeur | 496,47 | 488,70 |
| Natio France Index | 991,42 | 971,98 |
| Natio Immobilier | 1154,72 | 1132,08 |
| Natio Inter | 1773,76 | 1738,98 |
| Natio Monétaire | 5215,69 | 5210,48 |
| Natio Opportunités | 142,29 | 139,50 |
| Natio Patrimoine | 1405,90 | 1378,33 |
| Natio Perspectives | 1121,56 | 1099,57 |
| Natio Placements | 74458,30 | 74458,30 |
| Natio Revenus | 1040,91 | 1030,60 |
| Natio Sécurité | 11909,83 | 11909,83 |
| Natio Valeurs | 909,69 | 891,35 |
| Nord Sud Dévelop. ◇ | 2024,35 | 2020,31 |
| Oblicic-Mondial | 3135,41 | 3089,07 |
| Oblicic-Régions | 1059,22 | 1043,57 |
| Oblifutur | 3600,28 | 3533,15 |
| Oblig. ttes caté. | 219,70 | 216,45 |
| Oblilion | 1724,71 | 1707,63 |
| Oblisécurité Sicav | 5478,42 | 5478,42 |
| Obligys D | 542,37 | 534,35 |
| Oraction | 1500,72 | 1464,12 |
| Patrimoine Retraite ◆ | 284,36 | 278,78 |
| Pervalor | 592,10 | 580,49 |
| Plénitude D | 143,51 | 140,01 |
| Poste Gestion C | 41963,77 | 41963,77 |
| Première Oblig. C | 12402,19 | 12402,19 |
| Première Oblig. D | 10789,23 | 10783,84 |
| Proficius | 931,07 | 913,71 |
| Rentacic ◆ | 161,88 | 159,49 |
| Revenus Trimestr. | 5221,70 | 5170 |
| Revenu-Vert | 1160,62 | 1138,98 |
| St-Honoré Pacifique | 734,71 | 701,39 |
| St-Honoré Réal. | 9443,29 | 9405,67 |
| Sécuricic ◇ | 2168,52 | 2168,52 |
| Sécuritaux | 1743,32 | 1743,32 |
| Sensivalor | 33646,26 | 33646,26 |
| SEVEA ◆ | 103,72 | 101,19 |
| S.G. France opport. C | 1379,42 | 1352,37 |
| S.G. France opport. D | 1347,44 | 1321,02 |
| S.G. Monde opport. C | 1002,59 | 982,93 |
| S.G. Monde opport. D | 1002,59 | 982,93 |
| Sicav Associations | 2305,41 | 2305,41 |
| Sicav 5.000 | 490,92 | 481,29 |
| S.I. Est ◆ | 1145,69 | 1112,32 |
| Silvafrance | 795,75 | 778,19 |
| Slivam | 426,14 | 417,78 |
| Slivarente | 216,50 | 212,25 |
| Slivinter | 522,89 | 512,64 |
| Sogenfrance C | 1283,63 | 1258,46 |
| Sogenfrance D | 1199,88 | 1176,35 |
| Sogepargne | 317,18 | 314,04 |
| Sogevar | 1142,09 | 1119,70 |
| Soginter | 1630,61 | 1598,64 |
| Solstice D | 2286,97 | 2281,27 |
| State Street Act. Eur ◆ | 12403,16 | 12100,64 |
| State Street Act. France ◆ | 10560,69 | 10303,31 |
| State Street Act. Japon ◆ | 1247,52 | 1217,09 |
| State Street Act. Monde ◆ | 960,67 | 937,24 |
| State Street Activ.Asie ◆ | 1395,28 | 1347,64 |
| State Street Alloc.Franc. ◆ | 1016,50 | 1006,44 |
| State Street Amér.Latine ◆ | 675 | 654,65 |
| State Street Emer. Mts ◆ | 1429,07 | 1380,27 |
| State Street Etats-Unis ◆ | 1386,33 | 1352,52 |
| State Street OAT Plus ◆ | 13447,52 | 13314,36 |
| State Str. Oblig. Monde ◆ | 1032,39 | 1022,17 |
| State Street Spinnaker2 ◆ | 1141,77 | 1113,92 |
| State Street Trésorerie ◆ | 13071,14 | 13071,14 |
| Stratégie Actions | 888,52 | 854,15 |
| Stratégie Rendement | 1694,61 | 1641,27 |
| Synthesis | 14275,41 | 13995,50 |
| Thésora C | 544,59 | 536,22 |
| Thésora D | 802,77 | 794,82 |
| Trésor Plus | 1659,17 | 1642,74 |
| Trésor Trimestriel | 1015,59 | 1008,50 |
| Tresoricic ◆ | 166476,73 | 166476,73 |
| Trilion | 5115,93 | 5052,29 |
| Uni-Associations ◇ | 124,14 | 124,14 |
| Uni-Foncier | 1154,23 | 1126,25 |
| Unifrance | 563,12 | 565,90 |
| Uni-Garantie C | 1549,13 | 1520,27 |
| Uni-Garantie D | 1544,70 | 1514,65 |
| Uni Régions | 1415,63 | 1387,15 |
| Univar ◇ | 292,17 | 292,17 |
| Univers Actions | 1634,10 | 1594,24 |
| Univers Obligations | 2100,69 | 2061,52 |
| Valorg ◆ | 2401,69 | 2395,29 |
| Valreal ◇ | 33595,81 | 33579,02 |
| Winterthur St-Honore | 251,95 | 242,55 |

**SYMBOLES**
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

# AUJOURD'HUI

SPORTS

**FOOTBALL** Le Milan AC se déplace à Strasbourg, mardi 17 octobre, en match aller du deuxième tour de la Coupe de l'UEFA. Dimanche 15 octobre, les Milanais ont conforté leur première place en s'imposant (2-1) face à la Juventus de Turin dans le match-phare de la sixième journée du championnat italien. ● LES RECORDS d'audience et l'engouement suscités par cette rencontre ont encore démontré la popularité des deux premiers clubs italiens dans le monde entier. ● POUR CONSOLIDER cette position dominante et résister à la concurrence des championnats étrangers, le Milan AC et la Juventus ont décidé de collaborer à travers toute une série d'accords commerciaux. Les deux clubs prévoient des tournées communes et de fonder des écoles de football hors d'Italie, et de gérer à travers une *société paritaire* leurs produits commerciaux dérivés.

## Le Milan AC s'appuie sur la Juventus pour se relancer

### Avant de rencontrer Strasbourg, les Milanais ont battu leurs vieux rivaux (2-1) dans le match au sommet du « Calcio ». Les deux premiers clubs d'Italie ont conclu des accords commerciaux tout en affirmant leur rivalité sur le terrain

**MILAN**
*de notre envoyé spécial*

Ennemis sur le terrain, alliés en dehors : le Milan AC et la Juventus de Turin viennent peut-être d'inventer la martingale du football moderne. Celle qui leur permettra de compenser le hasard et de gagner à tous les coups en remplissant leurs caisses, en même temps que de trophées leurs salles. Depuis que l'Italie s'est fiancée avec le sport roi, il suffit que les deux équipes aux maillots rayés de noir se croisent sur une pelouse pour que leur rencontre devienne événement. Dimanche 15 octobre, le 143e Milan-Juventus de l'histoire a fait encore mieux, transformant le stade San Siro en centre de la planète football. Plus de cent télévisions sur les cinq continents, soit environ un milliard de téléspectateurs potentiels, regardaient ce nombril du monde du ballon rond.

Loin d'être décisive, car située à vingt-huit journées de la fin de la compétition, la partie entre les deux derniers vainqueurs du championnat d'Italie – premier et deuxième au classement provisoire – n'en a pas moins amélioré quelques records lucratifs. 82 788 personnes ont payé pour accéder aux tribunes abruptes de San Siro, laissant aux guichets plus de 3 milliards *et demi de lires (environ 15 millions* de francs). Par souci de l'ordre public, les autorités locales avaient même demandé que le match soit retransmis en direct dans la région de Milan.

**CAPITAL COMMUN**

Ces images ont un peu dissipé l'amertume des 100 000 *tifosi* qui n'avaient pu se procurer un billet pour apprécier en grandeur nature le talent de George Weah, auteur d'un somptueux deuxième but pour les Milanais. Tout en prévenant d'éventuels débordements autour du stade, elles ont immédiatement répandu sur la ville la nouvelle d'un Milan AC relancé, qui n'a même pas besoin de ses deux autres vedettes de l'attaque, Dejan Savicevic et la nouvelle recrue Roberto Baggio, pour surclasser les champions en titre turinois en une première mi-temps de rêve.

Voilà pour la rivalité sportive, nettement tranchée, dimanche, en faveur des Lombards. Mais les dirigeants des deux clubs ont réalisé depuis peu qu'ils pouvaient fortifier leur prospérité d'autres produits que leurs affrontements biannuels. Ils ont pris conscience d'un capital commun qu'ils pourraient faire fructifier ensemble : le Milan et la Juventus sont, de loin, les deux clubs les plus populaires du pays, les seuls dont la séduction déborde largement les limites de leurs régions d'origine. Selon des sondages, ils rassembleraient plus de la moitié du nombre total de *tifosi* transalpins. 29 % d'entre eux seraient amoureux de la Juve, tandis que 27 % se déclareraient milanistes fervents. L'Inter de Milan (13 %) se classe loin derrière et les autres clubs ne passionnent que des clientèles locales.

Cette suprématie affective n'a jamais été démentie en Italie. En revanche, depuis deux ans, les deux clubs les plus connus au monde pouvaient s'inquiéter de l'essor de leurs rivaux européens, de l'enrichissement du championnat anglais, de la bonne santé de la Bundesliga allemande et de la fréquentation des stades espagnols. Pour la première fois, le marché d'été des transferts a montré que les Italiens n'étaient plus en mesure de remplir leurs paniers de stars à la douzaine. Dans un Calcio contraint à une réduction drastique de son train de vie, après une décennie de folies financières, seule une union économique pouvait maintenir à long terme la force internationale des deux clubs dominants.

**MONSTRE BICÉPHALE**

Cette alliance a été scellée en juillet, lors de l'officialisation du transfert de Roberto Baggio de la Juventus au Milan AC pour 70 millions de francs. Le club de Silvio Berlusconi avait besoin de cette transaction clinquante pour effacer la mauvaise impression laissée par une année où il avait laissé échapper le titre de champion d'Europe et le *scudetto*, titre de champion d'Italie, revenu à la Juventus. Il en a profité pour se rapprocher du club de la famille Agnelli. Des accords commerciaux ont été signés dans tous les domaines où une synergie est possible. Les deux clubs doivent ensemble participer à des tournées, fonder des écoles de football à l'étranger. Une société détenue à parts égales doit être créée, une fois qu'un équipementier aura été trouvé pour gérer le merchandising des deux équipes, ces produits dérivés – notamment les maillots – dont le marché est en train d'exploser en Italie.

Ces accords permettront au Milan AC et à la Juventus de réduire leurs coûts de gestion. Mais ils constituent aussi une sorte d'assurance contre les risques sportifs : chaque club pâtira moins de la perte d'un *scudetto*, puisqu'il partagera les bénéfices du rival qui a le plus de chances de le devancer dans le championnat.

Bien sûr, dès sa conception, le monstre bicéphale a fait peur. Son poids a effrayé les présidents des clubs plus modestes qui, de crainte de se retrouver écrasés, ont envisagé un moment de saisir la commission anti-trust. Tous ont également pointé les risques d'entente illicite sur le terrain. Les dirigeants milanais et turinois ont dû jurer leurs grands dieux qu'ils continueraient comme avant de se déchirer par joueurs interposés dans les stades, sans chercher à orienter le déroulement du championnat. L'engagement du match de dimanche leur donne, au moins momentanément, raison sur ce point. En revanche, ils n'ont pas réussi à détourner l'attention des arrière-pensées télévisées de leur accord.

Car un axe Milan-Juve revient à offrir davantage d'images et de qualité de football aux chaînes de Silvio Berlusconi. Il a surtout pour intérêt de créer un bloc qui pèse lourd dans les négociations des accords de retransmission du championnat. Le contrat en cours avec une chaîne privée que Silvio Berlusconi a été obligé de vendre en partie prendra fin au bout de cette saison.

Les dirigeants des deux clubs plaident pour sa reconduction dans le cadre légaliste de la Ligue de football. Mais quelques autres, regroupés autour des présidents de la Fiorentina et des deux équipes de *Rome (AS et Lazio)*, ne veulent pas entendre parler de cet accord qui avantagerait, selon eux, les nantis. Ils sont prêts à risquer une implosion de la Ligue, en envisageant la mise en place d'accords individuels entre les chaînes et les clubs. Comme si, plus que jamais dans le Calcio, il fallait un jusqu'au-boutisme de révolutionnaire pour tenter de faire vaciller l'oligarchie des deux maîtres qui ont décidé de faire cause commune.

*Jérôme Fenoglio*

## La Meinau donne des regrets aux Strasbourgeois

**STRASBOURG**
*de notre correspondant*

C'est la grogne chez les amateurs strasbourgeois de football, nombreux à ne pouvoir assister au match de l'année du Racing. Ils paient la mauvaise réputation des supporters du Milan AC qui fait que cette équipe, comme Ajax ou Barcelone, est classée *« à risque élevé »* par l'UEFA. Alors la capacité d'accueil de la Meinau (40 000 places dont 16 000 assises) a été fortement réduite : seulement 26 000 billets ont pu être mis en vente, dont 500 aux Milanais, soit le minimum requis par le règlement de la fédération européenne.

Mais les Strasbourgeois sont surtout victimes du trop grand nombre de places debout que leur stade comporte. Compte tenu des règles de sécurité imposées par l'UEFA (les places debout sont divisées par deux ou par trois selon le niveau de risque de la confrontation), le Racing n'aurait, de toutes façons, pas pu faire le plein de la Meinau. Il n'en fallait pas plus pour relancer la polémique sur la Coupe du monde de 1998.

*« Si nous avions accepté de recevoir le Mondial, cela n'aurait rien changé car les travaux ne seraient pas finis et l'UEFA ne nous aurait pas consenti une dérogation, pour ne pas créer de précédent »*, affirme Christian Deleau, membre du directoire du club. Il y a deux ans, lorsqu'il s'est agi de désigner les sites devant accueillir la compétition organisée par la France, la municipalité conduite par Catherine Trautmann (PS) avait refusé d'investir 200 millions de francs pour doter la Meinau de 40 000 places assises et répondre ainsi aux objectifs fixés par le comité français. A l'époque, la ville était sens dessus-dessous en raison de la construction du tramway, et son maire ne voulait pas alourdir le budget de la ville avant les municipales. D'autant qu'à son arrivée, en 1989, l'équipe socialiste avait accepté d'apurer la dette de 90 millions de francs du club et qu'elle lui accordait une subvention annuelle (16,5 millions de francs pour la saison en cours).

**DE 100 À 350 FRANCS LA PLACE**

L'hôtel de ville avait proposé une solution alternative portant sur l'aménagement de 30 000 places assises, mais sans vraiment insister. En réalité, les Strasbourgeois, persuadés qu'on ne pouvait se passer d'eux dès l'instant où leur stade était le seul à même d'accueillir la Coupe du monde dans l'est de la France, voulaient faire monter les enchères, c'est-à-dire obtenir une aide plus importante pour réaliser la transformation de la Meinau et offrir ainsi un stade au groupe où l'Allemagne figurerait. Ce calcul s'est révélé faux. Ce n'est qu'une fois les dix sites désignés que l'Alsace s'est réveillée, en pure perte.

Malgré sa reconduction, la municipalité n'a pas changé de politique. Pour tenir compte des règlements de l'UEFA et de la loi Bredin, elle a prévu d'aménager, pour le début de la saison 1998-1999, 30 000 places assises, nécessitant des dépenses évaluées à 20 millions de francs. Pour Robert Hermann, adjoint aux sports, *« le football ne peut être la principale priorité de la muncipalité étant donné l'ampleur de la crise sociale ». « D'autant*, ajoute-t-il, *que notre part dans le total des subventions accordées par les collectivités locales est de 65 % et que les Strasbourgeois ne représentent que 25 % des spectateurs de la Meinau. »*

Le Racing, sixième budget de France (95 millions de francs cette année), affiche à chaque début de saison des ambitions européennes. Lorsqu'il devra à nouveau recevoir un gros calibre, il assurera certes la priorité à ses supporteurs mais, comme pour la venue de Milan, il jouera sur le prix des places – de 100 à 350 francs – pour compenser le manque à gagner dû à la faible capacité de son stade.

*Marcel Scotto*

### *Sept rencontres retransmises*

Les rencontres des clubs français engagés dans les trois coupes d'Europe seront retransmises selon le programme suivant :
● **Mardi 17 octobre**, sur Canal Plus, Odessa-Lens (Coupe UEFA), à 16 h 15 (direct), Auxerre-Nottingham Forest (Coupe UEFA), à 18 h 45 (direct) et Strasbourg-Milan AC (Coupe UEFA), à 21 heures (direct) ; sur TF1, Lyon-Lazio Rome (Coupe UEFA), à 22 h 35 (différé) et Bordeaux-Rotor Volgograd (Coupe UEFA), à 0 h 30 (différé).
● **Mercredi 18 octobre**, sur TF1, FC Nantes-Aalborg (Coupe UEFA), à 20 h 30 (direct).
● **Jeudi 19 octobre**, sur Canal Plus, Paris SG-Celtic Glasgow (Coupe des coupes), à 20 h 15 (direct).

## Deux rugbymen français gagnent la Currie Cup sud-africaine

**DURBAN**
*correspondance*

Crottés, trempés, couverts de boue des pieds à la tête, Thierry Lacroix et Olivier Roumat sont heureux. Entre deux averses, les deux rugbymen français tombent dans les bras l'un de l'autre, au milieu d'un terrain transformé en pataugeoire. Ils viennent de gagner la finale de la Currie Cup, le championnat des provinces d'Afrique du Sud. Les cinquante mille spectateurs du King's Park Stadium de Durban saluent leurs héros, car ils savent bien que ce sont les Français qui ont fait gagner leur équipe du Natal.

Thierry Lacroix, meilleur buteur de la dernière Coupe du monde et demi d'ouverture inspiré par le *« french flair »*, a marqué vingt des vingt-cinq points de son équipe. Olivier Roumat, la « tour Eiffel », du haut de ses 2 mètres, a fait du ballon son quasi-monopole pendant quatre-vingts minutes en touche. Lacroix et Roumat, qui n'ont jamais remporté aucun titre avec leur club de Dax, sont les premiers Français à gagner la Currie Cup. Quatre mois après avoir perdu, avec l'équipe de France, au même endroit et sous la même pluie, la demi-finale de la Coupe du monde contre l'Afrique du Sud, le futur vainqueur, deux Français deviennent donc champions chez les champions du monde.

A l'heure du retour en France, cette victoire a des allures de mise au point pour Thierry Lacroix : *« C'est la meilleure réponse que l'on pouvait apporter à ceux qui disaient que nous étions venus ici uniquement pour prendre de l'argent et passer des vacances. »* Les Dacquois de Durban sont blessés dans leur orgueil d'avoir été considérés comme des mercenaires. Ils assurent avoir reçu les mêmes indemnités que les autres joueurs de province (soit environ 7 000 francs par mois avec prise en charge de frais comme le logement et la voiture). Et les deux Français se défendent d'avoir des motivations autres que sportives.

*« J'ai choisi de venir jouer en Afrique du Sud uniquement pour découvrir un autre rugby, pour apprendre des champions du monde. Ce n'est pas pour des questions d'argent »*, insiste Thierry Lacroix. Un état d'esprit que joueurs, dirigeants et supporteurs de la province ont apprécié. Les deux *« Frenchies »*, par leur sérieux à l'entraînement, leur engagement au cours des matches et leur disponibilité dans leurs rapports humains, ont conquis leur monde. *« Ces deux joueurs se sont parfaitement intégrés à l'équipe. Ils sont restés modestes, ils n'ont pas pris la grosse tête. C'est pour cela qu'ils seront toujours les bienvenus au Natal »*, assure Ian Mac Intosh, l'entraîneur.

**ÉLITE FORTE**

Les deux Français ont été appréciés pour leurs qualités humaines mais aussi, bien sûr, pour leurs qualités sportives. Ils ont apporté *« une autre dimension au jeu de leurs coéquipiers »*, selon Ian Mac Intosh. Une dimension faite de créativité et de technique, définies ici par le terme de *french touch*, avec comme résultat un jeu à la main mieux organisé et plus entreprenant.

Les Français, eux aussi, ont beaucoup appris : *« Ici, les joueurs ne baissent jamais les bras, ils s'engagent toujours à fond du début à la fin du match. C'est un jeu très physique où l'on recherche le contact avec l'adversaire. Pour un avant comme moi, c'est un vrai régal »*, explique Olivier Roumat. Ils ont également goûté aux avantages et aux joies d'un rugby resserré sur une élite forte (la Currie Cup est une sélection des six meilleures provinces) qui attire les foules. *« Le niveau est bien meilleur que celui du championnat français et c'est vraiment fantastique de jouer presque à chaque fois devant 50 000 spectateurs. Moi, cela me donne des frissons »*, avoue Thierry Lacroix.

Ils ont côtoyé aussi un rugby en avance sur les autres dans son évolution vers le professionnalisme. Les joueurs de l'équipe nationale sud-africaine ont déjà des contrats de travail avec la fédération et les autres joueurs discutent dans ce sens avec les provinces, évolution qui inquiète Thierry Lacroix. *« Le fossé va se creuser entre les pays où le rugby va devenir professionnel et les autres. Il faut s'adapter à cette évolution pour ne pas être dépassés. »*

Laurent Cabannes, le Français malheureux de la finale, se révèle, lui, plus sensible aux avantages extrasportifs d'un séjour en Afrique du Sud. Le joueur du Racing Club de France en est à sa troisième participation à la Currie Cup pour le compte de la province du Cap, la Western Province. *« Je ne viendrai pas en Afrique du Sud pour jouer à Johannesburg ou à Pretoria. J'ai choisi Le Cap à cause de la qualité de vie de cette région »*, explique Laurent Cabannes.

Quelle que soit la motivation des joueurs, la Fédération française de rugby n'apprécie guère ces allers-retours ; elle les a privés de l'équipe de France pour la prochaine tournée des All Blacks. La fédération sud-africaine, inquiète de l'afflux de joueurs étrangers, envisagerait, de son côté, de réduire leur nombre, qui est actuellement fixé à deux par province.

*Frédéric Chambon*

# Loïck Peyron démâte dans la Transat Jacques-Vabre

## Les résultats aléatoires des courses océaniques incitent les armateurs à se montrer plus prudents dans leurs investissements. Les navigateurs cherchent aujourd'hui à prolonger au maximum la vie des multicoques

**Six multicoques et cinq monocoques ont pris, samedi 14 octobre au Havre, le départ de la Transat Jacques-Vabre en double à destination de Cartagena (Colombie). La course a tourné court pour Loïck Peyron et Franck Proffit dont le trimaran *Fujicolor* a démâté, lundi 16, à quelque deux cents milles des côtes bretonnes en raison de la rupture d'un mousqueton de bas hauban. La mer était alors formée avec des vents de sud-ouest soufflant de 20 à 30 nœuds. Le skipper baulois avait déjà été victime d'un démâtage il y a moins d'un an, alors qu'il était en tête de la Route du rhum. Au petit matin, *Primagaz*, le trimaran de Laurent Bourgnon, associé à l'Américain Cam Lewis, naviguait en tête de la flotte avec 8 milles d'avance sur *Région-Haute-Normandie* (Paul Vatine-Roland Jourdain) et 15 milles sur *Banque-Populaire* (Francis Joyon-Jack Vincent).**

COMME les trois mousquetaires, ils étaient quatre skippers bien décidés à en découdre pour la victoire dans la Transat Jacques-Vabre : Paul Vatine-Athos, fier *boat-nigger* (équipier et préparateur de bateaux), promu à trente-sept ans skipper de *Région-Haute-Normandie* ; Patrick Joyon-Porthos, colosse discret qui a découvert l'ambition avec *Banque-Populaire*, le dernier-né des trimarans de 60 pieds ; Loïck Peyron-Aramis, Baulois subtil et surdoué portant haut les couleurs de *Fujicolor* en monocoque et en multicoque ; Laurent Bourgnon-d'Artagnan, aventurier révélé par une traversée de l'Atlantique en hobbie cat, devenu un professionnel méticuleux à la barre de *Primagaz*.

Dans leur quête de victoire, ces navigateurs peuvent compter sur leur équipier dans un exercice qui permet de bien exploiter le potentiel d'un voilier grâce à la présence permanente de l'un des deux navigateurs à la barre. Le fruit de cette complicité reste toutefois étroitement tributaire des performances du trimaran. La crise économique, conjuguée aux calculs à court terme des gestionnaires de la voile océanique, a peu à peu fait fuir les commanditaires de multicoques (*Le Monde* du 27 septembre). Deux seulement, *Région-Haute-Normandie* et *Banque-Populaire*, ont été mis à l'eau en 1994.

Comme *Fujicolor*, le trimaran de Laurent Bourgnon date de cinq ans. Il avait coûté 7,5 millions de francs à RMO, son premier armateur, mais il a subi d'incessantes transformations pour demeurer compétitif. *« Construit avec le moule du* Groupe-Pierre-Ier *de Florence Arthaud,* RMO *était une extrapolation des meilleurs formule 40, ces petits multicoques conçus dans les années 80 pour des courses de vitesse à proximité des côtes*, explique Laurent Bourgnon. *Il était très performant par vents moyens et mer plate. Depuis, nous n'avons cessé d'améliorer sa puissance et ses qualités océaniques. »* Depuis le rachat du bateau par Primagaz en 1993, Laurent Bourgnon gère un budget de fonctionnement annuel de 5 millions de francs, dont 2 millions consacrés généralement à des modifications du trimaran. La marge de manœuvre se situe entre ces contraintes budgétaires et la progression plutôt empirique de la construction. Ainsi, les flotteurs du trimaran ont cassé trois fois dans La Baule-Dakar 1991, avant la Route du café en 1993 et après la Route du rhum 1994. *« Certains comparent nos multicoques à des formule 1*, dit le skipper. *Nous sommes plutôt comme les pionniers de l'aéronautique. Faute d'instruments de simulation assez fiables, l'architecture navale progresse surtout grâce aux expériences et au vécu des navigateurs. »*

**Les étapes d'une transformation**




*Mis à l'eau en 1990, le trimaran de Laurent Bourgnon a subi chaque année des transformations pour demeurer compétitif. Si on ajoute à ces frais le renouvellement et l'entretien de l'accastillage et des voiles, le salaire et les primes de résultats du skipper et les droits d'engagement pour les courses, le budget global par saison pour Primagaz s'est élevé à 8 860 000 francs en 1993, 9 490 000 francs en 1994 et 8 000 000 francs en 1995.*

La première de ces évolutions, pour la saison 1992, avait porté sur le gréement et une augmentation du plan de voilure de près de 40 %. *« Le bateau était devenu beaucoup plus puissant et très délicat à piloter*, se souvient Laurent Bourgnon. *Il souffrait d'une mauvaise répartition des volumes. Il se comportait comme une voiture sans amortisseurs. »* La saison suivante, les bras de liaison entre la coque centrale et les flotteurs ont été rallongés d'un mètre de chaque côté et abaissés.

**GAIN DE POIDS**

La configuration océanique a encore été accentuée en 1994 pour battre le record de la traversée de l'Atlantique et gagner la Route du rhum, avec un mât-aile en carbone de 30,5 m sans barres de flèche. *« Le gain de poids, d'une centaine de kilos, a permis d'abaisser le centre de gravité du bateau, donc de diminuer le tangage et d'améliorer la sécurité*, explique le skipper. *La suppression des barres de flèche diminue la traînée aérodynamique. »*

Les qualités océaniques du trimaran ont encore été améliorées cet été par le changement des deux flotteurs. *« Ils sont à la fois plus volumineux à l'avant pour augmenter l'appui diagonal aux allures débridées* (vent arrière ou latéral) *et fournir plus de puissance par vents moyens, mais ils sont aussi plus « bananés » sur leur longueur pour diminuer la surface mouillée dans le petit temps*, expliquent Vincent Lauriot-Prevost et Marc Van Peteghem, les architectes. *Leur section est également plus en V afin d'améliorer le passage dans la mer au près* (contre le vent). »

La prochaine transformation, programmée au retour de la Transat Jacques-Vabre, portera sur la partie inférieure de la coque centrale. Amélioré ainsi d'année en année, *Primagaz* est-il aussi performant que les trimarans conçus quatre ans plus tard ? *« Non*, répond Laurent Bourgnon. *Les 2 millions de francs consacrés chaque année à des transformations majeures permettent de rester compétitifs, mais, avec une tonne de moins pour la même surface de voiles,* Région-Haute-Normandie *présente un meilleur rapport poids-puissance. Cet avantage est toutefois réduit en partie par les délicats problèmes de mise au point et les casses qui peuvent survenir sur un bateau neuf. »*

Avec son BEP de mécanique, Laurent Bourgnon affectionne ce long travail de mise au point. *« C'est 30 % à 40 % de ma passion et de mon plaisir*, affirme-t-il. *Ma fierté, ce n'est pas de battre les concurrents d'une transat, mais d'avoir développé un système de hook pour ma grand-voile* (qui permet de hisser et d'accrocher la grand-voile sans le recours aux drisses) *ou d'avoir « bidouillé » des pièces d'accastillage en titane. »*

Tout en préparant la Transat Jacques-Vabre, le skipper laissait son imagination s'enflammer pour son grand projet : la conception avec l'architecte Nigel Irens d'un grand catamaran de 36 mètres pour s'attaquer aux records des traversées océaniques, au Trophée Jules-Verne et à The Race, la course autour du monde dont le départ est programmé pour le 31 décembre 1999. *« Partir d'une page blanche pour concevoir le dragster des mers de l'an 2000, sans autre contrainte que les limites de la technologie, me fait rêver »*, dit-il. Grâce à 2 millions de francs investis par Primagaz pour les études, ce rêve s'est déjà matérialisé sous forme de maquette. Mais il reste encore à débloquer un budget de quelque 30 millions de francs pour que ce rêve devienne réalité.

*Gérard Albouy*

# Le boxeur écossais James Murray meurt deux jours après son combat

**JAMES MURRAY**, qui avait perdu connaissance, vendredi 13 octobre, lors d'un combat, titre en jeu, contre le champion britannique des poids coq Drew Docherty, est mort dimanche à Glasgow. Agé de vingt-cinq ans, le boxeur écossais était maintenu artificiellement en vie depuis l'opération d'urgence au cours de laquelle les chirurgiens lui avaient retiré un caillot de sang du cerveau. Alors qu'il semblait en passe de remporter ce match très violent, James Murray s'est effondré sur le tapis à la douzième et dernière reprise. Son K.O. a provoqué des incidents dans la salle. Cinq personnes ont été légèrement blessées par des jets de bouteilles et de chaises. La cohue aurait retardé l'évacuation du boxeur, ce qui a fait perdre quelques précieuses minutes aux neurologues chargés de l'opérer.

Le décès de James Murray a immédiatement relancé la polémique en Grande-Bretagne. L'ordre des médecins britannique (BMA) a réitéré, dès dimanche, ses appels en vue d'interdire les matches de boxe, arguant que la mort de Murray *« est une nouvelle tragédie qui illustre le fait que la boxe n'est pas un sport sûr. Tant que la tête restera la cible des boxeurs, il y aura d'autres tragédies comme celle-là et de nombreux boxeurs souffriront de lésions permanentes au cerveau »*.

La Grande-Bretagne se souvient de Gerald McCellan. En février 1995 à Londres, le boxeur américain avait sombré dans le coma après avoir été mis K.O. par Nigel Benn, lors du championnat du monde des super-moyens WBC. Il est aujourd'hui paralysé et handicapé mental à vie. On avait alors reproché à l'arbitre de ne pas avoir arrêté le match assez tôt. Celui du match Murray-Docherty s'est défendu d'avoir fait durer la partie alors que l'Ecossais, qui saignait au-dessus de l'œil, s'épuisait à mesure des reprises.

Malgré les règles strictes de sécurité imposées aux organisateurs de combats, la boxe se révèle de plus en plus risquée. Selon les médecins, la condition physique et la puissance améliorées sont responsables de la gravité croissante des blessures et des conséquences. Pour éviter une éventuelle interdiction, les instances de la boxe envisageraient de réduire les matches à dix reprises.

Selon un recensement établi par le journal américain *The Ring Magazine*, plus de cinquante boxeurs professionnels sont morts depuis 1970. Les « inconditionnels » *continuent d'arguer que la boxe n'est pas un sport si dangereux* : sur les rings de Grande-Bretagne, il y aurait eu deux morts en dix ans, contre quatre-vingt-sept dans les sports mécaniques. C'est sans compter les blessés graves, privés pour toujours de leurs facultés physiques ou mentales pour quelques coups dans la figure.

# RÉSULTATS

## ATHLÉTISME

**20 KM DE PARIS**

Messieurs
1. S. Cheruiyot (Ken.) ; 2. A. Masai (Ken.) ; 3. T. Osano (Ken.).

Dames
1. E. Kimaiyo (Ken.) ; 2. J. Chepchumba (Ken.) ; 3. R. Maraoui (Mar.)

## BASKET-BALL

**CHAMPIONNAT DE FRANCE Pro A**

5e journée

| | |
|---|---|
| Lyon-Gravelines | 69-76 |
| Montpellier-PSG Racing | 77-74 |
| Le Mans-Besançon | 97-85 |
| Levallois-Villeurbanne | 78-87 |
| Dijon-Cholet | 80-71 |
| Pau-Orthez-Strasbourg | 113-106 |
| Nancy-Evreux | 60-62 |
| Antibes-Limoges | 76-106 |

Classement : 1. Limoges, Pau-Orthez et Villeurbanne, 10 pts ; 4. Montpellier, 9 ; 5. Antibes, Nancy et Dijon, 8 ; 8. PSG-Racing, Strasbourg, Gravelines et Evreux, 7 ; 12. Cholet, Le Mans, Besançon et Lyon, 6 ; 16. Levallois, 5

## CYCLISME

**PARIS-TOURS**

1. N. Minali (Ita., Gewiss) ; 2. A. Tchmil (Rus.) m. t. ; 3. S. Teutenberg (All.) m. t. ; 4. J. Werner (All.) m. t. ; 5. J. Capiot (Bel.) m. t.

## FOOTBALL

**CHAMPIONNAT DE FRANCE D1**

13e journée

| | |
|---|---|
| Lens-Martigues | 1-0 |
| Strasbourg-Guingamp | 0-0 |
| Lyon-Paris SG | 0-0 |
| Rennes-Lille | 3-1 |
| Metz-Bordeaux | 2-0 |
| Auxerre-Nice | 2-1 |
| Monaco-Gueugnon | 0-0 |
| Cannes-Nantes | 0-2 |
| Montpellier-Bastia | 4-3 |
| Le Havre-Saint-Etienne | 2-2 |

*Classement : 1. Metz, 31 pts ; 2. Lens, 28 ; 3.* Auxerre, 25 ; 4. Paris-SG, 25 ; 5. Monaco, 21 ; 6. Guingamp, 21 ; 7. Montpellier, 21 ; 8. Nantes, 20 ; 9. Bastia, 19 ; 10. Strasbourg, 17 ; 11. Bordeaux, 17 ; 12. Rennes, 17 ; 13. Nice, 16 ; 14. Lyon, 14 ; 15. Le Havre, 14 ; 16. Saint-Etienne, 13 ; 17. Gueugnon, 11 ; 18. Martigues, 10 ; 19. Lille, 9 ; 20. Cannes, 9

**CHAMPIONNAT DE FRANCE D2**

15e journée

Epinal-Caen 4-0
Valence-Alès 1-0
Charleville-Laval 1-0
Sochaux-Mulhouse 1-0
Le Mans-Toulouse 2-1
Angers-Dunkerque 1-1
Louhans-Cuiseaux–Perpignan 4-1
Marseille-Poitiers 3-0
Red Star-Nancy 1-1
Niort-Lorient 1-0
Châteauroux-Amiens 1-2

Classement : 1. Caen, 30 pts ; 2. Red Star, 26 ; 3. Sochaux, 26 ; 4. Le Mans, 26 ; 5. Laval, 25 ; 6. Toulouse, 24 ; 7. Valence, 24 ; 8. Châteauroux, 23 ; 9. Nancy, 23 ; 10. Perpignan, 22 ; 11. Lorient, 21 ; 12. Louhans-Cuiseaux, 20 ; 13. Marseille, 20 ; 14. Poitiers, 18 ; 15. Epinal, 18 ; 16. Niort, 18 ; 17. Amiens, 18 ; 18. Charleville, 18 ; 19. Angers, 14 ; 20. Mulhouse, 13 ; 21. Dunkerque, 12 ; 22. Alès, 4

**CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE**

9e journée

| | |
|---|---|
| Aston Villa-Chelsea | 0-1 |
| Blackburn-Southampton | 2-1 |
| Bolton-Everton | 1-1 |
| Leeds-Arsenal | 0-3 |
| Liverpool-Coventry | 0-0 |
| Manchester United-Manchester City | 1-0 |
| QPR-Newcastle | 2-3 |
| Tottenham-Nottingham Forest | 0-1 |
| Sheffield Wednesday-Middlesbrough | 0-1 |
| Wimbledon-West Ham (lundi) | |

Classement : 1. Newcastle, 24 pts ; 2. Manchester United, 20 ; 3. Arsenal, 18 ; 4. Middlesbrough, 18 ; 5. Liverpool, 17 ; 6. Nottingham Forest, 17 ; 7. Aston Villa, 17 ; 8. Leeds, 16 ; 9. Chelsea, 15 ; 10. Tottenham, 14 ; 11. Blackburn, 10 ; 12. Wimbledon, 10 ; 13. Queen's Park Rangers, 9 ; 14. Everton, 8 ; 15. Sheffield Wednesday, 8 ; 16. Coventry, 7 ; 17. West Ham, 6 ; 18. Southampton, 6 ; 19. Bolton, 5 ; 20. Manchester City, 1.

**CHAMPIONNAT D'ITALIE**

6e journée

| | |
|---|---|
| Atalanta-Inter de Milan | 1-1 |
| Cagliari-Cremonese | 1-0 |
| Lazio Rome-Padoue | 2-0 |
| Milan AC-Juventus Turin | 2-1 |
| Parme-Udinese | 1-0 |
| Piacenza-Sampdoria Gênes | 3-2 |
| Torino-AS Rome | 2-2 |
| Vicence-Bari | 2-0 |
| Naples-Fiorentina | 0-2 |

Classement : 1. Milan AC, 15 pts ; 2. Parme, 13 ; 3. Lazio Rome et Fiorentina, 12 ; 5. Juventus et Naples, 11 ; 7. Vicence, 10 ; 8. Udinese, Inter de Milan et Atalanta, 8 ; 11. Cagliari et Piacenza, 7 ; 13. Sampdoria, AS Rome et Torino, 6 ; 16. Bari, 5 ; 17. Cremonese et Padoue, 1

## HANDBALL

**COUPES EUROPÉENNES**

1/16e de finale (retour)

COUPE DES COUPES

*Messieurs*

| | |
|---|---|
| OM Vitrolles-Karlovak (Cro.) | 33-22 |

(OM Vitrolles qualifié)

COUPE DES CLUBS CHAMPIONS

Messieurs

| | |
|---|---|
| Dukla Prague (Tch.)-Montpellier | 19-24 |

*(Montpellier qualifié)*

COUPE DE L'EHF

Messieurs

| | |
|---|---|
| Kolding (Dan.)-Ivry | 26-24 |

(Kolding qualifié)

## JUDO

**CHAMPIONNATS D'EUROPE PAR ÉQUIPES**

Dames
Classement : 1. Grande-Bretagne ; 2. Pologne ; 3. Pays-Bas et Allemagne ; 5. France et Autriche

Messieurs
Classement : 1. Allemagne ; 2. Russie ; 3. France et Grande-Bretagne ; 5. Turquie et Georgie.

## RUGBY

**CURRIE CUP**

Finale

| | |
|---|---|
| Natal-Western Province | 25-17 |

**COUPE LATINE**

1e journée

| | |
|---|---|
| France-Italie | 34-22 |
| Argentine-Roumanie | 51-16 |

## RUGBY À XIII

**COUPE DU MONDE**

| | |
|---|---|
| Australie-Fidji | 66-0 |
| Angleterre-Afrique du Sud | 46-0 |
| Pays de Galles-Samoa occidentales | 22-10 |

## HOCKEY SUR GLACE

**CHAMPIONNAT DE FRANCE**

6e journée

| | |
|---|---|
| Angers-Brest | 1-5 |
| Grenoble-Rouen | 1-5 |
| Viry-Chamonix | 4-12 |
| Amiens-Reims (à Compiègne) | 2-3 |

Classement : 1. Brest, 10 pts ; 2. Reims, 9 ; 3. Rouen, 8 ; 4. Chamonix, 7 ; 5. Grenoble, 5 ; 6. Amiens, 4 ; 7. Angers, 3 ; 8. Viry, 2.

## TENNIS DE TABLE

**COUPE DU MONDE**

Quarts de finale
L. Guoliang (Chi., nº 8) b. Y. Taek Soo (CdS, nº 4) 21-17, 12-21, 21-17, 19-21, 21-17 ; K. Linghui (Chi., nº 2) b. P. Chila (Fra., nº 21) 11-21, 21-15, 21-19, 21-16 ; J. Rosskopf (All., nº 6) b. J. M. Saive (Bel., nº 3) 21-17, 21-17, 18-21, 16-21, 21-16 ; J. P. Gatien (Fra., nº 7) b. W. Tao (Chi., nº 1) 21-19, 17-21, 14-21, 21-13, 24-22

Demi-finales
J. Rosskopf (All., nº 6) b. L. Guoliang (Chi., nº 8) 21-17, 18-21, 16-21, 21-16, 21-5 ; K. Linghui (Chi., nº 2) b. J. P. Gatien (Fra., nº 7) 21-15, 21-19, 7-21, 19-21, 21-14

Match pour la 3e place :
L. Guoliang (Chi.) b. J. P. Gatien (Fra.) 22-20, 17-21, 21-18, 17-21, 21-18.

Finale
K. Linghui (Chi., nº 2) b. J. Rosskopf (All., nº 8) 18-21, 24-22, 22-20, 21-14.



Mardi 10 octobre 7h44

Des milliards sur Internet : la loi de finance peut être désormais consultée sur Internet.

(Source Europe 1)

## DÉPÊCHES

■ **LUTTE : Yvon Riemer est devenu champion du monde** des 74 kilos, dimanche 15 octobre à Prague, lors de la dernière journée des championnats du monde de lutte gréco-romaine. L'Alsacien a battu en finale le Kazakh Bakhtiar Baiseitov aux points (9-1). Vingt-huit ans après Daniel Robin (lutte libre) et huit ans après Patrice Mourier (57 kilos), il est le troisième Français à être champion du monde de lutte. – (*AFP*)

■ **CYCLISME : Miguel Indurain a renoncé à effectuer une deuxième tentative** contre le record de l'heure (55,291 km). Le champion du monde du contre-la-montre avait abandonné, dimanche 15 octobre à Bogota, lors d'une première tentative matinale contrariée par le froid et l'humidité. Jeannie Longo, elle, devrait s'attaquer *au record de l'heure féminin (47,411* km), mardi ou mercredi. – (*Reuter.*)

■ **ALPINISME : plusieurs objets de Benoît Chamoux et Pierre Royer** (sac à dos et émetteurs radio) ont été retrouvés, samedi 14 octobre, au col ouest du Kangchenjunga, à l'endroit où ont disparu les deux Français, par deux alpinistes italiens partis à leur recherche. – (*AFP*)

# A la ville en tenue de campagne

## Conçus pour les mauvais chemins, les 4 x 4 occupent de plus en plus de place sur l'asphalte urbaine

**CARROSSERIE** taillée à la serpe, élégance de cashmere un peu patiné, haut sur pattes au point de paraître un peu hiératique au-dessus de la mêlée automobile : le Range Rover reste l'un des points cardinaux de l'univers du 4 × 4 (voiture tout terrain à quatre roues motrices). Or, depuis un an, la monture favorite du gentleman-farmer a pris ses aises. Au risque de dérouter.

Moins élitiste d'apparence, le nouveau Range s'est bourgeoisement arrondi, presque endimanché. Ses raffinements dissipent définitivement les dernières illusions de rusticité : la suspension électronique pneumatique ajustable (la voiture s'abaisse automatiquement de quelques centimètres dès que l'on roule plus de trente seconde à plus de 80 km/h) a été perfectionnée, et, sur les modèles du haut de gamme, il est possible de programmer les réglages du siège, des rétroviseurs extérieurs et de la luminosité du tableau de bord pour deux conducteurs différents. Les asthmatiques n'ont pas été oubliés : prévenant, le Range dispose aussi de filtres anallergiques à pollen.

On l'a compris, le Range Rover (à partir de 265 000 francs) se destine ouvertement au créneau capitonné des berlines de luxe, un cran au-dessus du Land Rover Discovery, son rejeton yuppie. Cette option cadre parfaitement avec la tendance générale : le 4 × 4 baroudeur du chasseur, du montagnard ou du médecin de campagne n'est plus qu'une survivance.

## Apprécié des femmes, le tout-terrain peut aussi devenir un joujou macho

Désormais, ce qui compte avant tout, c'est l'image que l'on renvoie aux autres et, accessoirement, à soi-même. Quelle image ? *« Celle du propriétaire de la fermette en Sologne, même si l'on habite dans un pavillon de banlieue »*, résume de manière un peu abrupte un spécialiste du marketing automobile. Et cela semble plutôt bien fonctionner. Après avoir fléchi de 1990 à 1993, les ventes en France de véhicules à quatre roues motrices ont remonté la pente en 1994, avec plus de 28 000 immatriculations. Sur la période janvier-août, elles se sont accrues de 20,2 %.

Principale raison de ce succès : les nouveaux petits 4 × 4 nippons, très maniables, plaisent beaucoup aux femmes. Dans cette catégorie, le plus en vue est le Toyota Rav. 4, une voiture dont la version trois *portes n'est pas plus longue* qu'une Clio et qui s'est vendue à plus de 2 000 exemplaires depuis le début de l'année. Toute en rondeurs urbaines, elle n'a rien (ou pas grand-chose) de très agreste malgré son gros moteur de 2 litres pour 129 chevaux. *« Parmi les mille premiers exemplaires que nous avons vendus, 40 % ont été achetés directement par des femmes. Elles apprécient la sécurité que procure la position de conduite très haute, le faible encombrement et l'allure de cette voiture à mi-chemin entre auto de ville et auto de loisirs »*, souligne-t-on chez le constructeur.

Il faut également compter avec les 4 × 4 familiaux (Opel Frontera, Nissan Terrano, Jeep Cherokee, Land Rover Discovery), qui, avec d'efficaces motorisations diesel (90 % des ventes d'Opel Frontera), offrent un « look » un peu décalé et l'agrément d'un break pour le prix (à partir de 150 000 francs environ) d'une berline.

Enfin, le 4 × 4 de prestige (Range Rover, Nissan Patrol, Toyota Land Cruiser, Jeep Grand Cherokee) est souvent monstrueux (le Range 4,6 HSE affiche 225 chevaux, alors que le Toyota Land Cruiser, avec ses 2,2 tonnes, *peut atteindre 175 km/h*), *toujours* opulent, mais n'est pas exempt de fautes de goût. Sociologiquement, il est l'apanage du chef d'entreprise plutôt que du cadre supérieur.

Un tel foisonnement ne constituerait qu'un phénomène de mode sans intérêt particulier s'il ne s'accompagnait d'un intéressant processus de dissociation. Paradoxalement, la majeure partie des propriétaires de 4 × 4 n'ont jamais – ou si peu – éprouvé la nécessité d'utiliser leur engin pour ce qu'il est capable de faire : patauger dans la gadoue, s'aventurer dans les sentiers, même battus. Les constructeurs admettent que rares sont ceux qui manient régulièrement la boîte-transfert ou apprécient de voir les ailes *proéminentes de leur voiture zébrées* de boue. Et alors ? Les intéressés rétorquent qu'ils ne détestent pas le second degré et que, tout simplement, ils apprécient particulièrement la position de conduite toute en hauteur de ces voitures pas comme les autres.

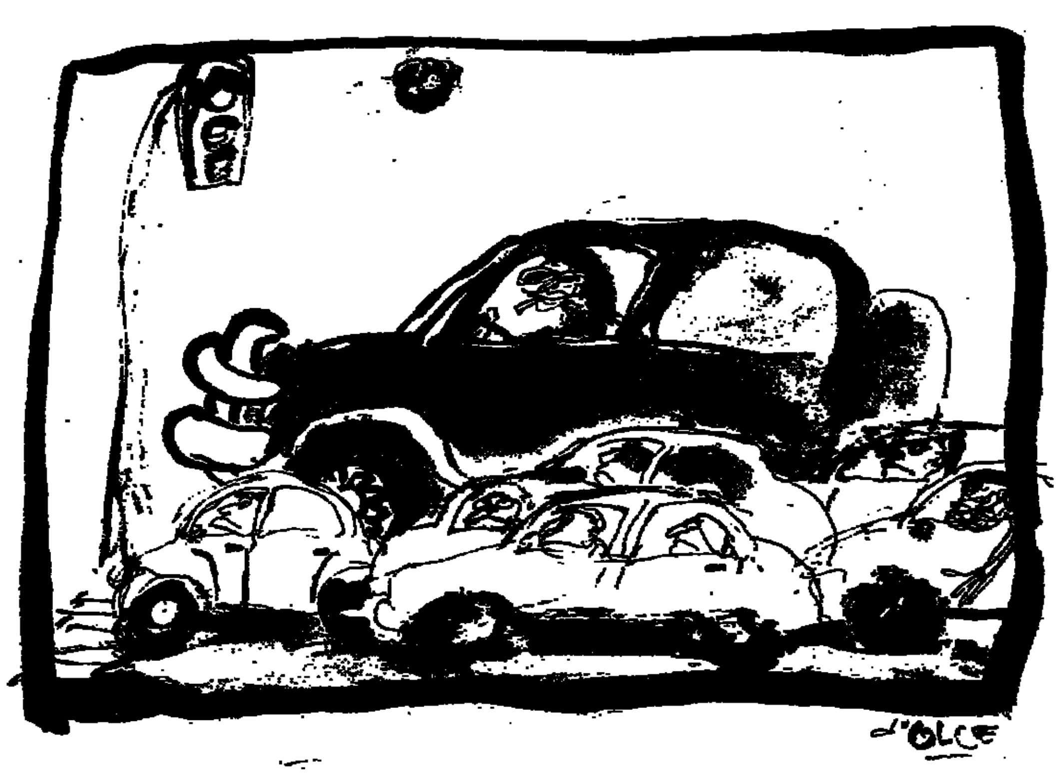
Malheureusement, quelques-uns s'obstinent à prendre le 4 × 4 pour une monture de rodéo urbaine. Apprécié des femmes, le tout-terrain peut aussi devenir un joujou macho.

Là où l'on croit trouver Indiana Jones, on peut rencontrer le « beauf » et sa panoplie complète : carrosserie couverte de peintures de guerre fluo, élargisseurs d'ailes, housse aux couleurs tape-à-l'œil sur la roue de secours extérieure et énorme pare-chocs avant chromé, genre pare-buffle. Pour escalader les trottoirs, il faut au moins cela... *« Cet état d'esprit est épouvantable. Il rappelle celui de certains conducteurs de petites GTi dans les années 80. D'ailleurs, ce sont sans doute les mêmes... »*, *se désole un importateur.* Conscients que le 4 × 4 ne renvoie pas forcément une image gratifiante, les constructeurs entourent de plus en plus leur production d'une auréole d'authenticité. *« Le 4 × 4 exprime bien les nouvelles valeurs automobiles de convivialité. Pour cela, nous n'avons pas besoin d'artifices »*, assure-t-on chez Jeep, glorieux pionnier du tout-terrain libérateur désormais recyclé dans le tout-chemin BCBG.

Tant pis si, à leur bord, les longs trajets sur autoroute ne sont pas forcément de tout repos. Tant pis si elles font un peu nouveau riche et dégagent parfois des pulsions agressives. Ces fausses rustiques parfois capables de se transformer en petits cabriolets ont cependant un mérite : leur côté exotique et quelque chose de vaguement aventureux les rendent diablement dépaysantes.

*« Et puis*, analyse-t-on chez Nissan, *rouler dans un engin costaud et surélevé paraît à juste titre comme rassurant. Sans compter que les sanctions pour excès de vitesse amènent vers le 4 × 4 une nouvelle clientèle. Celle des conducteurs qui, lassés de comparaître devant les tribunaux, cherchent à autolimiter leur allure tout en conservant le plaisir de conduire. »*

*Jean-Michel Normand*




### L'élargissement de l'offre

**Le regain d'intérêt constaté depuis de début de l'année pour les véhicules à quatre roues motrices doit beaucoup à l'élargissement de l'offre (dont les constructeurs français restent, pour l'instant, totalement absents). L'arrivée de généralistes tels que Ford et surtout Opel, comme le lancement de nouveaux produits venus du Japon, a stimulé les ventes de modèles que l'on peut regrouper sous le vocable de « tous chemins » de préférence à « tout terrain ». On voit donc se multiplier les petits 4x4 nippons, engins très maniables faisant généralement office de deuxième voiture.**

# Les haltères de la ménagère

*par Claude Sarraute*

*VOUS NE DEVINEREZ* jamais ce que je me suis offert... Je vous le donne en cent... En mille... Une salle de gym. Perso, attention ! A installer dans un appartement de 80 mètres carrés. Non, c'est vrai, ras le bol de poireauter dans un Vitatop bondé devant un maso de la gonflette ahanant de douloureux plaisirs entre les bras de son Pec deck. Ou de se retrouver, couverte de savon, sous une douche brusquement tarie qui vous fait un caprice histoire de racoler le plombier de service.

En plus, c'est d'un plouc, d'un démodé ! On se durcit le ventre, les mollets et le reste, chez soi, là, aujourd'hui, avec le concours de machines, des belles Américaines, dans le genre, en moins pro, de celles qui racolaient au *Salon du Bois de Vincennes* pendant le dernier week-end. En moins pro. Elles ne parlent pas un mot de français et permettent à leurs clients de se prendre pour Schwarzy en enchaînant les deadlifts, les crunches, les dips, *et autres curls par séries de dix* ou douze reps. Traduction ? Vous la trouverez dans la revue *Fitness* entre deux photos de bêtes à concours, des montagnes de muscles ficelés d'énormes veines.

Bon, alors, combien elles prennent pour venir vous entraîner à domicile, ces dames ? La plus chère, Miss Banc Welder, une splendeur – elle a de ces poulies ! –, dans les 2 000 balles. L'ennui, c'est qu'il en faut plusieurs. A commencer, si vous habitez, c'est mon cas, un immeuble avec ascenseur, par un monte-escalier, pardon un running stair informatisé. Vous me direz : Enfin, voyons, tes cinq étages, qu'est-ce qui t'empêche de les grimper à pied ? Cette question ! L'ascenseur, faut bien que je l'amortisse, il m'a coûté la peau des fesses. D'accord, j'en ai à revendre. Mais je ne vais quand même pas me risquer à monter jusqu'à chez moi, dans l'espoir de la retendre, sans savoir où je vais, à quel rythme, quelle distance, quelle vitesse, sur quelle durée et à quel prix calculé en calories. Même si j'habite un peu moins haut que la planète Mars, aux yeux de la Nasa, j'aurais l'air de quoi ?

Pour le rameur et le vélo, je vous recommande le modèle « deux en un », style shampooing. *Une bicyclette avec des* avirons ou une barque équipée d'un guidon. Et tableau de bord à pulsomètre intégré. Ce qui évite de se prendre le pouls – et la tête – quand on palpite du palpitant. Remarquez, moi, ça ne *risque pas. Elle est devenue d'un* lourd depuis qu'elle squate mon appart, cette cossarde ! Je n'ai pas fait 20 mètres en danseuse, debout sur les pédales, qu'elle pile net : je suis crevée ! Descends, tu veux ! Et pousse-moi jusqu'en haut de la côte.

La pousser, tu parles ! Elles n'en font qu'à leur tête : la bécane à rames reste plantée devant la télé, la planche abdominale copine avec la planche à repasser et la barre refuse de quitter la porte d'entrée. On a beau vous affirmer dans la notice que c'est pliable, léger, robuste et pas encombrant, rien de plus faux. Résistant, ça, oui. C'est pas le genre à se laisser mettre au placard sans montrer les dents. Moi, depuis que j'ai été mordue par mon Flex 220 – vous verriez mon doigt ! –, je ne m'y risque plus. Et mon set d'haltères, il fait 70 kilos, je le laisse traîner depuis des semaines sur la moquette du living sans oser le ranger, des fois qu'il m'écrase – Essaie un peu de me bouger d'ici ! – de son pesant mépris.

■ **L'INDE À L'HÔTEL SCRIBE.** Dans le cadre du Centenaire du cinéma organisé par la Cinémathèque française, l'hôtel Scribe, situé à Paris, dans le 9e arrondissement, s'est associé à la rétrospective Indomania consacrée à l'Inde. Du 8 novembre 1995 au 30 janvier 1996 seront présentées une centaine d'œuvres de fiction associant films occidentaux et indiens, depuis les débuts du cinéma indien en 1896 jusqu'aux réalisations récentes. Le forfait (800 F) comprend une nuit en chambre double dans ce 4 étoiles luxe, le petit déjeuner-buffet, un titre journalier de transport urbain, l'entrée pour la visite du Musée du cinéma Henri-Langlois et l'entrée pour un film du festival Indomania à la Cinémathèque française. Réservations auprès de l'hôtel Scribe (tél. : (1) 44-71-24-25), qui envoie le programme du festival sur simple demande.

# Brouillards matinaux

**DES HAUTES PRESSIONS** se sont à nouveau installées sur la France. Elles empêchent les perturbations d'envahir notre pays, et favoriseront au contraire la formation de nombreux bancs de brouillard ou de nuages bas matinaux.

Mardi, la Bretagne échappera aux brouillards, grâce à un vent de sud assez sensible (rafales atteignant jusqu'à 50 km/h) et à une couverture nuageuse importante ; ces nuages s'épaissiront en fin de matinée, pour donner un peu de pluie ou de bruine à partir de la mi-journée.

Les pays de Loire et la Normandie bénéficieront d'une journée ensoleillée, avec peu de brouillards le matin ; toutefois, le ciel se voilera par le Nord-Ouest dans l'après-midi. Le reste de la moitié nord, ainsi que les Landes, se réveilleront le plus souvent avec des brouillards ou des nuages bas ; on se méfiera de ces brouillards qui seront parfois denses. Cette grisaille persistera jusqu'à la mi-journée, tandis que le soleil s'imposera l'après-midi.

Sur le nord de la Lorraine et de l'Alsace, il est possible que cette grisaille persiste *toute la journée*. Le relief – Vosges, Jura et Morvan – bénéficiera au contraire d'un franc soleil dès le lever du jour.

Sur la moitié sud, Landes exceptées, ce sera une journée bien ensoleillée, les brouillards matinaux se révélant très rares. Le relief des Pyrénées, des Alpes du Sud et de Corse subira un peu plus de nuages, avec des bourgeonnements, qui pourront par endroits aller jusqu'à l'averse.

Les températures resteront douces pour une mi-octobre : les minimales seront comprises entre 12 et 15 degrés près des côtes, entre 7 et 10 dans l'intérieur ; l'après-midi, elles remonteront entre 16 et 19 près de la Manche et dans le Nord-Est, entre 19 et 22 du Nord à la région Rhône-Alpes, et entre 22 et 24 partout ailleurs.

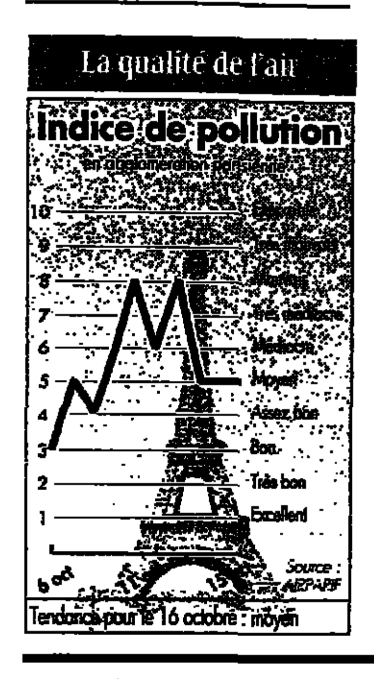
Mercredi, sur le quart nord-ouest du pays, le ciel sera couvert, avec par moments un peu de bruine. Du Sud-Ouest au Nord-Est en passant par le Massif Central, la matinée se passera encore sous les brouillards ou les nuages bas, tandis que le soleil s'imposera l'après-midi. Dans le Sud-Est, ce sera une journée ensoleillée, sauf sur le relief des Alpes et de la Corse, où des nuages instables pourraient donner des averses.

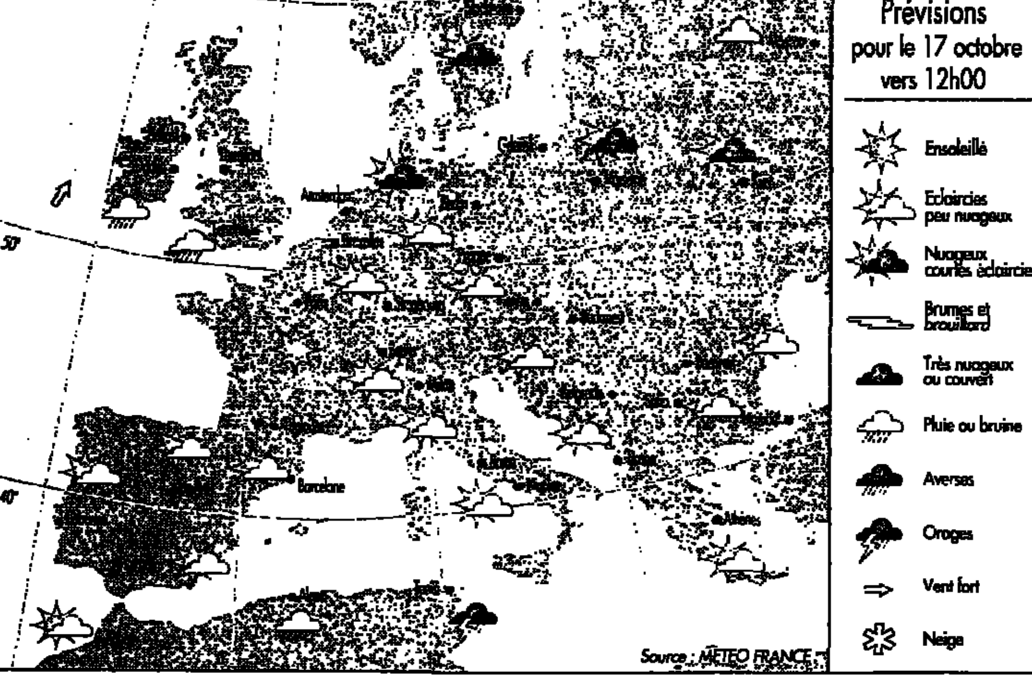
*(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)*

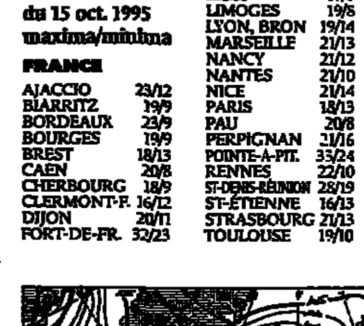



Prévisions pour le 17 octobre vers 12h00

La qualité de l'air

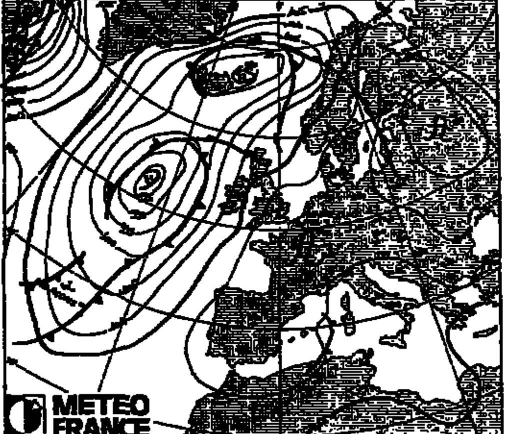


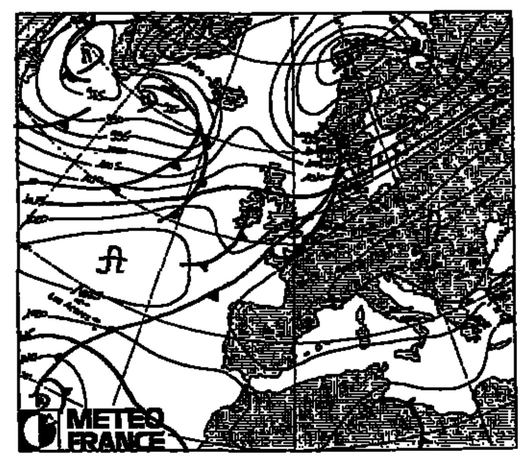





| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TEMPÉRATURES | | GRENOBLE | 23/16 | TOURS | 21/8 | CHICAGO | 12/2 | LISBONNE | 24/14 | PRETORIA | 24/12 |
| du 15 oct. 1995 | | LILLE | 19/8 | ÉTRANGER | | COPENHAGUE | 14/10 | LONDRES | 19/9 | RABAT | 23/12 |
| maxima/minima | | LIMOGES | 19/5 | | | DAKAR | 32/25 | LOS ANGELES | 19/14 | RIO DE JAN. | 23/19 |
| FRANCE | | LYON, BRON | 19/14 | ALGER | 26/15 | DJAKARTA | 32/24 | LUXEMBOURG | 18/12 | ROME | 24/12 |
| | | MARSEILLE | 21/13 | AMSTERDAM | 18/12 | DUBAI | 36/25 | MADRID | 23/8 | SAN FRANC. | 17/13 |
| | | NANCY | 21/12 | ATHÈNES | 27/18 | DUBLIN | 17/12 | MARRAKECH | 30/17 | SANTIAGO | 24/13 |
| | | NANTES | 21/10 | BANGKOK | 35/24 | FRANCFORT | 16/14 | MEXICO | 16/9 | SÉVILLE | 28/14 |
| AJACCIO | 23/12 | NICE | 21/14 | BARCELONE | 22/14 | GENÈVE | 19/13 | MILAN | 21/7 | ST-PÉTERS. | 8/1 |
| BIARRITZ | 19/9 | PARIS | 18/13 | BELGRADE | 14/13 | HANOÏ | 31/26 | MONTRÉAL | 21/10 | STOCKHOLM | 10/9 |
| BORDEAUX | 23/9 | PAU | 20/8 | BERLIN | 15/8 | HELSINKI | 12/5 | MOSCOU | 2/-5 | SYDNEY | 18/12 |
| BOURGES | 19/9 | PERPIGNAN | 21/16 | BOMBAY | 32/25 | HONGKONG | 26/23 | MUNICH | 14/6 | TENERIFE | 27/20 |
| BREST | 18/13 | POINTE-A-PIT. | 33/24 | BRASILIA | 30/20 | ISTANBUL | 20/16 | NAIROBI | 26/15 | TOKYO | 24/16 |
| CAEN | 20/8 | RENNES | 22/10 | BRUXELLES | 21/11 | JÉRUSALEM | 27/16 | NEW DELHI | 33/23 | TUNIS | 24/16 |
| CHERBOURG | 18/9 | ST-DENIS-RÉUNION | 28/19 | BUCAREST | 20/12 | KIEV | 16/7 | NEW YORK | 23/12 | VARSOVIE | 13/9 |
| CLERMONT-F. | 16/12 | ST-ÉTIENNE | 16/13 | BUDAPEST | 20/6 | KINSHASA | 32/24 | PALMA DE MAJ. | 26/15 | VENISE | 22/16 |
| DIJON | 20/11 | STRASBOURG | 21/13 | BUENOS-AIRES | 23/15 | LE CAIRE | 29/17 | PÉKIN | 22/10 | VIENNE | 15/3 |
| FORT-DE-FR. | 32/23 | TOULOUSE | 19/10 | CARACAS | 31/24 | LIMA | 17/14 | PRAGUE | 11/5 | | |




Situation le 16 octobre, à 0 heure, temps universel




Prévisions pour le 18 octobre, à 0 heure, temps universel

## IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

# Pour une politique d'immigration

**LE 2 MARS**, le général de Gaulle informait l'Assemblée consultative qu'un grand plan était tracé « *afin d'introduire au cours des prochaines années, avec méthode et intelligence, de bons éléments d'immigration dans la collectivité française* ». Sept mois se sont passés. Des études ont été faites tant par le haut comité de la population que par les ministères compétents.

Il s'agit d'un problème ancien que la France a déjà eu à résoudre il y a vingt ans. L'immigration d'hier répondait immédiatement à des nécessités économiques, celle de demain est, en plus, commandée par des considérations démographiques. « *Pour que la France ne soit pas une lumière qui s'éteint...* », a dit le général de Gaulle. (...)

Comme après l'autre guerre, nous avons des vides à combler. Moins de pertes sur les champs de bataille, mais plus de civils qui sont morts et plus d'enfants qui ne sont pas nés. Plus de ruines aussi à relever pour lesquelles nous manquons de bras, malgré l'appoint des prisonniers allemands. La reconstruction aura besoin de 100 000 bons maçons au printemps. Où les trouver, sinon en Italie ?

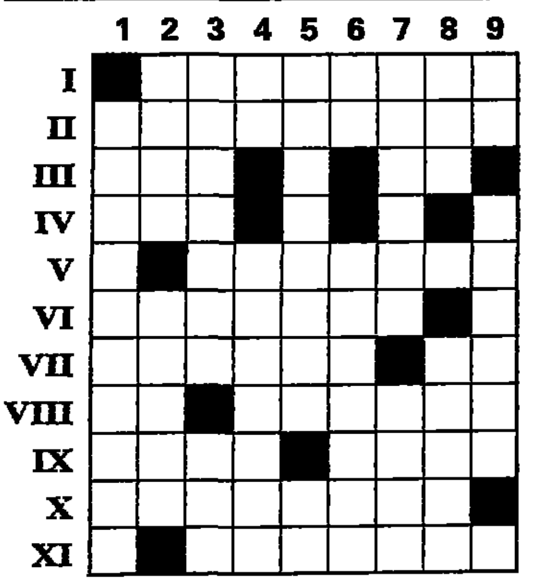
C'est un premier objectif. Ce n'est pas le seul. La France souffre encore plus d'un déficit de population. L'idée est donc venue de faire appel à de « *bons éléments d'immigration* ». Bons, c'est-à-dire sains, assimilables et prolifiques. L'économique le cède ainsi au « démographique ». Des travailleurs, oui. Mais des hommes aussi, des hommes surtout. Deux millions en dix ans. Tel serait le chiffre limite au-dessus duquel l'immigration cesserait d'être « force d'appoint » pour devenir « force de substitution ».

*Jacques Fauvet*

*(17 octobre 1945.)*

## MOTS CROISÉS

**PROBLÈME Nº 6671**




**HORIZONTALEMENT**

I. Siège à la turque. – II. Sont comme des perles. – III. Laisse sa peau. Utile pour un contrôle. – IV. Ne se dégonfla pas. – V. Un long défilé. – VI. Pour un franc, il peut y en avoir quatre. – VII. Qu'on peut compter pour deux. Laisse toujours des restes. – VIII. Adverbe. De grands envahisseurs. – IX. Gamin de Paris. Objet de promesses. – X. Pas ramassées. – XI. Qu'on rencontre souvent.

**VERTICALEMENT**

1. Qui peuvent chavirer après avoir beaucoup remué. – 2. Pour situer un morceau. Quand on nous le donne, c'est pour qu'on ne s'endorme pas. – 3. Emplacement pour des opérations. Dans un alphabet étranger. – 4. Est souvent sur la planche. Qui évoquent les boucs. – 5. Peut être battue par le chef. Adverbe. – 6. Tranche de melon. Quand il est petit, c'est une mignardise. – 7. Poète qui avait un secret. Qui a peut-être été descendue. – 8. Apparue. Bien conçu. – 9. Préposition. La circulation y est bien canalisée.

**SOLUTION DU Nº 6670**

**HORIZONTALEMENT**

I. Poitrine. Cafard. – II. Lumière. Ter. Mou. – III. Aa. Grattoir. – IV. Toit. Nyon. Aude. – V. Situations. Prêt. – VI. SO. Nègre. Aï. Se. – VII. Moyenne. Rosse. – VIII. Enamouré. Massue. – IX. Ba. Cri. Nu. – X. Salicoques. Epi. – XI. Mêle. Erato. – XII. Lis ! Unisson. – XIII. Oc. Orée. Autocar. – XIV. Bain. Ut. Rien. Is. – XV. El. Cafetière. Ré.

**VERTICALEMENT**

1. Plats. Mers. Lobe. – 2. Ou. Oison. Amical. – 3. Impitoyables. – 4. Ti. Tu. Email. Onc. – 5. Réa. Annonceur. – 6. Ira. Ténu. Neuf. – 7. Ne. Niger. Quiète. – 8. Gyor. Ecu. – 9. Trôner. Ré. Sari. – 10. Céans. Omis. Ouïe. – 11. Art. Asa. Enter. – 12. Tapissier. One. – 13. Amour. Es. Parc. – 14. Roides. Unit. Air. – 15. Dureté. Eu. Ourse.

*Guy Brouty*

## PARIS EN VISITE

**Mercredi 18 octobre**

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition « La Belle et la Bête » (25 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE GUSTAVE MOREAU** (23 F + prix d'entrée) : 12 h 30, 14, rue de La Rochefoucauld (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : *Orphée et Eurydice*, de Poussin, 12 h 30 ; *La Vierge à l'Enfant*, de Donatello, 19 h 30 ; les arts du feu en Mésopotamie, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : exposition-dossier Robert Houdin (23 F + prix d'entrée), 12 h 30 ; visite par artiste, Degas (34 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **LA BOURSE** d'hier et d'aujourd'hui (30 F), 13 h 15, sortie du métro Bourse côté rue Notre-Dame-des-Victoires (Bourse de Paris).

■ **L'ÉGLISE DE LA MADELEINE** et la chapelle expiatoire de Louis XVI (50 F), 14 heures, en haut des marches de l'église (Odyssée).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (34 F + prix d'entrée) : les thermes antiques et leurs galeries souterraines, 14 heures ; l'hôtel des abbés de Cluny et les collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **LES ARBRES DU PÈRE-LA-CHAISE** (35 F), 14 h 30, devant l'entrée côté boulevard de Ménilmontant (Ville de Paris).

■ **RUE DU BAC** : hôtels et jardins (50 F), 14 h 30, sortie du métro Rue-du-Bac (Paris pittoresque et insolite).

■ **LES TEMPLES BOUDDHIQUES DU BOIS DE VINCENNES** (65 F) : 14 h 30, sortie du métro Liberté côté escalier roulant (Pierre-Yves Jaslet).

■ **MUSÉE NISSIM DE CAMONDO** (50 F + prix d'entrée) : 14 h 45, 63, rue de Monceau (Institut culturel de Paris).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : un autre regard sur la peinture, les étapes de l'œuvre (25 F + prix d'entrée), 14 h 45 (Musées de la Ville de Paris).

■ **L'ÉGLISE SAINT-SULPICE** (37 F) : 15 heures, devant l'église (Monuments historiques).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **LE PALAIS DE JUSTICE** (55 F) : 15 heures, boulevard du Palais devant les grilles du Palais de justice (Paris et son histoire).

■ **LE QUARTIER DES COMPAGNONS DU DEVOIR** (37 F) : 15 heures, sortie du métro Mabillon côté rue Mabillon (Monuments historiques).

■ **SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE ET SAINT-SÉVERIN** (40 F) : 15 heures, dans le square René-Viviani (Approche de l'art).

## LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ÉTATS-UNIS.** Delta Air Lines a conclu un accord de partage de codes avec le transporteur portugais TAP. Aux termes de cet accord, la compagnie américaine achètera des sièges sur la ligne New York-Lisbonne et Newark-Lisbonne à compter du 1er novembre. Delta Air Lines a, d'autre part, annoncé une réduction de ses tarifs sur ses routes transatlantiques pouvant aller jusqu'à 30 % entre le 1er novembre et le 24 février 1996, à l'exception de la période des vacances. – *(AFP.)*

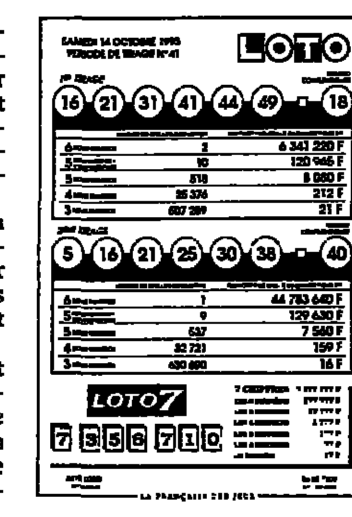
■ **JORDANIE.** La Jordanie et Israël ont chargé le groupe américain Lockheed Martin de réaliser une étude de faisabilité du projet d'aéroport international desservant les villes touristiques d'Akaba, en Jordanie, et d'Eilat, en Israël. – *(AFP.)*

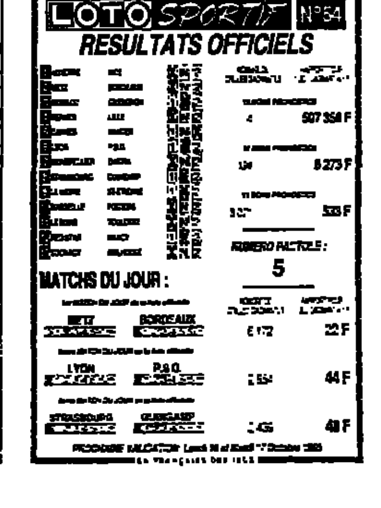
■ **BORDEAUX.** Air Liberté ouvrira le 29 octobre une ligne Bordeaux-Londres Gatwick et espère obtenir la libération de toutes les lignes intérieures françaises en début d'année prochaine. – *(Reuter.)*

■ **MANCHE.** Eurotunnel devrait faire connaître, dans une quinzaine de jours, la nouvelle grille des tarifs du Shuttle qui entrera en vigueur en janvier. Soucieuse de conserver une fréquentation soutenue sur la liaison Calais-Folkestone pendant l'hiver, Eurotunnel proposera une plus grande variété de prix et des tarifs promotionnels. – *(AFP.)*

■ **ESPAGNE.** A l'intention de ses jeunes passagers âgés de deux à douze ans, la compagnie Iberia ouvre le club Pelicano. La mascotte de ce club, auquel les enfants pourront s'inscrire en remplissant le bulletin d'adhésion disponible à bord des avions de la compagnie et dans les agences Iberia, est un joyeux pélican. Baptisé Berni, il entretiendra tout au long de l'année des relations avec les membres du club : concours de dessins, fêtes surprises, vœux d'anniversaire...

## JEUX






## LES SERVICES DU *Monde*

| | |
|---|---|
| Le Monde | 40-65-25-25 |
| Télématique | 3615 code LE MONDE 3617 LMPLUS |
| Documentation | 3617 code LMDOC ou 36-29-04-56 |
| CD-ROM : | (1) 43-37-66-11 |
| Index et microfilms : | (1) 40-65-29-33 |
| Cours de la Bourse : | 3615 LE MONDE |

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.



Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.

PRINTED IN FRANCE.

*Le Monde* PUBLICITÉ — Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

*Président-directeur général* Jean-Marie Colombani
*Directeur général* Gérard Morax
*Membres du comité de direction* : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

**ART** « Afrique, l'art d'un continent » est la première grande exposition consacrée à l'art africain jamais organisée en Grande-Bretagne. Y sont exposées huit cents pièces provenant du continent tout entier, du Cap au Caire, de Dakar à Djibouti, même si les pays de l'Ouest et du Centre dominent de toutes leurs richesses cette rétrospective. ● CETTE EXPOSITION « classique » est complétée, à la Whitechapel Art Gallery, par « Sept histoires d'art moderne en Afrique », une sélection d'œuvres d'artistes contemporains originaires d'Afrique du Sud, d'Ethiopie, du Kenya, du Nigeria, de l'Ouganda, du Sénégal et du Soudan. ● LES DEUX MANIFESTATIONS font partie d'Africa 95, une saison composée d'événements divers (musiques, danses, spectacles, rencontres) qui se tiennent dans tout le Royaume-Uni jusqu'à la fin de janvier 1996.

# Huit cents chefs-d'œuvre africains sont exposés à Londres

## Une rétrospective ambitieuse qui veut embrasser la totalité des arts d 'Afrique, mais souffre de la faible représentation du Maghreb et de l'est du continent. Vagabondages en dehors de tout esprit de système

**AFRICA, THE ART OF A CONTINENT, Royal Academy of Arts, Londres. Tél. : (0171) 494-5676. Tous les jours de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 21 janvier 1996. Catalogue publié sous la direction de Petrine Archer-Straw. 620 p., 25 livres sterling (200 F environ).**

La pièce la plus connue est sans doute le masque de cuivre « apollinien » de cet *oba* – roi – d'Ifé (Nigeria) du XII^e siècle. La plus royale est ce léopard d'ivoire incrusté de cuivre, finement ceinturé de rouge : fabriqué pour un souverain du Bénin (Nigeria), il fait partie des collections de la reine d'Angleterre. La plus émouvante, une « maternité » urhobo (Nigeria), décharnée, ravinée par les intempéries. La plus insolite, cette moue lippue : les lèvres du pharaon éyptien Akhenaton, rescapées d'une effigie colossale. La plus ancienne, ce coup-de-poing retrouvé dans le désert du Kalahari, daté de 600 000 années avant notre ère. Les plus récentes, ces boucles d'oreille zoulouces (Afrique du Sud), fabriquées vers 1950, et dans la composition desquelles il entre du vinyle. La plus intrigante, ce plateau de fibres végétales où sont soigneusement disposés des crânes d'animaux à moitié calcinés, emblème de la Société du léopard, conçu par les Ejagham de la Cross River (Nigeria).

Toutes ces pièces proviennent de grands musées occidentaux ou africains, mais aussi de collections privées. Elles font partie des huit cents œuvres choisies par le peintre britannique Tom Philips et actuellement visibles à la Royal Academy of Arts de Londres. L'exposition veut ainsi présenter les arts de tout un continent, du Caire au Cap, de Dakar à Djibouti.

Une ambition qui peut sembler à la fois excessive et réductrice. Songerait-on à organiser une rétrospective destinée à couvrir l'ensemble des arts européens ou des arts asiatiques, des origines au XX^e siècle ? L'Afrique a été découpée de façon arbitraire par les puissances coloniales, répond Tom Philips. Il était donc important de « *recoller les morceaux* » pour que le continent retrouve son unité spirituelle et artistique. L'opposition entre une Afrique blanche, au nord du Sahara, et une Afrique noire, au sud du même désert, est tout aussi illusoire. Aucune frontière, même climatique, n'est infranchissable, et cette dernière a été passée, au cours des siècles, de façon constante. Il y a, enfin, une « Afrique » d'avant l'Afrique : les travaux des archéologues nous révèlent des liens qui unissent les zones les plus éloignées du continent.

L'exposition entend donc répondre à cette démonstration. Après un bref prologue consacré au berceau de l'humanité, quelque part entre l'Ethiopie et le Kenya, le long de la Rift Valley, l'Egypte est le point de départ et l'arrivée du voyage. Celui-ci se déroule à travers treize grandes salles qui évitent les éclairages trop violents et la mise en scène « dramatique » de tant de muséographies contemporaines. Tour à tour, le visiteur est convié à parcourir l'Afrique de l'Est (du Soudan à la Zambie), puis celle du Sud. Il remonte ensuite vers le Centre (Angola, Zaïre, Gabon), longe le golfe de Guinée (du Cameroun au Sénégal), fait une incursion dans les pays du Sahel (du Mali au Tchad) et achève son périple avec l'Afrique méditerranéenne. Que retient-on d'un tel parcours ? La vérification de l'assertion de Douglas Newton (*Sculpture*, Imprimerie nationale) : « *Les plus grandes pièces de l'art tribal montrent une fois de plus que la sculpture, dans la presque totalité de l'histoire humaine, a poursuivi approximativement les mêmes buts : le pouvoir, l'ordre social, le plaisir esthétique.* » Mais aussi un foisonnement de formes diverses. Y retrouve-t-on les grandes classifications que certains historiens d'art ont voulu introduire dans cette création ? Le réalisme des peuples de la forêt opposé au symbolisme de ceux de la savane ? Le concave affronté au convexe, l'expressionnisme à l'esprit de géométrie ?


GEORGE MEISTER, MUNICH

*Masque-heaume makonde, Mozambique / Tanzanie, bois et cheveux humains (coll. Bareiss).*

Le visiteur qui aborde l'exposition avec de telles idées est bien vite obligé de les abandonner, tant il voit pulluler les styles les plus variés. Les arts d'Afrique ne sont assurément pas monolithiques. Leurs seuls points de convergence, c'est l'homme, le corps humain, l'individu enraciné dans sa terre, qui vont être déclinés sous des formes très diverses.

André Breton reprochait, d'ailleurs, à ces arts un manque d'envolée, un refus de l'imaginaire et du fantastique. Il n'y voyait que « *des thèmes pesants, matériels ; la structure assignable à l'être physique, – visage, corps –, la fécondité, les travaux domestiques, les bêtes à cornes* ». L'exposition londonienne confirme le jugement du poète surréaliste, dont on n'est pas obligé de partager le dédain. Oui, les arts d'Afrique (statuaire, poésie, musique, danse) sont terriblement « terrestres ». En ce sens qu'ils sont nécessaires à la maîtrise de cette terre, au contrôle de ses forces vives.

Mais, dans une rétrospective n'utilisant qu'un vocabulaire plastique, les peuples sédentaires sont évidemment privilégiés par rapport aux nomades, l'ouest et le centre du continent par rapport au sud et à l'est. Les pasteurs (nombreux à l'est), dont la vie est liée à l'élevage, suivent leurs troupeaux au gré des pâturages. Ils s'encombrent rarement d'un matériel abondant. Ici, peu de statues, pas de masques : outre la poésie et la musique, leur production artistique est en grande partie tournée vers les arts du corps ou la parure. Arts souvent spectaculaires mais éphémères, et qui ne laissent guère de traces. Aussi, en dehors de deux exceptionnelles terres cuites (500-700 apr. J.-C.), des têtes exhumées près de Lydenburg, dans le Transvaal, le sud du continent n'est-il représenté à la Royal Academy que par des objets qui accompagnent la vie quotidienne : tabatières, pipes, cannes sculptées, ustensiles décorés, appuie-tête et capes. Tom Philips a beau insister sur le nécessaire rééquilibrage géographique de notre perception du continent africain, sa démonstration en est faussée.

> **Leur point de convergence, c'est l'homme, le corps humain, l'individu enraciné dans sa terre, décliné sous les formes les plus diverses**

Autre obstacle à surmonter pour le bien de sa thèse : celui du Sahara. Sans doute le désert n'a jamais été un obstacle absolu, et les zones subsahariennes ont bénéficié d'un certain nombre d'apports extérieurs. Il n'en reste pas moins vrai que les grands échanges culturels et commerciaux des riverains de la méditerranée n'ont pas été dirigés majoritairement vers le sud. Les relations entre l'Egypte ancienne et le reste du continent sont avérées. Des souverains venus de Nubie, au sud de l'Egypte, ont certes coiffé le *pschent* des pharaons, mais on ne sait pas grand-chose de ces échanges, et il est téméraire d'affirmer que ces influences furent essentielles. Les fouilles archéologiques, quand elles seront plus nombreuses, nous apporteront peut-être une réponse différente. D'ailleurs, est-ce un hasard si l'évocation de l'Afrique du Nord est le point faible d'« Africa » ? En dehors de quelques pièces évoquant la Tunisie carthaginoise, le Maghreb est à peine mentionné dans l'exposition. Pourtant, les souverains chérifiens ont, un temps, étendu leur empire jusqu'à Gao (Mali).

Si la démonstration de Tom Philips n'est pas convaincante de bout en bout, sa rétrospective n'en est pas moins un événement. Loin de tout esprit de système, elle permet les vagabondages les plus heureux. Une trentaine de masques miniatures dan (Liberia - Côte-d'Ivoire), intelligemment groupés, nous donnent un aperçu des différents styles pratiqués par ce peuple de la forêt. Les grands poteaux funéraires konso (sud de l'Ethiopie) sont rapprochés de leurs homologues bongo (Soudan), giryama (Kenya) et mahafaly (Madagascar). De la raideur archaïque des premiers, on passe à la géométrie élaborée des troisièmes, pour tomber sur les découpes et les volutes élaborées dans la Grande Île, qui nous envoie également ce couple de danseurs vezo dont le mouvement et le maniérisme démentent la rigueur sur laquelle est fondée la statuaire du continent noir. Sans doute faut-il voir là une influence venue d'Insulinde (Sud-Est asiatique).

On reprochera sûrement le parti pris esthétisant de cette manifestation. Inquiétant visage humain tirant sur le rongeur avec une patine gris-vert, le très beau masque-heaume makondé (Tanzanie), sans la danse et le costume qui l'accompagnent, n'est qu'un fragment incomplet, indéchiffrable, nous dira-t-on. Sans doute. Mais le somptueux torse de cette Egyptienne en grès rouge (XII^e siècle av. J.-C.), exposé dans la première salle, tout aussi anonyme, drapé dans un voile transparent, ne l'est pas moins. Et ne semble pas provoquer ce type de réaction. Les arts nègres sont-ils à ce point « primitifs » qu'il leur faille des prothèses ? Cette exposition prouve aussi que l'art africain n'a besoin ni de béquilles ethnographiques ni des lunettes de l'art occidental pour exister.

***Emmanuel de Roux***

# Sept pays confrontés à l'art contemporain

**SEVEN STORIES ABOUT MODERN ART IN AFRICA. Whitechapel Art Gallery, 80-82 Whitechapel Hight Street. Londres. Jusqu'au 26 novembre.**

L'art s'arrête-t-il en Afrique au milieu du XX^e siècle ? Les artistes africains sont-ils enfermés dans leurs traditions ? Peut-il encore exister une spécificité africaine à l'heure de l'internationalisation des échanges ? L'exposition organisée à la Whitechapel Art Gallery de Londres, tente de répondre à ces questions. Des œuvres d'artistes issus de sept pays – Soudan, Ethiopie, Ouganda, Kenya, Nigeria, *Sénégal et Afrique du Sud – y sont présentées.* Elles ont été sélectionnées par des comités composés de personnalités africaines, pour éviter, nous dit-on, un regard occidentalo-centriste.

Les artistes éthiopiens et soudanais essaient de réinterpréter une imagerie ou une calligraphie traditionnelles sans vraiment décoller. Les meilleures d'entre ces pièces ne répondent guère à des critères ethniques, même si des citations laissent percer, ici ou là, l'origine géographique des artistes. Ainsi de cette installation faite de matériaux de récupération – planches de bois éclaboussées de peinture, palissades de boîtes rouillées, toiles peintes, mannequins. Elle a été élaborée, en 1992, à Dakar dans le Laboratoire Agit-Art, où défilèrent des artistes comme Issa Samb, El *Hadj Sy ou Babacar Sédik Traoré qui* citent volontiers Barthes, Malraux ou Senghor. On peut voir dans cette réalisation ingénieuse les recettes bricoleuses du génie africain, ou y repérer une influence parfaitement assimilée de l'art pauvre occidental.

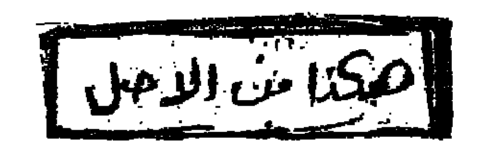
**LE POIDS DE L'HISTOIRE**

D'Ouganda vient Kefa Sempangi, dont les œuvres oniriques n'auraient pas été reniées par les surréalistes. *L'Afrique du Sud reste marquée par* le poids de son histoire : Paul Stopforth détaille au fusain, pièces anatomiques et cadavres ; Sam Nhlengethwa utilise pour des sujets aussi macabres collages et crayons de couleur.

Sans doute la palette des artistes sud-africains est-elle en réalité plus riche que celle qui est présentée à Londres, si l'on en croit le numéro de de *La Revue noire* (février 1994) qui leur est consacré.

***E. de R.***





# Nick Leeson et Günter Grass en vedette à Francfort

## La 47e Foire du livre vient d'y fermer ses portes

**FRANCFORT**
*de notre envoyée spéciale*

Il y a, depuis quelques années, une coquetterie d'usage chez les éditeurs : ils prétendent qu'au temps du fax et des voyages la Foire de Francfort, le plus grand rendez-vous de l'édition mondiale – qui s'est tenue du 11 au 16 octobre, pour la 47e fois –, n'est plus indispensable. Toutefois, à quelques exceptions près, ils demeurent fidèles au poste. « Je pourrais me passer de Francfort, mais si je n'y allais pas je recevrais cent fax pour me demander si j'ai fait faillite ou si je suis mort », raconte l'agent littéraire Boris Hoffman, tandis que Jorge Herralde, directeur des éditions espagnoles Anagrama, s'amuse à inscrire sur son catalogue: *« Quel est votre idéal de bonheur sur terre ? La Foire du livre de Francfort. »*

De fait, moins la Foire est perçue comme « indispensable », plus les participants y sont nombreux. Cette année, on recensait, venus d'une centaine de pays, 8 889 exposants – environ 300 de plus qu'en 1994 –, pour présenter plus de 327 000 titres sur une surface de 131 408 m², soit six fois le Salon du livre de Paris. Plus la Foire s'agrandit, plus il est complexe d'en dégager les tendances. Francfort n'est plus désormais un lieu de « gros coups », de marchés conclus dans la fièvre ou, comme se souvient Anne Freyer, éditeur au Seuil, de *« nuits passées à lire un manuscrit pour lequel on devait se prononcer le lendemain »*.

**ENCHÈRES**

Le temps de la Foire est d'abord une occasion de rencontres, de mises au point, d'approfondissement de conversations antérieures. Un peu par jeu, pour le plaisir de justifier le rendez-vous, et surtout par habileté de la part des marchands, qui profitent de l'état d'excitation générale pour faire monter les enchères, la rumeur de quelques « coups » traîne quand même dans les allées.

La vedette, cette année, était l'autobiographie de Nick Leeson, l'homme qui a provoqué la faillite de la banque Barings. Ed Victor, son agent, n'était pas peu fier d'avoir loué une « cellule spéciale » dans laquelle il enfermait à clé ceux qui voulaient lire le manuscrit. Les enchères avaient dépassé les 400 000 livres sterling lorsque le livre a été adjugé à la maison anglo-américaine Little Brown. Et, sur le stand de Steidl, l'éditeur allemand du dernier roman de Günter Grass, on se réjouissait de la polémique menée autour du livre qui a précipité les ventes en plus de vingt langues.

**UNE « HALLE » MULTIMÉDIA**

Dans le domaine purement littéraire, moins touché par la fébrilité francfortienne, les rumeurs qui font gonfler les prix sont d'autant plus amusantes. Chez des éditeurs d'un même réseau de sensibilité (Hanser en Allemagne, Tusquets en Espagne, Feltrinelli en Italie, Harvill en Angleterre, Gallimard en France), le nom d'une Finlandaise inconnue se colportait d'un stand à l'autre, devenant chaque fois plus extraordinaire, sans que l'on retrouve jamais qui, *en haut de la chaîne, était censé* l'avoir lue.

Pour la troisième année, une « halle » était consacrée à l'édition multimédia, spectaculairement dominée par le groupe allemand Bertelsmann. Flammarion était le seul grand éditeur français à y être présent, les autres, comme Hachette ou l'Américain Wiley, préférant exposer leur production électronique sur leur propre stand. Enfin, la foire – à laquelle s'est rendu le ministre français de la culture, Philippe Douste-Blazy – est l'occasion d'un Prix de la paix décerné par l'Association des éditeurs et libraires allemands. La désignation du lauréat 1995, l'orientaliste Annemarie Schimmel, a suscité de nombreuses polémiques, en raison de l'hostilité qu'elle a manifesté à l'égard du cas de Salman Rushdie. Plusieurs personnalités, dont Günter Grass, avaient demandé au président Herzog de ne pas lui remettre ce prix (« Le Monde des livres » du 8 septembre).

Si l'Autriche était l'invitée d'honneur, c'est, comme chaque année, l'Allemagne qui, de tous les pays, forçait le plus l'admiration, avec un alignement de maisons d'édition d'une qualité impressionnante, tant par le contenu des catalogues que par la beauté des livres. L'année prochaine, elle occupera à elle seule la « halle 4 », ce qui ne manque pas de susciter jalousies et mécontentements.

***Marion Van Renterghem***

# Un « Mahagonny » sans cohésion est accueilli à l'Opéra Bastille

## L'œuvre de Kurt Weill et Bertolt Brecht est dirigée par Jeffrey Tate

**Issu de la première collaboration entre Kurt Weill et Bertolt Brecht, « Mahagonny » (1930) n'avait jamais été présenté à l'Opéra de Paris. Hugues Gall a fait appel au metteur en scène anglais Graham Vick et à son compatriote le chef Jeffrey Tate. Excellemment distribué, le spectacle peine à trouver son rythme et sa cohésion.**

**GRANDEUR ET DÉCADENCE DE LA VILLE DE MAHAGONNY, de Kurt Weill, sur un livret de Bertolt Brecht. Marie McLaughlin (Jenny Hill), Kim Begley (Jim Mahoney), Felicity Palmer (Leokadja Begbick), Robert Wörle (Fatty), Franz Hawlata (Moïse La Trinité), Andreas Jäggi (Jack O'Brien), Wolfgang Koch (Bill), Ronnie Johansen (Joe), Gunnar Gudbjörnsson (Tobby Higgins). Orchestre et chœurs de l'Opéra national de Paris ; Jeffrey Tate (direction) ; Graham Vick (mise en scène), Maria Björnson (décors et costumes), Sean Walsh (chorégraphie), Thomas Webster (lumières). Prochaines représentations à l'Opéra Bastille, les 16,18, 22 et 25 octobre ; les 3, 5 et 7 novembre. Rens. : 44-73-13-00.**

*Il faut s'armer d'indulgence* pour ne pas prendre en grippe un spectacle dont l'un des protagonistes est le présentateur Patrick Poivre d'Arvor. L'« homme du 20 Heures » pour réciter l'intrigue de *Mahagonny*, il fallait l'inventer ! La sacro-sainte *« distanciation »* brechtienne est garantie. On grince des dents, mais on passe outre : *Grandeur et décadence de la ville de Mahagonny* (1930) est un ouvrage rare, au point de faire son entrée au répertoire de l'Opéra de Paris soixante-cinq ans après sa création.

Dans l'esprit de Kurt Weill et Bertolt Brecht, Mahagonny est une ville conçue pour assouvir tous les vices et désirs, et qui périra de ses excès. Dans la mise en scène de Graham Vick, elle n'est qu'une chimère, un no man's land meublé par l'activité frénétique de ses occupants. Sur le plateau règne le désordre : choristes (excellents), chanteurs, danseurs, tout ce petit monde s'agite et grouille dans la chorégraphie souvent confuse de Sean Walsh. Malgré les injonctions de Kurt Weill (*« Il est fortement déconseillé de donner à la représentation de l'œuvre un caractère ironique ou grotesque »*), le spectacle verse dans la parodie. Cela tient de Las Vegas, du Far West et de la Californie hippie. Les seules bonnes idées de Vick concernent le décor ou les accessoires – notamment un vautour qui observe l'action avec une attention gourmande.

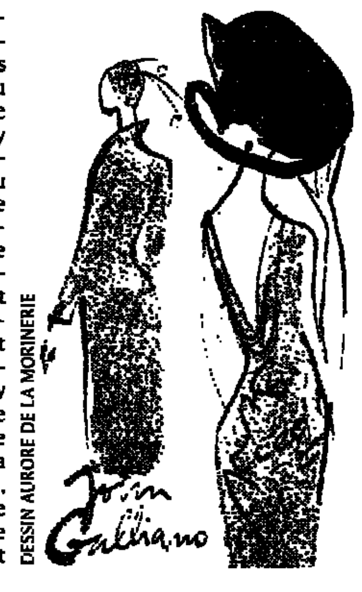
Il faut attendre deux heures pour que Graham Vick devienne simplement humain, dans un troisième acte étonnant, réglé comme un sinistre bal des éclopés. Le rêve s'achève, Mahagonny se vide de ses habitants qui regagnent piteusement leurs pénates. Des cercueils jonchent le sol, le vautour est déplumé. Cette vision d'apocalypse mérite le déplacement et justifie la réputation de Vick – dont *Le Roi Arthur* a triomphé la saison dernière au Châtelet.

**RÉVÉLATION**

Reste qu'il est fâcheux d'annoncer ce spectacle comme une *« nouvelle production »* quand, à peu de choses près, les spectateurs du Mai musical de Florence ont pu le voir en 1990. Pour beaucoup, la musique de Kurt Weill sonne comme une révélation : elle est de celles dont on n'a retenu qu'un ou deux *songs* fameux (*Alabama Song* en tête) et oublié tout le reste. C'est pourtant un opéra au sens fort du terme, avec ensembles, chœurs, un drame musical où l'élève de Busoni a mis toute sa science. Hugues Gall a eu raison de faire appel à une vraie distribution d'opéra. Kim Begley est un Jim Mahoney de grande allure, quoique au débit un peu heurté. Marie McLaughlin est une Jenny Hill aussi gracieuse que délicieuse vocalement. Le timbre corsé de Felicity Palmer et le physique impressionnant de Robert Wörle ajoutent une touche de piquant à cet ouvrage qu'on croirait souvent inspiré par les toiles grinçantes de George Grosz. Jeffrey Tate dirige une version soignée dont on se délecterait dans le confort d'un salon : Mais l'Opéra Bastille n'est pas une chaîne hi-fi, et cette conception policée ne peut contribuer à donner à ce spectacle la cohésion qui lui fait *défaut*.

***Jacques-Emmanuel Fousnaquer***

# Le plus médiatique des jeux de miroirs de la saison



DESSIN AURORE DE LA MORINERIE

**PAR UN DERNIER TANGO** au lycée Carnot, Roméo Gigli a conclu les présentations du week-end, avec ses soies mordorées, changeantes, ses orange flamboyants, ses verts dorés de jardin fantastique. Plus fines que des lianes, les mannequins ont descendu le grand escalier du préau, retenant leur souffle, dans un véritable corps à corps avec des fourreaux coupe-faim, des jupes amphores de mousseline, des robes de princesses hypoglycémiques, très « Eve, Diane, Joséphine et les autres osent le Slimfast, Pourquoi pas vous ? ».

Avec ses vestes sans manches, découpant « une petite lune de peau », ses costumes « masculins » coupés dans des brocarts d'antiquaire, le créateur italien retrouve ses amours et ses nymphes empêchées, divinités des bois et des torrents, qu'il fige en statuettes de chair. Le luxe, en ces temps couleur « mastic », n'est-ce pas d'avoir un monde à soi... ?

Juste avant, John Galliano, le remplaçant d'Hubert de Givenchy, offrait une représentation au Théâtre des Champs-Elysées, avant-goût de son premier défilé de haute couture qui aura lieu en janvier 1996... Avec un sens de l'esthétisme et du *nonsense* élevé à la perfection, il a redonné aux mannequins qui défilent ces temps-ci, mode oblige, le teint livide et le cheveu en chiendent, les artifices des divines. *« J'aurais voulu jouer moi aussi Sissi, Angélique... Pourquoi ne me donne-t-on que des choses classiques ? »*, regrettait à la sortie la blonde Karen Mulder, fascinée par cet excentrique anglais.

Après l'impressionnante apparition de ballerines Chanteclerc, de Scarlett à Harlem, elle s'est montrée dans le modèle qui sera sans doute le plus copié de la saison : un tailleur noir à la nouvelle épaule « papillon ». Le tout devant un public de rédactrices placées sur la scène du théâtre comme les figurantes du plus médiatique des jeux de miroirs de la saison.

***Laurence Benaïm***



# CONCERTS







# A Chaillot, Maurice Béjart raconte sa légende du siècle avec Stravinsky et Wagner

## « Journal », une version chorégraphique des souvenirs du danseur

**C'est un Béjart en pleine forme qui, à Paris, avec sa compagnie et des artistes invités, Maïa Plissetskaïa et Patrick Dupond, raconte ses passions musicales, en donnant, à travers une chorégraphie, *Journal*, une autre version des différents livres de souvenirs qu'il a publiés : comment Stravinsky et Wagner ont nourri non seulement sa création, mais sa vie d'artiste et sa vie d'homme. Une histoire en danse et paroles.**

**JOURNAL (1er et 2e chapitres), de Maurice Béjart avec le Béjart Ballet Lausanne ; Stravinsky, Wagner (musique). KUROZUKA. Maïa Plissetskaïa, Patrick Dupond (interprètes) ; Mayuzumi (musique). Prochains spectacles : *Patrice Chéreau règle la rencontre de Mishima et d'Evita Peron ; Variations pour une porte et un soupir ; Mes amis danseurs et chorégraphes.* Palais de Chaillot, salle Jean-Vilar, du 18 au 22 octobre. Tél. : 47-27-81-15.**

C'est Béjart qu'on va voir ! L'affiche le dit assez : « Béjart à Chaillot ! » Sa compagnie, devenue le Béjart Ballet Lausanne, figure en bas du générique. Maïa Plissetskaïa et Patrick Dupond sont artistes invités. La cerise sur un gâteau trop riche et trop inégal, nommé *Journal (1er et 2e chapitres)* dans lequel danses et paroles se mélangent. Le chorégraphe est en scène pendant les deux heures que dure le ballet. De cette présence, on ne se plaindra pas, puisqu'on est là pour lui.

Qu'a encore à dire Maurice Béjart ? A une petite table, à droite de la scène, il égrène ses souvenirs et l'histoire de la danse, acteur débonnaire de sa vie, silhouette trapue du lutteur qu'il est toujours.

Maria Tosta : quand cette danseuse est sur scène, on ne voit qu'elle. Déjà remarquée dans *A propos de Shéhérazade*, ballet qui débutait le cycle Béjart à Paris, c'est elle qui ouvre *Journal*, tandis que le chorégraphe évoque le scandale du *Sacre du printemps* en 1913. Avec une voix docte et ironique, Béjart pose alors la question : « *La chorégraphie ? Je ne sais pas. Peut-être quand les danseurs ont l'impression d'improviser les pas* », dit-il, répondant à ses détracteurs qui ne voient plus dans son travail qu'une suite de mouvements, toujours les mêmes. Ce qui n'est pas faux.

Mais l'intérêt du spectacle n'est pas forcément... la danse. Il réside dans la mise en scène d'une double leçon : celle du chorégraphe, celle de Stravinsky. Béjart sur le plateau. Stravinsky en répétition d'orchestre sur la bande-son. Et quelle musique ! D'*Appolo* à *Circus Polka*. De son côté, mesure pour mesure, Béjart lance des chiffres à ses danseurs – 17, 44, 9, 1 – qui déclenchent des séries de mouvements. Il se met à chanter sur *Pulcinella*, crie aux interprètes : « *Gardez le rythme sans musique.* » Facile comme construction ? Oui. Emouvant aussi. Comme cette première rencontre avec Stravinsky, qui ne peut plus marcher. Béjart entre dans la salle de concerts en le portant dans ses bras.

### TROP ÉVIDENT

« *Où pourrais-je entendre ce soir de la musique de Wagner ?* », s'écrie Baudelaire, joué par le danseur Gil Roman. Après le scandale du *Sacre*, Béjart raconte ceux provoqués par Wagner. Le procédé est identique, mais le mécanisme ne marche plus. Stravinsky écrivait pour la danse, pas Wagner. Tout est trop evident, anecdotique. Il manque la voix du compositeur. Baudelaire est là : « *Je m'ennuie en France parce que tout le monde ressemble à Voltaire.* » La chorégraphie est loin d'avoir l'incisivité cruelle du poète. Quand Boulez dirige *Das Liebesmahl des Apostel*, on se dit qu'accumulation de génies finit par nuire.

Puis, Maïa Plissetskaïa et Patrick Dupond dansent *Kurozuka*, vingt minutes inspirées d'une légende japonaise. Des deux, c'est Maïa Plissetskaïa l'homme. Patrick Dupond est une sorcière. Elle, elle arrive, enveloppée dans une cape, un chapeau au ras des yeux. Elle se découvre : elle porte le frac. Les spectateurs allongent le cou pour mieux l'observer : « *Vous croyez vraiment qu'elle a soixante-dix ans... C'est qu'elle doit être belle à l'intérieur pour avoir conservé ce visage...* » Sa présence est totale. Elle vainc la sorcière en un combat vite chorégraphié, avant qu'à son tour elle ne dessine en rouge vif ses lèvres, et n'enduise son visage d'un blanc spectral qui efface à jamais son âge. Elle s'éloigne, « mandarine » hiératique, portant sur ses épaules un kimono tissé d'or. Un rôle taillé sur mesure ? Il ne doit pas faire bon marcher sur les pieds de Maïa Plissetskaïa.

*Dominique Frétard*






# L'Art Ensemble of Chicago joue pour l'un des siens à Rive-de-Gier

## Jour de déveine pour ce festival de jazz

**RIVE-DE-GIER (Loire)**
*de notre envoyé spécial*

Dans le hall de la salle des fêtes de Rive-de-Gier, Jean-Paul Chazalon se contient. Le directeur du Festival international de jazz de Rive-de-Gier et des pays du Gier a entendu des mots révoltants : « *arnaque, chiqué, cinéma* ». Famoudou Don Moye, le batteur et percussionniste de l'Art Ensemble of Chicago (AEC) a été emmené à l'hôpital de Saint-Chamond quelques instants après être entré en scène. Il devait y subir une opération chirurgicale. Un homme souffre et quelques indélicats parlent de « *leur soirée gâchée* », doutent, réclament la présence du trompettiste Lester Bowie parti avec son compagnon de musique. Ces quelques personnes (sur cinq cents) révulsent Jean-Paul Chazalon, cabochard généreux, qui porte depuis dix-sept éditions ce festival.

### Un concert étrange et émouvant, salué par la majorité du public

Ce vendredi 13 devait être jour de déveine. Chazalon avait fini par s'en amuser ; l'Art Ensemble en panne d'autocar à Montélimar, l'arrivée en catastrophe des musiciens exténués, le retard pris dans une soirée qui venait comme une fête dans la suite d'une programmation de quinze jours, exigeante, parfois difficile. Pendant qu'il lui fallait se justifier, l'AEC – ramené à deux de ses fondateurs et à cinq percussionnistes qui accompagnent une tournée anniversaire – joue pour l'un des siens. La formation, instituée en coopérative, fondée au milieu des années 60, a atteint la trentaine. Ses musiciens sont les mêmes depuis 1970. Le saxophoniste-flûtiste Roscoe Mitchell et le contrebassiste percussionniste Malachi Favors sont venus dire leur peine et leur inquiétude par la musique.

Sur un mode moins joyeux qu'à l'accoutumée, ils disent leur fierté de musiciens, de cette Great Black Music, la Grande Musique Noire, cette création collective dont ils ont fait l'une des histoires les plus originales du jazz moderne ; elle passe par l'Afrique, par le blues, par les fanfares, où tant d'hommes du jazz ont fait leurs premiers pas. Elle est une des formes les plus libres et les plus achevées du jazz. En un long souffle continu, Roscoe Mitchell développe une phrase, toute de douceurs et de cris, une voix solitaire qui fait frissonner par son intensité. Les percussionnistes jouent la complexité rythmique de l'Afrique, sa nature fondatrice. C'est un concert étrange et émouvant, salué par la majorité du public qui aura montré son désir d'accompagner l'AEC par l'attention, le silence et l'applaudissement juste.

Quelques heures plus tôt, à Saint-Chamond, dans la toute neuve Maison des pays du Gier, beau bâtiment de pierre grise et blanche, de bois et de verre, un autre public avait eu les mêmes dispositions. En solo, le pianiste François Raulin, l'un des fidèles de Louis Sclavis, avait raconté à une centaine de personnes ses impressions de voyage. Raulin place dans ses suites des airs venus d'Iran, des Balkans, de Bali, il évoque *Lonely Woman*, la mélodie la plus connue d'Ornette Coleman, celle à laquelle tous les jeunes solistes viennent un jour se frotter, il invente une valse pour les étoiles dédiée à Hubert Reeves, conclut sur une bourrée auvergnate pleine de swing.

Il y a là des chefs de PME et de PMI, hommes et femmes bien éloignés des querelles stylistiques du jazz. Ils sont membres de GIER, le regroupement de soixante-dix entreprises de la vallée, l'un des partenaires du festival. Ils veulent croire à l'obstination de Jean-Paul Chazalon, l'un des leurs, issu de cette métallurgie lourde qui a longtemps fait vivre tout le pays. Ils écoutent, sans fausse politesse, vierges, la création artistique. Ce public particulier, inattendu, dit en ces instants, sans le savoir, une nouvelle fois, le don d'écoute qui est encore l'une des forces du jazz.

*Sylvain Siclier*

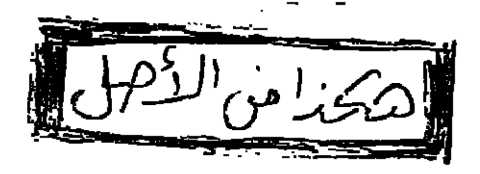
■ ***CINÉMA : les producteurs se mobilisent contre le projet de suppression des sofica*** (sociétés de financement du cinéma et de l'audiovisuel) contenu dans un amendement adopté par la comission des finances de l'Assemblée nationale. L'an dernier, les sofica ont financé 29 productions à hauteur de 132 millions de francs grâce aux fonds attirés par les avantages fiscaux de ce placement. Cela représente 5,3 % des investissements dans la production cinématographique, mais souvent un apport-clé sans lequel on ne pourrait monter le financement des films à gros budget.

■ **La Cinémathèque de Nice** organise jusqu'au 23 octobre un hommage à Edmond T. Gréville qui réunira, pour la première fois, vingt-deux films de ce réalisateur singulier.

■ **DISQUES** : PolyGram Latin America a acquis pour 300 millions de francs la compagnie phonographique vénézuélienne Rodven Records, une des plus importantes sociétés indépendantes d'Amérique latine. Ce rachat devrait permettre à PolyGram de faire passer sa part de marché en Amérique latine de 13,5 % à 16 %. Dans le domaine du disque, la société Rodven Records, fondée en 1980 à Caracas, possède également une usine de pressage, une chaîne de magasins, ainsi qu'une entreprise de promotion de spectacles. Par ailleurs, PolyGram et la « succession Leonard Bernstein » ont signé un accord pour créer une société chargée d'exploiter le catalogue du compositeur de *West Side Story*. Cet accord associe à parts égales PolyGram et Amberson Group, société éditrice des œuvres de Bernstein. Cette nouvelle entité est baptisée The Leonard Bernstein Music Publishing Company.

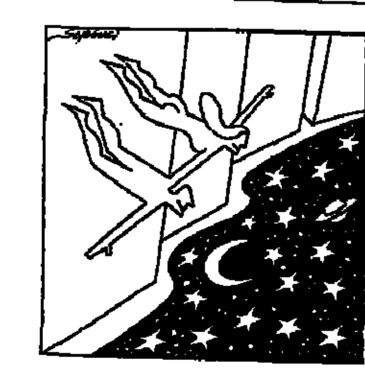
■ **PRIX LITTÉRAIRE** : la dernière sélection pour le Grand Prix du roman de l'Académie française – qui sera attribué le 26 octobre – comporte trois ouvrages : *Le Pas si lent de l'amour*, d'Hector Bianciotti (Grasset), *Mourir d'enfance*, d'Alphonse Boudard (Laffont), et *Le Testament français*, d'Andreï Makine (Mercure de France).





# Antoine Vitez, l'image et la voix à Aubervilliers

*Une exposition retrace la vie artistique et citoyenne du metteur en scène disparu brutalement en 1990*



**ELABORÉE** par la Maison Jean-Vilar d'Avignon, l'exposition « *Antoine Vitez, le jeu et la raison* » est installée au Théâtre de la Commune d'Aubervilliers jusqu'au 10 novembre. Il ne faut voir là aucune sorte de hasard tant Brigitte Jaques, animatrice de ce théâtre, sait le tribut qu'elle doit à son professeur, metteur en scène, traducteur, acteur, disparu en 1990 alors qu'il était administrateur général de la Comédie-Française. Conçue par quatre de ses proches, dont Bernard Dort et Yannis Kokkos, cette exposition remarquable retrace par des photos, des films, des enregistrements sonores et des documents écrits un parcours d'artiste, depuis ses années d'apprentissage jusqu'à son projet pour le Français, et se souvient de ses débuts dans la décentralisation, de l'affirmation de son esthétique au Théâtre des Quartiers d'Ivry et de la reconnaissance internationale de sa singularité à Chaillot.

**★ Théâtre de la Commune d'Aubervilliers, 2, rue Edouard-Poisson, Aubervilliers (Seine-Saint-Denis). Tél. : 48-33-16-16. Du mercredi au samedi, de 14 h 30 à 19 heures (sauf le 1er novembre). Entrée libre. Jusqu'au 10 novembre.**

## UNE SOIRÉE À PARIS

**Le génocide des Arméniens (1915-1916)**
Dans le cadre de la célébration du 80e anniversaire du génocide des Arméniens, l'association Terre et Culture organise une exposition de photographies témoignant de cette tentative d'anéantissement d'un peuple et d'une mémoire.
*Toit de la Grande Arche, galerie Edgar Faure, 92 La Défense. Tous les jours, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 1er novembre. Tél. : 49-07-27-27.*

**Wallace Roney**
Wallace Roney peut aisément figurer, à l'âge de trente-cinq ans, parmi les grands de la trompette autant par sa capacité à repenser la tradition du hard bop qu'à prêter attention aux nouveaux modernistes du jazz. Sa présence au festival new-yorkais du Hot Brass n'en est que plus logique.
*Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 21 heures, le 17. Tél. : 42-00-14-14. Location Fnac. De 70 F à 120 F.*

***Enzo Enzo***
Enzo Enzo continue son petit bonhomme de chemin, avec une douceur un peu déjantée, et aborde les rivages du Théâtre de la Ville alors que Le Bataclan ou La Cigale (avec Kent) l'ont déjà consacrée « jeune vedette ». Petite halte et session de rattrapage pour les distraits place du Châtelet.
*Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 20 h 30, les 16 et 17. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.*

**New-Morning : annulation**
Tous les concerts cubains de la semaine du 16 au 22 octobre – qui devaient se tenir dans le cadre du festival des Allumées de Nantes – sont annulés. Ni NG La Banda, ni Los Van Van, ni le Septeto Nacional – pour ne citer que les plus connus – n'ont obtenu de visas de sortie de Cuba. Le New-Morning, un des hauts lieux de la salsa et du jazz latin à Paris, est lourdement pénalisé par cette décision des autorités cubaines. Pour « compenser » ce rendez-vous raté, *une fête devrait y avoir lieu* samedi 21. Tél. : 45-23-56-39.

## CLASSIQUE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

### LUNDI 16 OCTOBRE

**Mzia Simonishvili (piano)**
Mozart : *Sonate pour piano KV 332*. Chopin : *Scherzo op. 31 nº 2*. Liszt : *Sonate pour piano.*
*Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 12 h 45, le 16. Tél. : 40-28-28-40. 50 F.*

**Ensemble InterContemporain**
Wallin : *Boyl, création*. Lindberg : *Coyote Blues*. Boulez : *Domaines*. André Trouttet, Jean-Marc Foltz (clarinette), David Robertson (direction).
*Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4e. Mº Rambuteau. 20 heures, le 16. Tél. : 44-84-44-72.*

**Chœur et orchestre Colonne**
Liszt : *Concerto pour piano et orchestre nº 2, Faust Symphonie*. Cyril Huvé (piano), Didier Benetti (direction).
*Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 h 30, le 16. Tél. : 42-33-72-89. Location Fnac. De 80 F à 195 F.*

**Jean-Jacques Kantorow (violon), Jacques Rouvier (piano).**
Mozart : *Sonate pour violon et piano KV 379*. Schumann : *Sonate pour violon et piano op. 105*. Debussy : *Sonate pour violon et piano*. Lalo : *Sonate pour violon et piano op. 12.*
*Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 19, rue Saint-Louis-en-l'Ile, Paris 4e. Mº Pont-Marie. 20 h 30, le 16. Location Fnac, Virgin. 150 F.*

**Alain Fondary (baryton)**
Fauré : *Mélodies*. Ibert : *Chansons de Don Quichotte*. Poulenc : *Chansons gaillardes*. Verdi, Massenet, Saint-Saëns et Delibes : *Airs d'opéras*. Jocelyn Dienst (piano).
*Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 16. Tél. : 49-53-05-07. De 135 F à 350 F.*

**Blandine Verley (clavecin)**
Bach : *Le Clavier bien tempéré, livre I.*
*Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, Paris 9e. Mº Rue-Montmartre. 20 h 30, le 16. Tél. : 48-24-16-97. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 200 F.*

### MARDI 17 OCTOBRE

**Musiciens de l'orchestre de l'Opéra de Paris**
Schoenberg : *Pierrot lunaire*. Weill : *Frauentanz*. Hindemith : *Septuor à vents*. Hedwig Fassbender (mezzo-soprano), Michel Cals (direction).
*Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mº Bastille. 20 heures, le 17. Tél. : 44-73-13-00. De 75 F à 95 F.*

**David Montagu (violon), Noël Lee (piano).**
Copland : *Sonate pour violon et piano*. Lee : *Variations antiques*. Harrison : *Varie Trio*. Beach : *Sonate pour violon et piano op. 34.*
*Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 17. Tél. : 49-53-05-07. De 90 F à 200 F.*

**José Van Dam (baryton-basse)**
Berlioz : *Nuits d'été, Benvenuto Cellini, ouverture*. Fauré : *Masques et Bergamasques. Delibes. Massenet*. Wagner : *Airs d'opéras*. Orchestre national de France, Serge Baudo (direction).
*Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 17. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 450 F.*

**Orchestre philharmonique de Berlin**
Mahler : *Kindertotenlieder, Symphonie nº6 « Tragique »*. Marjana Lipovsek (alto), Claudio Abbado (direction).
*Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 h 30, le 17. Tél. : 45-61-53-00. De 200 F à 980 F.*
*Le 19 octobre à 20 h 30, avec Barbara Bonney (soprano), Lieder et « Symphonie nº 4 » de Mahler ; et le 20 octobre à 20 h 30, « Symphonie nº 9 » de Mahler.*

**Jakob Lenz**
de Rihm. Johannes Köster (Lenz), Gregory Reinhart (Oberlin), Ian Caley (Kaufmann), Thomeu Vergès, Alvaro Morell (un danseur), Maîtrise de Notre-Dame de Paris, Chœur de l'Opéra du Rhin, Ensemble le Banquet, Olivier Dejours (direction), Michel Deutsch (mise en scène), Thomeu Vergès (chorégraphie).
*Nanterre (92). Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Néruda. Mº RER Nanterre-Préfecture. 21 heures, le 17. Tél. : 46-14-70-00. De 120 F à 180 F.*

### MERCREDI 18 OCTOBRE

**Duo Tal & Groethuysen (piano à quatre mains)**
Schubert : *Fantaisie D 940*. Schumann-Brahms : *Quatuor pour piano et cordes op. 47.*
*Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 12 h 45, le 18. Tél. : 40-28-28-40. 50 F.*

**Quatuor Athenaeum Enesco**
Haydn : *Quatuor à cordes op. 76 nº 1*. Beethoven : *Quatuor à cordes op. 18 nº 6*. Schubert : *Quatuor à cordes D 810 « la Jeune Fille et la Mort ».*
*Centre culturel roumain, 1, rue de l'Exposition, Paris 7e. Mº Ecole-Militaire. 20 h 30, le 18. Tél. : 40-62-22-70. Entrée libre.*

### JEUDI 19 OCTOBRE

**Kontra Quartet**
Gade : *Quatuor à cordes op. 63*. Menu : *Sonatine en quatuor*. Nielsen : *Quatuor à cordes op. 44.*
*Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mº Solferino. 18 h 45, le 19. Tél. : 40-49-47-17. 70 F.*

**Nieuw Ensemble**
Dun : *Snow in June*. Wenjing : *She Huo, Le Village du louveteau*. Ed Spanjaard (direction).
*Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mº Bastille. 20 heures, le 19. Tél. : 44-73-13-00. De 75 F à 95 F.*

**Les Docteurs Miracle**
Musique de Bizet et Lecocq. Edwige Bourdy (Laurette), Christine Gerbaud (Véronique), Lionel Peintre (le podestat), Yves Coudray (Sylvio), Erika Guiomar (piano), Mireille Larroche (mise en scène).
*Péniche Opéra, 200, quai de Jemmapes, Paris 10e. Mº Jaurès, Louis-Blanc. 21 heures, les 19, 20, 21, 26, 27 et 28 ; 17 heures, les 22 et 29, jusqu'au 1er janvier. Tél. : 43-49-08-15. De 100 F à 120 F.*

**Orchestre national d'Ile-de-France**
Dukas : *L'Apprenti Sorcier*. Saint-Saëns : *Concerto pour piano et orchestre nº 2*. Roussel : *Le Festin de l'araignée, Symphonie nº 3*. Gabriel Tacchino (piano), Jacques Mercier (direction).
*Vincennes (94). Centre culturel Georges-Pompidou, 142, rue de Fontenay. Mº Château-de-Vincennes. 20 h 30, le 19. Tél. : 43-74-12-35. De 90 F à 120 F.*
*Et les 20 octobre à Meaux (64 39 26 71.), 21 octobre à Verneuil-sur-Seine (39 71 57 00.), 22 octobre à Rueil-Malmaison (47 32 24 42.).*

### VENDREDI 20 OCTOBRE

**Rosa Mannion (soprano), Gerald Martin-Moore (piano).**
Schubert. Brahms : *Lieder*. *Britten*. Copland : *Mélodies.*
*Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1. place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 12 h 45, le 20. Tél. : 40-28-28-40. 50 F.*

**Orchestre du CNSMDP**
Bizet : *Symphonie*. Poulenc : *Concerto pour orgue, orchestre à cordes et timbales*. Ravel : *Daphnis et Chloé*. Orchestre du conservatoire, Jean-Sébastien Béreau (direction).
*Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 20. Tél. : 44-84-44-84. 75 F.*

### SAMEDI 21 OCTOBRE

**Barthold Kuijken, Pierre-Yves Artaud (flûte), Francesca Carta (piano), Robert Kohnen (clavecin).**
Œuvres de Boehm. Debussy, Varèse, Artaud, Jolivet et Mefano.
*Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 21 ; 15 heures, le 22. Tél. : 44-84-44-84. 75 F.*

**Orchestre Pasdeloup**
Villa-Lobos : *Bachianas Brasileiras nº 1*. Falla : *La Vie brève, extrait*. Turina : *Danzas Fantasticas*. Ravel : *Alborada del Gracioso*. Lalo : *Symphonie espagnole*. Gérard Poulet (violon), Didier Benetti (direction).
*Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 17 h 30, le 21. Tél. : 45-61-53-00. Location Fnac, Virgin. De 80 F à 170 F.*

**Emmanuel Pahud (flûte), Marie-Pierre Langlamet (harpe)**
Bach : *Sonate pour flûte BWV 1020*. Bruch : *Pièces op. 83 pour clarinette, alto et piano, transcription*. Currier : *A Sambuca Sonata*. Doppler-Zamara : *Casilda Fantaisie*. Debussy : *Sonate pour flûte, alto et harpe*. Miguel Da Silva (alto).
*Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 18 heures, le 21. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.*

**Orchestre national de France**
Mozart : *Concerto pour piano et orchestre KV 467*. Bruckner : *Symphonie nº 7*. Andreas Haefliger (piano), Claus-Peter Flor (direction).
*Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 heures, le 21. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 190 F.*

### DIMANCHE 22 OCTOBRE

**Ensemble orchestral de Paris**
Liszt : *Malédiction*. Tchaïkovski : *Variations sur un thème rococo*. Weber : *Symphonie nº 1*. Han Na Chang (violoncelle), Arkady Volodos (piano), Dorian Wilson (direction).
*Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 11 heures, le 22. Tél. : 49-53-05-07. 50 F.*

**Régis Pasquier, David Grimal (violon), Bruno Pasquier (alto), Roland Pidoux (violoncelle), Jean-Claude Pennetier (piano).**
Webern : *Mouvement pour quintette avec piano*. Ravel : *Sonate pour violon et piano*. Brahms : *Trio pour piano, violon et violoncelle op. 8.*
*Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 11 heures, le 22. Tél. : 49-52-50-50. 100 F.*

**Elsa Vacquin (soprano), Sophie Koch (mezzo-soprano), Didier Frédéric (baryton), Alain Marion (flûte), Nicolas Gourbeix, Stéphanie-Marie Degand (violon), Gérard Caussé (alto), Bertrand Raynaud (violoncelle).**
Œuvres de Mozart, Bach, Roussel, Fauré, Martinu, Schubert, Saint-Saëns, Ravel, Martin, Barber et Poulenc.
*Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 22. Tél. : 44-84-44-84. 75 F.*

**Frédéric Aguessy (piano)**
Liszt : *Bénédiction de Dieu dans la solitude, Nuages gris, En rêve, Lugubre Gondole, Sonate pour piano, RW Venezia*. Verdi-Liszt : *Le Trouvère, Miserere.*
*Sucy-en-Brie (94). Orangerie, Château. 18 h 15, le 22. Tél. : 45-90-25-12. 60 F.*

## DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

**Merce Cunningham Dance Company**
Merce Cunningham : *Beach Birds, Doubletoss, CRWDSPCR.*
*Noisiel (77). La Ferme du buisson, allée de la Ferme. 21 heures, le 17. Tél. : 64-62-77-77. De 75 F à 120 F.*

**Béjart Ballet Lausanne**
Maurice Béjart : *Patrice Chéreau devenu danseur règle la rencontre de Mishima et d'Eva Peron, Mes amis danseurs et chorégraphes, Variations pour une porte et un soupir.*
*Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mº Trocadéro. 20 h 30, les 18, 19, 20 et 21 ; 15 heures, le 22. Tél. : 47-27-81-15. Location Fnac. 230 F.*

**Compagnie Marie-Christine Gheorghiu**
Marie-Christine Gheorghiu : *Etude pour trois danseuses*. Nadège MacLeay : *C'est ça le Paradis*. Manuèle Robert : *Eloge de la danse, Eloge de la musique, nocturnal, Les Jouets du prince, Invocation et danse*. Véronique Ros de La Grange : *Lueur solo.*
*Dix-Huit Théâtre, 16, rue Georgette-Agutte, Paris 18e. Mº Guy-Môquet. 20 h 30, les 20 et 21 ; 16 heures, le 22. Tél. : 42-26-47-47. Location Fnac. De 50 F à 120 F.*

**Carolyn Carlson**
Carolyn Carlson : *Vue d'ici.*
*Montigny-le-Bretonneux (78). Théâtre de Saint-Quentin, place Georges-Pompidou. 20 h 30, les 20 et 21. Tél. : 30-96-99-00. Location Fnac. De 65 F à 115 F.*

**Compagnie Bianca Li**
Bianca Li : *Salomé.*
*Nanterre (92). Maison de la musique, 8, rue des Anciennes-Mairies. 20 h 45, le 21. Tél. : 41-37-94-20. De 70 F à 120 F.*

## CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine, une sélection des films en exclusivité et les reprises

### NOUVEAUX FILMS

**À LA VIE, À LA MORT!**
Film français de Robert Guédiguian, avec Ariane Ascaride, Jacques Boudet, Jean-Pierre Darroussin, Jacques Gamblin, Gérard Meylan, Jacques Pieiller (1 h 40).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23); 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38; 36-68-68-12); Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14); Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**LES ANGES GARDIENS**
Film français de Jean-Marie Poiré, avec Gerard Depardieu, Christian Clavier, Eva Grimaldi, Yves Rénier, Alexandre Eskimo, Olivier Achard (1 h 50).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Rex, dolby, 2e (36-68-70-23); Rex, dolby, 2e (36-68-70-23); Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37; réservation: 40-30-20-10); UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62); UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14; 36-68-70-14); Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08; 36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08; 36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23; 36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43; 36-65-71-88; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Opera Français, dolby, 9e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67; 36-65-71-33; réservation: 40-30-20-10); UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33); UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33); Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55; reservation: 40-30-20-10); 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79; 36-68-69-24); Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56; reservation: 40-30-20-10); UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34); UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34); Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22); Pathe Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22); Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96; 36-65-71-44; réservation: 40-30-20-10).

***LE CAPITAINE DE LA FORÊT***
Dessin animé hongrois d'Attila Dargay, (1 h 12).
VF: 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00; 36-68-59-02).

**LE CONFESSIONNAL**
Film canadien-britannique-français de Robert Lepage, avec Lothaire Bluteau, Patrick Goyette, Kristin Scott-Thomas, Jean-Louis Millette (1 h 40).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23); 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38; 36-68-68-12); Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14); La Bastille, 11e (43-07-48-60); Escurial, 13e (36-68-48-24); Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).

**DOLORES CLAIBORNE**
Film américain de Taylor Hackford, avec Kathy Bates, Jennifer Jason Leigh, Christopher Plummer (2 h 12).
VO: UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58); 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83; 36-68-68-12); UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56); UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24); 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79; 36-68-69-24); Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38; réservation: 40-30-20-10); Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF: Rex, dolby, 2e (36-68-70-23); UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14; 36-68-70-14); UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33); UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27); Mistral, 14e (36-65-70-41; réservation: 40-30-20-10); UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31).

***L'ENFANT NOIR***
Film franco-guinéen de Laurent Chevallier, avec Baba Camara, Madou Camara, Kouda Camara, Moussa Keïta, Koumba Doumbouya, Yaya Traoré (1 h 32).
VO: Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49); Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14); Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**LE PETIT MUSÉE DE VÉLASQUEZ**
Film canadien de Bernar Hébert, avec Louise Le Cavalier, la troupe Lalana Human Steps (50 min).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49); L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

**SWIMMING WITH SHARKS**
Film américain de George Huang, avec Kevin Spacey, Franck Whaley, Michelle Forbes (1 h 30).
VO: 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23); Racine Odéon, 6e (43-26-19-68); Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

### SÉLECTION

**BRAVEHEART**
de Mel Gibson,
avec Sophie Marceau, Mel Gibson, Patrick McGoohan, Catherine McCormack.
Américain (2 h 45).
VO: UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58); UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58); Publicis Saint-Germain, dolby, 6e (36-68-75-55); UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21); UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73; 36-68-41-45); Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); George-V, dolby, 8e (36-68-43-47); George-V, dolby, 8e (36-68-43-47); UGC Opéra, 9e (36-68-21-24); Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10).

**BYE-BYE**
de Karim Dridi,
avec Sami Bouajila, Nozha Khouadra, Philippe Ambrosini, Ouassini Embarek.
Français (1 h 45).
Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09); Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77; 36-65-70-43); Studio 28, 18e (46-06-36-07).

**ÇA TOURNE À MANHATTAN**
de Ton Dicillo,
avec Steve Buscemi, Catherine Keener, Dermot Mulroney, Danielle von Zerneck, James Le Gros.
Américain (1 h 30).
VO: Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38; 36-68-68-12); Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08; 36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81; 36-68-69-27); Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Les Montparnos, 14e (36-65-70-42; réservation: 40-30-20-10).

**LA CÉRÉMONIE**
de Claude Chabrol,
avec Isabelle Huppert, Sandrine Bonnaire, Jacqueline Bisset, Jean-Pierre Cassel.
Français (1 h 51).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23); 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83; 36-68-68-12); Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08; 36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81; 36-68-69-27); UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27); Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Miramar, 14e (36-65-70-39; réservation: 40-30-20-10).

**LE COUVENT**
de Maoel de Oliveira,
avec Catherine Deneuve, John Malkovich, Luis Miguel Cintra, Leonor Silveria, Duarte D'Almeida, Heloisa Miranda.
Franco-portugais (1 h 30).
VO: Epée de Bois, 5e (43-37-57-47); Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (36-68-48-24).

**CYCLO (*)**
de Tran Anh Hung,
avec Le Van Loc, Tony Leung-Chiu Wai, Tran Nu Yên Khê, Nguyen Nhu Quynh, Nguyen Hoang Phuc.
Franco-vietnamien (2 h).
VO: Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38; 36-68-68-12); Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77; 36-65-70-43); La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07; réservation: 40-30-20-10); Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23; 36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81; 36-68-69-27); Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20); Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

**DIAS CONTADOS**
d'Imanol Uribe,
avec Carmelo Gomez, Ruth Gabriel, Javier Bardem.
Espagnol (1 h 33).
VO: Latina, dolby, 4e (42-78-47-86).

**LA FLEUR DE MON SECRET**
de Pedro Almodovar,
avec Marisa Paredes, Juan Echanove, Imanol Arias, Carmen Elias, Rossy De Palma, Chus Lampreave.
Espagnol (1 h 42).
VO: UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58); 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23); Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77; 36-65-70-43); UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62); UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14; 36-68-70-14); UGC Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-66-54); UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24); Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56); UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27); Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20); *14-Juillet Beaugrenelle, dolby,* 15e (45-75-79-79; 36-68-69-24); Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56; réservation: 40-30-20-10); Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

**LA FOLIE DU ROI GEORGE**
de Nicholas Hytner,
avec Nigel Hawthorne, Helen Mirren, Ian Holm, Amanda Donohoe, Rupert Graves, Rupert Everett.
Britannique (1 h 45).
VO: UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58); UGC Odéon, 6e (36-68-37-62); La Pagode, 7e (36-68-75-07; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81; 36-68-69-27); Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13; réservation: 40-30-20-10); 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79; 36-68-69-24); Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38; réservation: *40-30-20-10); UGC Maillot, 17e* (36-68-31-34).

**LE HUSSARD SUR LE TOIT**
de Jean-Paul Rappeneau,
avec Juliette Binoche, Olivier Martinez, Jean Yanne, Pierre Arditi, François Cluzet, Claudio Amendola.
Français (2 h 15).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58); Gaumont Opéra Impérial, dolby, *2e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10);* UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14; 36-68-70-14); UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21); Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43; 36-65-71-88; réservation: 40-30-20-10); UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56); La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60); Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67; 36-65-71-33; réservation: 40-30-20-10); UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33); Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39; réservation: 40-30-20-10); 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79; 36-68-69-24); Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (43-06-50-50; 36-68-75-15; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56; réservation: 40-30-20-10); UGC Maillot, 17e (36-68-31-34); Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22); Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96; 36-65-71-44; réservation: 40-30-20-10).

**JUSQU'AU BOUT DE LA NUIT**
de Gérard Blain,
avec Gérard Blain, Anicée Alvina, Gamil Ratib, Paul Blain, Frédéric Marbœuf.
Français (1 h 20).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**LAND AND FREEDOM**
de Ken Loach,
avec Ian Hart, Rosana Pastor, Iciar Bollain, Tom Gilroy, Marc Martinez, Frederic Pierrot.
Britannique (1 h 49).
VO: UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58); Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04); L'Arlequin, dolby, 6e (36-68-48-24); UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73; 36-68-41-45); Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60); Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88; réservation: 40-30-20-10); La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60); Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24); Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

**LE REGARD D'ULYSSE**
de Theo Angelopoulos,
avec Harvey Keitel, Maïa Morgenstern, Erland Josephson, Thanassis Vengos, Yorgos Michalakopoulos, Dora Volanaki.
Grec (2 h 56).
VO: UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58); Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23); Saint-André-des-Arts II, dolby, 6e (43-26-80-25); Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60); Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56).

**LES SABOTS EN OR**
de Nouri Bouzid,
avec Hichem Rostom, Michket Krifa, Hamadi Zarouk, Fathi Heddaoui.
Franco-tunisien (1 h 44).
VO: Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

**SUR LA ROUTE DE MADISON**
de Clint Eastwood,
avec Clint Eastwood, Meryl Streep, Annie Corley, Victor Slezak, Jim Haynie, Sara Kathryn Schmitt.
Américain (2 h 15).
VO: UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58); 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83; 36-68-68-12); UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73; 36-68-41-45); Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56); 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79; 36-68-69-24).

**USUAL SUSPECTS**
de Bryan Singer,
avec Stephen Baldwin, Gabriel Byrne, Chazz PalminteriBenicio Del Toro, Kevin Pollack, Kevin Spacey.
Américain (1 h 48).
VO: UGC Forum Orient Express, dolby, 1er (36-65-70-67); 14-Juillet Odeon, dolby, 6e (43-25-59-83; 36-68-68-12); UGC Triomphe, dolby, 8e (36-68-45-47); Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

**VIVE L'AMOUR**
de Tsai Ming-Liang,
avec Yang Kuei-Mei, Chen Chao-Jung, Lee Kang-Sheng.
Chinois (1 h 58).
VO: Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

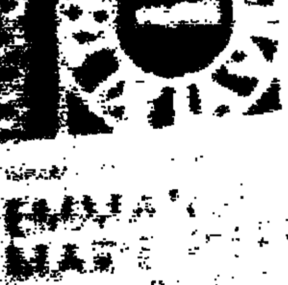
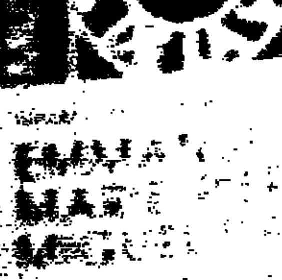
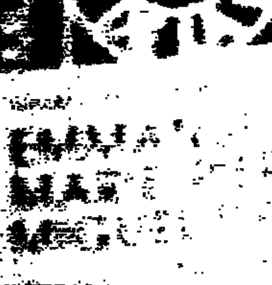
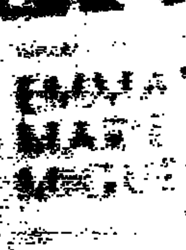
### REPRISES

***LE LIVRE DE LA JUNGLE***
de Zoltan Korda,
avec Sabu, Joseph Caleia, John Qualen, Frank Puglia, Rosemary De Camp, Patricia O'Rourke.
Britanique, 1940 (1 h 44).
VO: Grand Action, 5e (43-29-44-40; 36-65-70-63).

**LE ROMAN D'UN TRICHEUR**
de Sacha Guitry,
avec Sacha Guitry, Serge Grave, Marguerite Moreno, Rosine Deréan, Jacqueline Delubac, Pauline Carton.
Français, 1936, noir et blanc (1 h 20).
Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.




# Avec le satellite Astra 1E, la CLT et Canal Plus visent les paraboles françaises

## L'Hexagone devrait ainsi accéder à la télévision numérique

KOUROU (Guyane)
*de notre envoyé spécial*

*Le prochain lancement* par la fusée Ariane du satellite Astra 1E, propriété de la Société européenne de satellites (SES), mettra fin au long suspense précédant la naissance de la télévision numérique. Celle-ci devrait devenir une réalité pour les téléspectateurs français et européens, début 1996.

Astra 1E est le cinquième engin de la famille Astra – après Astra 1A, 1B, 1C et 1D déjà en orbite. Contrairement à ses prédécesseurs, ce nouveau satellite sera entièrement dévolu à la diffusion de programmes numériques, radio et télévision. Après Astra 1E, Astra 1F et Astra 1G, eux aussi dédiés au numérique, devraient le rejoindre en orbite en 1996 et 1997.

Pour la SES, la mise en service d'Astra 1E répond à un double objectif stratégique : lancer la diffusion numérique dans le grand public et ouvrir le marché français à l'opérateur luxembourgeois. Canal Plus et la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) ont annoncé la commercialisation de « bouquets » de programmes destinés aux téléspectateurs francophones au premier trimestre de 1996. Ces deux groupes, pourtant concurrents, ont opté pour le décodeur numérique unique de Canal Plus.

Après l'Allemagne et le Royaume-Uni, la France semble donc être la « nouvelle frontière » d'Astra. Un marché « *longtemps convoité* » par la SES. Paradoxalement, c'est grâce aux retards du câble (1 239 771 foyers câblés abonnés au service de base au 31 août) et à la faible implantation de la réception satellite analogique (environ un million de paraboles) que l'Hexagone attire les opérateurs souhaitant y développer la réception de programmes numériques par satellite.

### AMBITION EUROPÉENNE

Pour preuve, la SES vient de créer Astra Marketing France, structure commerciale qui veut « *développer la réception satellite individuelle et collective, en coordination avec les diffuseurs, les fabricants de matériels, les réseaux de revendeurs de matériel et les gestionnaires d'immeubles* ». Mais l'initiative ne devrait pas améliorer les rapports parfois conflictuels entre Astra, les câblo-opérateurs et les autorités françaises...

Depuis 1982 et le fameux « *satellite Coca-Cola* », qualificatif lancé à l'Assemblée nationale par Georges Fillioud, alors ministre de la communication, Astra n'avait jamais pu s'implanter vraiment en France. Mais, avec quatre canaux alloués à Canal Plus et cinq retenus par la CLT, la SES devrait faire une entrée en force.

Ambitieux, l'opérateur souhaite « *encourager l'implantation d'antennes paraboliques dans des millions de foyers en France* ». L'objectif devrait recevoir le renfort d'Eutelsat, concurrent d'Astra en Europe. Outre un bouquet de chaînes francophones, dont Jérôme Clément, président d'Arte, et Jean-Pierre Elkabbach, PDG de France Télévision, se disputent le leadership, Eutelsat devrait aussi diffuser un ensemble de programmes proposés par TF 1.

Patrick Le Lay, PDG de TF 1, a en effet confirmé la réservation de cinq répéteurs sur Eutelsat pour retransmettre vingt-cinq à trente services. Mais au décodeur proposé par *Canal Plus*, et *compte tenu du* différend avec la chaîne cryptée sur « Les Guignols » (*Le Monde* du 13 octobre), TF 1 pourrait préférer le modèle du finlandais Nokia.

*A contrario,* France Télévision, « *dont ce n'est pas la vocation* », négocie avec Canalsatellite et la CLT. Avec la mise en orbite d'Astra 1E, suivie, en 1996, par le lancement de Hot Bird 2, l'opérateur luxembourgeois et Eutelsat affichent leur ambition de s'imposer comme les positions orbitales de référence des *téléspectateurs français. Reste* France Télécom : l'incertitude plane sur le maintien de la filière satellitaire franco-française. Des professionnels prônent son regroupement au sein d'Eutelsat.

**Guy Dutheil**

■ **Nethold, groupe sud-africain,** propriétaire de la chaîne Filmnet, a annoncé, vendredi 13 octobre, la hausse à 32,5 %, contre 25 % auparavant, de sa participation dans Télépiù, *compagnie italienne de télévision payante*. Selon Nethold, cette opération illustre « *une volonté d'équilibrer les rapports avec le groupe Kirch* », principal actionnaire, avec 33,6 %, de Télépiù . Avec 66,1 % des parts, Nethold et Kirch sont désormais les opérateurs de Télépiù.

# Les nouvelles technologies multimédias deviennent le support des transactions sur le marché des programmes de télévision

CANNES
*de notre envoyé spécial*

Contrairement à ce qu'on avait pu craindre, le 11e Marché international des programmes (Mipcom), qui a eu lieu du 9 au 13 octobre à Cannes, n'a pas porté la marque *des grandes manœuvres qui* affectent depuis deux ans le monde de la communication aux Etats-Unis. En clair : les grandes fusions Disney-ABC, Westinghouse-CBS, Time Warner-Turner ne se sont pas traduites par des regroupements de catalogues et de stands. Tous avaient encore gardé leurs emplacements habituels. Seuls, les Européens ont immédiatement mis en pratique leurs alliances : ainsi, Canal Plus ne vend plus seul sur les marchés mais tire en groupe dans un stand immense aux côtés de Bertelsmann (UFA) et de Michael Jay Solomon, leur associé américain.

Les vrais changements étaient ailleurs, dans l'abolition progressive des frontières avec l'informatique et les télécommunications pointée par Xavier Roy, PDG de Reed Midem Organisation, société organisatrice du Mip, dans son traditionnel discours de clôture. France Télécom s'est ainsi inscrit dans le paysage de la manifestation *cannoise* au même titre *que* Philips ou Compaq. Autre témoignage de l'avancée du multimédia, le remplacement des plaquettes et programmes sur papier glacé par des CD-ROM. Ces disques argentés sont désormais le support des catalogues des producteurs néerlandais Nos et allemand Magic Media Company. Au-delà de cette présentation « high tech », de plus en plus de producteurs comprennent que les nouvelles technologies représentent un marché supplémentaire. Exemples : Tilt Productions, filiale du groupe Expand, a adapté *son jeu télévisé* « Fort Boyard » au format CD-ROM ; les productions Cousteau vont numériser douze documentaires sous-marins au cours des cinq prochaines années ; le producteurs du « Muppets Show », Jim Henson, associé à Paul Allen, va lui aussi commercialiser sur CD-ROM des jeux permettant d'exploiter la notoriété de ses poupées en chiffons avant d'ouvrir un serveur sur Internet.

### ACCORD INA-BBC

Les nouveaux programmes interactifs démarrent également en hertzien ou sur le câble : sur RTL5, la chaîne commerciale néerlandaise, un *jeu* interactif a été monté avec l'aide technique de Dutch Telekom : une question est posée à l'écran du téléviseur, les téléspectateurs répondent à l'aide des touches de leur téléphone, reçoivent un numéro de code simultanément et le gagnant voit son numéro de code s'afficher à l'écran *vingt secondes plus tard*.

CNN, de son côté, a mis en chantier un vaste programme multimédia, dont un serveur sur Internet. Arte est également présente sur Internet avec l'ensemble de son catalogue et a fini de développer deux CD-ROM : l'un sur la deuxième guerre mondiale, l'autre sur le poète Paul Eluard. L'Institut national de l'audiovisuel (INA) et la BBC ont, quant à eux, conclu un accord qui sera riche de possibilités : les archives des deux institutions formeront un seul corpus accessible par micro-ordinateur. Axion Interactive Media, distributeur américain du groupe finlandais Saraxa, a annoncé également, au Mipcom, des accords passés avec des diffuseurs américains en vue d'offrir *une* large *gamme de* programmes interactifs...

L'abolition d'une autre frontière, celle qui existe entre le cinéma et la télévision, était aussi d'actualité à Cannes. Certes, la télévision est depuis longtemps le marché principal du film de cinéma. Mais que l'American Film Marketing Association (AFMA), qui regroupe l'ensemble des producteurs indépendants de Hollywood, et la filiale de distribution de Ciby 2000, Ciby Sales, toutes deux *filiales de Bouygues*, aient jugé bon d'être représentées au Mipcom n'est pas dénué de signification. La salle continuera de jouer son rôle de vitrine, mais les nouvelles technologies, le paiement à la séance, les banques d'images, où le téléspectateur pourra piocher le film ou le programme qu'il a envie de voir, vont *modifier* considérablement les différents modes de distribution du film. Un producteur, *a fortiori* s'il s'agit d'un indépendant, a donc tout intérêt à se préoccuper lui-même de la circulation de ses productions.

**Yves Mamou**

## LUNDI 16 OCTOBRE

### TF 1

**12.50 Magazine : A vrai dire.**
**13.00 Journal, Météo.**
**13.38 Magazine : Femmes.**
**13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
**14.25 Feuilleton : Dallas.**
**15.25 Série : La loi est la loi.**
**16.15 Jeu : Une famille en or.**
**16.45 Club Dorothée.**
**17.20 Série : La Philo selon Philippe.**
**17.55 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.**
**18.25 Série : Le Miracle de l'amour.**
**19.00 Série : Alerte à Malibu.**
**19.50 Les Pourquoi de M. Pourquoi.**
**20.00 Journal, *La Minute hippique, Météo.***

**20.50 Magazine : Témoin n° 1.**
Presente par Patrick Meney et Jacques Pradel.

**22.55 ▶ Magazine : Comme un lundi.**
Lutte contre la droque : méthode dure ou methode douce ?

**0.25 Sport : Football.**
Présentation de la 3e journee de la Ligue des champions

**0.55 Journal, Météo.**

**1.05 Magazine : 7 sur 7.**
Invités : Lionel Jospin, Karl Lagerfeld, Claudia Schiffer (rediff.).

**1.55 Programmes de nuit.**
TF 1 nuit (et 3.00, 4.15) ; 2 05, Histoire des inventions ; 3 10, Passions ; 3.45, L'Aventure des plantes : 4.25, Passions ; 4.50, Musique ; 5 05, *Histoires naturelles.*

### FRANCE 2

**12.55 Météo** (et 13.35).
**12.59 Journal, Transat** (et 23.45).
**13.40 INC.**
**13.50 Série : Derrick.**
**14.55 Série : Soko.**
**15.50 Variétés : La Chance aux chansons** (et 5.15).
Chantons la Belle Epoque.
**16.40 Des chiffres et des lettres.**
**17.15 Série : Les Premières Fois.**
**17.40 Série : Génération musique.**
**18.10 Série : Le Prince de Bel-Air.**
**18.40 Jeu : Que le meilleur gagne.**
**19.15 *Bonne nuit les petits.***
**19.20 Studio Gabriel** (et 1.20).
**19.59 Journal, Météo.**

**20.50 Feuilleton : La Rivière Espérance.**
[8/9]. La Route de fer, de Josée Dayan, avec Manuel Blanc, Claire Nebout.
*La Dordogne, au dix-neuvième siecle. La saga romanesque des Donadieu et des Lombard, sur trois générations,*

**22.45 Documentaire : Du côté de chez nous.**
[4/10] Décembre-janvier, de Daniel Karlin.

**23.50 Journal, Météo.**
**0.05 Les Films Lumière.**
**0.10 Le Cercle de minuit.**
Présenté par Laure Adler. Les Tsiganes.

**1.55 Programmes de nuit.**
Garibaldi [3/6] ; 3.00, Chez Boogies ; 3.25, 24 heures d'infos ; 3.40, Jeu : Pyramide ; 4.05, Jeu : Les Z'amours ; 4.35, D'un soleil à l'autre (rediff.) ; 5.00, L'Aile et la bête ; *6.00, Dessin animé.*

### FRANCE 3

**12.45 Journal.**
**13.05 Jeu : Tout en musique.**
**13.40 Magazine : Si vous parliez.**
Les fantômes sont-ils parmi nous ?
**14.50 Série : Simon et Simon.**
**15.40 Série : Magnum.**
**16.35 Les Minikeums.**
**17.45 Série : Les deux font la loi.**
**18.20 Questions pour un champion.**
**18.50 Un livre, un jour.**
*L'Oiseau du mois,* d'Alexandre Vialatte.
**18.55 Le 19-20 de l'information.**
19.08, *Journal régional.*
**20.05 Jeu : Fa si la chanter.**
**20.35 Tout le sport.**

**20.50 Cinéma : Fanfan.** □
Film français d'Alexandre Jardin (1992) avec Sophie Marceau.

**22.25 Météo, Journal.**

**22.55 Cinéma : Le Cri du cormoran le soir au-dessus des jonques.** ■
Film français de Michel Audiard (1970) *avec Michel Serrault.*

**0.15 Court métrage : Libre court.**
L'Anniversaire de Paula, de Haydée Caillot avec Corinne Colas.

**0.35 Feuilleton : Dynastie.**
**1.25 Musique graffiti.** Jazz.
*Up Date 3.3,* avec François Jeanneau, saxophone, Jean-François Jenny Clark, basse, Daniel Humair, *batterie (10 min).*

### M 6

**12.30 Série : La Petite Maison dans la prairie.**
**13.25 Série : Drôles de dames.**
**14.20 Série : Wolff, police criminelle.**
**15.15 M 6 Boutique.**
**15.25 Boulevard des clips** (et 5.20).
**17.00 Variétés : Hit Machine.**
**17.30 Série : Classe mannequin.**
**18.00 Série : Highlander.**
**19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.**
**19.54 *Six minutes d'informations,* Météo.**
**20.00 Mode 6** (et 0.05).
Presenté par Marian Lacombe et Catherine Pouligny. John Galliano.
**20.05 Jeu : Le Grand Zap.**
Présenté par Olivier Carreras.
**20.35 Magazine : Ciné 6.**
Présenté par Laurent Weil.

**20.45 Cinéma : 37° 2 le matin.** ■
Film français de Jean-Jacques Beineix (1986). Avec Jean-Hugues Anglade, Béatrice Dalle, Consuelo de Haviland.

**0.15 Culture pub.**
Présenté par Christian Blachas.

**0.45 Magazine : Jazz 6.**
Présenté par Philippe Adler. Joe Henderson Double Rainbow Quintet.

**1.40 Documentaire : Saga de la chanson française.**
*Charles Trenet.*

**2.35 Rediffusions.**
La Tête de l'emploi ; 3.00, Fréquenstar (Michel Fugain) ; 3.55, Le Monde des hélicoptères (2) ; 4.55, Star-*news.*

### CANAL +

*EN CLAIR JUSQU'À 13.45*

**12.30 La Grande Famille.**
Présenté par Alexandre Devoise et Philippe Vecchi.
**13.40 Le journal de l'emploi.**
**13.45 Téléfilm : Complot meurtrier contre une pom-pom girl.**
De Michael Ritchie, avec Holly Hunter, Beau Bridges.
**15.20 Télés dimanche** (rediff.).
**16.10 Surprises** (et 17.50).
**16.25 Cinéma : Hot Shots 2.** □
Film américain de Jim Abrahams (1993).
**17.55 Dessin animé.** Les Multoches.
**18.00 Le Dessin animé.** Iznogoud.
**18.30 Cyberflash.**

*EN CLAIR JUSQU'À 20.35*

**18.40 Nulle part ailleurs.**
Présenté par Jérôme Bonaldi ; à 19.10, par Philippe Gildas, Bruno Gaccio et Valérie Payet.
***19.30 Flash d'informations.*** (et 22.35).
**19.40 Magazine : Zérorama.**
**19.55 Les Guignols.**
**20.30 Le Journal du cinéma.**

**20.35 Cinéma : Jurassic Park.** ■
Film américain de Steven Spielberg (1993).

**22.38 Court métrage : Clara et Jérémy.**

**22.40 Cinéma : Les Silences du palais.** ■
Film franco-tunisien de Moufida Tlatli (1994).

**0.50 Cinéma : Le Tour d'écrou.** ■
Film franco-britannique de Rusty Lemorande (1992).

### LA CINQUIÈME

**12.30 Atout savoir.**
**13.00 Les Merveilles de l'univers.**
**13.27 Le journal du temps** (et 18.57)
**13.30 Cinéma : Moby Dick.** ■■
Film américain de John Huston (1955). Avec Orson Welles (v.f.).
**15.30 Qui vive !** Médecine scolaire.
**15.45 Allô ! La Terre.** Les Pygmées [1/5].
**15.55 Inventer demain.**
Pierre George, géographe (1/5).
**16.00 La Preuve par cinq.**
La Terre sous surveillance [1/5].
**16.30 Région.** La Bourgogne.
**17.00 Rintintin.** Le Premier Chagrin.
**17.30 Les Enfants de John.**
**18.00 Cogito.** Montesquieu.
**18.15 Aventuriers et écrivains.**
Joseph Conrad.
**18.30 *Le Monde des animaux.***
Les Constructions animales : les papillons à soie.

### ARTE

**19.00 Série : Ivanohé**
[6/25] Le Témoin, de Lance Comfort, avec Roger Moore.
*Le bruit court que Richard Coeur de Lion est mort...*

**19.30 Documentaire : La Légende du sport.**
La Volonté de vaincre [3/12]. Briser les barrières [1/2], de Tony Laryea.

**20.00 Magazine : Reportage.**
Armija, l'armée bosniaque, de Gilles Herzog.
*En août 1995, Gilles Herzog et Bernard-Henry Lévy filment l'armée bosniaque sur les premières lignes du front. A Sarajevo, ils s'entretiennent avec le Président Izetbegovic.*

**20.30 8 1/2 Journal.**

**20.40 Cinéma : Mauvais Sang.** ■
Film français de Leos Carax (1986). Avec Juliette Binoche, Denis Lavant, Michel Piccoli.

**22.40 Cinéma : Attache-moi !** ■■
Film espagnol de Pedro Almodovar (1989, v.o.). Avec Victoria Abril, Antonio Banderas, Loles Leon.

**0.20 Court-circuit : courts métrages.**
La Réconciliation, de Stephen James, avec Robert Compono, Eileen Hannah (20 min) ; Le Héros, de James Mairata.

**0.45 Cinéma : La Tête de Normande Saint-Onge.** ■■
Film québécois de Gilles Carle (1976). Avec Carole Laure, Raymond Cloutier, Renée Girard (112 min, rediff.).

### CÂBLE

**TV 5** 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct 20 00 Thalassa. 21.00 Enjeux-Le point. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22 40 Les Enfants de la télé. 23.55 Sous la couverture. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min)

**PLANÈTE** 19 15 Singapour,une île intelligente De Nigel Maslin. 20 05 Les Fils du vent. De Pierre Goupillon. 20 35 Une histoirequi n'a pas de fin. De Bertrand de Solliers et Paule Muxel 22.10 Sports équestres. [6/8] Le Trot. De Henriette Brunt. 23.05 Un *été nordique. De Trygue Berge. 23.55* Vivre dans les glaces,histoire naturellede l'Antarctique. [6/6] Des pas dans la neige. D'Alastair Fothergill. 0.30 Palestine .Histoire d'une terre. [2/2] 1950-1991. De Simone Bitton *(60 min).*

**PARIS PREMIÈRE** 19.00 Musiques en scènes. 19 30 Stars en stock 20 00 Paris modes prêt-à-porter. 21.00 Agent trouble. ■■ Film français de Jean-Pierre Mocky (1987). *22.30 Table ouverte. 23.00* Concert : David Byrne. 0.10 Paris dernière (55 min).

**CANAL J** 17.25 Le Cristal magique. 17 50 Les Fables géométriques. 18.00 Soirée Cajou. 18.05, Rébus ; 18.10, Dodo, le *retour ; 18.15, BD lire ; 18.20, Les Aventures* de Black Beauty ; 18.50, Tip top clip ; Regarde le monde ; 19.15, Jeux ; 19.20, E comme énergie ; 19.30, Mission top secret ; 19.55, Résultat des jeux et au revoir.

**CANAL JIMMY** 20.00 Série : M.A.S.H. Une visite inattendue. 20.30 La Semaine sur Jimmy. 20.40 Souvenir. Les Vénusiennes. Diffusée le 4 février 1968. 21.10 Série : New York Police Blues. Episode n° 18. 22.00 Chronique de la combine. 22.05 Les Anges aux poings serrés ■ Film britannique de James Clavell (1967). 23.55 Concert : The AIMS Gala. Enregistré au Royal Albert Hall à Londres, en 1987. 0.45 Quatre en un (30 min).

**SÉRIE CLUB** 19.00 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.15). Un Steed de trop. 19.50 Série : Cher oncle Bill. Les Mauvaises Langues 20.15 Série : Skippy le kangourou Liberté pour tous. 20.45 Série : Sam Cade (et 0.10). Exécution. 21.35 Série : Les Espions. Un pari stupide. 22.20 Le Club. 22.30 Série :200 dollars plus les frais. Le Photographe amoureux. 1.00 Série : Mission impossible. Meurtre en différé (45 min).

**MCM** 19.00 Zoom zoom (et 19.45, 20.00). 19.15 Passion cinéma. 19.55 Mangazone (et 23.25) 21.00 MCM découvertes. 21.30 MCM Rock Legends. Toto. 22.30 X Kulture. 23.00 MCM Mag. 23.30 Blah-Blah Groove. *0.00 Passengers. 1.00 Clips non-stop* (30 min).

**MTV** 20.00 Greatest Hits. 21.00 Jimi Hendrix Rockumentary. 21.30 Aerosmith Rockumentary. 22.00 Feuilleton :The Real World London. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Reggae Soundsystem. 0.00 The End ? (90 min).

**EUROSPORT** 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 20.00 Speedworld. 22.00 Eurogoals. 23.00 Catch. 0.00 Eurogolf (60 min).

**CINÉ CINÉFIL** 18.50 The Crooked Road. ■ Film américain de Don Chaffey (1964, N., v.o.). 20.30 Atoll K. ■ Film français de Léo Joanon (1950, N.). 22.00 Le jouroù la terre s'arrêta. ■■ Film américain de Robert Wise (1951, N., v.o.). 23.30 Le Jour et l'Heure. ■■■ Film français de René Clément (1962, N., 110 min).

**CINÉ CINÉMAS** 18.25 Buffalo Billet les Indiens. ■■ Film américain de Robert Altman (1976, v.o.). 20.30 Entre chien et loup. ■ Film britannique d'Andrew Piddington (1991). 21.50 L'Extraordinaire Evasion. ■ Film britannique de Michael Winner (1968, v.o.). 23.30 Une histoireimmortelle. ■■■ Film français d'Orson Welles (1967). 0.35 Téléfilm :Souviens-toi de Vienne. D'Arthur Allan Seidelman (1988), avec Edward Asner.

### RADIO

**FRANCE-CULTURE** 20.00 Musique :Le Rythme et la Raison. La Havane. Le Son : au cœur de la musique populaire cubaine. 1. Chronique du quotidien et improvisations syncopées. Instruments et rythmes du métissage cubain. 20.30 Le Grand Débat. Quel avenir pour l'Amérique latine ? (1). Avec Martine Jacot, Sylvia Sigal Muchnik, Alain Touraine, Georges Couffignal. 21.30 Fiction. Cinquantième anniversaire de la Série noire. 1. Un coup de feu jamais n'abolira... 22.40 Accès direct. Chantal Akerman pour la rétrospective de ses films au Musée du Jeu de paume. 0.05 Du jour au lendemain. *Philippe Dagon (Cézanne). 0.50* Musique : Coda. Saint-Simon et les musiciens (1). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

**FRANCE-MUSIQUE** 20.00 Concert. Donné le 1er octobre à l'abbatiale d'Ambronay, par le Parlement de musique, dir. Martin Gester : Œuvres de Carissimi : Jephté ; Motets inédits. 22.00 Soliste. Thomas Hampson, baryton. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Musica para cinco instrumentos, de Koc, dir. Alicia Terzian ; Chants du folklore japonais, de Mamiya ; La Promesse, de Hieaux. 23.05 Ainsi la nuit. Trio pour violon, violoncelle et piano op. 50 à la mémoire de N. Rubinstein, *de Tchaïkovski, par le Trio Suk ;* Œuvres de R. Strauss : Du meines Herzens Krönelein ; Die Nacht op. 10 n° 3 ; Schlechtes Wetter op. 69 no 5. 0.00 La Rose des vents. Tunisie. Hommage à Ali Sriti. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

**RADIO-CLASSIQUE** 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le Groupe des Six. Gnossienne n° 3, de Satie, Francis Poulenc, piano ; La Création du monde, de Milhaud, par l'Orchestre national de France, dir. Leonard Bersntein ; Mélodies sur des poèmes de Cocteau, de Durey et Auric, Jean-François Gardeil, baryton, Billy Eidi, piano ; Les Mariés de la tour Eiffel : Discours du général et la Baigneuse de Trouville, de Poulenc, par l'Orchestre de Paris, dir. Georges Prêtre ; Sonate pour harpe, de Tailleferre, Maria Graf, harpe ; Ouverture, d'Auric, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. *Antal Dorati* ; Sonate pour clarinette et piano, de Poulenc, Michel Portal, clarinette, Jacques Février, piano ; Concerto n° 1 pour violoncelle op. 136, de Milhaud, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Kent Nagano, Mstislav Rostropovitch, violoncelle ; Symphonie n° 4 Deliciae basilienses, de Honegger, par l'Orchestre national de l'ORTF, dir. Charles Munch. 22.30 Les Soirées... (Suite).

# La Cinquième lit la presse des SDF

## Avec six journaux, la France est le pays d'Europe où la concurrence entre les publications vendues par les sans-domicile-fixe est la plus rude

**LEURS POINTS DE VENTE** sont les boulevards, les marchés, les feux tricolores. A la criée, ces vendeurs de journaux tentent d'alerter un lectorat fugitif et parfois récalcitrant sur la grande misère des SDF. On compte six titres diffusés ainsi en France, que le magazine « Déclic » de La Cinquième présente, dans le cadre de la Journée du refus de la misère mardi 17 octobre. A raison d'un journal de rue par jour, en commençant lundi par *Macadam*, puis *La Rue*, *Le Réverbère*, *Le Lampadaire*, et *Faim de siècle*. *Le Dix Balles*, sorti sur Paris depuis trop peu de temps, est juste mentionné.

Le mensuel *Macadam*, paru en mai 1993, est le plus ancien des journaux de rue. Vendu entre 300 000 et 400 000 exemplaires par 3 000 vendeurs en Suisse, en Belgique et en France, il a été créé afin de permettre aux gens de la rue de gagner de l'argent. Aucun bénévole n'y participe. Jean Doulamis, responsable du dépôt de Paris, dresse un premier bilan : *« Cela reste un dépannage. Ils ne mendient pas mais vendent un produit, et en sont fiers. Tous les mois ils perçoivent un salaire et une bande de paie. Et ils sont couverts par l'Urssaf au prorata de leurs ventes. »*

Ce n'est pas de dépannage que parle Anne Kunvari, fondatrice et directrice de *La Rue* (8 500 exemplaires annoncés, 400 vendeurs). Elle est persuadée que son mensuel, vendu 15 francs, est *« un formidable outil d'insertion »*. Des soutiens officiels, comme la Caisse des dépôts, constituent à ses yeux *« un gage de la façon dont on travaille »*.




Ses concurrents l'ont surnommé le « parrain de la rue » : Georges Mathis est le patron du *Réverbère* (80 000 exemplaires annoncés, 1 600 vendeurs) depuis sa création en juillet 1993. Le style revendicatif, il dénonce en vrac le *charity business* des associations caritatives, la multiplicité des titres, et les *« arnaques »* de l'Urssaf – qu'il paie pourtant. Pour Georges Mathis, au-delà de la criée, il n'y a qu'un moyen de réinsertion : *« des emplois »*. En attendant, sa dernière idée s'appelle *Capitale-réduit*. Le premier numéro de ce mensuel propose, pour 10 francs, des dizaines de réductions sur les spectacles, le théâtre, le cinéma à Paris et en banlieue.

Depuis peu, *Le Réverbère* a un petit frère, *Le Lampadaire*, lancé par un dissident, Mohamed El Kaddioui. Même présentation, titre synonyme, le rédacteur en chef refuse de polémiquer, le procès étant en cours. Ses particularités ? Il refuse de vendre à des mineurs, dénonce le trafic des journaux par des étrangers dans l'illégalité.

L'arrivée à Paris dimanche 1er octobre du *Dix Balles* risque de saturer un peu plus le marché. Réalisé en Normandie et vendu depuis juin dans le nord-ouest de la France, *« ce journal entend rompre avec le discours de misère »* actuel, explique son responsable, Xavier Maillet. La rédaction est assurée par des sans-logis et 8 francs (un record !) vont dans la poche du vendeur.

Quant à Marc Thoumyre, directeur de la publication de *Faim de siècle* (60 000 exemplaires annoncés, 250 vendeurs, 10 francs), il refuse en bloc d'appartenir à cette presse de rue, trop misérabiliste à son goût. Il joue sur la qualité du produit, qui permettra au vendeur d'être mieux considéré. Coup médiatique : l'arrivée d'un directeur artistique de poids, Jean-Charles de Castelbajac.

La misère aurait-elle trop de presse ? Dix-neuf journaux de rue européens ont tenté de répondre, et viennent de signer une charte afin de *« combattre l'exclusion et non de l'exploiter »*, selon les propos de la direction de *La Rue*, le seul périodique français signataire. Chacun rêve en tout cas de l'exemple britannique. *The Big Issue* – également signataire –, qui fut le premier journal vendu à la criée par des SDF en Europe, et continue d'être un modèle. Il reste le seul en Grande-Bretagne.

*Catherine Pacary*

**★ « Déclic », La Cinquième, du lundi au vendredi, à 6 h 30 et midi, et « Défi », samedi à midi avec le Père Delorme, curé des Minguettes.**

# Lionel et Claudia

*par Luc Rosenzweig*

**ELLE FUT**, comme à son habitude, d'un impeccable professionnalisme, accoucheuse de discours plutôt que poseuse de banderilles, hôtesse courtoise qui guide l'invité vers les sujets où il est censé briller. Anne Sinclair recevait, dimanche soir à « 7 sur 7 », l'ex-nouveau premier secrétaire du PS, élu de frais.

Lionel Jospin bénéficia cependant d'un traitement de faveur. La nouvelle formule de « 7 sur 7 » implique la présence d'un second invité, qui vient en fin d'émission rompre le tête-à-tête d'Anne Sinclair avec son principal interlocuteur. A ceux qui auraient pu être tentés de s'évader vers un autre programme à l'écoute des propos austères de M. Jospin, on avait promis un dessert de choix, la présence du top model numéro un de l'époque, Claudia Schiffer. Son visage s'afficha dans tout son rayonnement de beauté impeccable dès le début de l'émission, une assurance tous risques anti-zapping dont allait bénéficier Lionel Jospin. Il pouvait être raseur, ce qu'il ne fut d'ailleurs pas, personne ne songeait à rater cette rencontre au sommet. La chose promise se produisit aux alentours de 19 h 40, et les attentes ne furent pas déçues.

Claudia était accompagnée de son Pygmalion, Karl Lagerfeld, qui expliqua comment il fit de la jeune Allemande timide une reine des défilés et des couvertures de magazines. L'intéressée n'est cependant pas une marionnette tout entière dans les mains de ses commanditaires, et sut montrer que derrière un visage et un corps à couper le souffle existe une jeune femme de tête. Pendant que devisaient Anne Sinclair, Claudia Schiffer et Karl Lagerfeld, Lionel Jospin semblait aux anges, rêvant sans doute d'avoir les talents de David Copperfield. Cela pourrait lui être de quelque utilité pour accélérer la métamorphose du PS.

Ce songe fut pourtant brutalement interrompu par l'hôtesse, qui lui demanda tout à trac s'il ne se sentait pas *« à des années-lumière »* du monde de Claudia Schiffer. Pris en faute comme un élève surpris à rêvasser et sommé par le professeur de répondre sur-le-champ à une question vicieuse, M. Jospin eut bien du mal à se sortir d'affaire, bredouillant quelques banalités sur l'art en général et la beauté en particulier. Claudia semblait pourtant toute indulgence, et le meilleur de l'échange nous échappa, car Lionel, une fois les micros fermés, semblait intarissable lorsque défila le générique...

Anne Sinclair, en d'autres temps et d'autres lieux, aurait fait une excellente marieuse, aubaine des timides et des rigides. On attend avec impatience les prochaines éditions de son club de rencontre dominical. Pourquoi pas Alain Juppé et l'alpiniste Catherine Destivelle ? Cela aiderait peut-être le premier ministre à grimper dans les sondages...

**MARDI 17 OCTOBRE**

## TF 1

**12.50 Magazine : A vrai dire.**
**13.00 Journal, Météo.**
**13.38 Magazine : Femmes.**
**13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
**14.25 Feuilleton : Dallas.**
**15.25 Série : La loi est la loi.**
**16.15 Jeu : Une famille en or.**
**16.45 Club Dorothée.**
**17.20 Série : La Philo selon Philippe.**
**17.55 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.**
**18.25 Série : Le Miracle de l'amour.**
**19.00 Série : Alerte à Malibu.**
**19.50 Les Pourquoi de M. Pourquoi.**
**20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique.**

**20.50 Cinéma : La vie est un long fleuve tranquille.** ■■
Film français d'Etienne Chatiliez (1988). Avec Hélène Vincent, André Wilms, Daniel Gélin
**22.25 Les Films dans les salles.**
**22.35 Sport : Football.** En différé.
16e de finale de la Coupe de l'UEFA, match aller : Olympique Lyonnais-Lazio Roma (Italie).
**0.30 Sport : Football.** En différé.
16e de finale de la Coupe de l'UEFA, match aller : Girondins de Bordeaux-Rotor Volgograd (Russie).
**2.10 Journal, Météo.**
**2.20 Programmes de nuit.**
Reportages (rediff.) ; 2.50, TF 1 nuit (et 3.50, 4.25) ; 3.00, Histoire des inventions ; 4.00, L'Aventure des plantes ; 4.35, Côté cœur ; 5.00, Musique ; 5.05, Histoires naturelles.

## FRANCE 2

**12.55 Météo** (et 13.40).
**12.59 Journal, Transat** (et 0.15).
**13.45 Série : Derrick.**
**14.50 Série : Soko.**
**15.40 Tiercé.**
En direct de Deauville.
**15.55 Variétés : La Chance aux chansons** (et 5.25).
Chantons la Belle Epoque.
**16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
**17.15 Série : Les Premières Fois.**
**17.45 Série : Génération musique.**
**18.10 Série : Le Prince de Bel-Air.**
**18.40 Jeu : Que le meilleur gagne.**
**19.15 Bonne nuit les petits.**
Chantons.
**19.20 Studio Gabriel** (et 2.00).
**19.59 Journal, Météo.**

**20.50 Cinéma : My Girl.** ■
Film américain de Howard Zieff (1991).
**22.45 Magazine : Ça se discute.**
Présenté par Jean-Luc Delarue. Jurés : honneur ou horreur ?
**0.20 Journal, Météo.**
**0.35 Les Films Lumière.**
**0.40 Le Cercle de minuit.**
Présenté par Laure Adler. Le Bonheur. Avec Ezra Suleiman, Alain Peyrefitte, Albert Memmi. Actualité. Avec Jeffrey Tate, Gildas Bourdet, Ute Lemper.
**2.30 Programmes de nuit.**
Taratata (rediff.) ; 3.30, Chez Boogies ; 3.55, 24 heures d'infos ; 4.05, Jeu : Pyramide, 4.35, Jeu : Les Z'amours ; 5.10, Voltigeur du Mont-Blanc 6.05, Dessin animé.

## FRANCE 3

**12.45 Journal.**
**13.05 Jeu : Tout en musique.**
**13.40 Magazine : Si vous parliez.**
A Rennes. Je passe ma vie dans les salles de gym.
**14.55 Questions au gouvernement.**
En direct de l'Assemblée nationale.
**16.05 Dessin animé : Woof.**
**16.35 Les Minikeums.**
Sandoka ; Batman ; Le Cahier de Taz.
**17.45 Série : Les deux font la loi.**
**18.20 Questions pour un champion.**
**18.50 Un livre, un jour.**
*Le Bel Avenir de la guerre*, de Philippe Delmas.
**18.55 Le 19-20 de l'information.**
A 19.08, Journal régional.
**20.05 Jeu : Fa si la chanter.**
**20.35 Tout le sport.**
**20.45 Keno.**

**20.50 Spécial Fa si la chanter.**
Présenté par Pascal Brunner avec Gérard Klein, Jean Roucas, Nicoletta, Gilbert Montagné, Richard Gotainer, Henri Salvador.
**22.45 Météo, Journal.**
**23.10 Décrochage régional : Couleur pays.**
Programme des treize télévisions régionales.
**0.40 Sagacités** (rediff.).
**1.10 Sidamag** (rediff.).
**1.25 Feuilleton : Dynastie.**
**2.15 Musique Graffiti.**
*Concerto nº 2*, de Tchaïkovski, par l'Orchestre de la radio de Moscou, sol. Mikhael Pletnev, piano, dir. Vladimir Fedoseyev (15 min).

## M 6

**12.30 Série : La Petite Maison dans la prairie.**
**13.25 Série : Drôles de dames.**
**14.20 Série : Wolff, police criminelle.**
**15.15 Boulevard des clips** (et 5.45).
**17.00 Variétés : Hit Machine.**
**17.30 Série : Classe mannequin.**
**18.00 Série : Highlander.**
**19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.**
**19.54 Six minutes d'informations, Météo.**
**20.00 Mode 6** (et 2.00).
Issey Miyake
**20.05 Jeu : Le Grand Zap.**
**20.35 Magazine : E = M 6 junior.**
La vie sous terre.

**20.50 Série : Docteur Quinn, femme médecin.**
Le Premier Noël. Sully, l'Agent indien. Avec Jane Seymour, Joe Lando.
**22.45 Téléfilm : Un assassin au-dessus de tout soupçon.**
De Richard Colla, avec Victoria Principal, James Farentino.
*Un juge tue la call-girl avec laquelle il s'ébattait et blesse son souteneur qui menaçait de le faire chanter. Il maquille son crime en règlement de comptes. La femme substitut du procureur qui s'occupe de l'affaire est la maîtresse du magistrat...*
**0.25 Magazine : Capital.**
**2.05 Rediffusions.**
Culture pub ; 2.30, Starnews ; 2.55, Karnac ; 4.05, Le Ballet Royal ; 4.50, Frequenstar (Michel Fugain).

## CANAL +

*En clair jusqu'à 13.50*
**12.25 Court métrage : Crame pas les blases.**
De Laurent Pawlotsky.
**12.30 La Grande Famille.**
Présenté par Alexandre Devoise et Philippe Vecchi.
**12.40 Magazine : Le journal de l'emploi.**
**13.50 Cinéma : Les Silences du palais.** ■
Film franco-tunisien de Moufida Tlatli (1994). Avec Amel Hedhili, Hend Sabri, Najia Ouerghi.
**15.50 Surprises.**
**16.10 Sport : Football.** En direct.
Coupe de l'UEFA, 2e tour, retour
**16.15 Coup d'envoi. Odessa-Lens.**
Commentaire : Christophe Josse, Philippe Doucet.
**17.55 Dessin animé.** Les Multoches.
**18.05 Le Dessin animé.** Iznogoud.
*En clair jusqu'à 19.15*
**18.30 Cyberflash.**
**18.40 Flash d'informations.**
**18.45 Sport : Football.** En direct.
Auxerre-Nottingham Forest. Match aller du 2e tour de la Coupe de l'UEFA ; à 19.15, coup d'envoi.

**21.00 Sport : Football. En direct.**
Strasbourg-Milan ; Flash d'informations à la mi-temps.
**22.53 Court métrage : Clara et Jérémy.**
De F. Hernandez.
**22.55 Cinéma : Salé, sucré.** ■
Film taïwanais d'Ang Lee (1994). Avec Sihung Lung.
**0.55 Cinéma : A toute épreuve.** ■
Film de Hongkong de John Woo (1994, 123 min).

## LA CINQUIÈME

**12.30 Atout savoir.**
**13.00 Détours de France.**
Bugatti Blues.
**13.27 Le journal du temps** (et 18.57).
**13.30 Le Sens de l'Histoire.**
Le Poujadisme.
**14.30 Défi.** Un cœur gros comme ça.
**15.30 Qui vive !** Médecine scolaire.
**15.45 Allô ! la Terre** [2/5].
**15.55 Inventer demain.** Pierre George (2/5).
**16.00 La Preuve par cinq** [2/5].
**16.30 Va savoir.** La Couvertoirade.
**17.00 Rintintin.**
**17.30 Les Enfants de John.**
**18.00 Eco et compagnie.**
**18.15 Cinq sur cinq.**
**18.30 Le Monde des animaux.**
Le Barrage du castor.

## ARTE

**19.00 Série : Ivanohé**
[7/25] La Rançon, de Bernard Knowles, avec Roger Moore.
**19.35 Leonard Berstein, concert pour les jeunes.**
[3/8] Joyeux anniversaire, Igor Stravinsky. Avec l'Orchestre philharmonique de New York.
**20.30 8 1/2 Journal.**

**20.40 Magazine : Transit.**
Présenté par Pierre Thivolet. Faut-il interdire l'extrême droite ? Italie : ex-fascisme ou néo-conservatisme ? ; Toulon : La Drôle de guerre ; Ombre brune sur l'Autriche ; Pourquoi les Bavarois ne votent pas extrême droite ? Avec Ernst Uhrlau et Jean-Yves Gataud.
**21.40 Soirée thématique : Nous sommes le peuple, Leipzig 1989.**
Proposée par Ute Casper.
**21.50 ▶ Téléfilm : L'Eglise Saint-Nicolas** [1/2].
De Frank Beyer, avec Barbara Auer, Ulrich Matthes.
**23.15 Entretien avec le pasteur C. Führer.**
**23.30 Téléfilm : L'Eglise Saint-Nicolas** [2/2].
**0.55 Velvet Jungle.**
Présenté par Valli. Concert d'Oasis ; Louise, d'Olivier Legan, avec les Ducktations ; Ornette Coleman ; Série : Les Zombies de la stratosphère, de Fred C. Brannon, [2/12] Battle of the Rocket (v.o.) ; Top Live. Beethova Obas (rediff., 100 min).

## CÂBLE

**TV 5** 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Envoyé spécial. 21.30 Perfecto. 22.00 Journal de France 2. Edition de 23 heures. 22.40 Bouillon de culture. 23.50 Viva. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

**PLANÈTE** 19.10 Du bidonville aux HLM. De Agnès Denis et Medhi Lallaoui. 20.05 Avoir 16 ans et toutes les Andes. De Bernard Germain. 20.35 Nautilus. [4/5] La Révolution nucléaire. De Ian Potts. 21.25 Singapour, une femme intelligente. De Nigel Maslin. 22.15 Les Fils du vent. De Pierre Goupillon. ▶ *Lire notre article p. 19.* 22.45 Une histoire qui n'a pas de fin. De Bertrand de Solliers et Paule Muxel. 0.20 Sports équestres. [6/8] Le Trot. De Henriette Brunt (55 min).

**PARIS PREMIÈRE** 19.00 Table ouverte. 19.30 Stars en stock. 20.00 Paris modes prêt-à-porter. 21.00 Jean-Edern's Club. 21.55 Premières loges. 22.25 Le Tartuffe ■■ Film français de Gérard Depardieu (1984). 0.45 Concert. David Byrne. Between the Teeth. Enregistré au Count Basie de Red Bank (New-Jersey) en 1992 (70 min).

**CANAL J** 17.25 Le Cristal magique. 17.50 Les Fables géométriques. 18.00 Soirée Cajou. 18.05, Rébus ; 18.10, Dodo, le retour ; 18.15, C'est la vie ; 18.20, Les Aventures de Black Beauty ; 18.50, Tip top clip ; 19.00, Des souris et des Rom ; 19.15, C'est la vie ; 19.30, Mission top secret ; 19.55, Bricolage et au revoir ; 20.00, Tarmac ; 20.30, Cajou l'invité.

**CANAL JIMMY** 21.00 Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. Diable. 21.25 Série : Lucky Luke. Daisy Town. 22.15 Chronique bakélite. 22.20 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones. Palestine, octobre 1917. 23.15 Cambouis. 0.10 Série : Bottom. Apocalypse. 0.40 Top bab (45 min).

**SÉRIE CLUB** 19.00 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.15). 19.50 Série : Cher oncle Bill. Le Dilemme de Cécile. 20.15 Série : Skippy le kangourou. 20.45 Série : Les Chevaliers de la nuit (et 0.10). Friday Knight. 21.30 Le Club. 21.40 Série : Les Espions. Cuisine à la turque. 22.30 Série : 200 dollars plus les frais. Rien ne va plus, les jeux sont faux. 1.00 Série : Mission impossible. L'Héritage (45 min).

**MCM** 19.00 Zoom zoom (et 19.45, 20.00). 19.15 Rave On. 19.55 Mangazone (et 23.25). 21.00 MCM découvertes. 21.30 MCM Rock Legends. Toto. 22.25 MCM Home Vidéo. 22.30 Passion cinéma. 23.00 MCM Mag (et 0.30). 23.30 Blah-Blah Groove. 0.00 X Kulture. 1.00 Clips non-stop (30 min).

**MTV** 19.30 MTV Sports. 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Feuilleton : The Real World London. 0.00 The End ? (90 min).

**EUROSPORT** 19.30 Eurosportnews. 19.55 Basket-ball. En direct. Championnat de France Pro A : 6e journée. Evreux-Antibes. 21.30 Motors. 23.30 Football. En différé. Coupe de l'UEFA : 16e de finale. Matchs aller (120 min).

**CINÉ CINÉFIL** 18.55 Le Criminel. ■■ Film américain d'Orson Welles (1945, N., v.o.). 20.30 François Villon. ■ Film français d'André Zwoboda (1945, N.). 21.55 Ceux qui servent en mer. ■■ Film britannique de Noel Coward et David Lean (1942, N., v.o.). 23.45 Etes-vous jalouse ? ■ Film français d'Henri Chomette (1937, N., 90 min).

**CINÉ CINÉMAS** 19.20 Ce que femme veut. □ Film français de Gérard Jumel (1993). 20.30 Le Prix d'une vie. □ Film franco-italien de Domenico Campana (1989). 22.05 Le Baiser empoisonné. □ Film américain de Norman René (1992, v.o.). 23.50 Edith et Marcel. ■ Film français de Claude Lelouch (1983, 160 min).

## RADIO

**FRANCE-CULTURE** 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. La Havane. Le Son : au cœur de la musique populaire cubaine. 2. Un art de vivre pétri d'humour et de sensualité : le goût des doubles sens et des défis verbaux. 20.30 Archipel médecine. Le mental et le cancer. 21.28 Poésie sur parole. Les poèmes d'André du Bouchet (2). 21.30 Grand Angle (rediff.). Etre métisse au Viêt-Nam. 22.40 Les Nuits magnétiques. Révolution et nostalgie (1). 0.05 Du jour au lendemain. Michel Chaillou (La Vie privée du désert). 0.50 Musique : Coda. Saint-Simon et les musiciens (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

**FRANCE-MUSIQUE** 20.00 Concert. Donné le 30 septembre, salle Olivier Messiaen à Radio-France, par le Quatuor Arditti, Pierre-Laurent Aimard, piano : Œuvres de Carter. Fragmente (création française pour quatuor) ; Quatuor à cordes nº 5 (création française) ; Duo pour violon et piano, Sonate pour violon et piano. 22.00 Soliste. Thomas Hampson, baryton. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Symphonie nº 2, de Barraine, par l'Orchestre national de France, dir. Manuel Rosenthal, La Liberté esquissée, trio pour piano et cordes, de Hieaux. 23.05 Ainsi la nuit. Sonate pour piano, de Liszt ; Tzigane, rapsodie pour violon et piano, de Ravel. 0.00 La Guitare dans tous ses états. Œuvres d'Isaacs (Australie), Tarrega (Kazakhstan), Iglésias (France). 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

**RADIO-CLASSIQUE** 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 19 avril à la Salle Pleyel, par l'Orchestre de Paris, dir. Frans Brüggen, avec la participation de la violoniste Pamela Franck. Symphonie nº 1, de Mendelssohn ; Concerto nº 5 pour violon K 219, de Mozart ; Symphonie nº 100 Militaire, de Haydn. 22.30 Les Soirées.... (Suite). Sonate de concert pour violoncelle et piano op 47, d'Alkan, Christoph Henkel, violoncelle, Huseyin Sermet, piano ; Roméo et Juliette scène d'amour, de Berlioz, par l'Orchestre philharmonique de New York, dir Leonard Bernstein ; Concerto nº 2 pour violon op 22, de Wieniawski, par le Philharmonia Orchestra, dir. Eugene Goossens, Michael Rabin, violon ; Funérailles de Liszt, Julius Katchen, piano. 0.00 Les nuits de Radio-Classique.

Le Monde
MARDI 17 OCTOBRE 1995

# Complainte

*Par Pierre Georges*

**ÉCOUTEZ, ÉCOUTEZ** la complainte du pauvre Juppé ! Il vient de traverser une épreuve qui le *« marquera pour longtemps »*. Il n'est plus rien ou presque. A la rue ! Premier ministre. Maire de Bordeaux. Président de la communauté urbaine de Bordeaux. Président du RPR.

Ecoutez, écoutez la goualante du pauvre Juppé. *« On a essayé de nous abattre. On n'a pas flanché. Cela peut recommencer demain, on ne flanchera pas. »*

Dieu, que la souffrance est belle ! Il est dans notre société des malheurs plus grands, des épreuves plus rudes que ceux et celles vécues par le persécuté de la rue Jacob. Il n'en fut manifestement pas de plus féroces, ni de plus odieux.

Devant les siens, devant « sa » famille, le premier ministre, qui, si cela continue, subira la malédiction extrême de devoir habiter à Matignon, presque rue du Dragon, en a fait beaucoup, un peu trop. On veut bien qu'au cours des semaines passées il en ait appris *« beaucoup sur lui et sur les autres »*. On imagine volontiers qu'il ait connu *« des jours difficiles »*. On conçoit bien que les militants RPR, c'est la moindre des choses, fassent le carré quand le meilleur d'entre eux se *voit attaqué par les hordes médiatiques*.

Mais il semble un peu indécent – ne serait-ce que parce que le délit était judiciairement constitué – d'en faire tant, trop. Sauf à prendre le *risque*, sorti du cercle de famille, de heurter un peu plus l'opinion publique.

Car tel est bien le danger de ces grands-messes militantes où l'on se serre sous l'orage, au RPR comme ailleurs : on y perd quelque peu le sens des réalités. La France n'est pas au mieux et s'interroge. Si Alain Juppé intrigue, ce n'est pas tant pour sa capacité à faire de ses soucis un brevet de souffrance que pour son appétit de pouvoir et de mandats. Lionel Jospin l'a qualifié de *« boulimie »*, dans l'exploitation des failles adverses. Il ne faisait que dire à voix haute ce que pense tout le pays.

Pourquoi tant de mandats, *pourquoi ce désir de contrôler*, à tous les niveaux, tant de manettes ? Pourquoi cette vocation à verrouiller tout et partout ? Peut-on vouloir être à Paris et à Bordeaux ? Au four et au moulin ? Rue de Lille et rue de Varenne ? N'y a-t-il pas, pour citer Alain Juppé lui-même, ce *« péril national »* en la demeure, qui, en bonne logique, supposerait un plein temps à Matignon ?

Certes, d'autres, avant Alain Juppé, n'ont pas résisté au cumul des fonctions. Et l'argument qui consiste, *via* le mandat municipal, à vouloir préserver un contact direct avec le pays « réel » demeure parfaitement défendable. Mais le reste, ces cerises sur l'échafaudage ?

Cela procède sans doute du même paradoxe que ce curieux week-end politique. En trompe-l'œil. Les deux « patrons » des *deux principaux partis de France*, l'un aux affaires, l'autre pas, ont vécu des élections « internes » de maréchal. Pas à la Saddam Hussein, avec croix obligée dans la bonne case, mais presque. Des triomphes par acclamation et quasi-plébiscite. Les militants RPR et PS ont ainsi manifesté que l'heure n'était plus au doute et à la tiédeur. C'est dire leur inquiétude !

# Le GIA menace la France de nouvelles « frappes militaires »

## Khaled Kelkal est présenté par le bulletin « Al Ansar » comme un « martyr de la foi »

**DIX JOURS** avant la rencontre annoncée entre Jacques Chirac et son homologue algérien, Liamine Zeroual, prévue entre le 22 et le 24 octobre à New York, de nouvelles menaces d'attentats ont été lancées à la France par le bulletin clandestin *Al Ansar*, proche du Groupe islamique armé (GIA). Dans son édition du 13 octobre, le *bulletin islamiste considère notamment* que l'engagement de la France *« dans les sables mouvants algériens »* constituerait *« un suicide »*. Ces informations diffusées dans la presse islamiste confirme – d'une manière jugée *« très crédible »* dans les milieux français proches des enquêtes sur les attentats – que le GIA revendique, désormais sans ambiguïté, la paternité de la campagne terroriste commise en France depuis le mois de juillet (*Le Monde* du 10 octobre).

Revenant sur la mort de Khaled Kelkal, tué le 29 septembre dans les monts du Lyonnais, *Al Ansar qualifie le jeune beur de Vaulx-en-*Velin de *« chahid »* (martyr de la foi). Le jeune homme, dont les empreintes digitales avaient été retrouvés sur la bombonne de gaz qui n'avait pas explosé le long de la voie du TGV Lyon-Paris, *« est tombé en martyr pour que son sang soit une lumière pour tous ceux qui suivent le chemin du Jihad* [guerre sainte]. *La mort de Kelkal est une étape dans le combat pour cette religion* [musulmane] *et sa victoire »*. Le bulletin évoque plus généralement *« les martyrs qui sont partis et ceux qui arrivent »*. Il reproduit le dessin d'une tour Eiffel soufflée par une explosion et dont les morceaux éclatés constituent, en retombant, le sigle GIA.

Le même numéro d'*Al Ansar* reproduit également le communiqué du 23 septembre annonçant des *« frappes militaires (...) au cœur même de la France et de ses grandes villes »* et portant la signature de Djamel Zitouni, chef présumé du GIA (*Le Monde* des 10 et 11 octobre). Ce communiqué comportait, en annexe, une missive transmise le 23 août à l'ambassade de France à Alger par un frère du chef des preneurs d'otages de l'Airbus d'Air France, tué le 26 décembre lors de l'assaut de l'avion sur l'aéroport de Marseille. L'ensemble de ces éléments *« valent revendication au moins explicite du ou des groupes islamiques armées (GIA) »*, commente un responsable de la lutte antiterroriste.

Contrairement aux informations diffusées dans les médias dimanche 15 octobre, aucune liste de journalistes de la télévision française menacés de mort par le GIA ne circule, indique-t-on au ministère de l'intérieur. D'autre part, dans un entretien avec *Le Parisien*, publié lundi 16 octobre, Hervé de Charette, ministre des affaires étrangères, affirme : *« Nous n'accepterons pas que l'on transporte en France le conflit algérien. »*

**Erich Inciyan**

# Les islamistes appellent les militaires algériens à déserter

*« **NOUS LANÇONS** un appel à chaque officier, à chaque sous-officier, à chaque engagé ou appelé pour qu'ils rejoignent les rangs de l'Armée islamique du salut et deviennent les* djounouds [soldats] *d'Allah. »* Tel est le contenu d'un communiqué signé par une « Union des officiers des musulmans libres » (UOML) et qui circule, depuis le 1er octobre, sous le manteau en Algérie. Cette organisation, inconnue jusqu'à ce *jour, mais qui serait composée de* militaires d'active, appelle au déclenchement d'*« une vaste Intifada, sur tout le territoire, afin d'inciter une vaste faction de l'armée à rejoindre le peuple... »* ; elle dénonce *« les règlements de compte camouflés »* au sein de l'armée, *« les exécutions sommaires de centaines de civils »*, *« la torture érigée en véritable institution »* et les méfaits de la Sécurité militaire, qui *« a fabriqué ses propres GIA »*.

L'UOML s'élève encore contre *« les complots et les ingérences des puissances occidentales »* dans les affaires algériennes. Lui faisant écho, un autre appel à la désertion a été lancé par Ahmed Benaïcha, *« émir »* de l'Armée islamique du salut – le bras armé du FIS – pour l'ouest du pays. *« L'AIS est la seule alternative pour vous »*, déclare le communiqué, qui poursuit : *« Rejoignez ses rangs pour la défense de votre religion et tenez-vous aux côtés des choix de votre peuple. »*

**LASSITUDE**

Les islamistes ont apparemment décidé de lancer une offensive coordonnée de propagande en direction de l'armée, et ce à la veille du *premier tour – le 16 novembre –* de la présidentielle, dont chacun s'attend qu'elle soit remportée par le général Liamine Zeroual. Ont-ils jugé le moment propice compte tenu d'une certaine lassitude dans les rangs des militaires, niée par la haute hiérarchie, mais qui serait néanmoins perceptible chez les hommes de troupe et les cadres subalternes sur la brèche depuis trois ans ? Ou tenteraient-ils de forcer le destin ?

Si les pertes des militaires sont passées sous silence – depuis le début des violences au printemps 1992, le nombre de morts, en tout, est évalué entre 40 000 et 50 000 –, il apparaît impossible, également, de chiffrer le nombre des désertions et celui des jeunes qui refusent de rejoindre le contingent pour effectuer le service national obligatoire. On ne peut également se faire une idée de l'impact exact de la propagande islamiste dans les rangs de l'armée que ce soit au sein des appelés ou des cadres. De nombreux observateurs estiment, cependant, que les bouleversements qui agitent la population ne peuvent pas ne pas avoir des répercussions sur un corps constituant l'ossature même du régime et, qui plus est, porte la double charge du politique et de la lutte contre les islamistes.

Depuis l'arrêt du processus électoral en janvier 1992 et le déclenchement de la violence qui s'en est suivi, l'armée algérienne a réaffirmé, à plusieurs reprises, notamment dans sa revue mensuelle *El Djeich*, être *« prête à payer le prix fort »* pour rétablir la sécurité dans le pays en s'opposant aux *« menées criminelles »* des *« terroristes »* islamistes et aux partisans de *« l'ouverture »* politique et économique qui s'enrichissent illégalement. Une manière de tenter de couper court aux rumeurs persistantes de corruption dont la population crédite la hiérarchie militaire.

**Ali Habib**

## *Présidentielle : Redha Malek évincé de la course*

**Deux candidats issus de la mouvance dite « démocrate », Noureddine Boukrouh, président du Parti du renouveau algérien (PRA), et Saïd Sadi, président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), enfin le dirigeant d'un parti islamiste « modéré », Mahfoud Nahnah, président du Mouvement pour la société islamiste (MSI-Hamas), tenteront d'empêcher, le 16 novembre, Liamine Zeroual de se succéder à la tête de l'Etat lors de la première élection présidentielle « pluraliste » en Algérie. La surprise est venue de l'élimination de l'ancien premier ministre Redha Malek, qui avait affirmé avoir rempli toutes les conditions, notamment le recueil des 75 000 signatures exigées, mais dont la candidature n'a pas été retenue par le Conseil constitutionnel, réuni samedi 14 octobre.**

■ **La production industrielle du secteur public algérien**, de loin le plus important du pays, a baissé de 9 % durant le premier semestre, indique un rapport du Conseil national économique et social (CNES), publié dimanche 15 octobre. Cette diminution a affecté la quasi-totalité des branches de l'industrie et des mines. La méfiance des banques étrangères et des organismes d'assurance-crédit explique, selon le CNES, les contre-performances économiques du pays. – *(AFP.)*

# Dans « Le Monde-Dossiers et documents » d'octobre

***DOSSIERS ET DOCUMENTS*** consacre huit pages aux nationalismes en Europe. Ces nationalismes concrétisent des aspirations identitaires libérées par la fin de la guerre froide. Ils sont présents dans les rapports entre les Républiques de l'ex-URSS et la Russie, dans les affrontements dans l'ex-Yougoslavie, dans les Balkans, les résistances arménienne et kurde.

*Dossiers et documents* retrace l'histoire de l'explosion atomique de Hiroshima, le 6 août 1945. Son origine, sa mise en œuvre, ses conséquences, sa place dans la mémoire du Japon et des Etats-Unis. « Les clés de l'info » présentent un dossier sur la quatrième conférence mondiale sur les femmes et *« les menaces sur les droits des femmes »*. En « une » (avec un lexique), les essais nucléaires de la France et un portrait d'Alain Madelin.

★ En vente chez tous les marchands, 20 pages, 18 francs.

## SOMMAIRE

**INTERNATIONAL**
Etats-Unis : Washington accueille un grand mouvement de protestation noir 2
Turquie : vers des élections législatives anticipées 3
Irak : Saddam Hussein « reconduit » pour sept ans 4
Timor-Oriental : l'exaspération de la nouvelle génération 6

**FRANCE**
PS : M. Jospin esquisse les contours d'un « réalisme de gauche » 7
RPR : la solidarite dans l'adversité 8
Régions : M. Barre instaure à Lyon une cohabitation apaisée 9

**SOCIÉTÉ**
*Financement des partis* : le compte suisse du CDS 10
Police : enquête sur une officine de « ripoux » 11
Banlieues : climat tendu apres l'attentat au Blanc-Mesnil 12

**HORIZONS**
Enquête : En Bosnie, la colonne de l'enfer 14
Editoriaux : Contradictions turques ; Les chantiers Juppé et Jospin 15
Débats : La monnaie qui désunit, par Jean-Piere Chevènement ; Pour l'emploi, par René Lenoir ; Contradictions françaises, par Gérard Lafay 16-17

**ENTREPRISES**
Banques : entretien avec M. Levy-Lang, président du directoire de la Compagnie financière de Paribas 18
Pétrole : Elf vise de 15 % à 20 % du marché de l'ex-RDA 19

**AUJOURD'HUI**
Sports : le Milan AC conforte sa place au sommet du Calcio avant de rencontrer Strasbourg 24
Loisirs : les 4 × 4 en ville 26

**CULTURE**
Art : chefs-d'œuvre africains à Londres 28
Edition : le Salon du livre de Francfort 29
Danse : Maurice Béjart, avec Stravinsky et Wagner, à Chaillot 30

**COMMUNICATION**
Audiovisuel : Canal Plus et la CLT visent les paraboles françaises 32

## SERVICES

**Carnet** *12*
**Finances et marchés** *22-23*
**Agenda** *27*
**Météorologie** *27*
**Abonnements** *27*
**Mots croisés** *27*
**Loto et Loto sportif** *27*
**Radio-Télévision** *32-33*

## BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 16 octobre, à 10 h 15 (Paris)

**FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Tokyo Nikkei | 17880,80 | – 0,50 | – 8,65 |
| Honk Kong index | 9883,78 | + 2,05 | + 22,19 |

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

**OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES**

| | Cours au 13/10 | Var. en % 12/10 | Var. en % fin 94 |
|---|---|---|---|
| Paris CAC 40 | 1817,03 | + 0,74 | – 3,41 |
| Londres FT 100 | 3553,50 | + 0,84 | + 15,91 |
| Zurich | — | — | + 14,87 |
| Milan MIB 30 | — | — | – 7,51 |
| Francfort Dax 30 | 2194,08 | + 1,67 | + 4,15 |
| Bruxelles | 1425,18 | + 1,24 | + 2,55 |
| Suisse SBS | — | — | + 30,38 |
| Madrid Ibex 35 | — | — | + 4,34 |
| Amsterdam CBS | — | — | + 8,81 |

## DEMAIN dans « le Monde »

**BATAILLE POUR UNE RÉINCARNATION** : la cohabitation entre le *spirituel tibétain et le temporel chinois est malaisée* ; elle est marquée par la rivalité entre le dalaï-lama et Pékin, qui pèse sur les nominations cléricales afin d'asseoir son pouvoir.

Tirage du *Monde* daté dimanche 15 - lundi 16 octobre : 531 421 exemplaires







